No 36439 - Journal
fondé le 1 janvier 1881
14, rue Neuve
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fr.s. 2.- / FF 6,00

L'Impartial

Mardi
10 décembre 1996

Administration: 032/911 23 10 - Rédaction: 032/911 22 10 - Fax: 032/911 23 60 - Abonnements: 032/911 23 11 - Annonces Publicitas: 032/911 24 10

Bibliothèque La Chaux-de-Fonds

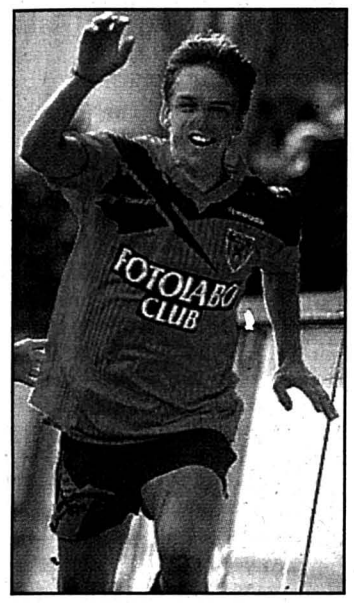

Adrian Kunz refera-t-il le même geste au printemps prochain? photo McFreddy

Xamax Pas de complexe

p 17

Expo 2001 Le Conseil national a donné son aval au crédit

Le Conseil national a donné hier son aval au crédit de 130 millions pour l'Exposition nationale de 2001. La voie est donc libre pour Francis Matthey, ici en compagnie de Jean Cavadini, conseiller aux Etats. Par ailleurs, le concept hôtelier d'Expo 2001 a été présenté hier soir à Neuchâtel.

photo Keystone

p 2 et 11

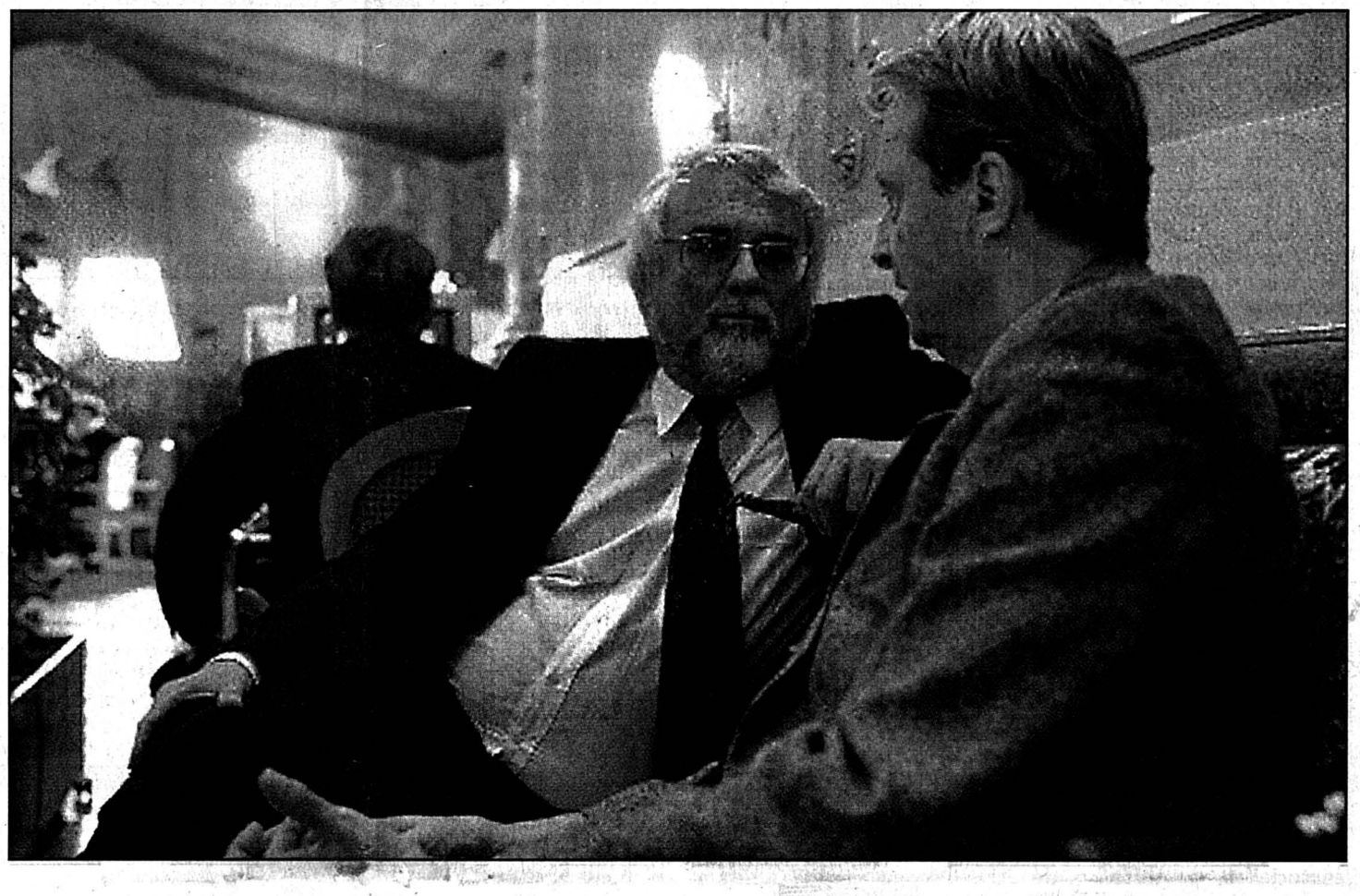

Emploi Discordance très regrettable

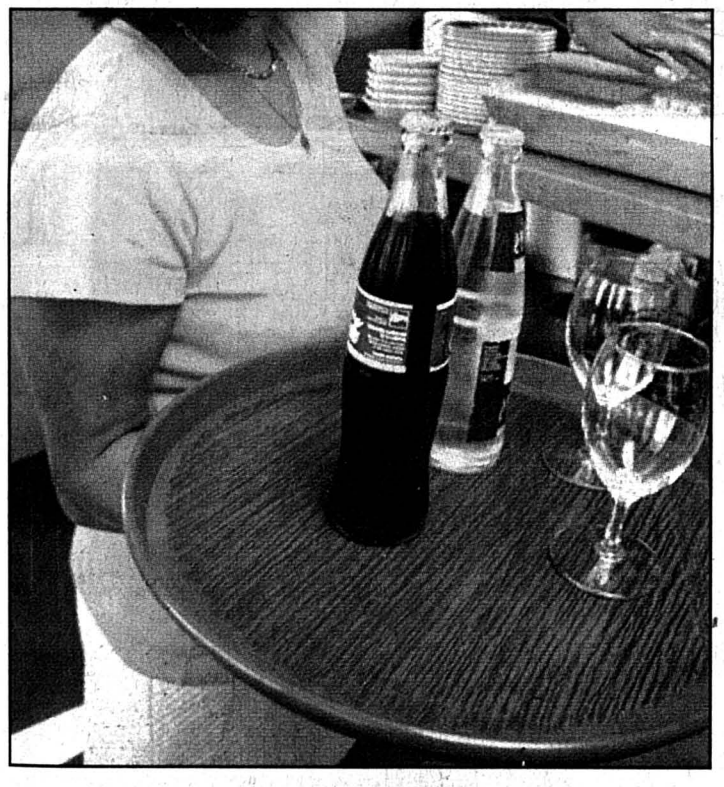

Alors que le canton compte près de 550 chômeurs dans le secteur de la restauration, les employeurs peinent à repourvoir les postes mis au concours. photo a-Gresset

p 3

UE Kohl et Chirac plaident la réforme

Le président français Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl ont formulé hier plusieurs propositions destinées à permettre «un renforcement majeur» du rôle de l'Union européenne, tant dans le domaine intérieur - notamment la sécurité et la lutte contre le terrorisme - qu'en politique étrangère.

p 13

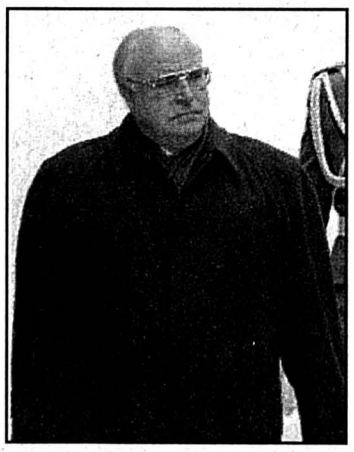

Helmut Kohl veut relancer la construction européenne. photo Epa

Il faut du temps pour que l'Histoire puisse juger objectivement de nos actes. C'est pourquoi il est souvent utile de plonger dans les archives afin de comprendre d'où nous venons quand nous peinons à savoir où nous voulons aller...

Opinion

Ainsi soit-il pour 2001

«L'appel au peuple suisse», lancé par le conseiller fédéral H. Obrecht, au printemps 1937, en faveur de l'Expo 1939, Zurich, est riche d'arguments qui n'ont rien perdu de leur consistance pour 2001!

Ainsi parla M. Obrecht : «(...) Aujourd'hui notre pays, bien qu'épargné, souffre durement des conséquences des tempêtes qui ont ravagé l'Europe.

L'heure est donc décisive.

Si nous dirigeons nos regards au-delà de nos frontières, nous constatons combien de peuples durement éprouvés ont pu à force d'énergie retrouver le chemin de la prospérité.

Notre devoir est d'aller de l'avant avec une volonté inflexible, de suivre et précéder les autres nations dans la voie du progrès. Plus les dangers nous menacent, plus la pression étrangère nous enserre, plus notre volonté de vivre doit être grande.

(...) C'est dans 27 mois que l'Exposition nationale ouvrira ses portes à Zurich. Quantités de bras aujourd'hui inoccupés recevront ainsi du travail. (...) Nous entendons rassembler tous les esprits créateurs, les animer d'une nouvelle flamme afin qu'ils trouvent de nouvelles sources de travail et de prospérité pour notre peuple. Nous entendons ouvrir de nouvelles voies pour l'avenir, créer de nouvelles possibilités, de façon à assurer du travail à tous pour des années.

(...) L'Exposition doit être une manifestation de notre conception nationale de la liberté autant qu'une démonstration éclatante, sans aucune lacune, de notre activité. Son programme est de révéler l'ascension de la matière vers l'idée.

(...) C'est en toute confiance que nous nous adressons au peuple suisse afin qu'il collabore à l'Exposition nationale de 1939. Que l'Exposition apporte, à une époque où d'aucunes regardent avec découragement les événements à venir, une nouvelle confiance et soit le départ d'une période de bien-être durable et d'un renouveau patriotique».

Ainsi soit-il, pour 2001.

Gil Baillod

Muriaux Guerre des ordures

Patron du Beau-Séjour au Cerneux-Veusil, Pierre Béguin ne veut pas payer la taxe des ordures que lui impose la commune de Muriaux.

p 10

Travers Démission à l'exécutif

p 8

Jura bernois Une SA pour la radio

p 9

La Chaux-de-Fonds Il n'y a plus de pompiers au Théâtre

Depuis que le HC La Chaux-de-Fonds est en LNA, il n'y a plus de pompiers au Théâtre lors des représentations. La sécurité de la vieille bonbonnière - 159 ans! - et des spectateurs est maintenant assurée par une agence de surveillance.

p 5

Actualité cantonale	p 2	Réflexion	p 16
Grand Angle	p 3	Sports	p 17-22
Régions	p 4-10	Magazine	p 23-26
Le Fait du Jour	p 11	Radio/Télévision	p 28-29
Suisse	p 12	Mémento	p 30
Monde	p 13	Carnet	p 31
Economie	p 15	La Def/Météo	p 32

Le Père Noël est sur la ligne directe!

Si tu as moins de 12 ans, dis-lui comment tu l'aimes en appelant le **157 1240**, une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute)

Sélection 7505

Horaire CFF 1997-98 Neuchâtel - Genève: «Intercités» ou trains de banlieue?

Les trains intercités Bâle/Zurich - Genève, via Bienne et Neuchâtel, s'arrêteront dès le changement d'horaire de début juin 1997 à Morges et à Nyon. Raison officielle de ces deux arrêts supplémentaires: favoriser les relations entre le Pied du Jura et la Côte lémanique. Une argumentation contestée lors de la dernière session du Grand Conseil neuchâtelois.

La planification du nouvel horaire CFF pour 1997-98 a suscité l'émoi du député Pierre Bohnôte (soc). Selon lui, l'arrêt des trains intercités à Morges et à Nyon représente une dégradation de l'offre ferroviaire du canton de Neuchâtel à destination de Genève, avec à la clé un «éloignement» en temps de l'aéroport de Cointrin. Le député estime en fait que les CFF ont voulu avant tout privilégier la Côte vaudoise en leur accordant une relation horaire supplémentaire pour la cité de Calvin. Autre mauvaise surprise dans l'étude du projet d'horaire, les compositions directes entre Neuchâtel et le Valais seront supprimées, ce qui contraindra les voyageurs à changer de train à Lausanne. On peut d'ailleurs souhaiter qu'ils puissent rester sur le même quai dans cette gare!

Le «poids» vaudois

Dans sa réponse, le conseiller d'Etat Pierre Hirschy a souligné que le canton n'était pas demeuré inactif lors de la procédure de consultation. Mais le poids des Vaudois fut plus important. Inconvénient principal de la modification, le trajet pour Genève sera rallongé de sept minutes. Temps qui sera heureusement regagné en 2001, lors de la fin des travaux de doublement du tronçon de la Béroche où la vitesse sera portée à 180 km/h. Mais il est vrai que le procédé est pénalisant, d'autant plus que les relations pour Kloten comprennent un arrêt d'une quinzaine de minutes à Zurich.

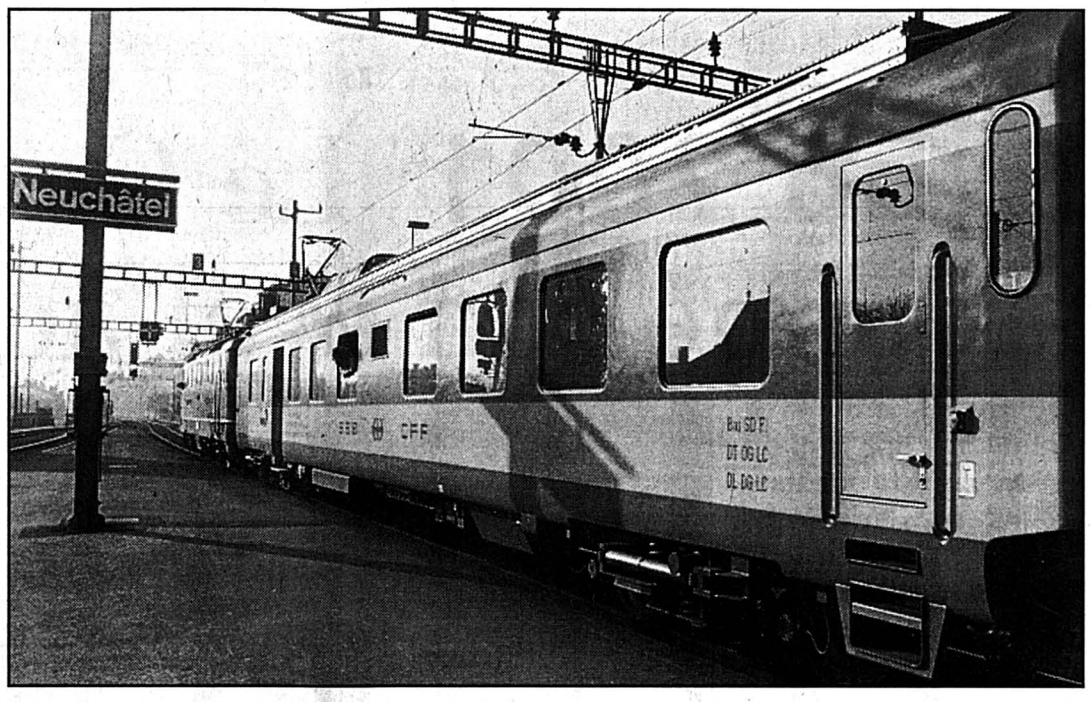

Liaisons Neuchâtel - Genève-Aéroport: sept minutes de plus jusqu'en 2001 Photo ptr-a

Cela dit, il faut relativiser ces inconvénients. Même si les flux de trafic sont faibles entre Neuchâtel et la Côte lémanique, les voyageurs à destination ou en provenance de Morges et de Nyon bénéficieront d'un temps de parcours réduit. Par ailleurs, on ne saurait oublier les contingences d'exploitation commerciale. Ces deux arrêts supplémentaires rentabiliseront mieux cette relation Bienne-Genève qui avait à prouver son utilité lors de son introduction il y a une dizaine d'années. En outre, le temps de trajet tient aussi compte des travaux entre Gorgier et Onnens, qui ralentissent les convois.

Correspondances

Quant au Valais, on peut déplorer la suppression des liaisons directes, mais il faut admettre que ce trafic est assez marginal. On pourrait imaginer en revanche des rames directes en fin de semaine durant la saison de ski. Question correspondance, il serait beaucoup plus important d'améliorer les relations avec les trains internationaux. Ainsi, les connexions sont désastreuses avec le «Cisalpino» pour Milan, tant à Lausanne qu'à Berne. Et comment expliquer que le TGV, venant de Paris et partant à Neuchâtel pour Berne à 19h51, ne relève pas la correspondance du train du Locle - La Chaux-de-Fonds arrivant à Neuchâtel précisément à... 19h51. Bureaucratiquement hallucinant!

Blaise Nussbaum

Expo 2001 Un menu relevé pour l'hôtellerie-restauration

L'Expo 2001 se veut rassembleuse et motivante. Mais sa réalisation soulève aussi beaucoup d'interrogations sectorielles, voire de craintes. Une nouvelle preuve en a été donnée hier soir à Neuchâtel lors d'une présentation du concept aux représentants de l'hôtellerie-restauration régionale.

L'un des managers d'Expo 2001, Rudolf Burkhalter, donnait conférence hier soir à Neuchâtel à l'instigation du stamm Neuchâtel-Jura de l'Association des anciens élèves de l'école hôtelière de la Société suisse des hôteliers. Il a rappelé que l'un des buts des organisateurs serait de loger un maximum de visiteurs sur place et que l'offre d'hébergement et de repas soit diversifiée.

Indépendamment des campings à créer, mais compte tenu des hôtels existants, il faudra 2000 lits supplémentaires dans la région des Trois-Lacs pendant l'Expo. Le défi consiste à créer des hôtels provisoires sur les Arteplages ou à 15 minutes de marche au plus. Ces constructions seront ensuite transportables sur d'autres sites, par exemple dans les stations touristiques pour offrir des chambres bon marché aux jeunes.

Un concours a été lancé auprès d'entreprises suisses prêtes à investir dans la réalisation de ces hôtels modulaires, qu'Expo 2001 ne ferait que louer. Leur exploitation sera confiée, moyennant redevance, à des hôteliers de la région ou de l'extérieur. Idem pour la restauration. L'Expo ne créera pas elle-même des bistrots. Mais elle invitera les privés à en ouvrir sur les Arteplages.

La concession pour exploiter un restaurant dans le pourtour même des Arteplages dépendra d'un montant fixe et d'un pourcentage du chiffre d'affaires, probablement 12%. C'est beaucoup, a-t-on murmuré dans la salle. En contrepartie, l'Expo fera la promotion et animera une centrale de réservation, a répondu le manager. Pour lui, les exploitants devront trouver leur compte.

Certains auditeurs ont craint qu'il ne soit pas facile de trouver suffisamment de personnel qualifié et motivé. D'autres ont redouté les frais d'aménagement d'un resto temporaire. Rudolf Burkhalter a précisé que l'Expo cherchera des entreprises intéressées à exploiter de grandes cuisines pour fabriquer des composants qui seraient ensuite affinés dans les débits de repas.

Les petits indépendants régionaux seront ainsi mangés par des géants extérieurs, a glissé un responsable professionnel. Mais, selon le manager, rien n'empêcherait les sociétés régionales de cafetiers-restaurateurs d'exploiter elles-mêmes ces cuisines collectives. En résumé, beaucoup de points restent à résoudre pour faire prendre la mayonnaise.

AXB

Rudolf Burkhalter a fait la lumière sur le concept hôtelier d'Expo 2001. photo Treuthardt

Parents La ligne qui aide

Les parents se heurtent à des difficultés éducatives, scolaires ou familiales parfois très lourdes. Un téléphone à Parents information peut apporter une aide morale bienvenue.

Parents information, c'est un service anonyme et confidentiel. A l'autre bout du fil, les parents trouvent un père ou une mère qui ne juge pas, formé à l'écoute et aux questions éducatives. Ils peuvent ainsi faire le point de la situation, reprendre confiance en leurs compétences et, peut-être, trouver leurs propres solutions.

Parents information renseigne aussi sur les prestations à disposition des parents et des enfants: gardes d'enfants, loisirs, services spécialisés... /comm-pbe

Parents information, tél: 725 56 46 (bas du canton de Neuchâtel) et 913 56 16 (Montagnes), lundi de 9 à 11h et de 18 à 22 heures, mardi, mercredi et vendredi de 9 à 11h, jeudi de 14 à 18 heures.

Autoroutes Nouvelle dénomination

Vous circuliez dimanche sur la N5? Vous roulez depuis hier sur la A5. Pas de panique: le canton s'est déjà mis à la page, puisque les panneaux signalant l'autoroute arborent d'ores et déjà le seul numéro de la route; le... 5, bien sûr. photo Bardet

Depuis hier, les autoroutes et semi-autoroutes helvétiques sont désignées par le sigle «A» dans les informations routières. Cette nouvelle appellation remplace la lettre «N». Ce faisant, la Suisse se calque dorénavant sur la dénomination en vigueur dans les pays européens. L'usager de la route, lui, n'y verra que dalle.

Pas de panique. La nouvelle désignation des routes nationales n'aura aucune incidence sur l'automobiliste, neuchâtelois ou autre. Le conducteur empruntait dimanche la N5, entre Soleure et Yverdon? Il roule depuis hier sur la A5. Et alors? Alors rien, rétorque-t-on à l'Office fédéral des routes. «Pour la simple et bonne raison que les panneaux routiers signalant les autoroutes et semi-autoroutes ne mentionnent d'ores et déjà que le numéro de la route» (un chiffre blanc sur fond rouge). Aux Ponts et Chaussées, Patrice Blanc confirme que le canton répond d'ores et déjà aux directives de Berne. En d'autres termes, les panneaux concernés arborent en l'occurrence le chiffre 5.

Ce presque non-changement ne fait pas suite à une lubie. La Suisse a souhaité se conformer à la dénomination utilisée dans les pays d'Europe, «cela même s'il n'existe aucune législation européenne en la matière». En France ou en Italie, par exemple, on désigne par la lettre «A» les autoroutes. Les plus futés rétorqueront que les panneaux signalant de telles routes sont bleus là-bas, ils sont verts ici. Mais cela est une autre histoire...

Bref, l'automobiliste pourra conduire tranquille. Tout au plus devra-t-il prêter une oreille attentive au bulletin routier annonçant un bouchon de 8 km sur la A5. Il pourrait s'agir du tronçon qu'il emprunte...

SSP

Restauration Quand l'âge et la bonne mine font la différence

Pourquoi raconter des histoires de chômage? Pas pour jeter le discrédit sur les chômeurs en tout cas. Mais pour refléter le malaise qui fait réagir sporadiquement certains employeurs auprès de notre journal. Loin d'être exemplaires, ces cas particuliers tendent à montrer qu'en matière d'emploi, l'offre a parfois du mal à rencontrer la demande. L'un d'eux témoigne aussi que, dans sa chasse aux abus, l'autorité a intérêt à faire preuve de prudence.

Christian Georges

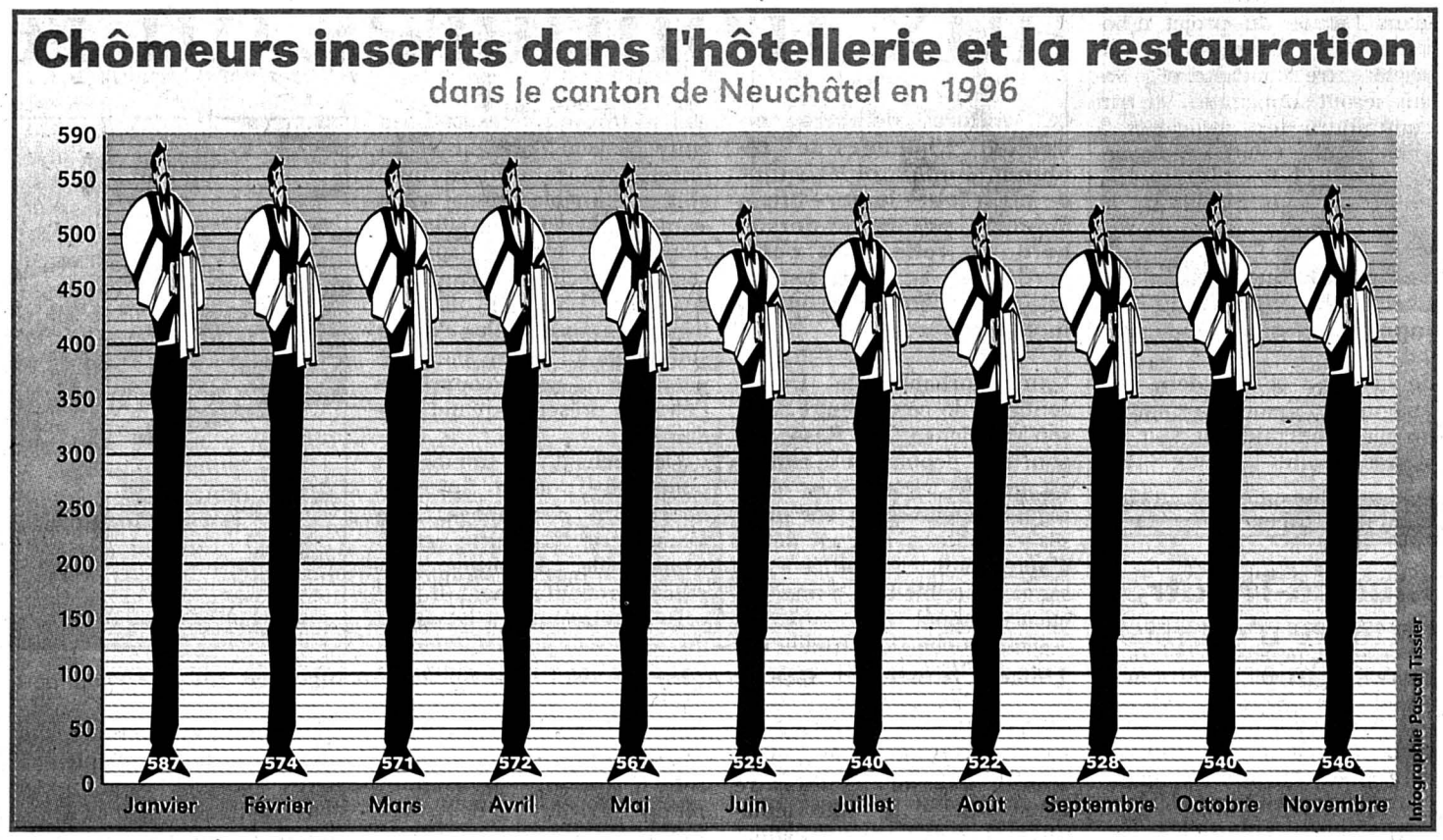

Au printemps dernier, un restaurateur du Landeron passe par trois fois une offre d'emploi dans le quotidien. Il cherche une personne compétente pour assurer le service. Il reçoit...trois appels à peine. Parmi ceux qui se présentent au restaurant, personne ne présente le moindre certificat. Tous les candidats rechignent à l'idée de travailler les soirs d'été ou les week-ends.

A fin octobre, le propriétaire avertit l'Office de l'emploi qu'il met au concours un poste de sommelière. En deux semaines, l'office lui enverra huit personnes. Il s'en présentera deux. Des références dissuasives rendront tout engagement impossible.

Peu de références

En novembre, le restaurateur écrit à «L'Express», scandalisé: «Onze pour cent de chômeurs dans la restauration? La plupart n'ont pas travaillé dans le secteur depuis cinq ans!» A l'Office de l'emploi, Laurent Kurth reconnaît que les quelque 540 personnes concernées ont toutes été auditionnées. Elles ont confirmé leur intention de travailler dans le secteur. «Certains s'annoncent comme sommelier sans avoir jamais pratiqué...», dit l'employé d'un office communal.

Le restaurant du Landeron exigeait des références? «Qui cherche à engager du personnel qualifié?» répond Laurent Kurth, un brin provocateur. «C'est un secteur qui travaille majoritairement avec des personnes non qualifiées, parce que c'est moins cher». Un détenteur de CFC peut prétendre à 3050 francs par mois, une personne sans expérience touche 2250 francs.

Président de la Société neuchâteloise des cafetiers-restaurateurs et hôteliers, Charles-Edmond Guinand aimerait pouvoir consulter la fameuse liste des 540 personnes (qui inclut les employés de ménage collectif). Il l'admet: les offres spontanées ne suffisent pas à couvrir les besoins. Il a lui-même connu une déconvenue en juillet: «Des gens qualifiés ont refusé de venir travailler chez moi pour plus de 3000 francs par mois et un 13me salaire».

Bien des chômeurs répugnent à se déplacer dans une autre localité, ou à travailler la nuit. Cornaux et Cressier, c'est paraît-il déjà le bout du monde. «Et il y a beaucoup de gens adroits et bien sur eux qui ne trouveront pas facilement un emploi, parce qu'ils ont entre 45 et 55 ans», dit Laurent Kurth, en ajoutant que certains employeurs accordent la priorité au personnel âgé de moins de 25 ans: les charges LPP sont moins onéreuses. Charles-Edmond Guinand reconnaît que l'âge et la présentation sont des atouts déterminants. Dans son bar, l'intérim assuré par une serveuse d'origine camerounaise a suffi à susciter l'émoi teinté de racisme des clients. «C'est un personnel qui «passe» mieux dans les grands établissements. C'est plus anonyme», explique le patron.

Ironie du sort: au Landeron, le restaurateur a fini par engager une dame de...56 ans. «C'est mieux», se félicite-t-il. «Ce sont des gens qui restent dans leur emploi. Pas de ceux qui partent après six mois, une fois qu'on leur a tout expliqué, parce que quelqu'un leur offre 100 francs de plus par mois ailleurs...»

CHG

C'était sa tournée...

Histoire authentique: peu avant l'été, une femme se rend dans un restaurant et demande une signature pour compléter sa liste de recherches d'emploi. La personne interpellée décline avec un bon argument: le restaurant recherche justement du personnel! La demandeuse d'emploi pose alors ses conditions: 4000 francs par mois. Le restaurant n'a pas les moyens, d'autant que la chômeuse ne se prévaut pas des qualifications qu'un tel salaire suppose. Elle insiste pour obtenir sa signature. En se penchant sur la feuille, l'employée du restaurant découvre alors avec surprise qu'elle est libellée d'un prénom masculin!

CHG

Un livreur à temps partiel? Introuvable!

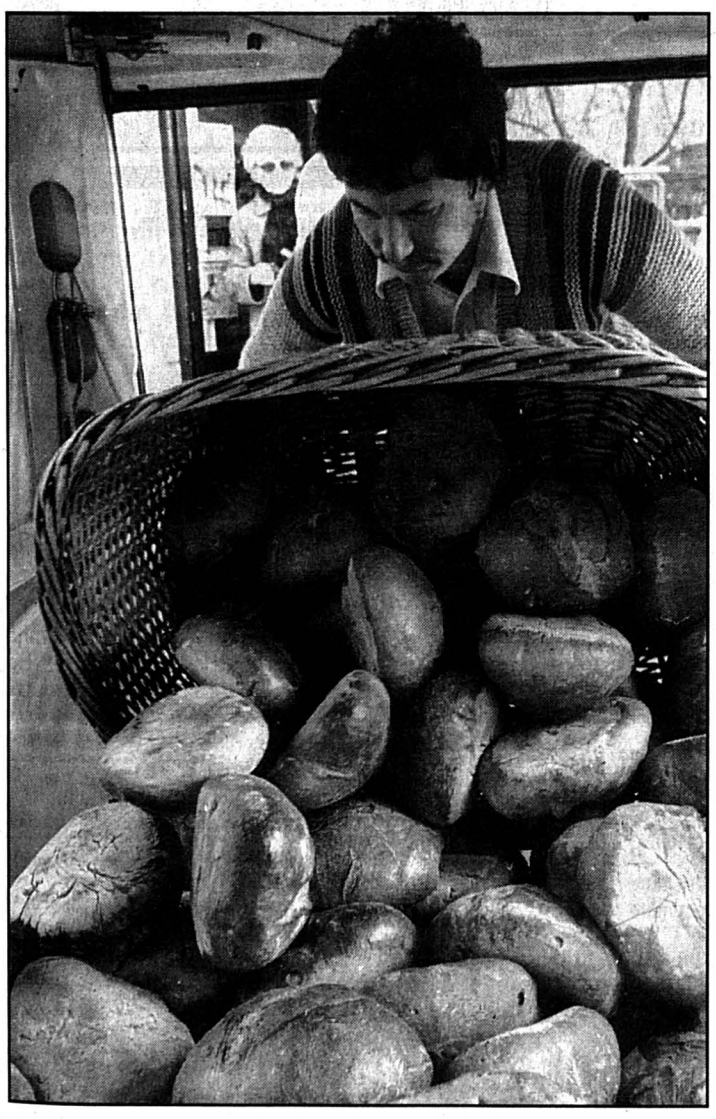

Livrer du pain quelques heures par semaine? Les candidats ne se bousculent pas au portillon. photo a-asl

Christian est boulanger à Neuchâtel. En novembre, il se met à chercher un livreur. A l'Office du travail de la Ville, il explique qu'il a besoin d'une personne disposée à l'aider entre cinq heures du matin et huit heures moins le quart les mardis, mercredis, jeudis et samedis (soit une dizaine d'heures par semaine). Il veut pouvoir compter sur un personne de confiance, ponctuelle, qui sait conduire. Il offre quinze francs de l'heure (un tarif horaire comparable à celui pratiqué dans certains secteurs de la restauration). A raison d'environ 700 francs par mois, cela fait un gain intermédiaire intéressant pour un chômeur, pense Christian. D'autant qu'il se dit prêt à offrir le petit-déjeuner et à laisser son livreur rentrer chez lui avec un pain sous le bras.

Trois personnes ont été invitées par l'Office du travail à passer à la boulangerie. Deux ne l'ont pas fait. A moins de six mois de la retraite, l'une d'elles n'y était plus légalement tenue. La seule qui s'est présentée à la boulangerie a montré une main bandée pour faire comprendre que tenir le volant lui était impossible.

A l'Office du travail, l'adjoint au chef Pierre-Michel Walter explique qu'il fallait éviter de déranger inutilement le boulanger en lui envoyant des personnes dont le profil ne convenait pas. Comme le livreur est censé encaisser certaines recettes, il fallait par exemple écarter les chômeurs connus pour certaines indélicatesses dans leur précédent emploi. En cherchant un peu, il y aurait d'autres candidats possibles.

Pas très convaincu après un deuxième passage dans les bureaux de l'office, Christian a préféré se débrouiller seul. Il a posé une affichette dans son magasin et fait de la pub à l'Uni. Aujourd'hui, ce jeune indépendant se dit «outré». A l'heure où le chômage frappe en priorité des gens sans qualifications particulières, il ne comprend pas que personne ne s'annonce pour cet emploi d'appoint «ni très fatigant, ni très compliqué».

CHG

Allocations suspendues: la colère d'une chômeuse

Pour avoir omis de transmettre aux bonnes adresses un certificat de maladie, une chômeuse de l'industrie a vu ses allocations suspendues pendant un mois et demi. Avec à charge un mari gravement malade et un enfant, il lui a été impossible de payer son loyer deux mois consécutifs. Chronique d'une embrouille administrative angoissante pour l'assurée.

Au printemps dernier, Z. apprend qu'elle sera licenciée pour le 31 mai. Malgré une lettre de solidarité signée par dix collègues, son employeur lui reproche de ne pas maîtriser suffisamment le français (Z. est d'origine balkanique). Durant l'été, l'Office cantonal de l'emploi inscrit la chômeuse à un cours de langue, qui commence le 19 août. L'intéressée s'y rend normalement cinq matins par semaine.

A fin septembre, elle tombe malade et manque six demi-journées de cours. Comme aucun certificat médical n'a été remis ni aux enseignants, ni à la commune de l'intéressée, ni à l'Office cantonal de l'emploi, l'Office cantonal du chômage reçoit un avis l'invitant à «prendre les mesures qui s'imposent» à l'encontre de Z. A compter du 16 octobre, ses allocations de chômage sont suspendues.

Pourtant, Z. a bel et bien envoyé un certificat médical, dans les délais prescrits, le 2 octobre. Mais elle l'a faxé à la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage. Le 25 octobre, l'Office du chômage la prie de s'expliquer par écrit. Avec l'aide de l'Association de défense des chômeurs, Z. rédige sa réponse le 5 novembre et joint les pièces justificatives.

Mais le certificat médical soulève un doute: une date a visiblement été modifiée. Une falsification équivaudrait à une tentative d'escroquerie. Celle-ci serait passible d'une pénalisation pouvant aller jusqu'à 60 jours, assortie d'une dénonciation au Ministère public. Pour en avoir le cœur net, l'autorité s'adresse au cabinet médical qui a délivré le certificat.

La doctoresse qui l'a établi reconnaît avoir laissé sa secrétaire modifier le document, à la demande de Z. qui invoquait une erreur dans le premier certificat. Conciliant, l'Office du chômage admet le 27 novembre que le doute qui subsistait a été clarifié: «L'assurée ayant justifié ses absences, aucune faute ne sera retenue à son encontre». Les indemnités suspendues seront débloquées.

Aujourd'hui soulagée, Z. ne décolère pas d'avoir été plongée dans des difficultés financières très importantes à la suite de cette embrouille. Durant la période de suspension, son tempérament l'a amenée à protester en termes assez vifs à l'administration de sa commune. Une employée a cru bon de lui répondre: «Si vous n'êtes pas contente, vous pouvez retourner dans votre pays...»

CHG

Abus: la délation fonctionne

Quand un chômeur perd ses allocations, provisoirement ou suite à une pénalisation, il peut y avoir à l'origine un oubli, une négligence, voire une tromperie manifeste. Rien qu'en 1995, l'Office du chômage s'est vu soumettre 1015 dossiers pour décision. En 1992, il n'en avait traité que 375.

Il a été notifié 221 cas d'inaptitude au placement et 479 suspensions du droit à l'indemnité. Quelque 167 personnes ont ainsi refusé de prendre un emploi convenable. L'office à lui seul a décelé qu'une centaine de personnes avaient effectué des recherches d'emploi insuffisantes (dont 31 avant leur inscription au chômage). Ces chiffres restent modestes, en regard des 4845 chômeurs inscrits du canton. Les autorités administratives entendent parfois de surprenantes argumentations, du genre: «Je ne peux pas suivre ce cours auquel vous m'inscrivez, je garde mes enfants». La délation fonctionne à plein pour dénoncer les abus. Des voisins, d'anciens «amis», des entrepreneurs téléphonent. Untel continue de pointer au chômage alors qu'il s'est vu proposer un emploi. Tel autre touche des allocations alors qu'on le voit sur des chantiers.

La multiplication des mesures en faveur des chômeurs (entretiens personnalisés, cours) tend à faire sortir au grand jour les cas d'abus. «Il faut éviter que certains prennent un «congé sabbatique». Après tout, ce sont les travailleurs qui financent l'assurance chômage avec leurs cotisations», rappelle Françoise Poirier, chef de l'Office du chômage.

CHG

Le beau Luc Tout ce qu'elles aiment

Ils étaient un peu déçus samedi les organisateurs, soit l'Association Mélodie d'aide aux hommes, femmes et enfants battus, et la disco Le Garage. Seule une centaine de jeunes sont venus saluer et applaudir Christophe Rippert, le beau Luc de la série télévisée «Premiers baisers». Ce petit cadeau de Saint-Nicolas n'a pas draîné le succès escompté et pourtant, le charmant Christophe, qui signait ses CD, n'a pas été avare de chansons. De gentillesse aussi. Quand il a chanté «Tu es tout ce que j'aime», c'était trop. Sandra, Aurélie et Noémie (13 et 12 ans) l'ont trouvé encore plus beau qu'à la télé. Elles ne ratent quasi jamais un épisode de la série et n'avaient pas imaginé qu'il soit si sympa et qu'elles pourraient le voir de si près. Ouah! **IBR**

Christophe Rippert au Garage. photo Leuenberger

BRÈVES

Croix blanche
Passeport et nouveaux Suisses

En relatant la cérémonie d'accueil des nouveaux Suisses (voir «L'Impartial» du 7 décembre), c'est peut-être l'émotion de compter tant de nouveaux compatriotes, ou le secret espoir de voir notre pays s'engager davantage pour la paix, qui nous a fait commettre un lapsus impardonnable. Nous évoquions, dans la légende de la photo, un passeport à croix rouge au lieu, bien entendu, d'un passeport à croix blanche. Mille excuses à nos nouveaux compatriotes qui, on le sait, en savent souvent plus que les Helvètes de toujours sur notre patrie à tous. **IBR**

Musica-Théâtre
Octobre n'est pas novembre

Une confusion de dates nous a fait écrire que le conseiller communal Jean-Martin Monsch et le délégué aux affaires culturelles Hughes Wülzer étaient absents à la séance du conseil de Fondation de Musica-Théâtre du 25 novembre (voir «L'Impartial» du 7 décembre). De fait, ainsi qu'en témoigne un procès-verbal, c'est à la séance du comité de direction de la Fondation de Musica-Théâtre du 23 octobre qu'ils n'ont pas assisté, où furent examinés les comptes de l'exercice 1994-95, qui ont suscité une importante discussion. **GBD**

Les mystères du Doubs
Un court métrage aux frontières du réel

La voiture démarre en trombe. L'homme se retourne. Trop tard! Heurtant de plein fouet le pare-brise, l'homme passe par-dessus bord, se retient au pont, perd prise. La chute est fatale, la scène... insupportable à regarder.

Imperturbable, le Doubs continue de couler entre Maison-Monsieur et La Rasse. Et pourtant, depuis que le monde est monde, un monstre vient régulièrement se cacher dans ses entrailles. Hier, en début d'après-midi, assoiffée de sang, l'horrible bête a une fois encore frappé!

Une touche de parodie, un zeste de FBI, la terrible histoire tirée de l'imagination d'Alain Margot et qui se tourne actuellement sur les bords du Doubs est garante de frissons. Au propre comme au figuré puisqu'hier, Olivier Favre a plongé d'une hauteur de 13 mètres, dans une eau qui affichait gaillardement 6 degrés. Sans retenue, il s'est donc prêté aux fantasmes du metteur en scène.

Une première

Sept trous magiques dispersés entre le triangle des Bermudes, l'île de Pâques et l'Ecosse, servent d'abris à un monstre, qui pourrait bien être celui du Loch Ness. Un d'entre eux se trouve très exactement entre Maison-Monsieur et La Rasse. Tous les sept ans, incognito, l'horrible animal vient se nicher dans les entrailles du Doubs. Les truites disparaissent, les pêcheurs râlent. Accusé du pire, un homme trinque et passe le plus clair de son temps à l'ombre sans que personne ne soupçonne l'étrange présence quand soudain...

Débouchant en trombe du pont, une voiture fonce et heurte un personnage. Une femme crie. La scène est insupportable. L'homme propulsé se retient au pont. Il perd prise. Treize mètres le sépare du courant particulièrement fort à cet endroit. La chute est fatale, la fin tragique. Le sang gicle. Le monstre a encore frappé.

La vérité éclate. Le présumé assassin repasse le pont. Dessous, imperturbable, le Doubs continue de caresser les écailles du monstre, rouges du sang de sa dernière victime.

Six acteurs et une dizaine de figurants participent au douzième court métrage d'Alain Margot. A en croire le metteur en scène et les acteurs, «Les mystères du Doubs» pourraient bien se transformer en un long métrage. Une première pour Alain Margot dont le talent n'a d'égal que l'imagination. **Christiane Meroni**

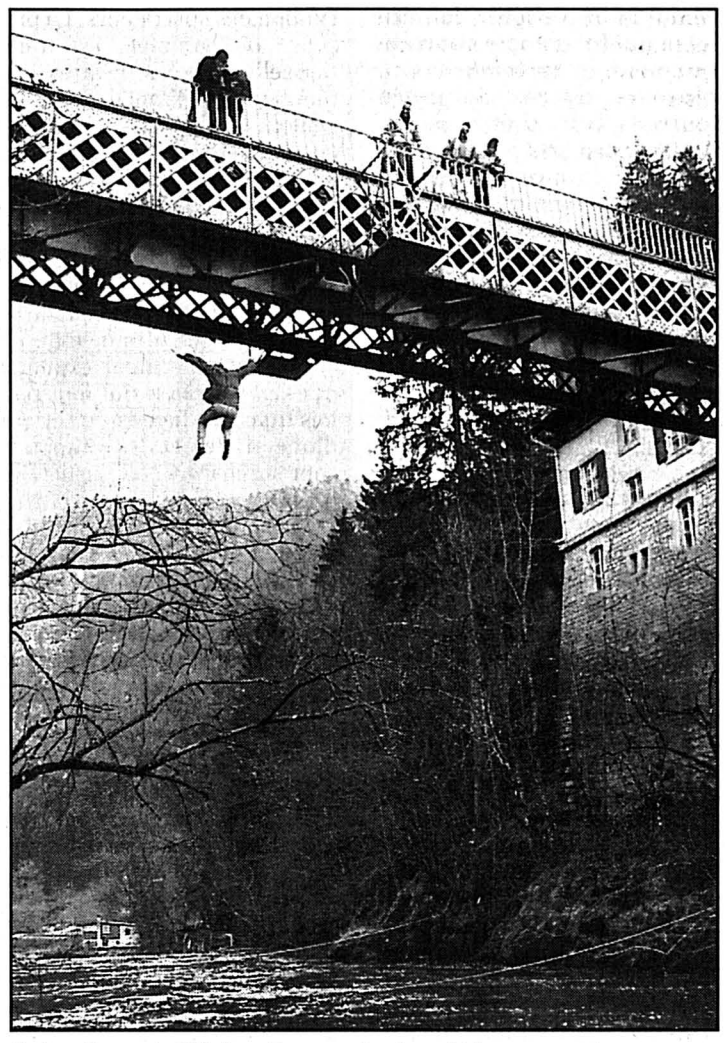

A La Rasse, Olivier Favre s'est prêté sans retenue aux fantasmes du metteur en scène Alain Margot. photo Leuenberger

FAILLE-HIT • La Chaux-de-Fonds

2 DERNIERS JOURS: JUSQU'AU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1996

SALLE DES VENTES: POLYEXPO - LA CHAUX-DE-FONDS

153, Rue des Crêtets - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (032) 926 07 08 - Ouvert lundi de 13 h 30 à 18 h 30, mardi de 10 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 18 h 30.

Sacs d'école Fr. 20.-
Lunettes RAY-BAN Fr. 60.-
Avec Certificat d'origine
Gants cuir Fr. 10.-
10 Paires de collants Fr. 10.-
Veste cuir dès Fr. 50.-

- Habits enfants
- Ensembles dames
- Leggins
- Pulls
- Blouson - Anoraks
- Combinaisons de ski
- Manteaux et vestes en fourrure syntétique
- 10'000 Paires de chaussures dès Fr. 20.-- et Fr. 30.--
- Chaussures de ski et snowboard Fr. 60.--

ROLLERS

- Mobilier, moderne, rustique, contemporain
- Salons dès Fr. 500.--
- Chambres à coucher
- Salle à manger

- Pommes de terre 10 kg Fr. 7.--
- Oignons 10 kg Fr. 7.--

196-796677

DIVERS

Bijouterie Horlogerie
Le Diamant
Av. Leopold-Robert 41
2300 La Chaux-de-Fonds

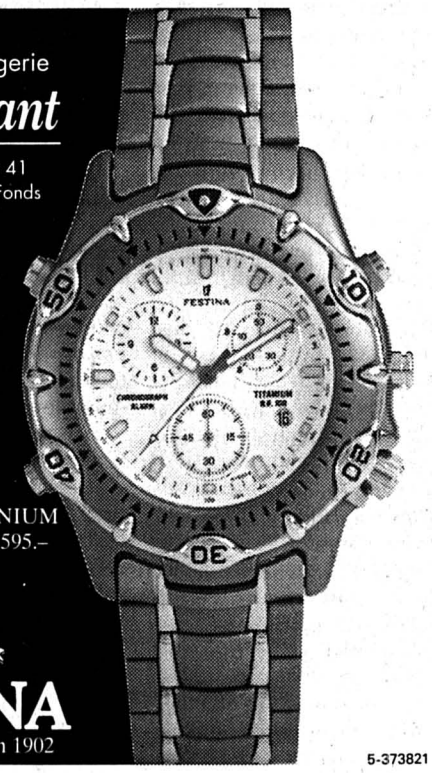

TITANIUM
frs. 595.–
FESTINA
Fondée en Suisse en 1902
5-373821

Déménagements
Garde-meubles
Transport de piano
Cartons à disposition
Grezet-Monnier
✆ 077/37 88 57
077/37 86 94
28-44658

FINANCE
SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIÈRES
021 903 24 45
22-466065

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33
132-798318

AUTOS MOTOS VÉLOS
Achète au plus haut prix
VOITURES
bus, camionnettes
Kilométrage, état sans importance
Paiement comptant
✆ 077/31 51 28
28-46544

Publicité intensive, Publicité par annonces

Une idée:
Offrez un bon cadeau «abonnement à L'Impartial»
(3 mois, 6 mois, 1 année).
Disponibles aux réceptions de L'Impartial de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Nos prochains voyages

Nos prochains marchés de Noël:

Samedi 14 décembre	Marché de Noël à MONTBÉLIARD		Fr. 25.–
Jeudi 19 décembre	Marché de Noël à FRIBOURG-EN-BRISGAU		Fr. 29.–
Samedi 21 décembre	Marché de Noël à MONTBÉLIARD		Fr. 25.–
Du 13 au 15 décembre	Marché de Noël à NUREMBERG et MUNICH	4 jours	Fr. 360.–
Du 19 au 22 décembre	Noël en PROVENCE	4 jours	Fr. 430.–

Fin d'année:

Du 30 décembre 1996 au 2 janvier 1997	Fin d'année à CANNES	4 jours	Fr. 650.–
Du 31 décembre 1996 au 1er janvier 1997	Fin d'année à KIRRWILLER, Music-hall	1 jour et demi	Fr. 295.–
Mardi 31 décembre 1996	Réveillon-spectacle à SERVION, chez Barnabé		Fr. 275.–

Toujours notre traditionnelle course surprise du Jour de l'An, avec repas de midi de fête, orchestre et cotillons. Fr. 98.–

autocars voyages giger sa
Av. Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 75 24
132-799296

Théâtre Y a-t-il un pompier dans la salle?

Le Théâtre était la seule salle de spectacle de la ville qui bénéficiait d'une surveillance des pompiers à chaque représentation. Un règlement du Conseil communal, qui sera abrogé, la rend même encore obligatoire. Mais depuis que le HCC est en LNA, le corps des sapeurs, comme la police, font trop d' heures sup'. Du coup, la protection de la vieille bonbonnière et des spectateurs est maintenant assurée par une agence de surveillance.

Robert Nussbaum

Le règlement de police du théâtre, qui en révise un plus ancien, date de 1979. Pour la petite histoire, il stipule, par exemple, qu'il est défendu de parler à haute voix dans les couloirs pendant une représentation. A l'époque, un agent en gants blancs était encore de faction à l'entrée. Plus sérieusement, il stipule qu'un sous-officier et quatre sapeurs-pompiers sont de piquet, pour patrouiller des combles aux coulisses, contrôler le bon fonctionnement du rideau de feu en cas d'incendie, l'ouverture des portes de secours pour l'évacuation des spectateurs. La présence de pompiers est traditionnelle dans les théâtres, notamment en France. Dans le canton, à Neuchâtel un officier en civil est invité au spectacle, au Locle il y a deux sapeurs dans les coulisses. Le 4 octobre, le directeur du théâtre a reçu une lettre du directeur de police Jean-Martin Monsch lui annonçant la suppression de ce service avec effet immédiat. Le conseiller communal explique que les policiers, qui font parfois quasi 24 heures de service d'une traite, et les pompiers sont surchargés, en particulier depuis que le HCC est en LNA. Le corps des sapeurs a bien voulu mettre à disposition sa section «pol-route» pour le stationnement autour de la patinoire, mais a fait remarquer qu'avec le théâtre, où il était de permanence 70 soirées par an, il y a comme une surcharge.

Une «boîte d'allumettes»

La lettre de Jean-Martin Monsch a ému la fondation Musica-Théâtre. Son président Roland Châtelain, juriste, a en particulier mis le doigt sur le règlement qui oblige la ville à assurer ce service. Pratiquement, il regrette cette décision, mais comprend les raisons qui l'ont amenée. Depuis bientôt deux ans déjà, la fondation a d'ailleurs engagé l'agence de surveillance Protect' Service qui notamment patrouille entre salle, coulisses et couloirs pour faire respecter l'interdiction péremptoire de fumer.

Roland Châtelain comme le major des pompiers Marc-André Monard rappellent à bon escient que ce joyau de théâtre à l'italienne qui compte 159 printemps est une «boîte d'allumettes» dont les bois sont rudement secs. Mais, de mémoire, personne ne se souvient cependant d'un sinistre – touchons du bois! Marc-André Monard note que le poste est à trois minutes et que le Théâtre, promis à rénovation, sera placé sous alarme sophistiquée. Il tient cependant à ajouter que «bien entendu, lors de spectacles à risques, nous irons au Théâtre».

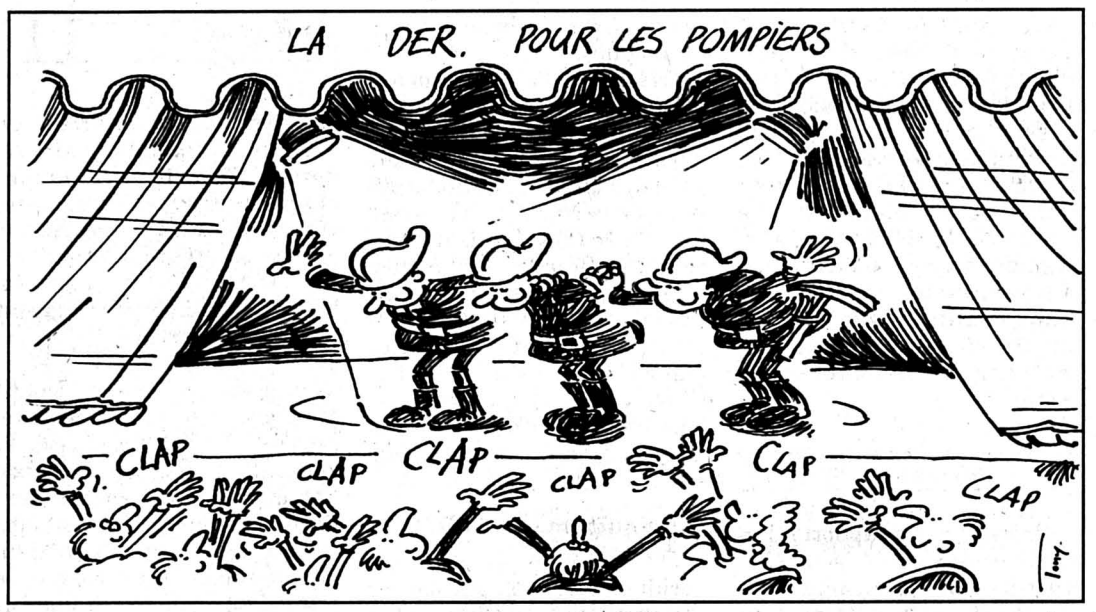

Intervention

A mi-novembre, Musica-Théâtre annonçait à l'autorité que Protect' Service remplacerait les pompiers manquants, dépêchant trois de ses hommes, formés par le major Monard. Cela coûte bien sûr plus cher (32 fr de l'heure sans TVA contre 50 fr de solde par soirée aux pompiers), mais en cas de pépin, la sécurité est réputée assurée. Il s'agirait d'ailleurs avant tout d'alerter immédiatement le poste et d'entreprendre l'évacuation du public, de loin la première des priorités.

L'épisode, dit-on, n'altère en rien les bonnes relations Musica-Théâtre – Conseil communal. Reste donc le règlement à abroger, ce qui devrait se faire, après demande d'un avis de droit de routine, d'ici la fin de l'année. Pour l'anecdote, on peut signaler enfin que les soldats du feu – qui ont fêté vendredi Sainte Barbe, leur patronne – sont intervenus samedi au Théâtre. L'alarme a rugi pour une vanne mal fermée après révision. Sans conséquences . **RON**

La cantonale en renfort?

Il n'y a plus de pompiers au Théâtre parce qu'ils sont au match pour donner un coup de main à la police locale? Dans le public, d'aucuns se demandent pourquoi on ne fait pas plutôt appel en appui à la police cantonale aux Mélèzes.

Le commandant de la locale Pierre-Alain Gyger répond que d'après la loi cantonale, les polices locales assument en principe seules le maintien de l'ordre sur leur territoire communal en cas de manifestations, et s'occupent en particulier de la circulation et le stationnement.

Si nécessaire, un commandant de police locale, et a fortiori le Conseil communal, peut certes demander du renfort, s'il ne peut faire face à une situation donnée. C'est le cas par exemple à Neuchâtel lors de matches européens de NE Xamax jugés à risque. Mais la «canto» ne s'occupe quoi qu'il en soit pas de circulation. En cas de troubles graves, la collaboration de la police cantonale est garantie pour assurer le maintien de l'ordre.

Aux yeux du commandant Gyger, il est évident qu'il est du ressort de la locale du gérer la problématique de l'ordre public autour de la patinoire des Mélèzes lors des matches, avec en l'occurrence l'appui du groupe de «pol-route» de pompiers pour la circulation. **RON**

De la castagne

Cela vient un peu tard mais... Le conseiller communal directeur de police Jean-Martin Monsch nous a incidemment raconté, parlant des surcharges d'horaire de la police et des pompiers, que lors du premier match du HCC en LNA, contre Zurich le 21 septembre il y avait eu de la castagne!

L'anecdote est intéressante à raconter. Ce soir-là, des hooligans sont venus à La Chaux-de-Fonds à l'occasion du match, mais n'y ont pas assisté. En fait, ils ne sont montés à la patinoire qu'au terme de la rencontre, pour s'en prendre aux supporters. Le curieux dans l'histoire, c'est qu'ils n'ont pas «cassé» du Chaux-de-Fonnier, mais du Zurichois! Qui plus est, après coup, on a constaté qu'ils étaient Alémaniques, de la région bâloise semble-t-il. La police locale en a eu jusqu'à 2h du matin pour mater la petite horde. Une trentaine de personnes ont été interpellées.

Du côté de la police, on savait qu'il y aurait des matches dits à risque et des matches à haut risque aux Mélèzes, c'est la rançon prévue de la belle promotion du club local. Mais on n'attendait pas forcément des échauffourées lors du premier match. Depuis, dit-on à la locale, il n'y a plus eu de bagarre. **RON**

L'espéranto au Club 44
Au commencement était le verbe...

C'est en 1915, ou 16, qu'il convient de considérer la naissance de la linguistique moderne. Dans ce sens, l'Université de Neuchâtel a procédé à des choix, d'autant meilleurs qu'ils ont été faits par des maîtres de renom. Cinq professeurs invités de l'Institut neuchâtelois ont présenté, vendredi au Club 44, quelques aspects des travaux dont ils sont les acteurs ou les responsables. Une conférence de Claude Piron, suivie d'un débat, a retenu l'auditoire très longtemps.

Premier orateur, Claude Sandoz envisage la matière du point de vue historique, il parle d'évolution, aborde le degré de parenté des langues indoeuropéennes, pour déboucher, au-delà des comparaisons horizontales, sur les cultures. Selon Christian Rubattel, le langage n'est pas analysable. Comment se fait-il que des langues qui n'ont aucune parenté comme le chinois ou le français, aient des propriétés communes. La grammaire universelle permet de retrouver des ressemblances indépendemment de la parenté historique.

François Grosjean travaille sur la psycholinguistique et l'informatique. Verra-t-on un jour des traductions sortir des laboratoires de recherches? François Grosjean collabore avec le Chuv, avec la Fondation suisse pour les Téléthèses, parmi les aphasiques. Il recherche de nouveaux logiciels pour les traitements de textes.

Ethnique ou synthétique ?

Parler le français régional n'est pas une tare assure Andres Kristol, spécialiste en philologie romane. Quant au francoprovençal, les gens ont disparu trop tôt, poursuit-il: «On ne saura jamais de quelle façon le français neuchâtelois était parlé...» Le dictionnaire des particularités lexicales du français en Suisse romande, renseigne, notamment, sur la façon dont les auteurs romands se servent des mots. Bernard Py, en linguistique appliquée, s'approche des sciences humaines. Le conférencié a travaillé sur la base des expériences des immigrés vivant au Pays de Neuchâtel, et sur la pluralité culturelle en Suisse.

Jamais, dans l'histoire du monde, il n'y a eu tant de matière à transmettre, relève Claude Piron, autant de gens en voyage ou d'appareils, dont les modes d'emploi nécessitent une traduction en douze langues. Dans le domaine des institutions internationales, on relève le gâchis le plus complet. Le coût du personnel, des traductions et de fonctionnement, est tellement énorme que chaque institution doit ruser afin de dissimuler ses budgets. Et que de prothèses en micro-écouteurs et autres gadgets.

Tout le monde s'aligne sur l'anglais. Illusion. Le 94% des gens parlant anglais ne s'expriment pas correctement. Sans évoquer l'invasion de publications, de films, en anglais. Hélas, sans réciprocité. On prétend défendre la multiplicité des cultures mais en réalité on impose une culture.

A l'heure actuelle il manque une langue à la communication internationale. Les personnalités qui ont travaillé sur le sujet estiment que l'espéranto résoudrait beaucoup de problèmes. Une telle langue élimine les inégalités, tient compte des caractéristiques du milieu social, respecte les exigences de la qualité de vie, commente Claude Piron, accompagnant son exposé d'exemples édifiants.

Denise de Ceuninck

DUO DU BANC

Dansons Noël Fête de Ceux de la Tchaux

La grâce des enfants sur la musique entraînante de l'orchestre. photo Leuenberger

Une douce odeur de thé à la cannelle flottait dimanche après-midi dans la salle du Progrès 48 où le groupe folklorique de Ceux de La Tchaux fêtait Noël. Le programme varié a bien mérité les applaudissements de l'assistance. Ce sont les enfants, très gracieux, qui ont ouvert la danse, suivis des adultes, qui ont également dansé et chanté, accompagnés de l'orchestre.

La présidente Jeannine Schmitter a fait le discours de circonstance puis le Père Noël a apporté ses cadeaux. Tous en chœur, les membres de la société et le public ont entonné «Voici Noël», avec conviction.

Le buffet des quatre-heures était abondamment garni de délicieuses pâtisseries maison. Ceux de La Tchaux vont désormais s'activer à préparer l'assemblée des délégués de la Fédération nationale des costumes suisses, qui se tiendra les 7 et 8 juin prochain à la Chaux-de-Fonds. /réd.

NAISSANCE

DAVID
ne voulait pas attendre jusqu'à Noël pour annoncer mon arrivée, alors j'ai décidé de montrer mon petit bout de nez 17 jours plus vite et me voici

BASTIEN

je suis né le 7 décembre 1996 à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.
Un grand merci à toute l'équipe de l'hôpital ainsi qu'au Dr Buchler.

Aline et Christophe
DARTIGUENAVE-BRODARD
République 1 - La Chaux-de-Fonds

132-799361

Tourisme aux Brenets Une mine d'or qui ne demande qu'à être exploitée

Les bords du Doubs et le Saut: une mine d'or inexploitée! Telle est la conclusion de la commission du tourisme des Brenets, qui préconise diverses mesures à prendre rapidement. Dont une aide en bonne et due forme à la NLB de Jean-Claude Durig, ou la pose d'horodateurs (pour la bonne cause) sur le parking du Pré-du-Lac. Ou encore, installer des WC publics: ça urge!

Claire-Lise Droz

Présentant un rapport intermédiaire au Conseil général le 19 décembre, la commission du tourisme des Brenets relève qu'elle aboutit globalement aux mêmes conclusions qu'Atesa, qui avait élaboré le plan directeur de l'aménagement du territoire. Or, «rien de ce qu'Atesa préconisait n'a été réalisé, à part la mise en chantier d'un camping par un privé». La commission cite bien entendu la NLB de Jean-Claude Durig, avec lequel elle s'est entretenue, ainsi qu'avec le conseiller d'Etat Pierre Dubois et Marc Schlüssel, responsable du tourisme dans les Montagnes.

La NLB est la seule à mettre en valeur et à exploiter le Doubs et le Saut, attrait principal de la région. Cent mille visiteurs utilisent les embarcations de la NLB, et chaque année, 200 000 touristes passent aux Brenets. Les restaurateurs en profitent: cette affluence représente entre 30 et 70% de leur chiffre d'affaires annuel, selon leurs dires. Les CMN estiment que 70% de leur chiffre d'affaire provient du tourisme pendant la belle saison.

Des équipements nuls!

Or, la commission est catégorique: «Les infrastructures d'accueil des touristes sont très lacunaires, pour ne pas dire inexistantes.» La seule véritable offre communale, c'est le parc de la Rive. Les équipements hôteliers et autres possibilités de loisirs? «Ils sont tout simplement nuls. En tout et pour tout, la commune peut héberger 14 personnes par nuit.» Alors que Villers-le-Lac se targue d'offrir près de 200 lits...

Pourtant, les recettes fiscales provenant des hôtels et établissements publics ne sont pas négligeables (32 800 fr. en 1996) sans compter les taxes de séjour.

La commission en conclut qu'il s'agit d'investir et de favoriser les entreprises privées. Actuellement, «aucune part des profits communaux n'est réinvestie dans le tourisme local direct.»

Or, la rencontre avec Pierre Dubois et Marc Schlüssel «nous a conforté dans l'idée que le canton se préoccupe de la valeur touristique de notre village, et même parfois mieux que nous-mêmes!»

Sur ce, la commission énumère une série de mesures à réaliser rapidement. Dont une aide financière pour la NLB, conjointement avec l'Etat et les communes. Et prévoir des contreparties pratiques et des garanties futures pour que la NLB devienne un réel partenaire communal.

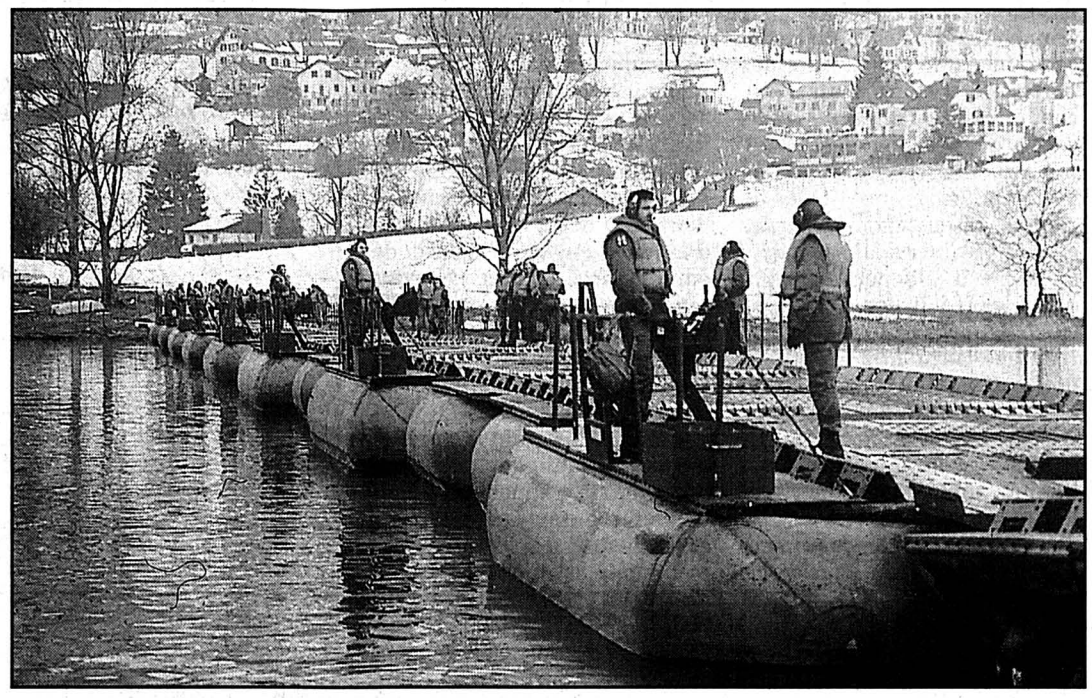

Les bords du Doubs ne sont certes pas dépourvus d'attraits, surtout lorsqu'ils abritent un téléthon... photo Perrin

Parking payant

Autres mesures préconisées: implanter sur le parc de la Rive des WC publics et un projet d'accueil pour touristes. Y instaurer le parcage payant avec horodateurs (exemption possible pour les Brenassiers) et affecter ces recettes au développement touristique. Installer des WC et une cabine téléphonique au Saut du Doubs, construire une step ou se raccorder à la step française. Améliorer le sentier du Doubs direction Saut, réaménager la rive. Permettre le regroupement des barques amarrées à un port flottant et payant.

De son côté, le Conseil communal s'est également penché sur ce fameux parking (de la Rive, ou du Pré-du-Lac, ou des Pargots, comme on voudra!). Il présente une demande de crédit de 130 000 fr. afin d'en améliorer l'éclairage, de refaire le tapis et d'y construire un escalier, dans l'optique du futur camping qui prévoit une sortie piétonne sur la route cantonale. **CLD**

Jeune père Renaud Rütten a la tendresse un peu bougonne

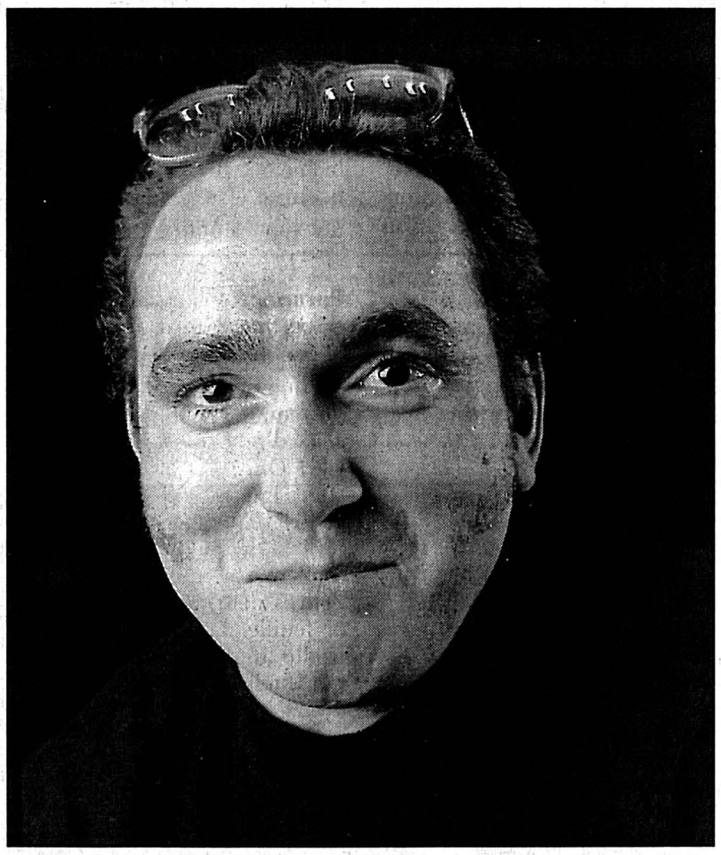

Renaud, c'est un grand pudique! photo sp

Le petit canard fait coin-coin, le nouveau-né fait ouinh ouinh, mais Renaud ne fait pas areu areu. Les joies de la paternité ne l'ont pas rendu gâteux. C'est même avec un détachement assez clinique qu'il évoque certaines scènes de l'art d'être jeune père dans «Quand tu seras petite», son spectacle présenté en première suisse l'autre soir à la Grange.

Devenir jeune père, tu parles d'un métier. La première visite au gynéco, c'est déjà une épreuve. Et puis langer un bébé, l'art d'accommoder les petites fronces protectrices des Pampers, bonjour, on s'en met absolument partout! Enfin, Renaud le dit carrément, «il n'y a rien de plus ch... qu'une femme enceinte. Pourtant, c'est naturel! C'est comme pour nous les hommes boire ou manger. Il y a cinquante ans, elles ne faisaient pas tout ce foin. Maintenant, on a l'impression que la terre s'arrête de tourner quand elles sont rondes.» Une période qui, à l'entendre, n'a rien du septième ciel: «Pour la petite fête, c'est ceinture pendant huit mois», mais quelle horreur! Et puis «la grossesse c'est peut-être beau, mais ça déforme» et ça met des années à rependre forme, comme qui dirait. Enfin, on l'aura compris, Renaud se fait un plaisir de saborder les images rose bonbon genre oh que c'est mignon, que c'est adorable.

Mais il a beau faire son cynique, son rouleur de mécaniques, il ne parvient pas tout à fait à cacher sa tendresse. Sa petite, elle le fait craquer, même quand elle ne veut pas dormir. Il lui chante des berceuses, l'emmène au carrousel, lui achète des frites et lui met «cent mille baisers sur tous les tons, c'est pas un truc à se refuser, vu que le bonheur, c'est jamais long». Il peut bien jouer au père businessman essayant de faire jouer au max ses allocations familiales, ça ne prend qu'à moitié.

Finalement, c'est un grand pudique, ce Renaud, et c'est aussi pour ça qu'on l'aime. **CLD**

Saint Nicolas Visite au Locle...

Saint Nicolas et son compère, le Père Fouettard, se sont arrêtés au Locle, vendredi vers 18h devant l'Hôtel de ville où une foule de gosses les attendaient. C'est à bord d'un fringant attelage (photo Perrin), tiré par deux chevaux, que ce duo est arrivé sur place pour animer cette fête organisée par l'Association de développement du Locle (ADL). Tous ces jeunes participants ont ensuite reçu, en bon ordre, des friandises contenues dans un cornet de Noël.

... et aux Brenets

Vendredi dernier, sur le coup de 16 heures, saint Nicolas a rencontré les élèves des Brenets. Regroupés autour de la fontaine de la place du village, (photo Perrin), c'est en chanson que ceux-ci ont accueilli l'équipage. Les gosses ont ensuite récité quelques poésies avant de recevoir le traditionnel cornet généreusement garni par les commerçants de la localité des bords du Doubs.

BRÈVES

La Chaux-du-Milieu Concert de la fanfare

La Fanfare de La Chaux-du-Milieu offrira à la population son traditionnel concert de Noël, jeudi 12 décembre à 20h15 au temple de la localité. Dirigés par Martial Rosselet, les 56 instrumentistes proposeront un programme riche et varié, composé d'œuvres classiques et modernes: un largo de Bach, les musiques des films «Goldeneye» et «Christophe Colomb», un Noël blanc, le générique de «Gonna fly now», pour n'en citer que quelques-unes. Les jeunes de l'école de musique se produiront en ouverture; de même que les percussionnistes de la société placés sous la baguette de Joël Chabod. **PAF**

Le Locle ETMN: lauréat connu

Dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment de l'école technique des Montagnes neuchâteloise (ETMN) un concours d'arts plastiques a été organisé. En seconde phase, le jury a retenu les œuvres de Riccardo Pagni, Claude Frossard, Jean-Jacques Hofstetter, Samir Chennit, Pierre-Alain Cottard (La Chaux-de-Fonds). Présidé par Pierre-André Delachaux, le jury, réuni en séance vendredi dernier, a retenu l'œuvre de Riccardo Pagni, «31 octobre» qui prendra place dans la cour de l'ETMN. Une exposition publique des projets aura lieu, samedi 14 décembre, de 14h à 16h dans le hall de l'Hôtel de ville du Locle. **JCP**

Ciné-Nature Les Alpes de Monachon

L'année dernière, le fidèle public du Ciné-Nature du Locle avait pu apprécier la première partie du fameux film du réalisateur vaudois Samuel Monachon, consacré à la géologie et à la faune des Alpes. Mercredi 11 décembre, à 14h30 et 20h à la Salle du musée, rue M.-A. Calame 6, les responsables du Musée d'histoire naturelle de la ville proposent, pour leur deuxième séance de Ciné-Nature de la saison 1996-97, de découvrir le second volet de ce document, basé plus spécifiquement sur la faune et la flore de ce même milieu. Une occasion de ne pas rester sur sa faim! **PAF**

Police locale Une voiture bernoise

A la suite d'un récent accident, une des voitures de la police locale du Locle a été sérieusement mise à mal. Il a fallu faire appel à un véhicule de remplacement. Aussi, les habitants ne seront pas surpris de voir, ces prochains jours, une Opel vectra munie de plaques bernoises circuler en ville. **PAF**

AGENDA

Ludothèque Portes ouvertes, ce soir dès 20h15, de la ludothèque du Locle, Crêt-Vaillant 37. A l'attention des adultes, ses responsables présenteront, en jouant, les nouvelles acquisitions ludiques. /réd

Sapins de Noël
Pierrefontaine-les-Varans en cultive dix mille

Bernard Huot a le statut d'agriculteur mais il ne cultive pas le moindre épi de blé et n'abrite aucune montbéliarde sous son toit. Par contre, il fait croître des sapins de Noël à Pierrefontaine-les-Varans, dans le Haut-Doubs.

Alain Prêtre

Bernard Huot, patron du GAEC des pépinières cultive un hectare de sapins de Noël. photo Prêtre

La vocation première de son entreprise est l'aménagement paysager mais l'automne venu la coupe des sapins de Noël à la pleine lune occupe alors le plus clair de son temps. «Les épicéas doivent être coupés à la vieille lune descendante pour que les aiguilles restent accrochées à la branche», observe en effet Bernard Huot. Une bonne vieille astuce que les anciens connaissaient déjà lorsqu'il s'agissait de garantir pour plusieurs siècles la solidité et la jeunesse d'une charpente. La recette est éprouvée en tout cas pour la conservation du sapin de Noël auquel on évitera ainsi d'être déplumé en moins de deux par la chaleur de l'appartement.

La qualité d'un sapin de Noël commence déjà par le choix de semis nobles. Le GAEC des pépinières, éleveur d'environ 10 000 sapins de fêtes par an, s'approvisionne en graines sélectionnées à la Sécherie de La Joux, dans le département du Jura. Les graines sont ensuite semées en prenant soin de bien choisir l'exposition du terrain. «Pour faire un sapin de Noël bien fourni, bien branchu, plus large que haut, il faut trouver un sol bien ensoleillé pour ne pas que l'arbre pousse trop vite», souligne Bernard Huot.

Le sapin du pauvre

La récolte intervient au terme de cinq à huit ans pour l'épicéa, huit à dix ans pour le sapin nordman. L'épicéa forme le gros bataillon des sapins de Noël. C'est en quelque sorte le sapin de Noël du pauvre.

«Le nordman est plus luxueux. Il a un feuillage un peu bleuté, il est plus doux au toucher et à une meilleure résistance en appartement pouvant se garder un mois sans problème», note Bernard Huot. Le tarif n'est pas le même non plus. Si l'épicéa du GAEC des pépinières se vend 50 FF le mètre linéaire sur les marchés de Besançon, Pontarlier, Vesoul ou Montbéliard, le nordman atteint le double. Mais le nec plus ultra, c'est le sapin pectiné, un sapin typiquement jurassien qui pousse à l'état sauvage en forêt. Le GAEC des pépinières en commercialise quelques centaines provenant d'éclaircies résineuses.

Le sapin de Noël est une tradition bien enracinée. Le GAEC des pépinières ne rencontre aucune difficulté pour écouler sa production, mais Bernard Huot hésite à passer à la vitesse supérieure à cause d'une concurrence étrangère de plus en plus acérée.

PRA

Sapins venus de l'Est

Le Morvan et les Vosges dominent le marché français du sapin de Noël, le Jura, pourtant première région française pour son taux de boisement, ne prenant qu'une part dérisoire de ce débouché.

Le commerce du sapin de Noël est lucratif car l'investissement est faible pour mener un arbre à la taille standard, soit d'un mètre à 2m50. Le profit qu'on peut retirer de cette activité n'a pas échappé aux nations fortement boisées. «La Norvège exporte directement du nordman en France. Des financiers des Pays-Bas s'approvisionnent même directement en graines de nordman dans le Caucase pour les faire pousser chez nous en Haute-Saône, ce qui leur évite des taxes d'importation. Mais la plus grosse concurrence provient des ex-pays de l'Est qui noient le marché. L'épicéa est proposé 9 à 10 FF sur le marché de gros et à 17 FF le mètre linéaire à la vente au détail», rapporte Bernard Huot.

PRA

Malheur au maraudeur

Les marchands patentés de sapins de Noël doivent compter aussi avec le manque à gagner dû à la coupe illégale et sauvage en forêt. Mais malheur au maraudeur!

Les personnes qui prennent la forêt pour un libre service sont passibles de lourdes amendes. Le Code forestier avertit en effet que, «dans les bois, la coupe de tiges qui n'auraient pas 20 centimètres de tour (réd: gabarit des sapins de Noël) est punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 6000 FF». Et si en outre il s'agit d'arbres issus de semences ou plantés dans des forêts depuis moins de dix ans, le contrevenant devra s'acquitter en sus d'une amende de 60 à 100 FF par tige jusqu'à concurrence de 10 000 FF. En cas de récidive les amendes sont majorées jusqu'à 12 000 FF par arbre coupé et la condamnation peut inclure une peine d'emprisonnement de 30 à 60 jours. Les propriétaires de forêts privées sont même tenus, selon la loi, de déclarer à l'office des forêts le prélèvement d'un sapin de Noël pour décorer leur salon. En théorie aussi ils doivent signer après récolte un bon de transport certifiant l'origine du plant.

PRA

Les sapins sont coupés à la vieille lune descendante pour une meilleure conservation des aiguilles. photo Prêtre

Drame Un douanier meurt à ski de fond

Un douanier de 56 ans est décédé dimanche matin sur une piste de ski de fond du plateau de Maîche, victime d'une crise cardiaque.

Jacques Magri était parti de son domicile de Belfays vers 8 h du matin pour une randonnée à ski nordique de quelques kilomètres. Ne le voyant pas revenir pour midi, sa famille a engagé des recherches avec l'aide de quelques amis dans le secteur des Paigres sur la commune voisine d'Urtière. Vers 16 h, la gendarmerie était alertée de cette dispariton et dépêchait quatre hommes sur le terrain. Une équipe de sauveteurs dirigée par Robert Cattin, maire de Fessevillers, découvrait vers 18h15 le malheureux dans une posture laissant supposer qu'il avait été foudroyé par un infarctus.

Les sapeurs-pompiers de Maîche, équipés d'une barquette, ont assuré son rapatriement jusqu'à son domicile. Jacques Magri a-t-il succombé à un effort trop intense? En tout cas, il devait subir un examen cardiologique le lendemain de son décès. Ce douanier sympathique était marié et père de trois enfants.

PRA

Course en solidaire «C'est à dire» gagne le premier prix

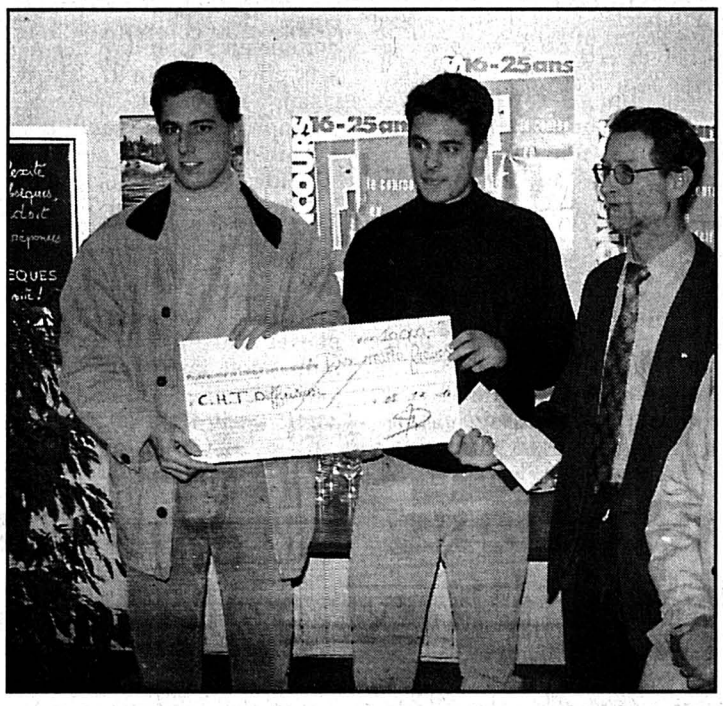

Jean-François Hauser et Eric Tournoux ont reçu leur récompense. photo Roy

Cérémonie amicale dans les locaux mortuaciens de la Mutuelle du Haut-Doubs pour la remise du prix obtenu par l'équipe de rédaction de «C'est à dire», la feuille d'information du Val qui en est à sa troisième parution.

Organisée par la Fédération nationale de la Mutualité française sous le titre «La course en solidaire» est relayée au niveau départemental. Cette épreuve pour laquelle quinze dossiers de candidatures ont été déposés dans le Doubs visait à récompenser trois projets établis «pour des jeunes et par des jeunes».

En présence de Roger Stivalet,vice-président, Jacques Ferry, administrateur, et Michel Dodane, chargé du secteur prévention à la Mutualité du Doubs, les responsables de la parution ont reçu un chèque de 10 000 FF et ont eu confirmation de leur sélection nationale. «Ce ne fut pas évident d'opérer un choix car tous les projets étaient de valeur. Cependant le premier prix de «C'est à dire» est largement mérité» commenta Jacques Ferry.

Perspectives de développement

Eric Tournoux qui, à la rédaction du journal, travaille bénévolement pour l'instant au sein d'une société de presse, CHT Diffusion, avec Jean-François Hauser, Olivier Chevalier et Eric Cuenot, a fait part des projets de son équipe. Tiré actuellement à 17 000 exemplaires distribués par la poste, la feuille actuellement trimestrielle devrait bientôt devenir mensuelle et élargir sa zone de diffusion jusqu'à Maîche et peut-être Pontarlier. «Il faudra alors faire des abonnements car les recettes publicitaires ne suffiront plus et on ne désespère pas de créer des emplois salariés» précisa Eric Tournoux.

Avec professionnalisme et opportunité, l'équipe a participé au Téléthon en réalisant un numéro avec les enfants. Tiré à 10 000 exemplaires à Nancy dans la nuit de vendredi à samedi, il a été vendu à la criée dans les rues de la ville, au profit de l'AFM.

DRY

DIVERS

Résultats du concours expo 1996

Garage Pandolfo - Carrosserie Favre

Le vainqueur du vélo Gamaparts est

M. Jossi Alain, Le Locle

Les réponses exactes étaient:

1) l'eau 2) 8 3) verres en plastique

Un grand merci à tous les participants

132-799292

Solution du mot mystère
OPINION

AVIS OFFICIEL

VILLE DU LOCLE

INVENTAIRE DES CAGES D'ESCALIER

Désireuse de parfaire l'étude et la connaissance de son patrimoine bâti, la Ville du Locle met en œuvre un inventaire des cages d'escalier. En vue d'établir un fichier aussi complet que possible, elle demande à ses habitants de lui signaler de tels objets dignes d'intérêt notamment du point de vue de leur composition ou de leur décoration.

Nous remercions d'ores et déjà la population de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de l'Urbanisme et de l'environnement (✆ 032/933 84 32) jusqu'au 17 décembre 1996.

Le Conseil communal

132-798991

IMMOBILIER

A vendre au Locle

Petit immeuble locatif et commercial

Comprenant:
- un magasin au rez
- 3 appartements de 3 pièces, cuisine, salle de bains, caves, chambres hautes

Prix: Fr. 180000.–

Immeuble centré et très ensoleillé.

Pour traiter:
F.-P. Vermot, conseiller financier, Centenaire 18, 2400 Le Locle
✆ 032/931 21 44

Notice à disposition.

132-798990

À LOUER
au Locle, rue des Envers 48
dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements de

3½ PIÈCES (78 m²)
4½ PIÈCES (106 m²)

Cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libres tout de suite ou à convenir.

28-66397

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31

Travers Séance du législatif surréaliste

Séance surréaliste hier soir à Travers, où le Conseil général a accepté à l'unanimité et sans sourciller le budget 1997. Or celui-ci prévoit un déficit de 325 700 francs. Par ailleurs, le conseiller communal Daniel Prisi a annoncé sa démission. Raison invoquée, la «gestion bâclée» des finances communales en général et du budget 97 en particulier. Mais ce pavé dans la mare n'a suscité aucune réaction.

Ivan Radja

C'est en raison du «climat actuel», qui ne lui permet plus de remplir sa fonction «convenablement», que le conseiller communal Daniel Prisi, chef du dicastère des travaux publics, a présenté hier soir au Conseil général sa démission pour le 31 décembre. Témoin de ce qu'il nomme «l'élaboration bâclée du budget 1997», il affirme «ne plus pouvoir cautionner l'absence d'une politique financière qui permettrait à la commune de Travers de trouver une solution qui ne se fasse pas au détriment des contribuables, déjà fortement sollicités».

Les conseillers généraux n'ont pas semblé autrement ébranlés par cette déclaration, faite quelques minutes avant la lecture du budget 97, qui présente un déficit de 325 700 francs. Une somme considérable pour un village de 1240 habitants (!). Absent hier soir pour cause de maladie, le président de commune Charles Kung, joint par téléphone, a mis le départ de Daniel Prisi sur le compte de «règlements de compte personnels». Quant au Conseil communal, cette démission ne lui a inspiré aucune réflexion. «Nous l'avons appris en ouverture de séance, mis dans le fait accompli, et n'avons par conséquent aucun commentaire à faire», a déclaré le conseiller communal Jean-Michel Monnet.

Démission du comptable

Auparavant, la traditionnelle lecture du budget point par point s'était déroulée dans un silence de plomb. Au vote, le législatif acceptait le budget à l'unanimité. «Je suis attéré par un tel manque de réaction», a déploré Daniel Prisi. Et d'ajouter: «Je regrette d'autant moins ma décision».

Cette démission survient peu après celle du secrétaire-comptable Philipp Sacher, donnée en septembre dernier, avec effet à fin juin 97. Une décision mûrement réfléchie: «L'impossibilité de continuer à travailler dans une ambiance si mauvaise l'a emporté sur le fait que je n'ai pour l'instant aucune perspective d'emploi».

Dès le début de l'été, Philipp Sacher avait tiré la sonnette d'alarme, au vu des dépenses auxquelles la commune doit faire face dès aujourd'hui. Les sommes sont coquettes: 420 000 francs pour le temple, un million et demi pour la salle de gymnastique de l'Annexe (coût total: 3 millions), 700 000 francs pour le hangar du Service du feu ou 1,5 million pour le renforcement électrique de la montagne nord...

Emprunt d'un million

Il a fallu qu'il émette des doutes sur la possibilité de verser les salaires de novembre pour que l'exécutif se décide à réagir. Un emprunt d'un million a été fait auprès d'une société basée en Suisse allemande, afin d'honorer les premières factures. Pour le rembourser, la commune compte sur le paiement de 3 millions qui résulteront de la vente des réseaux d'électricité et d'eau potable à la Société électrique du Val-de-Travers.

En 1991 et 1992, L'Etat de Neuchâtel avait déjà refusé les budgets de Travers, et contraint la commune à augmenter les impôts de façon linéaire. Peu à peu, en serrant les comptes au plus près, la situation s'était améliorée, Les comptes 1994 étaient bouclés avec un solde positif de 27 000 francs, ceux de 1995 avec 2800 francs de bénéfice. «Le déficit de 325 700 francs ne doit pas être répété dans les exercices à venir, sans quoi nous courons le risque que le canton intervienne à nouveau», constate Daniel Prisi.

Elus tacitement

Reste que la séance d'hier soir soulève aussi le problème de la représentation au Conseil général. Tous les conseillers généraux ont été élus tacitement, en deux tours, au printemps dernier. «Dans ces conditions, je ne demande pas de la part de représentants qui n'ont pas forcément choisi d'être là de maîtriser à fond les questions financières», avouait Philipp Sacher. Cependant, de là à assister sans réagir à une démission d'un conseiller communal, et à entériner sans questions un budget au déficit si important...

IRA

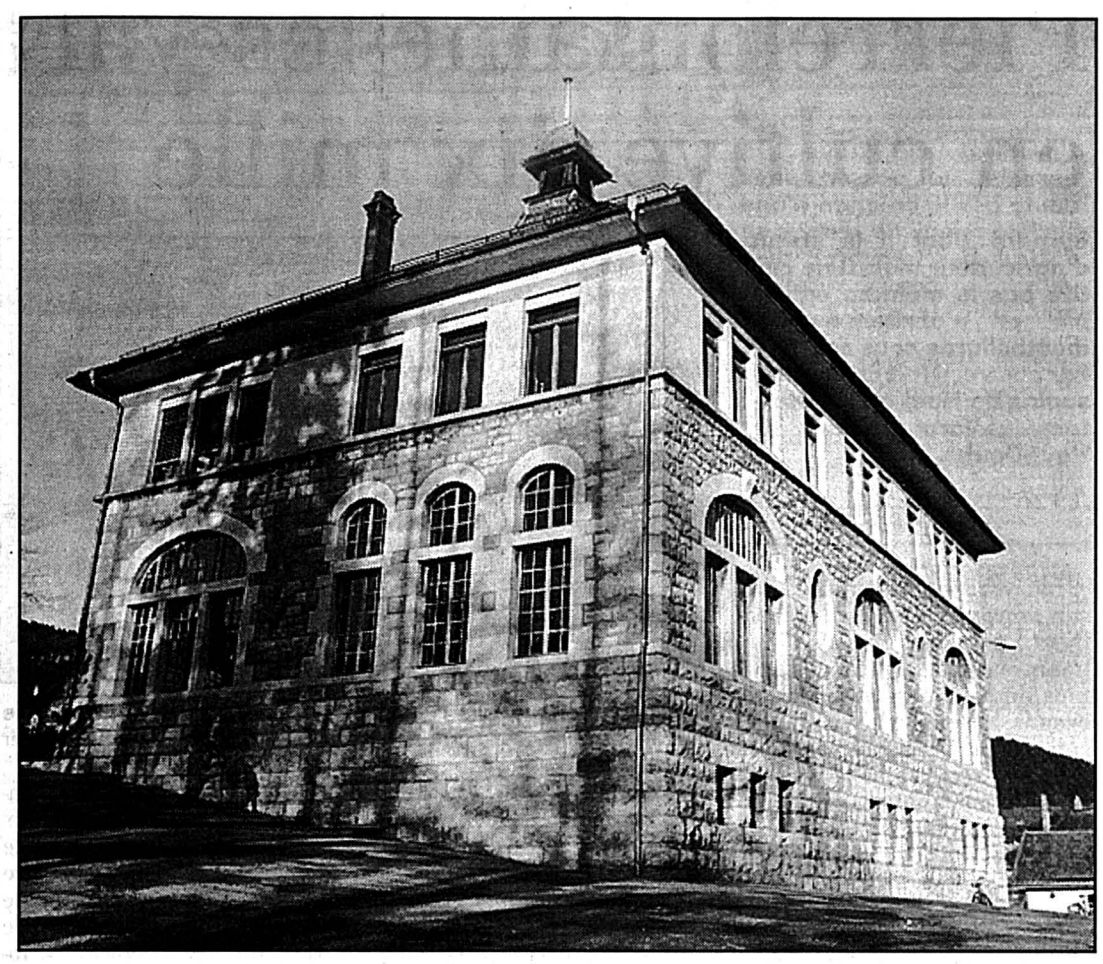

Le paiement de plusieurs factures (dont celle de la salle de gymnastique de l'Annexe, ci-dessus), a mis la commune de Travers devant des échéances auxqueles il lui sera difficile de faire face. Quant au budget 1997, il prévoit un déficit de 325 000 francs. photo a

Môtiers La Fondation du château revoit l'expo de la Tour de Diesse

Le Val-de-Travers est sur le point de s'offrir une nouvelle attraction culturelle. Une de celles qui s'adressera tant aux habitants du district qu'aux visiteurs. La tour de Diesse du château de Môtiers abritera dès l'an prochain une nouvelle exposition. Dans la foulée, un changement important interviendra en matière de politique d'animation sur les hauts du chef-lieu.

La Fondation du château de Môtiers vient de débloquer quelque argent afin de revoir l'animation de la tour de Diesse. Elle souhaite, dès le printemps prochain, offrir une exposition touchant directement les onze communes du district. Par le biais de photographies et d'iconographies, le visiteur découvrira ainsi les particularités, historiques principalement, des localités vallonnières.

Le photographe professionnel François Charrière posera son regard sur certains bâtiments, sur des lieux-dits ou encore sur quelques infrastructures villageoises. Son travail témoignera alors des spécificités du Val-de-Travers. L'exposition collera à la volonté de la fondation qui souhaite offrir au public la possibilité de voir et de comprendre la région.

Voulant rompre l'aspect permanent des expositions actuelles de la Tour de Diesse, François Charrière se chargera chaque année d'animer l'endroit par la présentation d'un travail photographique plus ciblé, qui viendra se joindre à l'expo de base consacrée aux communes: «Partant de l'idée que l'histoire commence dans la demi-heure qui vient de se terminer, on peut montrer, non pas ce qui a été, mais ce qui est et qui restera», explique le photographe.

Forcément étroitement liés, le passé et le présent du Val-de-Travers peuvent être une belle source de reportages. C'est du moins l'avis de François Charrière: «S'intéresser à une édition contemporaine de l'abbaye de Môtiers, par exemple, c'est aussi toucher à une très vieille tradition.»

Le propos du futur animateur de la Tour de Diesse va encore plus loin: «Parler de l'industrie d'aujourd'hui et de celle d'hier permet de démontrer, contrairement à ce que d'aucuns peuvent penser, qu'il y a une certaine continuité dans le tissu économique régional. Je pense, par exemple, à l'horlogerie.»

Afin d'éviter que les expositions se développent uniquement en vase clos, François Charrière souhaite pouvoir engager des photographes de l'extérieur du Vallon. Il lui semble primordial et très sain que d'autres yeux développent un thème. Ceci pour autant bien sûr que les moyens, limités tout de même, de la fondation lui permettent de «s'offrir» régulièrement les services de chasseurs d'images.

Philippe Racine

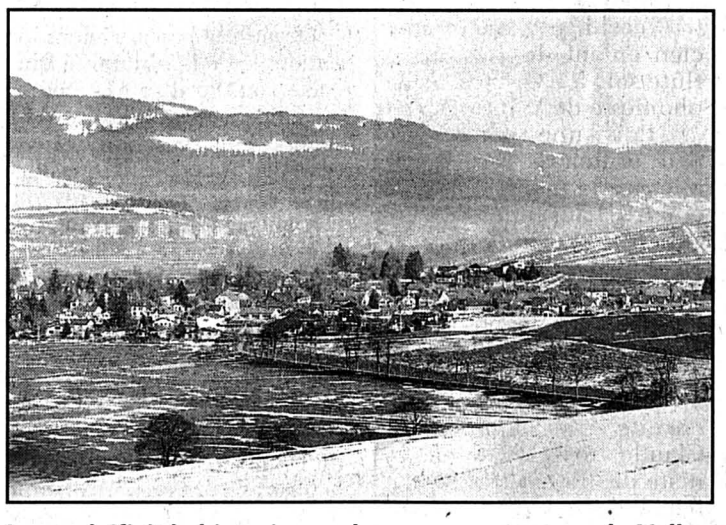

Les spécificités historiques des onze communes du Vallon seront au cœur de la future exposition. photo Galley

Villiers Les élus avaleront demain un menu copieux

Les conseillers généraux de Villiers auront demain soir du pain sur la planche. Le budget et deux demandes de crédit sont inscrits au menu de leurs délibérations. Mais le plat de résistance restera pour eux la poursuite de l'étude en faveur des structures d'accueil de la petite enfance au Val-de-Ruz.

L'actualité politique de cette fin d'année est dominée au Val-de-Ruz par le dossier des structures d'accueil de la petite enfance. Demain soir, le Conseil général de Villiers aura aussi la tâche de traiter l'objet, mais le fera dans une perpective plus agréable que dans d'autres communes. Les initiants socialistes, quoique minoritaires dans cette petite commune, avaient en effet fait passer leur proposition en décembre dernier. Le Conseil général avait cependant insisté à l'époque, tout comme l'exécutif, sur la nécessité de réaliser le projet au plan régional uniquement.

Demain soir donc, les élus se pencheront sur le rapport de la commission régionale qui a étudié le problème pendant un an. Le Conseil communal de Villiers demande cependant qu'un nouveau groupe de travail soit nommé pour que le district s'équipe en structures d'accueil pour la petite enfance, à un niveau intercommunal. Il lui paraît aussi important de constituer un organe de contrôle si les pouvoirs publics sont amenés à donner une aide à ces équipements, présents ou à créer. Le Conseil général, en plus de l'acceptation du rapport, devra donc former une commission pour aider sa déléguée aux travaux régionaux et l'exécutif.

L'examen du budget pour 1997 permettra aux élus de constater une fois encore que les dépenses de l'instruction publique – 45% des rentrées fiscales – pèsent de tout leur poids sur les finances de cette commune, vu le jeune âge moyen de sa population. Le déficit budgeté pour l'an prochain s'élève à 55 000 francs, pour un total de dépenses de 1,4 million. L'exécutif rappelle qu'il se veut résolument pessimiste dans cet exercice de pronostics financiers. La réalité des comptes est venue adoucir la situation ces dernières années.

Les conseillers généraux se pencheront aussi sur un crédit de 18 000fr. pour la réfection du toit de la petite métairie d'Aarberg, louée à la société de gymnastique de Peseux. Il sera aussi saisi d'un projet de réfection et de prolongation d'une piste pour tracteurs dans les forêts de Clémesin. Enfin, le Conseil communal donnera une information sur les travaux de déviation des eaux de crue du Ruz Chasseran, acceptés par le Conseil général et, plus récemment, par le Grand Conseil.

Philippe Chopard

Neuchâtel Le Dakota pour remplacer l'ex-New York

Coup de théâtre dans la vie nocturne neuchâteloise: abandonnés depuis fin octobre 1995, date de leur fermeture officielle par décision administrative, les locaux du défunt New York Club, à Neuchâtel, pourraient reprendre vie dès samedi soir. Les négociations sont en cours depuis plusieurs mois entre le candidat à la gérance Hermann-Mandi Schneider – ancien directeur du casino de la Rotonde –, les autorités communales et cantonales, ainsi que les propriétaires de l'immeuble, le Syndicat de l'industrie et du bâtiment. Le feu vert définitif devrait tomber d'ici à la fin de la semaine.

De quoi s'agira-t-il? D'un établissement aussi différent de l'ancien que «le jour l'est de la nuit», selon Hermann-Mandi Schneider. Il propose un concept très vaste de salle de spectacle ouverte les jeudis, vendredis et samedis soir, avec discothèque, concerts, soirées à thèmes, activités théâtrales ou culturelles au sens large, comprenant par exemple des jeudis jazz. Mais «des raves parties en aucune manière». L'idée générale peut, à juste titre selon son instigateur, faire penser à un retour aux sources du Student Club, installé dans les mêmes locaux bien avant l'arrivée du New York.

L'établissement géré par Hermann-Mandi Schneider, s'appellera le Dakota et chapeautera, en plus du «bar-spectacle», un restaurant de jour au rez-de-chaussée, le Trappeur, à la place de l'ancien restaurant de nuit. Dans un premier temps, soit dès samedi, le premier étage serait en fait exploité sous le nom du Provisoire. Le nouveau concept démarrerait complètement au début février, date à laquelle le restaurant de jour ouvrirait ses portes, avec à ce moment-là un look complètement revisité pour les deux.

IKA

NAISSANCE

DAPHNÉ et DAVID-OLIVIER
sont heureux d'annoncer
la naissance de

VINCENT PHILIPPE

le 27 novembre 1996

Famille
JAQUET-CHIFFELLE

G.-A. Matile 17
2000 Neuchâtel

028-067271

Radio Jura bernois
Ça (SA) se précise nettement

L'avenir de RJB (Radio Jura bernois), qui passera sans doute par la création d'une société anonyme, devrait se décider ces tout prochains jours. Son comité a fait le point hier, quant aux offres présentées par quelques «repreneurs» potentiels. Et il annonce qu'il effectuera son choix rapidement, avant de le présenter à la SRJB (Société de Radio Jura bernois).

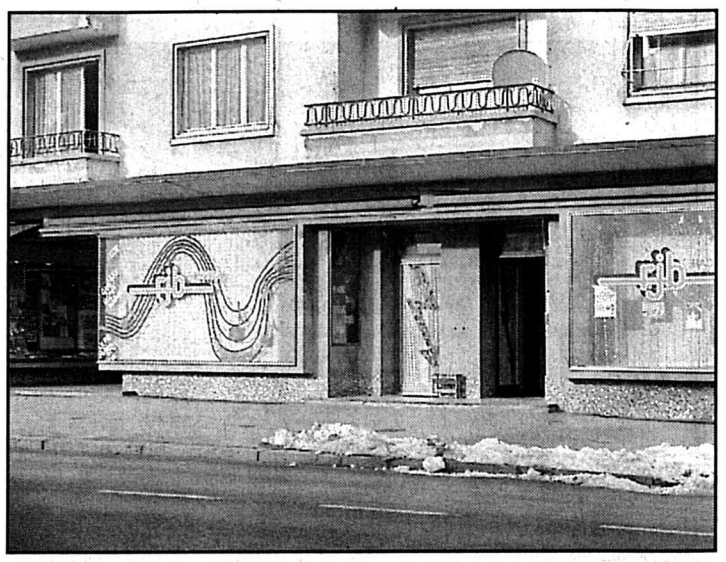

Le comité de RJB souhaite que Tavannes demeure le centre de gravité. photo Leuenberger

Voici près d'un mois et demi, la SRJB avait rendu public son travail de réflexion quant à l'avenir de la radio. Un travail qui avait amené son comité – que préside Michel Jacot-Descombes – à devoir envisager une privatisation de RJB.

Au cours d'une séance d'information – peu fréquentée – organisée à l'intention des conseils municipaux et des acteurs économiques de la région, cette perspective avait été débattue le 24 octobre. A l'exception de quelques irréductibles, elle avait convaincu l'auditoire.

Le tri des intéressés

Le projet de privatisation, faut-il le rappeler, est né des importantes modifications annoncées quant au subventionnement des radios locales dans le canton. La semaine dernière d'ailleurs, en approuvant le plan financier bernois, le Grand Conseil a entériné la volonté gouvernementale de réduire très nettement, dès 1998, l'aide étatique à ces médias. Une aide qu'il faut donc bien remplacer, d'autant que les communes, elles aussi, manifestent clairement leur volonté de limiter, voire de supprimer leur soutien financier à RJB.

Or hier, le comité de la SRJB a étudié les offres émanant de divers «repreneurs» potentiels, désireux d'acquérir la majorité des parts dans la future SA. Parmi les offres sérieuses, il en a retenu un petit nombre, très comparables, qu'il approfondit actuellement dans leurs moindres détails.

La dernière ligne droite

«Nous allons opérer notre choix rapidement. Le plus tôt sera le mieux», précise Michel Jacot-Descombes, président du comité. Ce choix fait, il s'agira de le faire avaliser par la SRJB, puis par l'Ofcom (l'Office fédéral compétent en matière de médias audiovisuels).

Le cas échéant, la nouvelle équipe – un véritable conseil d'administration, cette fois, et non plus un comité où sont représentés les organes subventionneurs, à savoir canton et communes – devra rapidement consentir les investissements techniques nécessaires pour que RJB arrose enfin toute sa zone de diffusion, donc pour pouvoir rentabiliser au mieux cette radio dont l'une des forces est justement son réservoir d'auditeurs.

Le canton laisse faire

Le canton de Berne a renoncé à remplacer son représentant au comité – Michel Clavien, parti dans le Valais –, en laissant donc à cet organe toute liberté de choix.

Enfin, signalons que les employés de RJB – une quinzaine de personnes, occupant dix postes pleins – recevront prochainement une lettre de «licenciement technique», étant entendu que le comité espère bien les voir réengagés par la nouvelle équipe dirigeante.

Pour faire son choix, le comité s'est d'ailleurs fixé trois critères centraux: que RJB demeure une radio pour la région, que son centre de gravité demeure à Tavannes et que les éventuels licenciements définitifs soient le moins nombreux possible.

DOM

Quel choix?

Lorsque le comité présentera son option devant le plénum de la SRJB, il est probable que des oppositions se fassent jour au sein de cette assemblée. A l'heure où ledit comité avait annoncé la probabilité d'une privatisation, on se souvient que certaines voix s'étaient élevées contre cette éventualité.

Le conseiller national Walter Schmied, notamment et surtout, avait affirmé sa farouche opposition. Il la motivait par sa volonté de voir RJB conserver, pour premier objectif, celui de tisser des liens parmi la population du Jura bernois. Un objectif dont il prévoyait qu'il serait relégué à l'arrière-plan des priorités, si la radio était privatisée et se donnait donc un idéal commercial.Mission certes louable que celle de tisser des liens. Mais encore faut-il en avoir les moyens! Et dans le cas où la création d'une SA devait être refusée, où donc la radio locale trouverait-elle les moyens de perdurer? Cette question devra demeurer à l'esprit de tous ceux qui s'opposeraient aux propositions du comité.

DOM

Villeret Eclairage sur la période de l'Avent

La bibliothèque de Villeret adapte son offre à la saison. En cette période de l'Avent, elle propose à tout un chacun de partir à la découverte livresque des traditions de Noël.

Ce voyage conduira notamment le lecteur en Suède. Des ouvrages détaillent les coutumes, les recettes de cuisine et les décors de ce pays. Lecture faite, les visiteurs seront priés de répondre à un questionnaire. Les responsables de la bibliothèque souhaitent, par ce moyen, mieux connaître leurs goûts. Par leurs réponses, ils permettront au bibliothécaire Cédric Jossen et à son équipe d'orienter leur choix au niveau de l'acquisition de nouveaux ouvrages.

Ces derniers temps déjà, le catalogue des propositions s'est étoffé. Bandes dessinées et livres récents sont venus prendre place sur les étagères de la bibliothèque du Soleil, endroit que fréquentera saint Nicolas demain entre 16 h 30 et 18 h.

MIW

Santé Certificats délivrés à Tramelan

Un certifcat en promotion de la santé atteste des connaissance emmagasinées par ces nouveaux diplômés. photo sp

Les vingt-trois nouveaux titulaires du «Certificat en promotion de la santé» se souviendront de leur passage au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan. Non seulement parce qu'il y ont suivi l'essentiel de leur formation, mais surtout parce que c'est là que la distinction leur a été récemment remise.

Durant une année, ces diplômés ont suivi un programme élaboré par le CIP en collaboration avec «Formation-Transformation» de Ballaigues. La formation complète reposait sur onze journées sous forme de séminaires et une journée consacrée à la certification. L'enseignement a été dispensé par des animateurs à haut degré de compétence, à l'image de Barbara Dobbs et Rosette Poletti.

Le certificat, reconnu par le Collège international des infirmières conseillères de santé de Strasbourg, a été remis à: Christina Almici, Develier; Rosemarie Bassin, Plagne; Gabrielle Berdat, Courroux; Pascale Berlincourt, Le Fuet; Joseph Boinay, Develier; Thérèse Cattin, Les Bois; Hannelore Etcherbane, Saint-Imier; Sylvianne Fluehmann, La Chaux-de-Fonds; Anne-Dominique Fournier, Delémont; Françoise Grobéty, Delémont; Brigitte Grzywacz, Tramelan; Sylvie Jean-Mairet, Sonvilier; Isabelle Jeanneret, Tavannes; Eliane Keller, Monible; Sylviane Mathez, Malleray; Régine Merzouga, Perrefite; Josiane Miche, Bévilard; Lucienne Olivier, La Chaux-de-Fonds; Anne Paroz, Le Fuet; Nathalie Piaget, Péry; Françoise Röthlisberger, Moutier; Patricia Schnider, Bienne; Marlyse Thomet, Moutier. /réd-spr

Tavannes La folle partition du flûtiste Mathieu Schneider

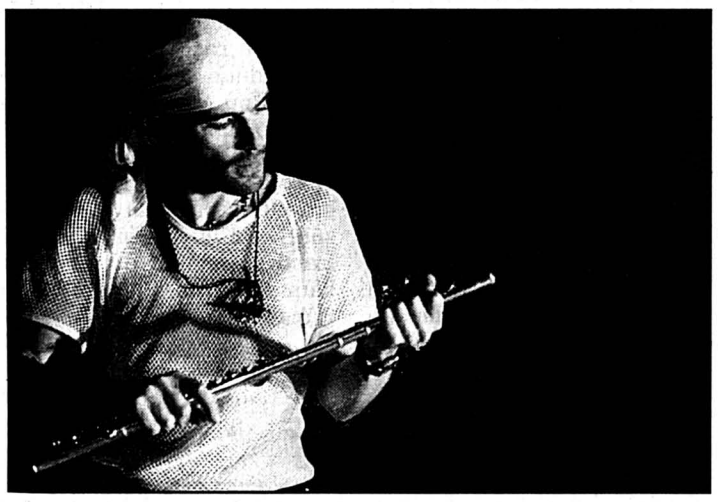

Colorée sera la Carte blanche confiée à Mathieu Schneider. photo sp

Tant pis pour les superstitieux et les absents. Vendredi 13 décembre sera un jour de chance pour tous ceux qui rejoindront le Royal à Tavannes sur le coup de 20 h 30. Invité par la Bibliothèque des jeunes et le centre d'animation à rédiger une carte blanche, le flûtiste Mathieu Schneider, Imérien vivant à La Chaux-de-Fonds, a concocté un programme de gala.

La soirée débutera par un récital de musique et chansons brésiliennes avec Mathieu Schneider, à la flûte, le Brésilien Jimmy Kostolias, à la guitare, et la chanteuse brésilienne Julia Marcal.

Suivra un intermède classique et de virtuosité, par les deux cousins que sont Mathieu Schneider et Dimitri Vecchi, cet auteur musicien enfant de Tavannes et flûte solo à L'Orchestre symphonique de Winterthour.

Puis une performance peu ordinaire sera accomplie par le peintre jurassien établi à Lausanne, Luc Sterchi, qui exprimera son art en direct, sur une musique du titulaire de la carte blanche flanqué pour l'occasion du violoncelliste delémontain Jacques Bouduban.

Ce tendem bénéficiera ensuite de l'apport de Claude Rossel, fameux pianiste des Reussilles pour offrir à cette soirée son apothéose./spr

Tramelan Un clown, et bien plus encore

En accueillant Linaz, le CIP propose, ce jeudi, le spectacle d'un artiste aux multiples talents, à l'humour fou.

Le clown Linaz, alias Lienhard Anz, est né en Allemagne en 1964. Il a fréquenté l'école Dimitri, avant de s'installer à Bienne.

Cet artiste a un style, il enchante petits et grands. Et avec «Working Progress», le spectacle qu'il présentera à Tramelan, le rire aux larmes et garanti. C'est que, tout à la fois magicien, jongleur, acrobate, danseur, pantomime, comédien et clown, Linaz est tout simplement époustouflant, qui passe d'un personnage à l'autre avec une dextérité et une aisance frôlant la perfection. Ses expressions sont étonnantes, ses grands yeux doux et charmeurs peuvent, en une fraction de seconde, devenir terrifiants ou tragiques...

Ce n'est pas par hasard – le public le constatera bien vite jeudi – que Linaz a déjà obtenu de nombreux prix et qu'il a notamment été sélectionné pour représenter la Suisse à la Bourse Europe-Canada des spectacles.

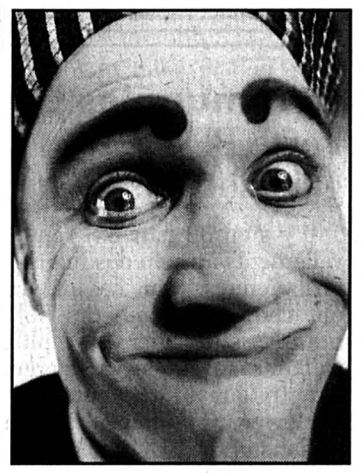

Linaz, clown exceptionnel. photo sp

Outre le spectacle de soirée, le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) offrira deux représentations, durant la journée, aux écoliers tramelots. /cip-réd.

Jeudi 12 décembre, CIP, 20 h 30; location au (032) 486 06 06.

BRÈVES

Sonvilier Auto dans un arbre

Une vitesse inadaptée est à l'origine d'un accident survenu samedi, aux alentours de 19 h 40, entre Sonvilier et Saint-Imier. Au lieu dit «les Paroiyers», un automobliste a perdu la maîtrise de sa voiture. La dérive s'est terminée contre un arbre. Cet accident a nécessité l'intervention du groupe de désincarcération de Saint-Imier et du groupe accident de la police cantonale. Les trois occupants du véhicule ont été conduits à l'hôpital. La circulation a été perturbée environ trois heures.

NIC

Espace noir Blues Prévôtois

Soucieux de la promotion des groupes régionaux, Espace noir s'est approché du Rosbeef Blues band. Cette démarche n'aura pas été vaine, puisque les Prévôtois animeront la Taverne samedi dès 21 h. Par ailleurs, lors de la période des fêtes, Espace noir adaptera son horaire. L'endroit sera fermé mardi 24 et mercredi 25 décembre, les deux fois à 18 h, alors qu'il sera ouvert toute la nuit de Sylvestre. Le 1er jour de l'an, le lieu restera clos. Il retrouvera son activité habituelle le lendemain dès 14 h.

NIC

Tavannes Espoir gymnique

Kelly Rohrbach, une écolière tavannoise qui s'entraîne au sein du GAM (Gymnastique artistique de Moutier), vient d'obtenir, à Macolin, sa sélection dans le cadre des espoirs suisses. Voilà qui couronne une saison vraiment remarquable, au cours de laquelle la jeune sportive a notamment signé un petit exploit, à l'occasion de la Fête fédérale de gymnastique, qui s'est déroulée voici quelques mois dans la capitale, et où elle a terminé deuxième du niveau 2. /mip

Moutier Cuisine de classe

Deux jeunes apprentis de cuisine, qui effectuent actuellement leur formation à l'Hôpital du district de Moutier, ont remporté chacun une médaille d'argent au concours annuel des métiers de bouche, organisé tout récemment par l'Ecole professionnelle de Bienne. Il s'agit de Gionno Palomba, de Tavannes, qui a été récompensé d'argent pour son lapin farci, et de Tania Boegli, de Malleray, qui a obtenu une distinction du même type pour ses côtelettes de cerf. Bon appétit! /mip

Le Cerneux-Veusil La croisade du Winkelried des taxes d'ordures

Patron du Beau-Séjour au Cerneux-Veusil, Pierre Béguin n'est pas un aubergiste comme les autres. Connu comme le loup blanc aux Franches-Montagnes, cet homme de 70 ans, de son amour des morilles en passant par ses idées politiques, n'a jamais laissé personne indifférent. Aujourd'hui, le voici parti dans une nouvelle croisade. Il pourfend la taxe des ordures que lui impose la commune de Muriaux. Pour se défendre, il refuse de livrer à Cridor et empile ses sacs devant son auberge. Avant qu'un huissier vienne constater le peu de déchets produits...

Devant sa porte de garage, dix sacs en papier, déjà griffés par les chats et les chiens, sont alignés. On peut y lire des dates de remplissage écrits à la main. Mais ce n'est pas tout. Dans le poulailler d'à côté, ce sont les trois quatre sacs d'une résidente secondaire voisine qui sont stockés. Et dans un container solidement cadenassé, le propriétaire du lieu nous montre les poubelles provenant du petit camping d'en face. Pourquoi ce tri et cette démarche?

Un blocus

Pierre Béguin est parti en croisade contre la taxe des ordures que lui impose la commune de Muriaux. A fin 1994, il reçoit un décompte de 907 francs pour l'enlèvement de ses ordures par Cridor. Il juge la note exorbitante. Il réclame. Rien à faire. Il a droit au rappel et... aux frais de rappel. Il va donc mettre les pieds contre le mur et il va s'employer, durant l'année 1995, a prouver qu'on le taxe excessivement. Première mesure: il interdit à Cridor de venir récolter ses déchets.

Seconde mesure: il s'approche des 13 personnes qui occupent en bonne saison le camping du Cerneux-Veusil pour leur demander si elles sont d'accord d'augmenter leurs redevances (elles versent 10 francs l'an à Pierre Béguin pour l'enlèvement de leurs ordures). Refus. L'aubergiste va donc leur refuser à l'avenir de déposer leurs sacs chez lui. On ne sait où ces détritus finissent... Troisième mesure: l'aubergiste remplit, note et aligne ses sacs à ordures devant son auberge. On en trouve une dizaine. A la fin de l'année, il demandera un constat.

Pas de gaspillage

Que dit-il? Que depuis sa maladie voici 10 ans, il a sérieusement ralenti les activités de son auberge (Pierre Béguin fut président des restaurateurs francs-montagnards), se confinant tout au plus à la petite salle où trône le portrait du général Guisan. Attenant, son motel est fermé. Il avance aussi qu'il trie avec conscience ses déchets. Aucune bouteille, par exemple, ne part à Cridor. Il s'insurge surtout sur le fait qu'on ne sache plus économiser. «Les gens s'en foutent. Ils payent et à cause de cela, ils se croyent autorisé à tout jeter aux poubelles».

Bref, en fin d'année, ce Don Quichotte des ordures demandera à ce que la commune dresse un bilan de ses stocks de déchets et daigne revoir sa facture. On verra alors quelle sera l'attitude du conseil qui s'est déjà rendu sur place pour discuter sans trouver de solution à ce dossier poussiéreux...!

Michel Gogniat

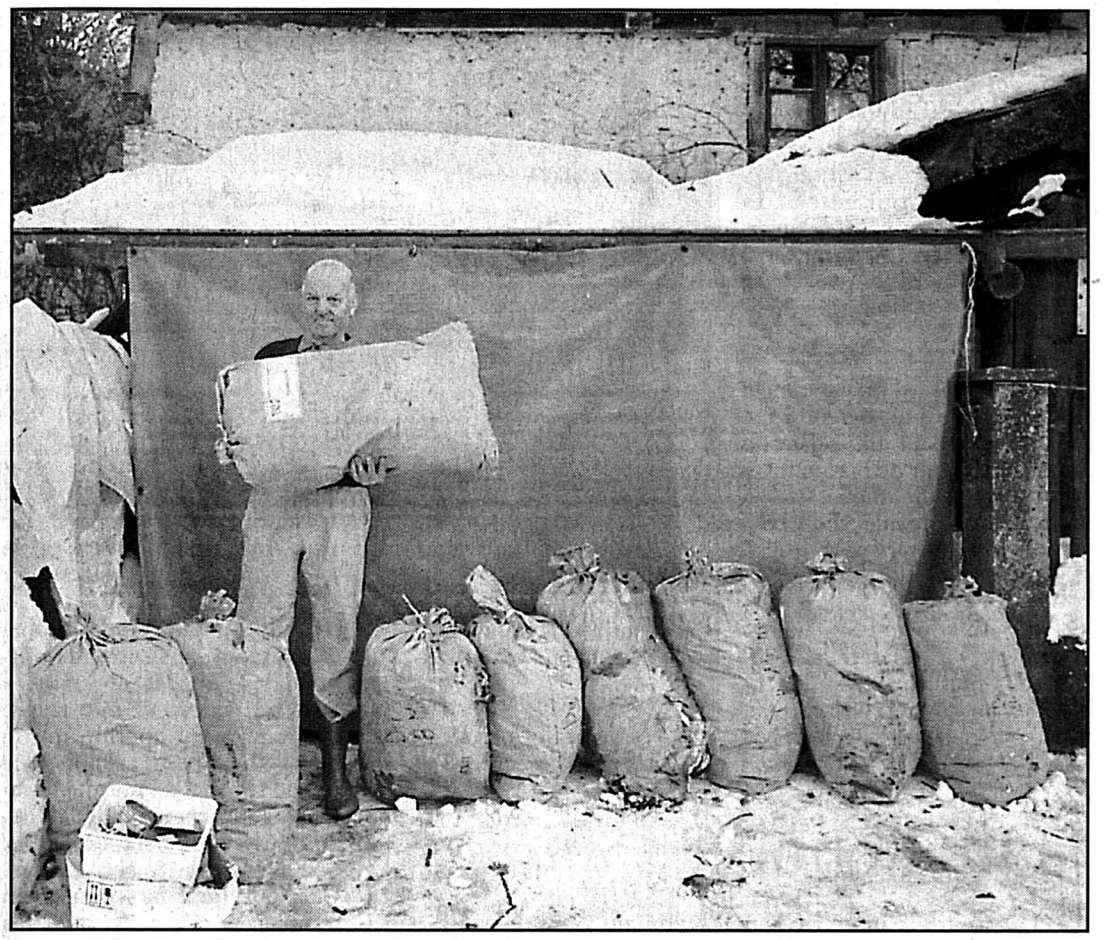

Pierre Béguin collectionne ses sacs à ordures pour prouver qu'il est trop taxé. photo Gogniat

Causes Communes Semaine culturelle en trois volets aux Franches-Montagnes

Voilà quatre ans que Causes Communes s'engage en faveur de la paix dans l'ex-Yougoslavie. La section jurassienne est liée avec la ville de Tutin au sud du pays. Cela s'est traduit au printemps dernier par des échanges sportifs et culturels. Et voici que cette association pacifique met sur pied une semaine gastro-culturelle yougoslave sur le Haut-Plateau. En trois volets.

Le Slovène Bratko Bibic et son accordéon. En spectacle samedi à Saignelégier. photo sp

Comme le rappelle Elisabeth Simon, du Noirmont, Causes Communes a pour but de travailler, à l'échelon local, au dépassement des préjugés ethniques et géographiques. Cela s'est traduit ce printemps par la visite dans le Jura de l'équipe de volleyball de Tutin accompagnée par les autorités (25 personnes). Matches de volley, visites, rencontres ont ponctué cette visite dans une ambiance chaleureuse.

Venue également de quatre peintres du Sandjak qui ont visité ateliers et galeries avant de travailler à Undervelier. En septembre, Saignelégier a reçu une fanfare tzigane. Enfin, envoi d'équipements de foot (offerts par le FC Bassecourt) dans les centres de réfugiés et départ d'un camion chargé de 26 lits d'hôpitaux (offert par l'hôpital de Porrentruy) vers Pakrac (Croatie).

En trois temps

Cette semaine, Causes Communes propose une semaine culturelle yougoslave. Coup d'envoi ce mardi soir en collaboration avec Cinélucarne du Noirmont avec la projection du célèbre film de Kusturica «Le temps des gitans» (à 20h30). Seconde alliance avec l'Atelier d'écriture du Soleil pour une lecture publique de l'œuvre d'Ivo Andric par Slavica Miletic et Milo Petrovic sur une présentation de Pascale Stocker (jeudi 12 décembre à 20h30). Enfin, samedi soir au café du Soleil la cuisine yougoslave mêlera ses effluves aux sonorités de l'accordéon du Slovève Brakto Bibic et son groupe, des précusreurs de la World Music. **MGO**

Budget 97 Situation saine à Saignelégier

Le sénateur Pierre Paupe peut se targuer de quitter son fauteuil de syndic après avoir investi 14 millions en huit ans dans le chef-lieu franc-montagnard tout en laissant des comptes sains. C'est ce qui ressort du budget 97 de Saignelégier. Jetons-y un coup d'œil.

Le budget de fonctionnement prévoit un découvert de 12 600 francs de charges pour un roulement de 7,28 millions. Sur cette somme, un montant de 374 000 francs est consacré aux amortissements. C'est dire si les comptes sont équilibrés. Saignelégier a une quotité de 2.5.

Hausse des VO compensée

De 1989 à 1996, Saignelégier a investi 14 millions de francs (pour 3 millions de subventions). L'école pirmaire (5,5 millions), Juventuti (3,3 millions), l'achat de terrain pour les zones à construire et les viabilisations (2,7 millions), une nouvelle station de pompage et un nouveau réservoir (1,9 million) sont autant d'investissements d'avenir. Le chef-lieu a doublé sa dette mais ses finances sont saines. Comme l'a prouvé hier le trésorier Claude Chêvre. Et les gros travaux sont derrière.

Pour atténuer les effets de la hausse des valeurs officielles (le parc immobilier de Saignelégier passant de 153 à 256 millions soit une hausse de 70%), la municipalité propose une réduction d'autant des taxes de raccordement, taxes d'épuration et de la step pour ne pas opprimer davantage le contribuable.

Les investissements prévus l'an prochain (couverts en grande partie par les fonds spéciaux) atteignent 656 000 francs et le prix du terrain à bâtir viabilisé est fixé à 64,50 francs. **MGO**

BRÈVES

Communales 96 Perte PDC, gain socialiste

Il y a eu 33 (sur 83) renouvellements au sein des mairies jurassiennes. Sur ce lot, 15 ont changé de couleurs politiques. Les faits les plus saillants se situent à Porrentruy (retour du PDC) et à Saignelégier (première victoire socialiste). Le PDC a perdu six fauteuils dans ces joutes mais en a gagné cinq. Ses défaites se situent toutefois dans de grands fiefs. Les radicaux sont aussi les grands perdants du jour avec une perte de six mairies en Ajoie et trois gains (aux Breuleux notamment). Le PCSI a joué des coudes à Glovelier en renversant le maire PDC. Le PS est en nette progression en gagnant plusieurs citadelles. Au Noirmont, la victoire de Jacques Bassang propulse Philippe Gaume au poste de conseiller. **MGO**

Cambriolages à Alle Arrestation immédiate

Deux jeunes Nord-Africains qui s'étaient introduits par effraction dans le magasin Denner à Alle ont été arrêtés en flagrant délit par la police, le 1er décembre vers 4 heures du matin. Ils ont été incarcérés. Le butin, constitué surtout de cartouches de cigarettes, a pu être récupéré. **VIG**

Les Bois Jeune homme blessé

Un jeune qui traversait la chaussée dimanche matin vers 4 heures, afin de se rendre près d'un ami se trouvant sur l'autre bord de la route a été happé par l'avant d'une voiture, sur la place de l'Eglise des Bois. Grièvement blessé, le jeune homme a été transporté en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. **VIG**

Banque jurassienne Baisse des taux

La Banque jurassienne d'épargne et de crédit donne l'exemple dans le Jura. Elle annonce à ses clients qu'elle baissera les taux des prêts hypothécaires d'un quart pourcent à partir du 1er mars 1997. De la sorte, le taux d'intérêt des prêts hypothécaires de 1er rang sur les appartements et maisons familiales sera ramené à 4,75 pour cent. Contrairement à une pratique qui tend à se généraliser, il ne s'agit pas d'une baisse «personnalisée», mais elle concerne tous les prêts à taux variables, hormis les comptes qui bénéficient déjà de ces nouvelles conditions, notamment les crédits accordés depuis deux mois. Les taux des autres crédits auront droit aussi à de nouvelles conditions. Les débiteurs seront informés au début de 1997. **VIG**

Danse Nicole Kohler: «Subaquao»

Conduite par la danseuse delémontaine Nicole Kohler, la compagnie qui porte son nom présente son spectacle «Subaquao», les 12, 13 et 14 décembre à Delémont, (halle des expositions) et les 19, 20 et 21 décembre à Moutier (Chantemerle). C'est l'histoire d'un homme condamné à l'immortalité. Le monde environnant l'envie, ce qui le plonge dans la plus grande perplexité, lui qui tente d'attendre la mort. Sa voix intérieure exprime son désarroi, sa rage, sur une musique prenante. La danse se déroule autour de la mort inaccessible. On retrouve dans «Subaquao». Nicole Kohler et son souci de la qualité artistique et de l'expression intérieure. **VIG**

Transjurane Stand inauguré à Porrentruy

Le ministre Pierre Kohler a inauguré hier le stand d'information que la N16 vient d'ouvrir à Porrentruy, aux abords de la patinoire. Il présente les travaux d'évitement de Porrentruy qui commenceront dès l'an prochain, si le feu vert fédéral attendu depuis dix mois arrive enfin. Au préalable, la zone du Voyebœuf sera viabilisée afin de servir de base de chantier.

Collaborer avec Berne

Le percement des deux tunnels et l'érection de deux ponts qui forment l'ossature du chantier aux abords de Porrentruy se feront à partir du Voyebœuf. Cela évitera que des camions traversent la cité ajoulote. Le pavillon présente ces travaux sur panneaux, sur maquettes et par un film technique réalisé par Jean-François Rossé. Une large place a été faite au bois dans ce pavillon qui a coûté 500 000 francs. Dès le printemps, un montage audiovisuel évoquera lui les espoirs économiques que fait naître la construction de la N16 en Ajoie. En outre, le ministre Pierre Kohler a indiqué qu'il avait proposé à sa collègue bernoise Dori Schaer une réalisation commune de l'information sur les chantiers de la N16, entre Delémont et Bienne. On attend encore la réponse bernoise. Enfin, l'inauguration du tronçon Delémont-Porrentruy reste fixée à fin 1998.

Le Gouvernement n'a pas encore décidé s'il acceptera la demande des maires du Clos du Doubs d'organiser cette inauguration à Saint-Ursanne. Il recherche pour l'instant une conception festive et peu onéreuse de cette manifestation. Le moment venu, il faudra examiner si la sollicitation des maires peut y être intégrée. **VIG**

Expo 2001 Le Conseil national balaie toutes les divergences

Par 126 voix contre 25 (et 25 abstentions), le Conseil national a approuvé hier le crédit de 130 millions pour l'Exposition nationale de 2001. Les voix contraires sont celles des écologistes et d'une partie des socialistes, qui auraient voulu inscrire la notion de «développement durable» dans les exigences imposées à l'Expo. Le Conseil des Etats, qui a voté le crédit en septembre, doit encore éliminer une dernière petite divergence.

Berne, François Nussbaum

Entamé jeudi dernier, le débat sur le crédit de 130 millions a donné lieu à de vifs échanges sur le contenu – jugé trop flou – de l'Expo, sur son manque d'ambition écologique et sur la personnalité des responsables du projet. Une proposition de renvoi exigeait même un «concept du contenu» présenté par d'autres personnes. Elle a été repoussée par 16 voix contre 18.

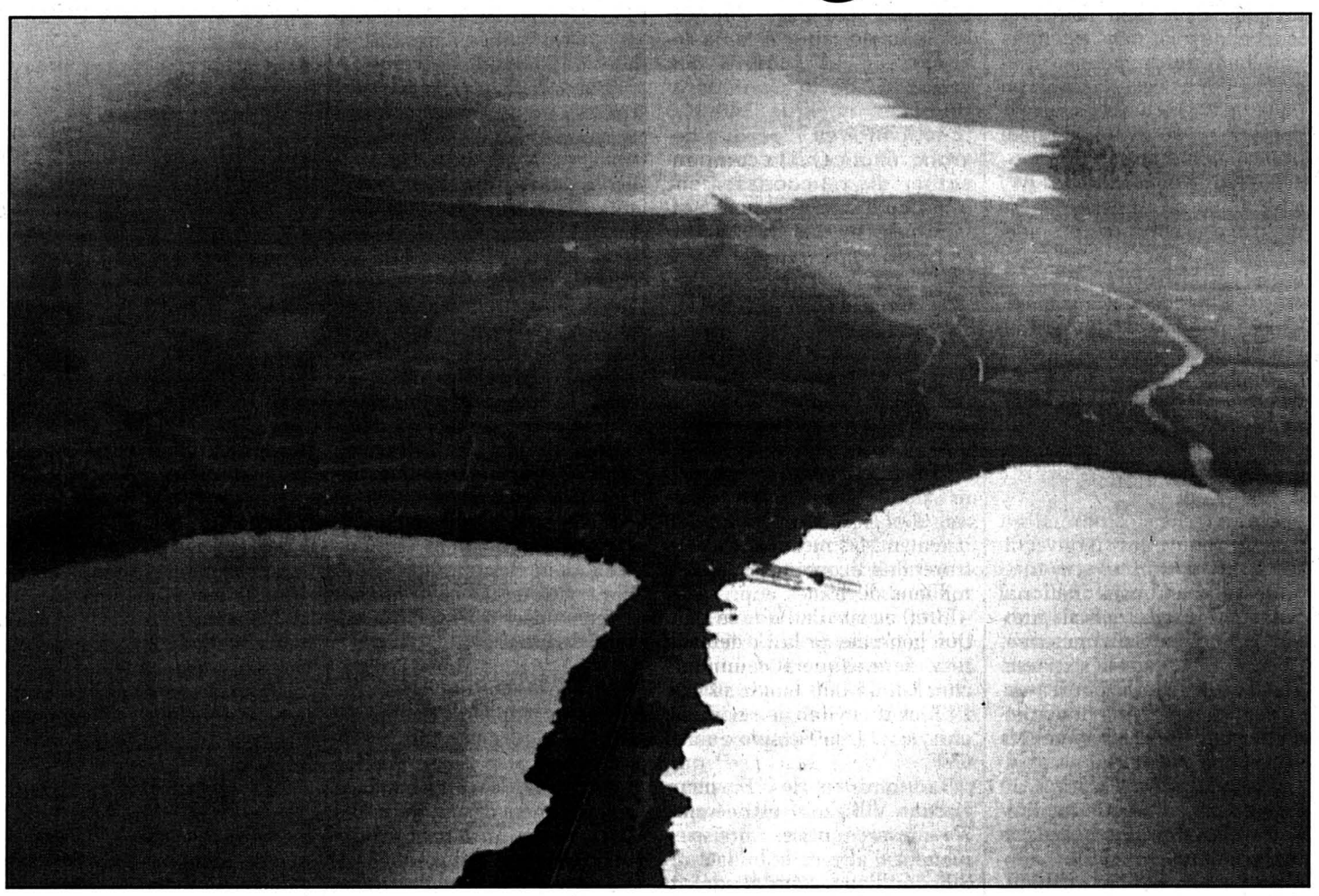

L'Expo des trois lacs a obtenu l'aval du Conseil national, malgré quelques voix discordantes. photo a-Keystone

Rejet systématique

L'essentiel de la discussion ayant eu lieu jeudi, le National avait, hier, à voter sur les diverses propositions de minorités. Le crédit lui-même a passé avec 156 voix contre 6. Une proposition de Marc Suter (rad/BE) demandait la nomination, par le Conseil fédéral, du futur directeur opérationnel de l'Expo: rejet par 140 voix contre 19.

Le développement durable, imposé comme thème central, quasi exclusif, de l'Expo, comme le suggérait Roland Ostermann (vert/VD): refus, par 112 voix contre 60. Un pourcentage des recettes de l'Expo pour constituer un fonds destiné à remettre en état les sites après-coup (proposition Peter Vollmer, soc/BE): non, par 99 voix contre 70.

Peter Tschopp (rad/GE) voulait retenir les crédits jusqu'à la présentation d'un contenu «porteur et mobilisateur»: proposition balayée (126 contre 30). Peter Bircher (PDC/AG) insistait sur la réutilisation des installations: refus, par 95 voix contre 78. Stéphanie Baumann (soc/BE) exigeait des transports publics utilisés à 75% dans le cadre de l'Expo et un concept écologique pour les eaux usées: non, par 107 contre 68.

Revenant sur le développement durable, la majorité de la commission proposait d'inscrire ce concept dans les exigences écologiques générales imposées à l'Expo. C'était l'idée de Didier Berberat, pour faire un geste en direction des Verts. Rémy Scheurer (lib/NE) s'y est opposé: inutile de créer une telle divergence avec les Etats. Il l'a emporté, par 92 voix contre 84.

Ruffy en colère

Au vote d'ensemble, l'arrêté fédéral est approuvé par 126 voix contre 25, avec 25 abstentions. Certains socialistes n'ont pas admis qu'une majorité exécute ainsi leurs revendications minimales sur le développement durable. Certains ont rejoint les Verts dans leur opposition, d'autres ont accepté de s'abstenir.

A l'issue du vote, le socialiste vaudois Victor Ruffy est venu arroser de violents reproches Francis Matthey, qui suivait les débats dans la salle des pas perdus. Selon le député vaudois, cette attitude confine au mépris pour la sensibilité écologique de toute une partie de la population, notamment en Suisse alémanique. Francis Matthey a tenté de le rassurer: toute la conception de l'Expo est empreinte de cette exigence de développement durable.

FNU

«On est dans le concret»

Pour Francis Matthey, président du comité stratégique de l'Expo 2001, la décision du Conseil national permet aux organisateurs de sortir de la phase de pure planification pour entrer dans le concret. Vendredi, une présentation de toutes les réflexions menées jusqu'ici sera exposée à Berne. De quoi rassurer certains, mais aussi en étonner beaucoup, assure-t-il.

Propos recueillis par François Nussbaum

– Vingt-cinq oppositions et autant d'abstentions, cela vous inquiète?

– Non: avec 126 voix favorables, l'appui du National est fort et nous satisfait. Les voix divergentes répondent au rejet d'inscrire dans l'arrêté la notion de développement durable. Rassurons d'emblée les organisations écologistes: cette dimension est intégrée dans la conception même de l'Expo. Nous la voulons exemplaire en matière de protection de l'environnement. Le développement durable sera d'ailleurs un thème en soi et interviendra aussi dans le traitement d'autres thèmes.

– On aurait donc pu l'inscrire?

– Cela ne m'aurait pas gêné outre mesure. Ce que nous voulions éviter, c'était d'imposer le développement durable comme axe essentiel de l'Expo. Il y a beaucoup d'autres thèmes, importants pour l'avenir du pays, à traiter. Mais, encore une fois, toute la philosophie de l'Expo est imprégnée de développement durable: pour les matériaux des installations, pour la réutilisation ultérieure des infrastructures, etc.

– On peut aujourd'hui passer aux choses concrètes?

– Nous pouvons aller de l'avant avec beaucoup plus de sécurité. Je rappelle tout de même que la ville d'Yverdon et les cantons du Jura et de Berne doivent encore approuver leurs crédits. Mais après le vote de Bienne et celui des Chambres fédérales, nos démarches peuvent être plus concrètes: désignation de la future direction opérationnelle de l'Expo (quatre à cinq personnes, dont un président), passer des contrats avec des entreprises.

Plusieurs entreprises ont déjà effectué des recherches, par exemple pour les navettes lacustres, pour les forums construits sur les lacs (l'équivalent de 16 terrains de foot), pour la couverture des installations en «tissus intelligents». Elles ont pris certains risques car les innovations technologiques demandées impliquent de gros investissements.

– Quel est le calendrier de ces prochains mois?

– La direction opérationnelle sera désignée en février ou mars. Ce sera à elle de passer des contrats, de prendre des engagements. L'organisation actuelle marchait bien tant qu'on restait dans la phase de planification. Aujourd'hui, nous entrons déjà dans la phase de réalisation.

Dès la fin de l'année, nous pourrons aussi envoyer aux cantons et aux communes concernées les plans d'aménagement et les plans d'affectation, pour pouvoir procéder aux enquêtes publiques et aux études d'impact sur l'environnement. Et ce vendredi, la presse et les députés pourront voir tout le travail qui a été réalisé cette année. Un avant-goût de l'Expo qui devrait en étonner plus d'un.

FNU

Chronologie d'un projet en mouvement

Avant 1995

– 1er nov. 93: un premier projet d'exposition nationale («Suisse 2000 / L'Odyssée du futur») est soumis ^ une délégation du Conseil d'Etat neuchâtelois. Celui-ci ne le retient pas.

– 30 mars 94: Laurent Geninasca, Michel Jeannot et Luca Merlini, architectes et journaliste, présentent un projet intitulé «Le temps ou la Suisse en mouvement». Le Conseil d'Etat le retient.

– 15 mai 94: les futurs villes et cantons partenaires (où figurent encore Soleure et Granges) donnent leur accord pour participer au comité de candidature.

– 21 nov. 94: le Grand Conseil neuchâtelois accepte un crédit de 385 000 francs pour le financement d'une étude de faisabilité du projet.

– 12 déc. 94: Soleure (canton et ville) et Granges (SO) se retirent du projet.

1995

– 18 janvier: le Conseil fédéral entend les délégations des trois comités de candidature (comité des trois lacs jurassiens, Genève et Tessin).

– 30 janvier: il charge les quatre villes de Bienne, Morat, Neuchâtel et Yverdon, et les cinq cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud, de poursuivre l'étude de leur projet d'exposition nationale.

– mi-mars: le comité de candidature des trois lacs se transforme en une «Association Exposition nationale» dotée d'un Comité stratégique, présidé par le conseiller d'Etat neuchâtelois Francis Matthey. Ce comité confie aux ingénieurs Rudolf Burkhalter et Paolo Ugolini la conduite de l'étude de faisabilité, devisée à 2,5 millions de francs.

– 31 août: le comité stratégique fait une mise au point et affirme que certaines divergences fondamentales, dans l'étude de faisabilité, ont été clarifiées puis éliminées.

– fin décembre: l'étude est déposée auprès du Conseil fédéral.

1996

– 13 février: l'étude de faisabilité est rendue publique. On attend quelque 10 millions d'entrées. Le budget externe est de 800 millions (activités non financées par les organisateurs mais intéressant des tiers investisseurs). Le budget interne se monte à 516 millions (investissements et frais de fonctionnements), à couvrir par les recettes et l'aide des pouvoirs publics.

– mars: un sondage d'opinion révèle que 70% des Suisses sont favorables à une exposition nationale.

–18 mars: le Conseil fédéral mandate le Comité stratégique à titre définitif pour l'organisation et la réalisation de l'exposition nationale.

– printemps: le comité stratégique crée deux groupes de travail chargés d'approfondir le contenu de la future expo. La problématique du contenu fera souvent l'objet de critiques publiques, aucune information n'étant jamais jugée vraiment satisfaisante par la plupart des médias.

– 11 juin: constitution à Berne d'un groupe parlementaire Expo 2001 de quelque 125 membres (présidé par le radical bernois François Loeb).

– Eté: Expo 2001 participe au Tour cycliste de Suisse avec une tente et du matériel d'information et de communication.

– 6 août: quatre organisations nationales pour la protection de l'environnement dénoncent dans le projet «des lacunes» sur le plan écologique: bruit, faune, flore: rien n'aurait été étudié dans la perspective d'un développement durable. Ces associations veulent que les transports publics soient organisés de façon à ce qu'ils soient empruntés, lors de l'exposition, par trois visiteurs sur quatre. La problématique écologique de l'exposition sera souvent l'objet de discussions et de critiques publiques, malgré les ouvertures des organisateurs à l'égard des mouvements écologistes.

– 28 août: l'Expo 2001 annonce que l'idée initiale de pavillons flottants a été abandonnée au profit de surfaces s'étendant à la fois sur la terre et sur l'eau. Seul le cinquième arteplage flottera sur le lac de Neuchâtel.

– 11 au 22 septembre: plus de 100 000 visiteurs s'arrêtent sur le stand Expo 2001 du Comptoir Suisse.

– 24 septembre: Le Conseil des Etats accepte le crédit fédéral de 110 millions de francs ainsi qu'une garantie de déficit de 20 millions en faveur de l'Expo 2001. Le crédit est acquis par 36 voix sans opposition.

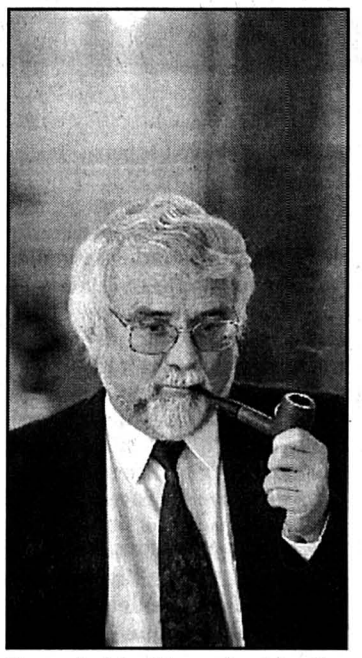

Francis Matthey s'est battu comme un beau diable pour que l'Expo 2001 voit le jour. photo k

– Automne: fixation de la structure organisationnelle de la future expo avec une assemblée générale (l'actuel comité stratégique, qui sera encore élargi à 18 membres), et une direction opérationnelle qui comptera un président de direction et deux à quatre directeurs placés à la tête des départements Arts (contenu, thématique, expositions, manifestations), Marketing (vente, offres et prix, sponsoring), Administration et finances, et Technique-logistique (construction, transports et sécurité).

– 27 septembre: les trois concepteurs originaux du projet protestent contre la mise à l'écart dont ils disent avoir été l'objet par le comité stratégique.

– 30 septembre: le Grand Conseil neuchâtelois accepte un crédit de 9,94 millions pour l'Expo 2001 par 94 voix contre 2.

– 7 octobre: la ville de Neuchâtel vote un crédit de 5,2 millions par 32 voix sans opposition.

– 28 octobre à La Rochelle (F): démoulage de la première coque d'un des futurs catamarans qui constitueront les navettes Iris chargées de transporter les visiteurs de l'Expo sur les trois lacs.

– 15 nov. à Bienne: signature de la Charte du tourisme.

– 1er décembre: les Biennois acceptent un crédit de 8 millions de francs pour l'Expo par 59% de oui contre 41% de non.

– 9 décembre: le Conseil national accepte le crédit fédéral de 110 millions de francs ainsi qu'une garantie de déficit de 20 millions en faveur de l'Expo 2001. Le crédit est acquis par 126 voix contre 25 et 25 abstentions.

Rémy Gogniat

Etats Arrêté sur les fonds en déshérence sous toit

Les sénateurs ont plié. Le droit de recours des personnes concernées par l'arrêté sur les avoirs en déshérence restera limité. Le Conseil des Etats s'est rallié tacitement hier au Conseil national, faisant primer le politique sur le perfectionnisme juridique. L'arrêté sur les avoirs en déshérence est désormais sous toit. Les Chambres vont le déclarer urgent de façon à ce qu'il puisse entrer en vigueur immédiatement.

Présidée par un historien suisse, la commission d'experts prévue par l'arrêté pour faire toute la lumière sur les avoirs juifs et l'or nazi parvenus en Suisse à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale comportera vraisemblablement sept membres. Deux à trois étrangers en feront partie dont des personnalités proches de la culture et du monde juifs. Il s'agit de désigner un groupe d'experts forts et riches de valeurs éthiques solides, a déclaré le conseiller fédéral Flavio Cotti.

Faire diligence

Hier, le Conseil des Etats s'est donc rendu à la raison du Conseil national. Celui-ci ne voulait pas d'un droit de recours trop étendu, qui aurait permis aux personnes concernées par l'arrêté de faire recours en cours de procédure à titre préventif pour préserver leur anonymat par exemple. La Chambre du peuple avait estimé que cela retarderait par trop les recherches des experts qui s'en trouveraient pratiquement paralysés.

Niklaus Kuchler (PDC/OW) a souligné la nécessité de se mettre d'accord très rapidement sur cet arrêté afin qu'il puisse être déclaré urgent et entrer en vigueur dès samedi. Ainsi seulement la Suisse pourra faire le plus rapidement possible la lumière sur des événements tragiques dommageables pour la nation.

Flavio Cotti s'est félicité de la volonté des sénateurs de faire diligence.

L'étranger ne comprendrait pas de nouvelles tergiversations.

Reste au Conseil national puis au Conseil des Etats à voter formellement l'urgence. Ceci sera fait dans la semaine. Le Conseil fédéral pourra ensuite désigner, sans doute encore avant Noël, les membres du groupe d'experts.

L'arrêté prévoit la levée du secret bancaire pour faciliter le travail du groupe d'experts indépendants qui seront nommés par le Conseil fédéral. Ces experts seront chargés de faire une fois pour toutes la lumière sur le sort des avoirs juifs volés ou en déshérence et cela dans un délai de trois à cinq ans./ap

Vache folle Abattages limités à 2300 têtes

Dans un premier temps, seuls quelque 2300 bovins seront abattus en Suisse pour combattre la maladie de la vache folle. Par 104 voix contre 54, le Conseil national a accepté hier soir la solution du Conseil des Etats. Mais le plan d'abattage gouvernemental de 230.000 vaches demeure en réserve.

La majorité a estimé que le projet du Conseil fédéral était inapte à éradiquer l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et à rétablir la confiance des consommateurs suisses et des marchés étrangers. Il accroîtrait en outre la confusion en mêlant mesures sanitaires et économiques. Le gouvernement proposait d'abattre d'ici à mi-1999 quelque 230.000 bovins nés avant l'interdiction des farines animales en 1990.

Après la Chambre des cantons, le National a donc décidé par 95 voix contre 82 de renvoyer son plan au Conseil fédéral et d'appliquer des mesures urgentes limitées dans un premier temps. Le projet gouvernemental pourrait toutefois être repris lors de la session de printemps. Une proposition du Parti de la liberté de renoncer à toute mesure a été balayée par 147 voix contre 25. Pour Jean-Pascal Delamuraz, la solution retenue ne suffira probablement pas. Les pays qui boycottent la viande bovine suisse risquent de persister et la situation d'empirer encore, a-t-il averti. Le président de la Confédération s'est néanmoins rallié au projet dans la mesure où celui du Conseil fédéral reste en réserve.

Par 104 voix contre 68, un autre arrêté fédéral urgent a été pris pour alléger le marché de la viande bovine. Une somme maximale de 25 millions de francs doit être utilisée à cet effet d'ici à fin mars 1997.

Confédération Sacrifice salarial exigé du personnel

Le Conseil fédéral a décidé d'économiser plus de 300 millions de francs l'an prochain sur les salaires des employés de la Confédération. Les quelque 140.000 fonctionnaires fédéraux devront renoncer à la compensation du renchérissement ainsi qu'à une partie des allocations et des augmentations de salaire.

Le Conseil fédéral a décidé ces mesures salariales hier. Le budget 1997 de la Confédération prévoit un gel des dépenses du personnel au niveau de 1996. Il prévoit en outre un blocage des crédits de 2%, également applicable au personnel de l'administration générale de la Confédération. Globalement, les mesures permettront des économies de 121 millions de francs auprès des 47.000 agents de l'administration générale de la Confédération, de quelque 104 millions chez les 59.000 employés des PTT et d'environ 84 millions chez les 34.000 employés des CFF.

Le ministre des Finances Kaspar Villiger a estimé que les mesures prises, qui permettent d'alléger le budget de 309 millions, étaient défendables. Le personnel fédéral, par rapport à celui de l'économie privée, «est plutôt bien payé», a-t-il souligné.

Tant le personnel fédéral en activité que les retraités devront renoncer à la compensation au renchérissement. Sans compter les retraités, et avec un renchérissement de 0,8%, cette mesure devrait permettre à la Confédération et à ses entreprises d'économiser près de 151 millions de francs, soit 56,8 millions à l'administration générale de la Confédération, 61,6 millions aux PTT et 32,8 millions aux CFF.

Le sacrifice salarial des cadres sera maintenu pour une économie de 15 millions de francs: réduction de 1% pour les salaires de 100.000 à 180.000 francs, de 2% pour les traitements hors classe jusqu'à 300.000 francs et de 3% pour les conseillers fédéraux et autres magistrats. Les salaires initiaux accordés aux nouveaux agents seront en règle générale réduits de 10%. Cela allège le budget de 8 millions.

Pour les agents de l'administration générale et les agents des PTT, les augmentations ordinaires et extraordinaires de traitement seront réduites de 25%. La réduction sera de 50% pour les employés des CFF. Au total, cela permet d'économiser quelque 64 millions de francs.

La moitié des objectifs

Les anciennes allocations familiales seront supprimées de même que, à partir du 1er juillet 1997, la contribution à l'abaissement des loyers versés aux agents travaillant à Genève. Dans l'administration générale et les PTT, employeurs et assurés supporteront chacun la moitié des primes de l'assurance-accidents non professionnels (AANP). Aux CFF, ces primes seront pour un tiers à charge de l'employeur et pour deux tiers à charge du personnel. Les cheminots verront encore les indemnités de résidence réduites de 10%. Pour les CFF, des mesures plus dures ont été nécessaires en raison du sacrifice salarial de 50 millions de francs décidé par le Parlement. Ces mesures salariales permettent de réaliser pour moitié (53 millions de francs) les économies de 96 millions induites par le blocage des crédits de 2 %, auquel est soumis le personnel de l'administration générale. L'autre moitié (quelque 43 millions) sera atteinte par des mesures touchant les effectifs, en laissant des postes inoccupés ou en prévoyant un délai de carence avant de les repourvoir. Ce sera aux départements de décider; le Conseil fédéral n'a fixé que l'objectif à atteindre./ats-ap

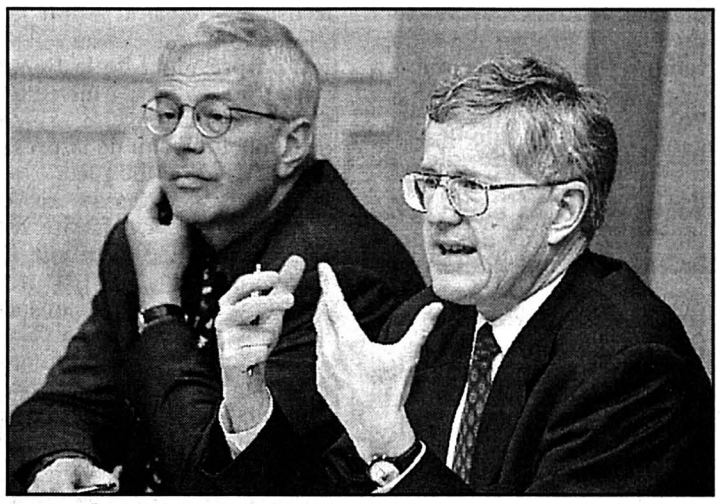

Kaspar Villiger estime supportables les mesures prises. photo Keystone

Ciel: vers l'ouverture

Le monopole de Swissair devrait bientôt tomber. Le Conseil fédéral a mis hier en consultation jusqu'à fin février un projet de révision de la loi sur l'aviation. Le but principal est d'ouvrir le trafic de ligne aux autres compagnies aériennes suisses.

La révision de la loi sur l'aviation est une réponse à la décision de Swissair de supprimer la plupart de ses vols intercontinentaux au départ de Cointrin. Mais, contrairement au paquet de mesures adopté en mai par le Conseil fédéral, les conséquences de cette révision ne se limiteront pas à l'aéroport genevois. Elles concernent l'ensemble du transport aérien, et en particulier les transporteurs.

La disposition qui prévoyait un monopole en faveur de la compagnie nationale ne «se justifie plus dans un environnement libéralisé», estime le Département fédéral des transports./ats

N9 Camion en feu dans un tunnel

Un camion a pris feu hier matin dans le tunnel de Criblette sur l'autoroute du Léman entre Vevey et Lausanne. Le poids lourd a brûlé après s'être renversé. A part le chauffeur qui est en état de choc, il n'y a pas eu de blessé. Un important bouchon de près de 10 km a bloqué la circulation pendant plusieurs heures. L'incendie a causé des dommages aux installations électriques du tunnel. Les parois, formées de plaques de béton, seront sondées. Une décision concernant la réouverture de l'autoroute sera prise ce matin./ap-ats

Les dégâts sont très importants. photo Keystone

Crissier Western au supermarché

Un centre commercial a été la cible d'une tentative de hold-up hier matin à Crissier (VD). Un malfaiteur est monté sur le toit de l'immeuble, puis a glissé le long de la façade avec une corde pour atteindre le bureau de la comptabilité. Il a alors tiré deux coups de feu sans parvenir à briser la vitre blindée. L'individu a pris la fuite avec deux comparses à bord d'une voiture dérobée à un employé du grand magasin, réussissant à semer la police. Plusieurs coups de feu ont été tirés.

Selon un témoignage recueilli par la radio romande, une balle a fait éclater la vitre d'un camion qu'un chauffeur venait de quitter./ats-ap-réd.

BRÈVES

Rhin Le coup (du pont) du Milieu

Un homme de 31 ans pris de boisson a plongé dans le Rhin depuis le «pont du Milieu» (Mittlerebrücke) dimanche soir à Bâle. Il voulait rentrer à la maison en nageant, a-t-il expliqué aux policiers. Victime d'un refroidissement, l'homme a été conduit à l'hôpital cantonal. Un bateau ainsi que trois véhicules et neuf policiers ont été mobilisés pour venir au secours du fêtard, qui a réussi à atteindre la rive et à sortir de l'eau par ses propres moyens. Des moyens, il lui en faudra pour payer la facture de son équipée.../ats-réd.

RU 486 Sondage favorable

Selon un sondage réalisé par l'institut GfS, 51% des citoyens se prononcent pour l'autorisation de la pilule abortive RU 486 en Suisse, alors qu'ils n'étaient que 32% en 1990. La pilule abortive récolte 34% d'avis négatifs, et 15% des personnes interrogées ne se sont pas exprimées. Le sondage a été publié hier par l'Union suisse pour décriminaliser l'avortement (USPDA). Par ailleurs, dans l'après-midi, une pétition contre la RU 486, munie de 46.000 signatures, a été déposée à Berne. Elle a été lancée par le Parti évangélique./ats

Asloca Paraphes en abondance

L'Association suisse des locataires (Asloca) a déjà réuni 120.000 signatures – alors que 100.000 sont nécessaires pour aboutir – pour son initiative «pour des loyers loyaux». Quelque 70.000 paraphes viennent de Suisse romande, indique l'Asloca dans la dernière édition de son journal «Droit au logement». Lancée fin avril, l'initiative sera déposée en janvier 1997. Celle-ci demande notamment le lissage des taux hypothécaires, une meilleure protection contre les hausses abusives et l'annulation des congés à caractère spéculatif./ats

Zurich Non à l'austérité

Quelque 1500 fonctionnaires zurichois ont manifesté hier matin à Zurich contre les réductions de salaire prévues par le gouvernement. Réunis devant le bâtiment du Grand Conseil, ils ont adressé une mise en garde aux parlementaires, qui débattent du budget 1997. La droite souhaite diminuer les salaires des fonctionnaires, tandis que le camp rose-vert préférerait augmenter les impôts. Les fonctionnaires «ne sont pas des profiteurs», ont souligné les syndicats: ces quatre dernières années, leur pouvoir d'achat a chuté de 6,5%./ats

Chine Projet géant cautionné par Berne

Le Conseil fédéral va accorder à ABB et Sulzer la garantie contre les risques d'exportation pour les livraisons destinées à la centrale des Trois Gorges en Chine. ABB espère obtenir la commande de 14 générateurs pour 340 millions de francs, Sulzer des éléments de turbines pour 25 millions. La part des livraisons d'origine suisse représente moins de 2 % du coût total du projet. Le Conseil fédéral estime les risques économiques minimes au vu de la situation financière de la Chine. «Après mûre réflexion», le Conseil fédéral a passé outre les critiques de divers milieux contre le projet, qui prévoit la construction d'un mur de barrage de 185 mètres de haut et de 2300 mètres de large, créant un lac de retenue de 39 milliards de m^3. Deux centrales d'une puissance de 18.200 MW, une installation de dérivation des eaux, des écluses et un système de levage des bateaux s'y ajouteront. La construction du barrage devrait provoquer le déplacement de plus d'un million de personnes./ats

France Alain Poher n'est plus

Alain Poher est décédé hier dans un hôpital parisien à l'âge de 87 ans. Selon un proche, l'ancien président du Sénat (octobre 1968 - septembre 1992) a succombé à une longue maladie. Alain Poher avait été président de la République par intérim d'avril à juin 1969, et candidat à l'élection présidentielle la même année.

Né le 17 avril 1909 à Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne), Alain Poher a débuté sa carrière politique comme maire de sa commune natale. Il est ensuite devenu secrétaire d'Etat aux Finances et aux Affaires économiques dans le gouvernement de Robert Schumann (1948), secrétaire d'Etat au Budget, commissaire d'Etat aux Affaires allemandes et autrichiennes dans le gouvernement d'Henri Queille (1948-1950).

En octobre 1968, il a succédé à la présidence de la haute assemblée à Gaston Monerville, en très mauvais termes avec le général de Gaulle. M. Monerville l'avait accusé de «forfaiture» lors du référendum de 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Alain Poher a ensuite exercé deux fois l'intérim de la présidence de la République.

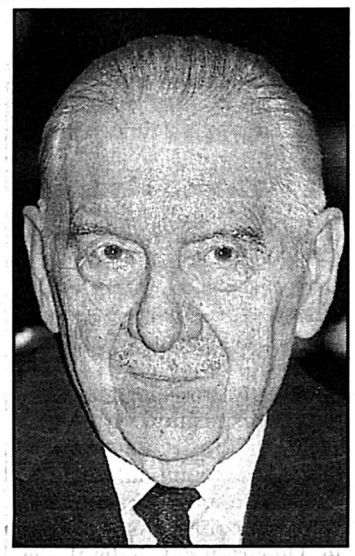

Alain Poher a présidé le Sénat de 1968 à 1992. photo k-a

En 1969, Charles de Gaulle se retire après la victoire du «non» au référendum sur la régionalisation. Alain Poher fait alors figure de «sauveur du Sénat». Il s'installe à l'Elysée pour exercer une première fois, pendant 58 jours, les fonctions de président de la République par intérim. Encouragé par ses amis centristes à se porter lui-même candidat à la présidence, il est battu au deuxième tour dans un duel droite-droite par Georges Pompidou, dont il n'avait pas l'autorité médiatique.

Harmonie

A la mort de Georges Pompidou en 1974, Alain Poher, à qui sa présidence du Sénat vaut d'être resté le deuxième personnage de l'Etat, retourne une seconde fois à l'Elysée. Suit la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, sous laquelle la haute assemblée vit des heures tranquilles, en harmonie avec le pouvoir présidentiel.

Après l'installation en 1981 de François Mitterrand à l'Elysée, le Sénat passe dans l'opposition, et Alain Poher se fait réélire quasi rituellement au perchoir de la haute assemblée. Il s'oppose au président socialiste lors de la querelle de l'«école libre» en 1984, refusant l'organisation d'un référendum. Il quitte le Sénat en septembre 1992 et est remplacé par René Monory./ats-afp-reuter

UE La France et l'Allemagne veulent dynamiser la réforme

La France et l'Allemagne ont adopté hier une initiative commune pour dynamiser la réforme des institutions européennes. Réunis à Nuremberg, le président Jacques Chirac et le chancelier Helmut Kohl considèrent comme indispensable cette initiative pour relancer la construction européenne.

Jacques Chirac et Helmut Kohl ont pris un bain de foule à Nuremberg. photo Keystone-AP

Cette initiative, sous forme de lettre franco-allemande à la présidence irlandaise de l'Union européenne (UE), vise à «donner une impulsion décisive» sur trois thèmes: la sécurité intérieure, la politique étrangère et de sécurité commune, et les questions institutionnelles.

Alors que la France est frappée par le terrorisme, MM. Chirac et Kohl proposent à leurs partenaires un renforcement d'Europol «pour en faire un office policier doté de compétences opérationnelles». En matière de politique étrangère et de sécurité commune (PESC), le document publié à l'issue de ce 68e sommet propose que le Conseil européen en détermine les grandes orientations par consensus.

Pour donner à la PESC «un visage» et une «voix», Paris et Bonn proposent de nommer une personnalité qui «possède l'envergure politique nécessaire». Dans la perspective de l'élargissement de l'UE à l'Europe de l'Est, Français et Allemands plaident pour une révision des mécanismes de décisions au sein des institutions.

Ils proposent que le vote à la majorité qualifiée soit étendu, que la pondération des voix entre Etats-membres soit revue, que le nombre de commissaires européens soit réduit et enfin que les parlements européen et nationaux soient mieux associés aux décisions.

En marge de ce sommet franco-allemand, Bonn a donné son accord à l'utilisation provisoire de trains pendulaires sur le tronçon nord du TGV-Est, entre les villes allemandes de Sarrebruck et Mannheim. Le gouvernement a aussi donné son aval au lancement de travaux d'amélioration de la ligne Sarrebruck-Mannheim afin de ramener la durée du voyage à 62 minutes.

Pour l'avenir, Bonn songe à développer des trains pendulaires à grande vitesse et à les utiliser sur de nouveaux tronçons ou sur des voies conventionnelles, a annoncé hier le ministre allemand des Transports, Matthias Wissmann. Le train pendulaire permet de rouler plus vite (220 km/h) qu'un TGV sur les voies classiques.

Une connexion avec le réseau TGV français pourrait faciliter la mise en place d'une ligne Paris-Strasbourg-Stuttgart-Munich-Vienne. Le TGV-Est européen intéresse la Suisse, plus particulièrement la Suisse alémanique./ats-afp-reuter

Zaïre La rébellion gagne du terrain

La rébellion des Zaïrois de souche tutsie a consolidé hier son contrôle sur les régions de l'est du Zaïre, limitrophes du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda.

Le retour au Rwanda des Hutus réfugiés dans l'est du Zaïre a été provoqué en grande partie par la rébellion des Zaïrois d'origine tutsie dans la région. La rébellion zaïroise a pris toutes les villes importantes proches de la frontière orientale du Zaïre. Elle a admis lundi à Goma avoir rencontré une résistance des forces gouvernementales dans la ville de Bunia qui, selon elle, est finalement tombée dimanche.

Si l'affirmation des rebelles est confirmée de source indépendante, il s'agirait de la ville la plus septentrionale tombée sous le contrôle de la rébellion. Celle-ci a conquis, en deux mois, une grande partie de l'est du Zaïre, depuis Uvira, proche de la frontière burundaise, jusqu'à Bunia, à la frontière ougandaise./ats-afp-reuter

Crise en Serbie Aucune solution ne se profile

L'épreuve de force entre le régime du président Slobodan Milosevic et l'opposition est entrée hier dans sa quatrième semaine. Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont à nouveau descendues dans les rues de Belgrade.

Plus de 50.000 personnes, selon des journalistes sur place, ont manifesté à Belgrade contre le président Slobodan Milosevic. Cette mobilisation est intervenue après le refus de la justice serbe de reconnaître la victoire de l'opposition aux élections municipales. Auparavant près de 40.000 étudiants avaient déjà défilé dans les rues de la capitale.

Etudiants très applaudis

Les étudiants ont été très applaudis par les passants tandis que de nombreuses personnes aux fenêtres et sur les toits des immeubles acclamaient leur défilé. Ils ont lancé des confettis, des ballons et des avions en papier qui symbolisent depuis plusieurs jours le caractère pacifique de leur mouvement.

Les étudiants se sont rendus devant le siège de la police de la capitale. Une délégation a remis à la police une pétition en faveur d'un de leurs camarades, arrêté après avoir transporté un mannequin de M. Milosevic revêtu d'un habit de bagnard. La mère de ce jeune étudiant a affirmé que les forces de l'ordre l'avaient torturé.

Boycott parlementaire

La coalition de l'opposition a décidé de boycotter le Parlement de Yougoslavie (RFY-Serbie et Monténégro). Celui-ci tient aujourd'hui sa session constitutive à Belgrade.

L'usage de la violence est l'un des premiers scénarios sur les suites du mouvement imaginés par les observateurs. M. Milosevic pourrait compter sur la lassitude des manifestants, jusqu'ici restés pacifiques, et espérer qu'ils déclenchent eux-mêmes l'engrenage de la violence.

Une autre solution du président serait de laisser pourrir le conflit. Le seul risque pour lui serait l'extension du mouvement aux ouvriers. Mais ceux-ci se font toujours attendre.

Les observateurs imaginent un troisième scénario: le président serbe reconnaît les résultats des municipales de la mi-novembre, à l'origine de la crise. Il laisse l'opposition prendre les rênes de villes comme Belgrade. Un geste qui se révélerait vite un cadeau empoisonné, la situation y étant proche du chaos./ats-afp-reuter

Belgique Non lieu recommandé

La Cour de cassation belge a recommandé hier aux députés belges de voter un non-lieu en faveur du vice-premier ministre socialiste belge Elio di Rupo, a annoncé la radio publique belge RTBF (francophone). Elio di Rupo est accusé de pédophilie par un jeune homosexuel.

La recommandation d'un non-lieu par la Cour de cassation ne signifie toutefois pas la levée définitive de tous les soupçons pesant sur Elio di Rupo. La Cour a en effet renvoyé devant les députés un dossier complémentaire, comprenant des témoignages à charge pour le vice-premier ministre et une cassette vidéo, qui lui avait été transmis le 4 décembre.

«La Cour évoque un problème de procédure concernant le dossier complémentaire», a indiqué hier Raymond Langendries, président du Parlement belge. Selon lui, la Cour a estimé que le transfert de ce dossier, décidé par la commission parlementaire chargée du cas Di Rupo, aurait dû être entériné par un vote de l'Assemblée en séance plénière.

Les députés belges avaient demandé, le 21 novembre, à la Cour de cassation, une enquête complémentaire sur des faits présumés de pédophilie reprochés à Elio di Rupo.

Faibles indices

Selon la RTBF et l'agence Belga citant des sources parlementaires, le rapport de la Cour de cassation indiquerait que les accusations portées par ce témoin, Olivier Trugsnach, ne comportent pas d'indices suffisants pour poursuivre le vice-premier ministre belge.

Trugsnach, un jeune homosexuel de 22 ans, est actuellement écroué pour vol à Hasselt (est). Plusieurs de ses relations dans les milieux homosexuels de Bruxelles ont dénoncé ces dernières semaines ses penchants mythomanes./ats-afp

BRÈVES

France
Islamistes jugés

Le procès des membres présumés d'un réseau islamiste s'est ouvert hier à Paris. Les avocats de la défense ont aussitôt réclamé le renvoi, estimant que le parquet aurait dû demander l'extradition de six prévenus détenus au Maroc. Les Français Stéphane Aït-Iddir et Radouane Hammadi et le Marocain Merzoug Hamel ont été condamnés à mort au Maroc pour une série d'actions violentes en août 1994, dont le meurtre de deux touristes espagnols à Marrakech. Trois autres prévenus, le Français Kamel Benachka et les Marocains Abderrahamne Boujedli et Abdeslam Garoise, ont été condamnés à perpétuité. La Cour suprême marocaine examine actuellement un pourvoi des trois condamnés à mort. /ats-afp

Tadjikistan
Négociations reportées

Au Tadjikistan, les négociations qui devaient s'ouvrir hier entre le président tadjik Imomali Rakhmonov et le chef de l'opposition islamiste, Sayid Abdullo Nuri, ont été reportées, a annoncé un porte-parole du président. Sayid Abdullo Nuri est bloqué à Kandahar, dans le nord de l'Afghanistan, a-t-il expliqué. L'avion de l'Onu qui devait le conduire à Douchanbé avait été intercepté samedi par les talibans. Les miliciens islamistes ont annoncé dimanche que l'avion pouvait redécoller. Les combats faisaient rage hier autour de Garm, à environ 200 kilomètres à l'est de la capitale Douchanbé, entre les troupes fédérales tadjikes et la rébellion islamiste./ats-reuter

Birmanie
Cours suspendus

Les cours ont été suspendus hier dans les universités de Rangoon. Un vaste secteur de la capitale birmane est resté bouclé à la suite des manifestations d'étudiants de la semaine dernière, ont indiqué des témoins sur place. Bien qu'il n'y ait pas eu d'annonce officielle de la fermeture des universités, les professeurs ont demandé aux étudiants de rentrer chez eux. De nombreux étudiants et en particulier des étudiantes ont été emmenés par leurs proches et ont quitté les résidences universitaires. Un périmètre de plusieurs kilomètres carrés autour de l'endroit où la police anti-émeute a réprimé une importante manifestation étudiante samedi matin était complètement bouclé./ats-reuter

Centrafrique
Trêve en vigueur

La trêve négociée sous l'égide de quatre présidents africains est entrée timidement en vigueur hier en Centrafrique. Le cessez-le-feu a été conclu entre les forces restées loyales au président Ange-Félix Patassé et les mutins de l'armée. Dimanche, les chefs d'Etat du Gabon, du Burkina Faso, du Mali et du Tchad, mandatés par le sommet franco-africain de Ouagadougou, avaient obtenu un cessez-le-feu de deux semaines. Aux termes de l'accord, l'ancien président malien Amadou Toumani Touré mettra à profit ce délai pour examiner les raisons de la crise. Selon des témoins, le cessez-le-feu connaissait hier un début timide d'application. Des tirs ont toutefois été entendus dans la nuit./ats-afp

Paléontologie
Décès de Mary Leakey

La paléontologue de renom Mary Leakey, qui a découvert en 1978 en Tanzanie les empreintes fossilisées des plus anciennes traces de l'origine de l'homme, est décédée hier à Nairobi à l'âge de 83 ans, a annoncé son fils Richard dans un communiqué. Mary Leakey et son illustre mari, l'anthropologue et préhistorien britannique Louis Leakey, décédé en 1972, avaient mis à jour ensemble en 1964 au site d'Olduvaï (Tanzanie) les fossiles d'un Homo habilis, qui vivait il y a 1,75 million d'années. En 1978, Mary Leakey découvrait dans les roches volcaniques de Laëtoli (Tanzanie) des empreintes montrant que l'Australopitèque afaranses marchait sur deux jambes plus tôt que prévu./ats-reuter

Chez Chrys
Francillon 18
2610 Saint-Imier
Léopold-Robert 37
2300 La Chaux-de-Fonds

1996 L'ANNÉE DE NOS 20 ANS
POUR LE DERNIER MOIS, 10 À 20% DE RABAIS

132-799100

DIVERS

La société **MBJ**
patente commerciale No 885
se recommande pour tout **ACHAT** et **VENTE D'OR,** métaux précieux et bijoux; **ACHAT** bijoux anciens et montres anciennes.
Billodes 22a, 2400 Le Locle
✆ 032/931 72 29
132-798024

CARTEPOSTALE
AFFICHE CALENDRIER
IMPRIMÉ DE QUALITÉ
À PARTIR DE VOS DIAPOSITIVES OU DE VOS PHOTOS
4-COULEURS, Y COMPRIS LITHO & ÉPREUVE
CARTEPOSTALE A6 1000 EX. DE FR. 299.-
PROSPECTUS DE PUPLICITÉ A4 1000 EX. DE FR. 730.-
PHOTOLITHO A4 ÉPREUVE INCL. FR. 138.-
DS INTERPRINT
CH-7310 BAD RAGAZ
TÉL. 081 302 49 48 FAX 081 302 14 18
PHOTOLITHO
216-51570/ROC

Tout le monde peut aider

Donnez de votre sang Sauvez des vies

Le mot mystère

Définition: avis, jugement, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 7

R	M	G	N	I	R	E	O	R	R	B	I	D	O	N
L	I	B	R	E	A	E	L	L	E	U	R	G	T	E
A	A	T	E	D	I	V	I	L	R	U	L	U	E	L
I	D	N	U	L	N	L	E	D	I	U	G	D	L	R
N	E	L	E	E	O	B	E	D	V	T	R	E	P	E
E	T	R	T	A	L	C	E	C	A	O	I	E	L	M
E	U	E	A	E	L	G	L	C	H	C	R	T	I	R
A	D	I	S	V	I	C	B	E	C	I	A	A	N	O
D	E	S	E	G	A	R	A	P	P	H	N	I	C	N
N	E	E	O	S	V	T	P	M	C	C	T	E	E	E
I	N	G	H	U	A	A	A	A	O	A	A	R	R	I
E	N	R	O	C	C	V	C	R	P	V	T	G	A	G
E	A	B	I	T	E	H	E	C	O	I	C	O	N	E
N	I	D	E	R	E	L	E	U	P	O	O	O	C	R
H	E	I	S	O	S	O	E	U	R	N	L	N	E	A

A Achat, Acide, Adulte, Année, Atoca, Aurélie, Avatar, Avers, Avion, Avoué
B Bidon, Blessé
C Capable, Cash, Catgut, Cavaillon, Chavirer, Chicot, Ciel, Corne, Crampe
D Daim, Dégoté, Druide
E Echine, Eclat, Enorme, Etude
G Gésier, Gigogne, Guide
H Hibou, Horde
I Icône
L Laine, Léché, Léguer, Libre, Lien, Livide, Long, Lundi
M Merle
N Neiger
O Ogre
P Pacte, Parages, Papion, Patin, Pitre
R Rance, Ring, Rituel, Ruelle
S Saveur, Sœur, Sosie, Souche
T Titillé
V Vampire, Vorace, Vulgo

roc-pa 425

Construction **Bâtir solide**

G PERAZZOLO
INSTALLATION ET REPARATION DE STORES
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. et fax: 032/913 36 70
- A lamelles ext. et int.
- A lamelles verticales
- Volet roulant en bois et alu
- En toile pour terrasse
- Toutes marques

132-781359

E WEGMULLER *Blondin*
Moulins 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Natel: 077/37 42 53
ou: 077/69 23 02
Maçonnerie – Carrelage
Murs en Alba et travaux divers
Plafonds suspendus
Forage de trous de ventilation
132-790333

B. Cuche
Entreprise de maçonnerie en tout genre
Montagne 20, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 14 75
132-786426

FR FACADE RIDEAU
P.-A. BOZZO SA
Hôtel-de-Ville 103, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 68 80 – Fax 032/968 54 34
Façades
- *Eternit*
- *Aluminium*
- *Céramique*
- *Granit*
- *Verre*

132-789338

Z URBUCHEN
Jean-Jacques
Entrepreneur diplômé
La Sagne La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/931 26 82
Maçonnerie – Béton armé
Transformations – Carrelages
Forage –
Réfection de béton armé
132-781396

BOURSE

Swiss Market Index

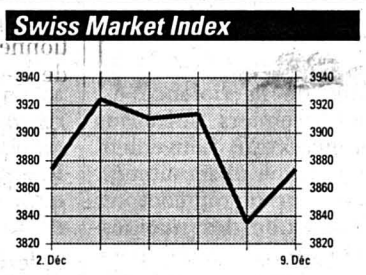

Indices

	06/12	09/12
SPI	2450.67	2473.97
SMI	3835.50	3874.00
Dow Jones	6381.95	6429.65
DAX	2791.96	2857.24
CAC 40	2240.72	2255.84
Nikkei	20276.70	20603.70

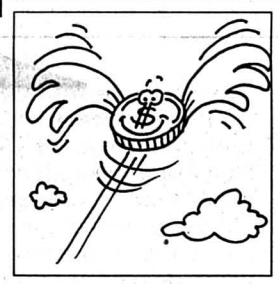

Dollar US

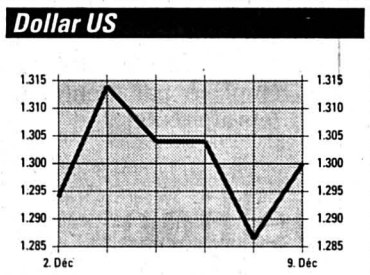

Billets

	Achat	Vente
USA	1.28	1.35
Angleterre	2.1	2.22
Allemagne	83.75	86.25
France	24.6	25.8
Belgique	4.02	4.22
Hollande	74.25	77.25
Italie	0.084	0.0885
Autriche	11.8	12.35
Portugal	0.8	0.88
Espagne	0.97	1.05
Canada	0.93	1
Japon	1.11	1.21

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.– à Fr. 500'000.–	1.37	1.37	1.62
	3 ans	5 ans	8 ans
Oblig. de caisse	2.75	3.25	4.00

Banque Nationale Suisse

Rendement moyen des obligations de la Confédération		3.75	3.74
Taux Lombard		3.87	3.87

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.–	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/SFr	1.87	1.87	2.00
USD/US$	5.37	5.43	5.60
DEM/DM	3.00	3.00	3.06
GBP/£	6.18	6.35	6.73
NLG/HLG	2.85	2.93	3.06
JPY/YEN	0.25	0.32	0.40
CAD/C$	3.09	3.24	3.49
XEU/ECU	3.95	3.98	4.03

CS-Actualité

Payez moins d'impôts grâce à votre 3e pilier!

Le CS-Prévoyance 3e pilier permet de vous constituer une réserve à haut rendement... avec des cotisations déductibles de votre revenu imposable.

Pour tous détails, renseignez-vous auprès de votre succursale CS.

CREDIT SUISSE
CS

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds
tél. 032/911 99 00

Bourse suisse

	06/12	09/12
ABB p	1630	1648
Adecco p	324	330
Agie Charmi. n	111	113
Alusuisse p	1003	1009
Alusuisse n	1016	1026
Amgold C.S.	106.5	106.5
Ares Serono	1182	1190
Ascom p	1340	1380
Attisolz n	540	545
Bâloise n	2860	2900
Banque Coop	838	840
BB Biotech	1500	1605
Belimo Aut. n	272	275
BK Vision p	740	746
Bobst p	1815	1820
Bucher Holding p	930	947
Buehrle p	131	129.5
Canon (Suisse) n	82	80
Christ N	1030	1050
Ciba-Geigy n	1598	1616
Ciba-Geigy p	1594	1610
Clariant n	441	448
Cortaillod p	630d	630
CS Holding n	133.5	135
Danzas n	1430	1450
Disetronic Hld n	2780	2820
Distefora Hold p	16.5	16.6
Electrowatt p	482	511
EMS Chemie p	4995	4970
Feldschl.-Hürli p	466	467
Fischer G. p	1350	1377
Fischer G. n	253	257
Forbo n	542	535
Fotolabo p	503	520
Galenica n	480d	485
Hero p	593	590
Hero n	141	136d
Hilti bp	792	796
Holderbank p	921	925
Immuno	892	892
Jelmoli p	725	735
Julius Baer p	1380	1398
Kaba Hold n	476	490
Keramik p	670	675
Kuoni n	2850	2900
Lindt Sprüngli p	24750	25000
Logitech n	180	184.5
Michelin	586	594
Micronas p	1040	1051
Motor Col.	2515	2520
Mövenpick p	365	358
Nestlé n	1394	1399
Pargesa Holding	1460	1460
Pharma Vision p	593	595
Phonak n	1190	1190
Pirelli p	183.5	178.25
Publicitas n	218	220
Réassurance n	1391	1408
Richemont	1820	1825
Rieter n	360	368
Roche bp	9910	10075
Roche p	15200	15375
Rorento C.S.	78.95	79.05
Royal Dutch C.S.	214.5	217.5
Sandoz n	1502	1516
Sandoz p	1504	1519
Saurer n	555	563
SBSI bp	370d	370d
SBS n	250.5	251.25
Schindler n	1290	1300d
Schindler bp	1341	1368
Sibra n	214d	217
SIG p	3125	3160
Sika p	310	312
SMH p	822	831
SMH n	189	190.5
Stratec n -B-	1590	1600
Sulzer bp	669	692
Sulzer n	722	743
Surveillance n	556	560
Surveillance p	3120	3135
Swissair n	970	988
Swissair bj	145	145
Tege Montreux	80	97
UBS n	241	241.5
UBS p	1188	1197
Unigestion p	65	65
Valora Hold. n	258	261
Von Roll p	24.4	24.3
Winterthur n	765	771
WMH p	535	535
Zurich n	365	367

Avant bourse

Astra	23.3	23.8
Calida	926	925d
Ciment Portland	710	720

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	108.2	110
Akzo	233	234.9
Royal Dutch	285.3	288
Unilever	286.5	290.7

Tokyo (Yen)

Bk of Tokyo-Mitsu.	2180	2190
Canon	2500	2550
Daiwa Sec.	1130	1120
Fuji Bank	1820	1850
Hitachi	1070	1070
Honda	3250	3260
Mitsubishi el	665	674
Mitsubishi Heavy	919	935
Mitsui Co	956	969
NEC	1360	1380
Nippon Oil	593	595
Nissan Motor	764	797
Nomura sec	1810	1830
Sanyo	500	508
Sharp	1740	1770
Sony	7470	7520
Toshiba	716	730
Toyota Motor	3180	3250
Yamanouchi	2340	2370

Londres (£STG)

Anglo-AmCorp	33.77	33.7
Anglo-AmGold	49.4	49
BAT Indus.	4.515	4.78
British Petrol.	6.75	6.84
British Telecom	3.97	3.9633
BTR	2.375	2.4975
Cable & Wir.	4.375	4.5
Cadbury	4.865	4.8333
De Beers P	–	–
Glaxo	9.375	9.38
Grand Metrop.	4.345	4.3867
Hanson	0.785	0.8225
ICI	7.82	7.9025

Frankfurt (DM)

Allianz N	2785	2822
BASF	57.55	60.7
Bay. Vereinsbk.	63.25	63.4
Bayer	60.5	63.05
BMW	1025	1049
Commerzbank	35.9	36.3
Daimler Benz	98.9	101.8
Degussa	651.5	665
Deutsche Bank	71.2	72.5
Dresdner Bank	44.1	44.88
Hoechst	66.8	68.68
Linde	925	932
MAN	360	373
Mannesmann	643	661.5
Siemens	71.9	73.1
VEBA I	86.4	89.4
VW	584.5	603

Paris (FF)

AGF	158.4	161.5
Alcatel	444.7	448.8
BSN	731	731
CCF	68.55	70.9
Euro Disneyland	10.5	10.5
Eurotunnel	6.9	7.15
Gener.des Eaux	625	639
L'Oréal	1830	1855
Lafarge	326.3	326.3
Total	410	410

New York ($US)

Abbot	52.75	53.5
Am Medical	29.5	29.375
Amexco	51.625	51.875
Amoco	77.375	77.25
Apple Computer	25.125	25.2031
Atlantic Richfield	140.625	139.375
AT & T Corp.	38.75	39.125
Avon	55.75	57
Baxter	41.625	41.625
Black & Decker	37.625	37.625
Boeing	95.625	96.25
Bristol-Myers	111.5	112.5
Canadian Pacific	25.375	26
Caterpillar	77	77.625
Chase Manhat.	89.375	89.875
Chevron Corp.	64.5	64.25
Citicorp	103.5	103.75
Claire Techn.	0.375	0.4375
Coca-Cola	49	49.625
Colgate-Pal.	89.5	91
Compaq Comp.	83.75	85.75
Data General	15	15
Digital	39.375	40.875
Dow Chemical	81.75	81.5
Du Pont	95.625	95.5
Eastman Kodak	80.125	80.125
Exxon	94.875	94.125
Fluor	64.875	64.5
Ford Motor	32.5	32.75
Gen. Motors	56.5	58.375
General Electric	97.875	98.5
Gillette	70	71
Goodyear	48.875	48.875
Hewl.-Packard	55	56.125
Homestake	15.625	14.75
Honeywell	66	66.625
IBM	155.625	158.25
Inter. Paper	41.625	41
ITT Indus.	24	24.5
Johns. & Johns.	51.75	51.75
Kellog	65.375	65.375
Lilly (Eli)	73.375	74.125
Merck	78	79.5
Merrill Lynch	78.5	79.75
MMM	81.625	83.125
Mobil Corp.	120.375	120.875
Motorola	53.875	54.875
Pacific Gas & El.	23.875	23.875
PepsiCo	29.375	29.375
Philip Morris	109.5	113
Procter&Gamble	103.625	105.625
Ralston Purina	73.875	74.875
Sara Lee	36.625	37.25
Schlumberger	102.25	102.375
Sears Roebuck	48.75	48.625
Texaco	99.5	98.75
Texas Instr.	64	66.125
Time Warner	39.75	39.875
UAL Corp.	57.875	59.625
Unisys	7.25	7.5
Walt Disney	71.5	71.875
WMX Techn.	35.375	35.875
Westinghouse	18	18.25
Woolworthouse	23.375	23.25
Xerox	50.625	51.875
Zenith Electro	12.75	13

Fonds de placements

	06/12	09/12
Credis Investment Funds		
MMF C$	1490.17r	1490.17e
MMF DM	1936.94r	1936.94e
MMF Ecu	1575.57r	1575.57e
MMF FF	6986.36r	6986.36e
MMF Flh	1318.16r	1318.16e
MMF Sfr	625.78r	625.78e
MMF US	2033.42r	2033.42e
S+M C Swi Sfr	241.12r	241.12e
Cap 1997 DM	2010.53r	–
Cap 2000 DM	1754.74r	–
Cap 2000 Sfr	1793.27r	–
Bd Fd C$ B	1541.59r	1541.59e
Bd Fd Ecu A	105.5r	105.5e
Bd Fd Ecu A	224.66r	224.66e
Bd Fd DM B	1718.31r	1718.31e
Bd Fd FF B	1326r	1326e
Bd Fd Hfl B	187.72r	187.72e
Bd Fd £ B	909.39r	909.39e
Bd Fd Sfr A	277.91r	277.91e
Bd Fd Europe A	232.13r	232.13e
Bd Fd Europe B	436.57r	436.57e
Eq Fd Em M	1079.03r	1079.03e
Eq Fd.Eu.B.C A	349.76r	349.76e
Eq Fd Eu.B.C B	370.12r	370.12e
Eq Fd Germ A	312.24r	312.24e
Eq Fd Germ B	342.11r	342.11e
CS Pf Inc Sfr A	1047.3r	1047.3e
CS Pf Inc Sfr B	1150.97r	1150.97e
CS Pf Bal Sfr	1153.45r	1153.45e
CS Pf Grwth Sfr	1088.09r	1088.09e
CS Gold Val Sfr	182.46r	182.46e
CS Jap Megat	214.34r	214.34e
CS Tiger Fd Sfr	1677.43r	1677.43e
CS EU Valor Sfr	313.08r	313.08e
CS Act. Suisses	1073.97r	1073.97e
CS Bd Valor DM	130.02r	130.02e
CS Bd Valor Sfr	120.21r	120.21e
CS Bd Valor US$	135.8r	135.8e
CS Conv Val Sfr	167.34r	167.34e
CS Euroreal DM	108.21r	108.21e
CS F Bonds Sfr	101.75r	101.75e
BPS P Inc Sfr	1255.12r	1255.12e
BPS P I/G Sfr	1320.17r	1320.17e
BPS P G Sfr	1369.92r	1369.92e
BPS P I/G DM	1384.13r	1384.13e
BPS P G DM	1438.65r	1438.65e
BPS Pharma Fd	756.01r	756.01e
Interswiss	196.75r	–
Divers		
Multibond	85.88	–
(Lux)Bd I.CHF	118.8	–
Eq I.Germany	314.04	–
Eq I.Global	133.96	–
UBS Sima	261d	262of
Ecu Bond Sel.	114.64	–
Americavalor	553.28	–
Valsuisse	864.85r	864.85e

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

USA	1.3	1.332
Angleterre	2.143	2.193
Allemagne	84.25	85.85
France	24.905	25.455
Belgique	4.087	4.167
Hollande	75.08	76.58
Italie	0.0851	0.0872
Autriche	11.965	12.195
Portugal	0.829	0.853
Espagne	0.9955	1.0245
Canada	0.956	0.979
Japon	1.1512	1.1787
ECU	1.6245	1.6555

Métaux précieux

OR		
$ Once	368.6	369.1
Lingot	15600	15850
Vreneli 20.-	87	97
Napoléon	86	96
Souver new	84.8	87.89
Souver old	84.8	87.89
Kruger Rand	480	495
ARGENT		
$ Once	4.78	4.8
Lingot/kg	197	212
PLATINE		
Kilo	15625	15875
Convention Or		
Plage or		15900
Achat		15550
Base argent		250

Source
TELEKURS FINANCE
Transmis par CONSULTAS SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

OMC A Singapour, les ministres s'entendent sur le textile

La question sociale a occupé les débats initiaux de la première conférence ministérielle de l'OMC, hier à Singapour. Les premières consultations ont permis de dégager un accord sur le textile. La journée d'aujourd'hui devrait en revanche se placer sous le signe de l'affrontement. Investissements, droits sociaux et concurrence sont au menu.

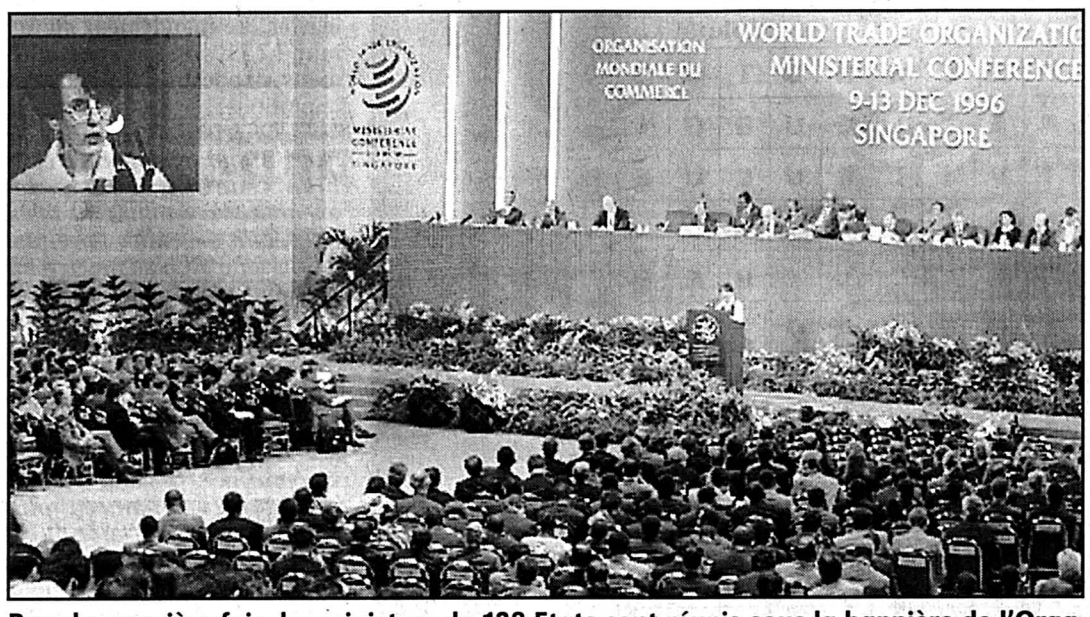

Pour la première fois, les ministres de 128 Etats sont réunis sous la bannière de l'Organisation mondiale du commerce. Après une journée d'ouverture plutôt calme, les affrontements devraient commencer aujourd'hui. photo Keysone

Le principal acquis de la journée se situe dans le domaine textile, a indiqué hier à l'ATS Luzius Wasescha, vice-directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE), membre de la délégation suisse. L'accord vise aussi des facilités commerciales. En revanche, les consultations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doivent se poursuivre pour les achats publics où les divergences demeurent assez étendues.

La journée d'aujourd'hui devrait se dérouler dans un climat d'affrontement, selon L. Wasescha. Les investissements, la concurrence et les droits sociaux apparaîtront comme plats de résistance. Les délégations vont bétonner leurs positions, a-t-il pronostiqué. Il s'agira ensuite de rapprocher les points de vue sur ces trois sujets, dans la mesure où l'entente fera certainement défaut.

Dès demain, les efforts de conciliation interviendront, a dit L. Wasescha. Le reste des discussions agendées dépendra largement de l'issue de ces débats. Pour sa part, la Suisse se montre très intéressée aux groupes de travail sur le commerce et l'investissement ainsi que sur le commerce et la concurrence. En apportant des réponses à ces domaines capitaux, les gouvernements pourront affronter les défis de l'économie mondiale, a ajouté le vice-directeur de l'OFAEE.

Pour les investissements, la Suisse se trouve sur la même longueur d'onde que l'Union européenne (UE) et le Canada notamment. Pour les droits sociaux, seules les discussions diront ce qui peut être fait concrètement, selon L. Wasescha. Lors de la séance plénière d'ouverture, l'ambassadeur suisse William Rossier, président du conseil général de l'OMC, a présenté le rapport de son organe.

Le social divise

Le lien entre commerce international et droits élémentaires des travailleurs divise les pays participant à la conférence, notamment les membres occidentaux. En l'absence de consensus, les pays de l'UE ont tenu de manière impromptue un conseil des ministres. Objectif: tenter une harmonisation des positions.

Hier en fin de journée, le ministre français du Commerce extérieur se voulait confiant. Le dernier projet de déclaration finale de la conférence marque «une évolution très positive» sur la question des normes sociales, a noté Yves Galland. «Mais le pronostic reste réservé quant à un accord final entre pays membres de l'organisation».

Selon Y. Galland, le texte mentionne deux engagements très importants: observer «les normes de travail fondamentales» et en soutenir la promotion par l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi que «coopérer avec les ministres du travail» qui poursuivent le même objectif au sein de l'OIT.

Pour leur part, les pays en développement d'Asie et d'Amérique latine ont opposé un front totalement uni. Ils s'élèvent contre les velléités de quelques pays européens et des Etats-Unis d'introduire un débat sur les liens entre le commerce et le respect de normes sociales minimales.

Les technologies de l'information figurent aussi au centre des préoccupations à Singapour. Charlene Barshefsky, représentante américaine par intérim pour le commerce, a estimé que «de très bons progrès ont été accomplis» en vue d'un accord pour l'élimination des droits de douane sur ces produits d'ici à la fin du siècle. /ats-afp

Vendôme Une image de marques

Actif dans le monde du luxe, et de l'horlogerie puisqu'il possède Piaget, Cartier et Baume & Mercier, le groupe Vendôme est à suivre de près à la bourse. Il joue en effet la carte du long terme. Quelques chiffres et explications.

Philippe Rey

Vendôme Luxury Group, contrôlé par la Compagnie Financière Richemont (70% d'unités Vendôme), a pour objectif principal le développement de chacune de ses marques (dont Cartier, Alfred Dunhill, Montblanc, Piaget et Baume & Mercier) de façon à assurer, dans l'intérêt de ses actionnaires, la croissance à long terme de son chiffre d'affaires et de son bénéfice, tout en veillant à préserver et à promouvoir la réputation et l'intégrité de ses marques. Leur protection est une priorité pour le groupe, qui entend ne pas privilégier des gains immédiats au détriment de leur succès à long terme.

Vendôme est non seulement une affaire de long terme par excellence mais aussi un générateur régulier de «cash». Ce groupe est, dans sa forme actuelle, capable de dégager des flux nets de trésorerie avant financement (cash-flow before financing) de 350-400 millions de francs par an. A la fin septembre 96, ses liquidités nettes (liquidités moins les dettes financières portant intérêts) se montaient à 828,5 millions de francs (750,8 millions à fin septembre 1995 et 854,9 millions au 31 mars 96). Sa situation financière est exceptionnelle avec une part élevée de ses fonds propres au total du bilan. Certes, il pourrait tirer un rendement plus élevé de ses liquidités (des produits financiers nets de 6 millions de francs au premier semestre).

Valeur de 10 milliards justifiée

Il est vrai que le groupe Vendôme suit une politique prudente en matière de gestion de trésorerie. L'essentiel des placements est constitué de valeurs mobilières de placement à faible risque libellées en francs suisses. Or, en Suisse, les taux d'intérêt sont passés de près de 4% à environ 1,5% entraînant un nouveau recul des produits financiers, ce qui signifie un coût d'opportunité élevé pour Vendôme.

Ce groupe se paie actuellement l'équivalent de 8,1 milliards de francs suisse en bourse, ce qui reflète au fond son niveau courant de free cash-flow, sans prendre en compte la croissance future de cet indicateur. Etant donné cela et une situation financière de ce groupe sensiblement au-dessus de la moyenne des sociétés cotées sur le marché suisse des actions, une valeur de 10 milliards de francs serait tout à fait justifiée pour Vendôme.

PRY

Horlogerie Une foison de nouveautés à déballer bientôt sous le sapin

Les nouveautés horlogères sont, en règle générale, présentées au printemps, lors du Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie de Bâle. Mais certaines ne montrent leur cadran qu'à l'approche des fêtes de fin d'année. Quelques idées pour bourses généralement bien garnies. Idées qui ont l'avantage d'être fabriquées pas très loin d'ici...

On l'avait découverte à Bâle, pâle esquisse sur un coin de papier: la «Tabogan» de Corum se montre désormais bien en chair. Du poignet à la table, elle se fait pendulette grâce à deux boutons poussoirs et une articulation bien compliquée. La marque chaux-de-fonnière signe là un produit original et inédit. Pour les curieux, le nom «tabogan» désigne, au Canada, un traîneau sans patins, fait de planches minces recourbées à l'avant.

Version solaire pour Joss Montres. photo sp

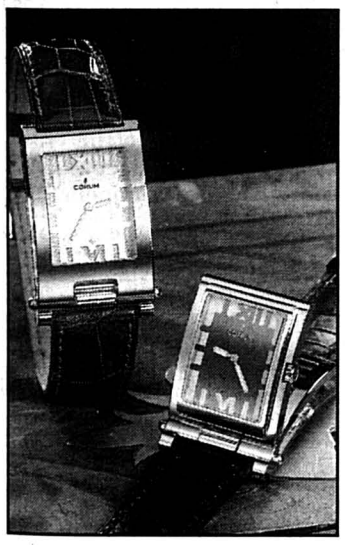

La «Tabogan» de Corum. photo sp

La renaissance de Joss Watch en Joss Montres, à Bienne, tombe à pic, puisque le système bon marché de fabrication de boîtiers inventé par Pierre-André Joss ne finira pas dans l'oubli: une collection est enfin là, faite de montres toutes rondes et construites selon ce fameux procédé; les boîtes ne sont pas taillées dans une plaque d'acier, mais des sortes d'anneaux «préfabriqués» s'imbriquent les uns dans les autres. Une version solaire existe, équipée d'un mouvement conçu par Isa, à Hauterive. Un milieu de gamme qui se veut 100% suisse.

Vu la beauté du dossier de presse, qui fait jaillir une photo de montre d'une sorte de pochette-surprise, on ne résistera pas à l'«Overseas» de Vacheron Constantin, une montre qui se veut très résistante – elle peut plonger, avec son propriétaire, jusqu'à 150 mètres – sans, pourtant, avoir vraiment l'air d'une montre de sport. On la préférera en acier, puisque la mode le veut ainsi, d'autant que la version or est un peu voyante, surtout sur un poignet qui n'est pas celui d'un nabab du pétrole. Et surtout, comme les plus belles choses ne se montrent pas, un voilier est frappé, comme une médaille, sur le fond de la boîte.

A Neuchâtel, les deux marques de luxe en «i», Bertolucci et Bulgari, ont aussi emballé quelques bijoux à l'approche de Noël. La première, spécialiste de joaillerie, a toiletté sa collection «Vir», et ses modèles satinés sont toujours plus beaux sertis de diamants. La seconde publie, pour les fêtes, un livre aussi précieux que ses produits: 700 invités se sont pressés au Grand-Théâtre de Genève pour assister à la présentation officielle de l'ouvrage, qui retrace l'histoire du bijoutier italien, devenu horloger et parfumeur, désormais bien établi, pour la fabrication de ses produits, à Neuchâtel.

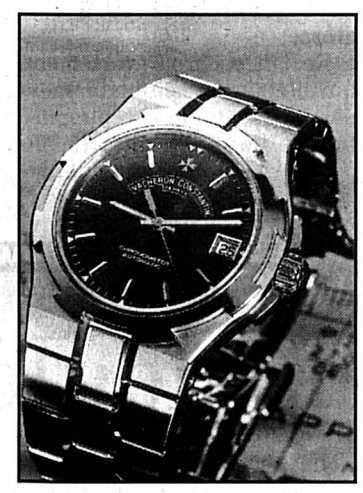

L'«Overseas» de Vacheron Constantin. photo sp

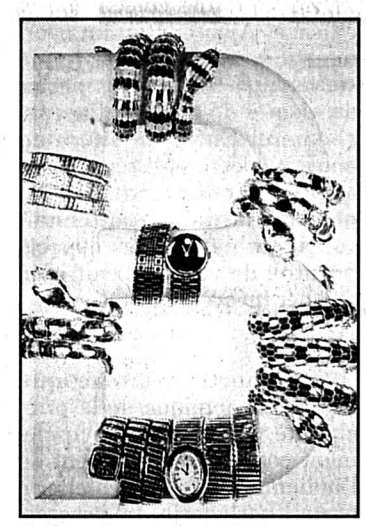

Bulgari, années 70. photo sp

Ceux qui ne peuvent offrir de l'or pourront toujours en offrir en images...

FRK

BRÈVES

Banques Un crédit sur deux profite aux ménages

Le ralentissement de l'économie se répercute sur la politique de crédit des banques suisses. Si le volume des crédits octroyés a enregistré une croissance de près de 80%, entre 1985 et 1991, il n'a crû que de 9% depuis. Au total, l'encours des crédits s'est élevé à 665 milliards de francs à fin 1995. Par rapport à fin décembre 1995, le total des crédits consentis à fin septembre 1996 n'a crû que de 1,1% pour atteindre 672 milliards de francs. Près d'un crédit sur deux a profité aux ménages suisses, qui ont absorbé 304 milliards de francs sur le total des 665 milliards (45,7%). Ce fort volume s'explique avant tout par l'importance des opérations hypothécaires. /ats

Franc Niveau réaliste, dit le président de la BNS

Le niveau du franc suisse est maintenant plus réaliste, a déclaré hier à Bâle le président de la Banque nationale suisse (BNS) Hans Meyer. «Nous sommes satisfaits de cette évolution», a-t-il indiqué en marge de la réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales du Groupe des Dix (G-10). «La correction de la force de la monnaie montre aussi que le taux de change est flexible», a commenté le président de la BNS. «Nous n'avons pas changé notre stratégie», a-t-il précisé, en référence à l'assouplissement de la politique monétaire de la BNS en août dernier. Le franc suisse a perdu de la valeur ces derniers mois face au dollar et au DM. Hier, le dollar s'échangeait à 1,3235 franc, tandis que le DM cotait 85,25 centimes. /ats

PIB Encore un recul au 3e trimestre

L'économie suisse reste plongée dans la récession. Le produit intérieur brut (PIB) réel a enregistré un nouveau recul de 0,7% entre le 2e et le 3e trimestres 1995, a déclaré hier Max Zumstein, porte-parole de l'Office fédéral pour les questions conjoncturelles (OFQC), confirmant une «indiscrétion» venant d'un économiste actif dans la banque. Il s'agit de la 7e baisse consécutive. Selon les chiffres déjà publiés, le PIB avait déjà baissé de 0,8% et 0,9% aux 1er et 2e trimestres. La baisse est continue depuis le début de 1995, année durant laquelle les baisses trimestrielles avaient été de -0,6 pour le 1er trimestre, puis respectivement de -1,2 %, -0,4 % et -0,1 %. /ats

Naissances hors mariage Les bébés du déshonneur au XVIIIe siècle (2)

La seconde moitié du XXe siècle a libéré de nombreuses femmes d'un lourd fardeau en leur donnant, avec les moyens contraceptifs et l'avortement médical, la possibilité de dissocier l'acte sexuel de la procréation. Par surcroît, les mœurs ont aussi évolué en leur faveur: la conception hors du mariage ne soulève plus la réprobation générale.

Raoul Cop*

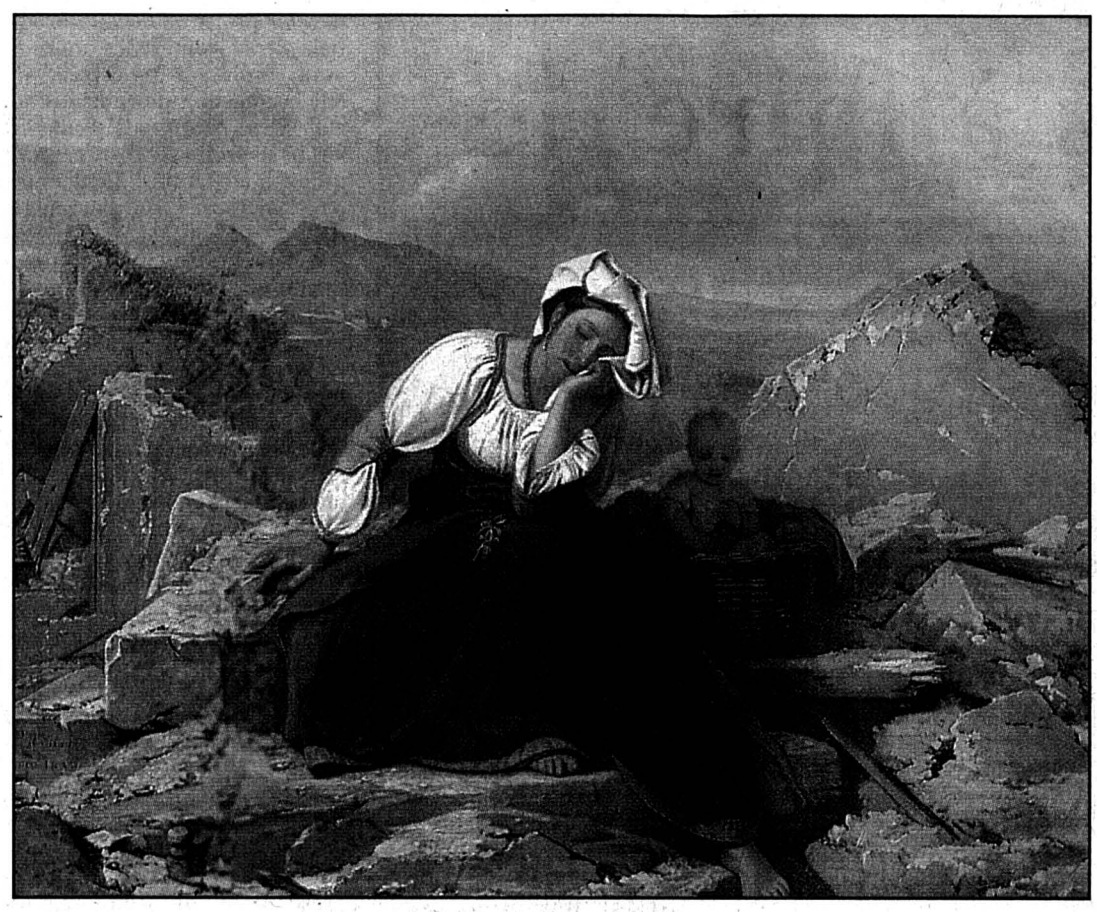

Figure d'une mère éplorée. Leopold Robert, 1828-31. «Femme napolitaine pleurant sur les ruines de sa maison détruite par un tremblement de terre». photo sp

Sous l'Ancien Régime, toute naissance survenue hors du cadre strict du mariage constituait la preuve d'une grave infraction aux préceptes de la morale et de la religion. Elle mettait à mal la réputation de la mère, qui était la seule à subir l'odieux interrogatoire judiciaire au moment de l'accouchement et qui exhibait comme une preuve de sa culpabilité son ventre rond puis son bébé, alors que la faute avait été commise à deux.

L'homme, par contre, bénéficiait du doute tant qu'il n'avait pas reconnu son inconduite. Par ailleurs, tout porte à croire qu'on pardonnait plus facilement les écarts de conduite du sexe fort.

Le choc était d'autant plus rude autrefois que l'honorabilité de l'individu et de la famille revêtait une importance extrême. Les notaires du XVIIIe siècle faisaient régulièrement précéder les noms des parties de l'adjectif «honorable» ou «honnête».

Il suffisait d'avoir traité quelqu'un sans preuve et devant témoins de «fripon», de «voleur», de «canaille» ou de «putain» pour se faire traîner devant la cour de justice. Souvent, une telle atteinte à la respectabilité se réglait par une rétractation d'insulte en bonne et due forme enregistrée par le notaire, aux frais du diffamateur.

Pour la fille-mère ou la veuve, la grossesse hypothéquait sérieusement les chances de trouver un mari. De plus, une bouche supplémentaire à nourrir pouvait entraîner de notables difficultés financières.

Un événement exceptionnel

Les naissances illégitimes déclarées étaient fort rares. S'il faut en croire les registres de baptêmes, elles ne représentaient sûrement pas plus de 1% du total des naissances au XVIIIe siècle.

La chose s'explique aisément. La population de femmes non mariées n'était pas considérable et la crainte des relations sexuelles hors mariage suffisait le plus souvent à réfréner les ardeurs. Par ailleurs, pour que l'acte entraîne une grossesse, il fallait qu'il ait lieu durant une période de fécondité féminine et en l'absence d'une contraception efficace. Ajoutons qu'un avortement spontané ou provoqué survenait parfois, sans parler du risque de décès à l'accouchement. Enfin, la situation pouvait encore être régularisée au dernier moment par un mariage tardif, qui atténuait considérablement les aspects négatifs de ce qu'il faut bien appeler un accident.

Evolution

Tout porte à croire que l'essor économique de la principauté, engendré principalement par le développement de l'indiennage, de la dentellerie et de l'horlogerie, fit progresser considérablement le nombre de conceptions hors mariage. En effet, l'appât du gain attira chez nous toute une population déracinée, dont une forte proportion de célibataires.

Le nombre de servantes et de journalières, notamment, dut s'accroître, et l'on devine qu'il était particulièrement difficile à ces travailleuses entièrement dépendantes de leur maître de résister aux avances d'un membre de la maisonnée.

Contraception et avortement

Les ressources de l'esprit humain étant infinies, nous sommes en droit de supposer que nos ancêtres avaient mis au point des moyens contraceptifs. Mais étaient-ils couramment mis en pratique, notamment par les jeunes femmes?

Quand on connaît le tabou qui a si longtemps entouré tout ce qui touche au sexe, on peut se demander si la contraception a jamais fait partie de l'éducation dispensée systématiquement aux jeunes filles! En outre, dans le domaine de la pruderie, les choses ont dû évoluer au fil des siècles d'une manière qui reste à étudier.

En conclusion, si nous savons qu'il a toujours été difficile de résister à «l'appel de la chair», nous ignorons en revanche s'il était possible d'y succomber sans risquer la grossesse.

Restait encore l'avortement, qui n'était vraisemblablement pas une pratique exceptionnelle. Le mandement du 20 octobre 1755 concernant l'abolition de la pénitence publique fait état de *«mères meurtrières du fruit qu'elles portoient dans leurs flancs, en se servant de potions abortives, dont nous avons vu des exemples»*.

Infanticides

Le mandement de 1755 fait état de femmes *«qui faisoient périr leurs enfants après les avoir mis au monde»*. Même pour celles qui n'avaient pu dissimuler leur grossesse, donc échapper au déshonneur, l'infanticide constituait une échappatoire extrêmement tentante. En effet, le décès d'un nourrisson ne surprenait personne tant était importante la mortalité infantile.

Seuls les meurtres les plus maladroits conduisaient leur auteur devant un tribunal. Philippe Henry, dans sa thèse consacrée à la criminalité neuchâteloise au XVIIIe siècle, ne mentionne que 35 préventions pour infanticide et deux pour avortement provoqué. En outre, preuve de l'ampleur du phénomène, il signale la découverte d'un nombre bien plus grand de petits cadavres, dont la provenance restait inexpliquée.

Clandestinité

Lorsque la chose était possible, la mère non mariée cherchait à dissimuler son état et accouchait en cachette, au mépris des prescriptions légales. Le mandement du 1er mai 1751 sur les accouchemens clandestins dénonce cette pratique:

«Une triste expérience ne Nous a que trop montré combien sont fréquens les exemples de femmes ou filles, qui, étant devenues enceintes par la suite d'un commerce illicite, emploient toutes sortes de moyens, non-seulement pour couvrir leur grossesse, mais aussi pour se procurer des couches clandestines dans le sein même du Païs, afin de se soustraire à la honte dûe à leur incontinence. (...)

Une mère dénaturée, plus soigneuse d'une mondaine réputation que de ses devoirs envers Dieu et la nature, pourroit impunément donner la mort à son enfant»

Ce même mandement menace de poursuites criminelles toute femme enceinte hors mariage qui n'aurait pas accouché ouvertement, même au cas où l'enfant serait vivant ou naîtrait naturellement privé de vie.

Ajoutons que l'accouchement clandestin ne se concluait pas forcément par un infanticide. Bien des textes font état de bébés d'origine inconnue déposés en cachette près d'une maison, ce qui était une manière d'assurer leur survie sans mettre en cause la mère.

RCO

** historien, enseignant*

Demain:

Asile et immigration

L'enfant mort-né

Les livres de justice évoquent la pitoyable destinée de quelques-unes de ces jeunes femmes prises au piège de la grossesse et qui font figure de victimes naïves et maladroites. Même si on ne saurait prendre au pied de la lettre toutes leurs dépositions, la part de vérité y est importante et elles apportent un éclairage bienvenu sur les mentalités du temps jadis.

Voyons le cas de Madeleine Jacot-Parel, de La Chaux-de-Fonds, dont l'affaire fut instruite par la cour de justice de cette localité en 1685 (volume 7, causes seigneuriales).

Cette femme, soupçonnée d'avoir accouché clandestinement d'un enfant illégitime, avait toujours caché son état même à ses parents et prétendu que sa grossesse n'était que l'effet d'une maladie.

Le lieutenant de justice envoya à son domicile pour l'examiner deux chirurgiens, Daniel et David Sandoz, ainsi que deux sages-femmes, les veuves d'Abraham Perret-Gentil et de Daniel Vuillemin.

Ces experts constatèrent que *«ladite fille a les mammelles teintees de mesme qu'une femme qui a fait un enfant, qu'il y a du lait blanc dans ses tetons, & que sa chemise est teinte de fleurs blanches & rouges, de mesme qu'une femme qui auroit fait un enfant il y a sept ou huit jours»*.

La malheureuse finit par avouer: elle avait donné le jour à un enfant dans la cuisine, près du feu, peu avant le lever du jour. L'accouchement s'était produit sans témoin, bien que *«son frere estoit couché dans un lict tout proche à ladite cuisine»*.

Elle ajouta *«que l'enfant est venu mort sans luy avoir fait aucun tort, & qu'elle l'envelopa dans son tablier, & le mit dans son coffre, qui ne ferme point, où il est encore presentement. Elle a declaré qu'elle l'a concu des oeuvres d'Abraham fils de feu David Robert qui fait sa residance chés eux, & qu'elle eut sa compagnie une seule fois.»*

«Elle a declaré que lors qu'elle eut la compagnie dudit Robert, ils avoyent la parole de se prendre en mariage, mais qu'elle n'oza le declarer à son pere, crainte qu'il ne voulut pas luy donner permission.»

A nouveau mandatés par la justice locale, les deux chirurgiens retournèrent chez l'accouchée, où ils découvrirent le petit cadavre à l'endroit indiqué. Il ne portait effectivement aucune meurtrissure. On fit enterrer le bébé et conduire la fille à Valangin, où elle fut vraisemblablement jugée par la cour de justice criminelle.

RCO

EN MARGE

Marguerite dans la douleur

Le 13 septembre 1724, à trois reprises, le justicier Jacques Sandoz, accompagné du greffier et du sautier, allèrent recueillir la déclaration de Marguerite Vuillemin, sur le point d'accoucher d'un enfant illégitime au village de La Chaux-de-Fonds. C'est au plus fort des douleurs, comme le veut la loi, que le témoignage de la malheureuse fut recueilli. Elle accusa le justicier Jean-Jacques Sandoz, chez qui elle avait été servante, d'avoir abusé d'elle à plusieurs reprises.

«Ces trois dernieres fois cêtoit dans le poile dudit justicier, contre le fourneau. (...) Elle a dit que jamais elle n'a eu à faire avec ledit Sieur Jean-Jaques Sandoz en aucune autre posture que debout; & et qu'il lui disoit que jamais fille ne deviendroit enceinte étant debout, parce disoit-il, que tout tombe (...).

Il luy disoit aussi qu'il y avoit bien sept ans qu'il n'avoit eu la compagnie de sa femme, (...) qu'il en avoit bien manié des autres qu'elles, qui étoient discrettes, & qu'il faloit l'estre. Une fois qu'elle lisoit dans les Pseaumes, elle fit reflexion sur leur conduite & se mit à pleurer; & il lui dit que le Roy David avoit beaucoup de concubines.

Elle a dit qu'une fois que ses ordinaires ne revenoyent pas quand elle les attendoit, elle craignit d'être devenuë enceinte, & elle en parla à sondit maitre (...) et il lui donna quelque chose à peu pres de la façon d'une chandelle (...) & lui dit de mettre cela dans le col ou conduit de la matrice quand elle iroit coucher, ce qu'elle fit, & cela fondit bien tôt, & il lui survint de grosses incommodités, foiblesses & maux de coeur, & elle eût bien tôt grande abondance de fleurs blanches; de quoy elle en parla à sondit maître, qui lui dit, je les ferai bien revenir rouge, et il luy donna une fiole dans laquelle il y avoit environ la quantité d'un quart de pot d'une liqueur fort épaisse et d'un gout des plus amere, (...) elle en a pris une partie, mais non pas tout, sans que depuis lors elle ait point revû de ses ordinaires.

(...) Elle a persisté à dire dans ses plus grandes douleurs & en criant, c'est la verité, ouy, ouy, c'est la verité.»

(Justice de La Chaux-de-Fonds, vol. 133).

RCO

Enfant mort. Peinture anonyme, Flandres, XVIIe siècle. photo sp

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
La Chaux de Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Eggler (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cerviño, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA **La Chaux-de-Fonds,** pl. du Marché Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63 **Le Locle,** rue du Pont 8 Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

L'Impartial

SR Delémont
Avec Decastel?

Le nouvel entraîneur des SR Delémont (LNB), engagés au printemps prochain dans le tour de relégation, sera très certainement Michel Decastel. La nouvelle n'est pas encore officielle, mais depuis une quinzaine de jours, les dirigeants jurassiens font le forcing auprès de l'ancien entraîneur de Colombier, Yverdon et Sion pour que celui-ci succède à Philippe Rossinelli, licencié il y a tout juste une semaine.

Hier, Michel Decastel, qui réside toujours avec sa famille à Colombier, s'est longuement entretenu avec les responsables delémontains. L'aspect sportif a bien sûr été évoqué, tout comme l'aspect financier. Car «Deca», remercié par le FC Sion après cinq rondes de championnat, est toujours lié contractuellement avec le club valaisan jusqu'en juin 1997. Et on comprend volontiers que l'ex-international – 20 sélections – ne veut pas perdre des plumes dans l'aventure.

Joueur professionnel à NE Xamax, Strasbourg et Servette, club avec lequel il fut sacré champion suisse en 1985, Michel Decastel (41 ans) a dirigé Colombier (5 saisons), Yverdon (1 saison) et Sion (1 saison et 5 matches, vainqueur de la Coupe de Suisse 1996). L'homme a fréquenté l'école Gilbert Gress, comme Roger Läubli, limogé par Delémont le 30 juillet dernier après seulement quatre journée de championnat.

Le contrat liant les deux parties devrait porter au minimum jusqu'au terme de la saison 1997-1998.

GST

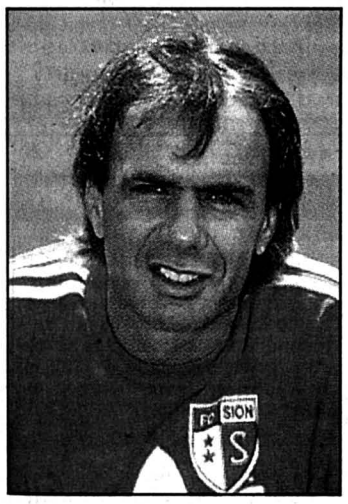

Michel Decastel devrait prendre la direction du Jura. photo ASL

Football Neuchâtel Xamax n'a pas à faire de complexes

Virer en tête du peloton de la Ligue nationale A à Noël ne constitue de loin pas l'assurance qu'on sera champion de Suisse. Il y a encore place pour des vents contraires comme pour l'absence de vent. A quatre reprises cependant, depuis l'instauration du tour final (saison 87-88), le champion d'automne a été couronné. Neuchâtel Xamax a été le premier de ceux-ci, au printemps 1988. L'ont imité Lucerne (89) et GC (95 et 96). L'équipe neuchâteloise réussira-t-elle le même coup dix saisons plus tard? Ce serait beau...

François Pahud

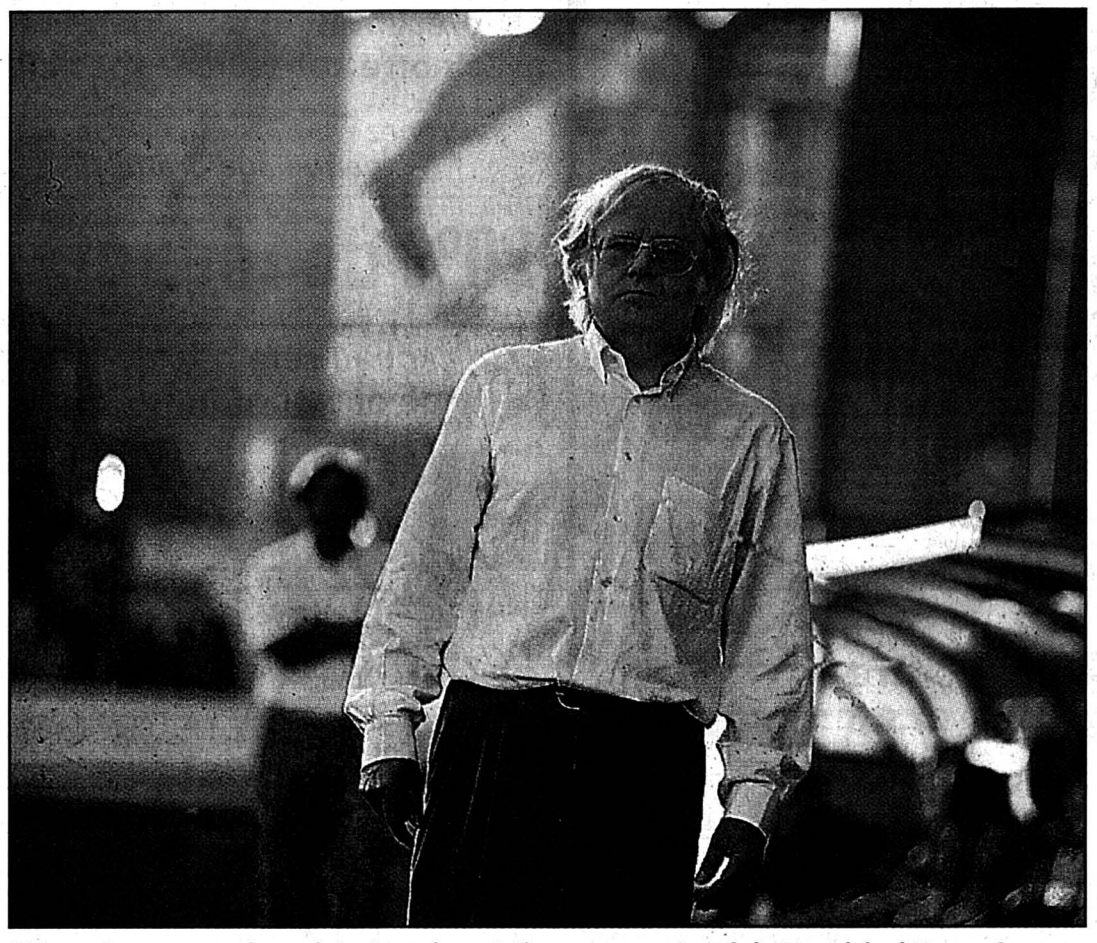

Gilbert Gress regarde au loin. Vers le troisième titre national de Neuchâtel Xamax? photo McFreddy

Au terme d'un tour de qualification que son équipe a mené quasiment de bout en bout, seul Lausanne ayant fait une furtive apparition au sommet, Gilbert Gress n'élude pas la question. Mais il connaît trop le football pour donner une réponse sans nuance.

«Il reste quatorze matches à jouer, donc de nombreux points en jeu. En plus de l'avance que nous comptons sur Grasshopper (réd.: deux points) et Sion (réd.: trois), nous bénéficions du point de bonus que nous vaut la première place, mais ces avantages peuvent fondre rapidement, relève-t-il, prudent. Chose sûre, nous entamerons le tour final sans complexe, tout en restant humbles. Notre objectif sera de conserver notre place.»

Un esprit sain

Pour atteindre ce but, l'entraîneur compte avec le retour de ses blessés. Non pas que ceux qui les ont remplacés ces dernières semaines n'aient pas satisfait, mais parce que, pour viser le titre national, il est nécessaire de disposer d'un effectif étoffé, en nombre aussi bien qu'en qualité. S'il est arrivé dimanche à la limite de la rupture de stock, Gress n'a par contre que des éloges à l'adresse de ce groupe qui, depuis juillet, a fait la nique à pas mal de «connaisseurs».

«Il y a 18 mois, quand nous nous sommes séparés de Detari et d'Aleksandrov par exemple, on nous a condamnés, rappelle le Strasbourgeois. L'été dernier, lorsque nous avons laissé partir Moldovan, la réaction a été identique. Or, d'autres joueurs sont arrivés, dont je connaissais les qualités et qui ont rendu l'équipe encore plus solide, constate Gilbert Gress. Tout n'a pas été parfait au cours des 22 premiers matches et, en Coupe de l'UEFA, nous avons échoué face à Helsingborg par manque d'effectif, mais il règne au sein du groupe un esprit sain, porté sur le sport et non pas sur l'argent. Avec ces garçons, il y a matière à bâtir» se réjouit l'entraîneur xamaxien, qui n'est pas près d'oublier l'attitude positive des joueurs, il y a deux ans, quand les salaires avaient du retard.

Les renforts étrangers n'ont en fait pas encore apporté tout ce qu'on pouvait attendre d'eux. Lesniak et Sandjak ont été handicapés par blessures et maladies, alors que Cyprien, suspendu, n'a joué que cinq matches de championnat. Le Guadeloupéen manquera encore deux rencontres officielles en 1997. Mais ce que Gilbert Gress espère avant tout, c'est que les blessés seront aptes à reprendre l'entraînement le 8 janvier.

En tout état de cause, Neuchâtel Xamax n'a rien à craindre de personne. Il a souvent montré, en ce premier tour, qu'il était de la race des champions. «Même Grasshopper est à notre portée, toute équipe étant sujette à des baisses de régime» note Gress dont le principal regret est de n'avoir pas récolté deux ou trois points de plus cet automne à La Maladière, contre Bâle, Zurich ou Lucerne.

FPA

EN CHIFFRES

NOMS	TOTM	MJ	T90	ECJ	SCJ	A	E	B
Thierry Bonalair	1890	21	21	0	0	3	0	4
Joël Corminboeuf	1665	19	18	0	1	0	0	17
Jean-Pierre Cyprien	450	5	5	0	0	1	0	0
Florent Delay	315	4	3	1	0	0	0	4
Roman Friedli	18	1	0	1	0	0	0	0
Didier Gigon	401	8	2	3	3	2	0	1
Patrick Isabella	1330	18	7	1	10	1	0	4
Sébastien Jeanneret	1595	21	15	5	1	3	0	1
Adrian Kunz	1218	20	7	8	5	1	0	8
Marek Lesniak	1558	19	11	1	7	1	0	7
Lionel Martin	649	13	6	5	2	2	0	0
Lionel Moret	214	8	2	6	0	0	0	0
Constantin Pana	751	21	4	17	0	1	0	0
Nedeljko Perovic	3	1	0	1	0	0	0	0
Philippe Perret	1849	21	17	0	4	4	0	1
Régis Rothenbühler	1950	22	21	0	1	2	0	0
Martin Rueda	1890	21	21	0	0	3	0	1
Liazid Sandjak	1254	18	7	3	8	2	0	4
Alain Vernier	1296	16	12	1	3	4	0	2
Charles Wittl	1677	21	7	3	11	0	0	3

+ 1 autogoal (Ceccaroni, Bâle - Neuchâtel Xamax 0-1)

TOTM: nbre de minutes jouées; **MJ:** matches joués; **T90:** nbre de rencontre jouées en totalité; **ECJ:** entrées en cours de jeu; **SCJ:** sorties en cours de jeu; **A:** avertissements; **E:** expulsions; **B:** buts inscrits (gardiens, buts encaissés).

Spectateurs: en baisse

La saison passée, le tour qualificatif de LNA avait échoué aux portes du million de spectateurs (967.220 exactement). On s'attendait à la franchir ce coup-ci. C'est raté, puisqu'on est même retombé sous la barre des 900.000, soit 67.730 spectateurs de moins, ce qui ne représente, cependant, que 513 spectateurs de perdus par match. La moyenne des 132 matches de qualification se situe à 6814, contre 7327 l'an dernier à pareille époque. La diminution est nette à La Maladière, où Neuchâtel Xamax passe de 9981 à 7745.

Classement: 1. Bâle 11 000 (- 3136). 2. Lucerne 9911 (- 834). 3. Sion 9209 (+ 245). 4. Saint-Gall 8282 (- 1595). 5. Neuchâtel Xamax 7745 (- 2236). 6. Zurich 6500 (+ 1490). 7. Grasshopper 6095 (+ 725). 8. Lausanne 5918 (+ 959). 9. Servette 5318 (- 181). 10. Young Boys 4434 (- 261). 11. Aarau 4418 (- 1000). 12. Lugano 2941 (- 331). / si

MAGAZINE

Bijoux
La ligne pépites

A La Chaux-de-Fonds, l'entreprise Bonnet a traversé une longue période de restructuration. Aujourd'hui, après avoir géré les courants contraires, il lui reste un département de création de bijoux et un label largement reconnu.

Après les collections dédiées aux nœuds gordiens et aux totems, et toujours basé sur une philosophie alliant les matériaux précieux aux signifiants naturels et culturels du bijou, Eric Bonnet a dessiné la ligne Gea, hommage aux mystères de la Terre et à la pureté des pépites d'or.

p 23

TF1 «Témoin no1» passe à la trappe

«Témoin no1», c'est fini! Cette émission qui intervenait là où la justice était impuissante a en effet joué sa dernière carte hier soir sur TF1. Jacques Pradel a été tout bonnement lâché par les magistrats suite au traitement partial qu'il a apporté à l'affaire de la profanation du cimetière juif de Carpentras. Aujourd'hui, TF1 veut privilégier des émissions qui ont plus de sens.

Dans les quatre émissions qu'il avait consacré à l'affaire de Carpentras, Jacques Pradel avait préféré parier – pour des raisons d'audience – sur la thèse des pilleurs fils de notables, laissant complètement de côté celle de l'extrême droite. Dès lors, les juges ont refusé de participer à l'émission, signant ainsi sa condamnation. Exit donc Pradel qui, selon la productrice de l'émission, Pascale Breugnot, n'en reste pas moins une valeur sûre de la chaîne.

Et comme une tuile n'arrive jamais seule, Jacques Pradel doit encore affronter un autre coup dur en rapport avec sa très controversée émission consacrée à «l'extraterrestre» de Roswell, «L'Odyssée de l'étrange». Récemment, «Le Canard enchaîné» indiquait que Pascale Breugnot avait demandé à une équipe de journalistes de mener une contre-enquête suite aux révélations faites par Jacques Pradel au sujet de ce pseudo-humanoïde victime d'un crash d'ovni, en 1947, à Roswell, au Nouveau-Mexique, et dont l'animateur avait montré des images très floues de l'autopsie pratiquée par l'armée américaine; Pradel était même allé jusqu'à publier une cassette vidéo de cette boucherie, qui s'était vendue à 25.000 exemplaires.

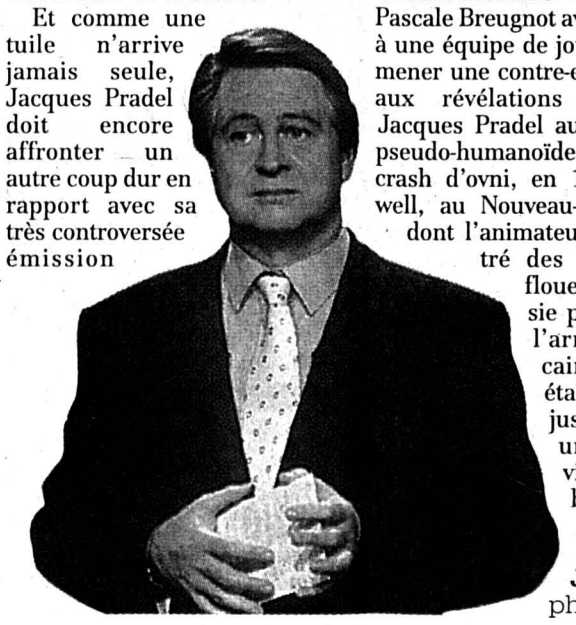

Jacques Pradel est en disgrâce à TF1. photo tf1

Selon «Le Canard enchaîné», les enquêteurs mandatés par Pascale Breugnot sont formellement arrivés à la conclusion que l'autopsie a été montée de toute pièce par un certain Volker Spielberg (rien à voir avec Steven). Le monsieur serait lié à la société britannique qui avait commercialisé ces images et qui prétendait les avoir obtenues d'un militaire américain souhaitant rester anonyme.

Le journal «Le Monde» indique que Pascale Breugnot aurait demandé un complément d'enquête; il ne serait pas exclu en effet que l'extrême droite soit mêlée à cette affaire de la troisième dimension.

CTZ

Lit
Gare aux ronfleurs!

S'il est un problème crucial, c'est bien celui du ronflement. Banal, il est essentiellement dû à l'obésité, au tabac, à l'alcool ou à l'âge et s'échappe surtout des gorges masculines. Plus grave, le ronflement peut mettre en péril la santé du dormeur, quand celui-ci multiplie les arrêts respiratoires comme s'il se trouvait en apnée. Mais, bonne nouvelle pour la paix des ménages, cela se soigne.

p 26

Mercredi 11 décembre

GRAND MATCH AU LOTO DE LA GAULE

à 20 heures précises
Salle de la Maison du Peuple (ascenseur)

4 cartons (premier tour gratuit)
Abonnement Fr. 13.– pour les 27 premiers tours

Admis dès 16 ans

132-798921

American Business Leasing.* **3,9%**

CHRYSLER
L'américaine européenne.

*Mensualités: Stratus: dès Fr. 467.–, Vision: dès Fr. 626.–, New Yorker: dès Fr. 847.–, Neon: dès Fr. 317.–. Durée 48 mois, 10 000 km/an, 10% de caution, casco complète obligatoire.
Pour une offre de leasing intéressante, contactez-nous.

Auto-Centre Emil Frey SA
66, rue Fritz Courvoisier • 2300 La Chaux-de-Fonds • 032/967 97 77

Bozell

132-794233

DIVERS

Christian Dior

du 10 au 14 décembre 1996

présentation de la gamme avec notre conseillère spécialisée

Prenez rendez-vous pour un maquillage gratuit

20% de réduction

Un cadeau sera offert à l'achat de deux produits Dior

PHARMACIE PARFUMERIE
DU CENTRE COMMERCIAL JUMBO
NOUVELLE PHARMACIE DES EPLATURES S.A.
2304 La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 20
Tél. 032/926 68 58

132-799289

Ecole de ski La Chaux-de-Fonds

INITIATION AU CARVING ET BIG FOOT

Venez vous amuser et glisser avec nous les
10-11 et 17-18 décembre à La Vue-des-Alpes!
Prenez vos bâtons et souliers.
Des skis de **CARVING ET BIG FOOT** seront mis à votre **disposition par les magasins Calame Sport et Pro Shop**
Prix de la soirée, abonnement, matériel et enseignement compris: Fr. 35.–
Rendez-vous: parking de La Vue-des-Alpes à 20 h
Inscriptions sur place.
Attention: nombre de participants limité.
En cas de temps incertain, le 185 renseigne.

132-799322

SPECTACLES - LOISIRS

LA CHAUX-DE-FONDS - BEAU-SITE

Samedi 14 décembre, 17h

PETIT NOËL 96

IL Y DES FOIS
D'EMANUELLE DELLE PIANE
MIS EN JEU ET EN MUSIQUE
PAR LE THÉÂTRE
DES ENFANTS DU TPR

association THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND
Le théâtre des enfants

Réservation indispensable, nombre de places limité!
tél. 032 913 15 10

132-799123

VACANCES - VOYAGES

EXIGEZ FRANTOUR!

Un cadeau de Noël à ZERO franc pour votre enfant!

2 jours à Disneyland® PARIS dès Fr. 339.– par adulte, enfants gratuits!

L'arrangement comprend le train 2e classe aller et retour (avec abo 1/2 tarif), logement à l'hôtel Santa Fe en chambre double, bain/wc, petit-déjeuner, entrées au Parc. 1 enfant gratuit de moins de 12 ans par adulte payant du 01.01.97 au 26.03.97.
Renseignements et réservations

croisitour
Les artisans de l'évasion

Croisitour	Croisitour	Croisitour
La Chaux-de-Fonds	Le Locle	St.-Imier
65, rue de La Serre	Daniel Jeanrichard 31	Dr. Schwab 3
tél. 032 913 95 55	tél. 032 931 31 50	tél. 032 941 45 43

Ambassadeur FRANTOUR SUISSE

132-798988

DIVERS

Montres Universal SA organise
sous le parrainage de la République et Canton de Genève
un concours de design
pour la **création d'une montre bracelet dame 'Universal Genève'.**

Le concours est ouvert à toute personne – suisse ou étrangère – douée pour la création. Les participants doivent connaître le règlement du concours qu'ils peuvent obtenir auprès de la société à l'adresse ci-dessous.

Les projets doivent être remis le **31 janvier 1997** au plus tard à la même adresse. Ce concours est doté de 3 prix d'une valeur de

- **16'280.– FrS pour le premier,**
- **6.623.– FrS pour le second,**
- **1'776.– FrS pour le troisième.**

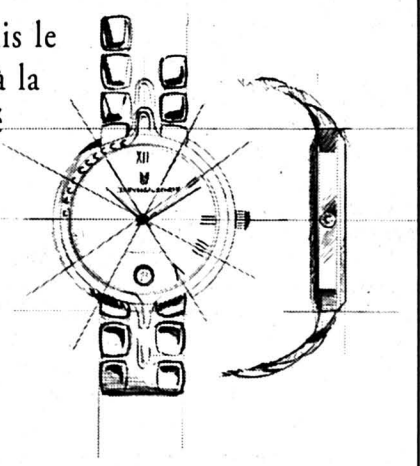

UNIVERSAL GENEVE

Montres Universal SA
29 route de Jussy – 1226 Thônex - Genève
Tel. (+ 41 22) 348.04.80
Fax (+ 41 22) 348.01.79

276-32447/ROC

IMMOBILIER

LA NEUVEVILLE
A vendre au centre ville
appartement 5 pièces duplex
en propriété par étages (4e et 5e étages) avec ascenseur;
128 m², 3 chambres à coucher, mansardé, poutres apparentes, confort moderne, cheminée, galerie sur salon, bains/WC et WC séparés, cuisine moderne, machine à laver et tumbler dans l'appartement, grand grenier, cave, place de parc. Prix à discuter.
Tél. 032 751 51 81 (heures de bureau) ou **032 751 34 84** (privé).

06-141530/4x4

À VENDRE

Aux Brenets
BELLE VILLA 6½ PIÈCES
5 chambres à coucher, grand living avec cheminée et four à pain, sortie directe sur jardin, cuisine agencée richement équipée et ouverte sur le salon. Nombreuses caves et dépendances. Chauffage au mazout et bois. Parcelle de 793 m² avec vue dominante et imprenable sur le lac des Brenets.
Prix exceptionnel: Fr. 495 000.–.

espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76

132-799011

132-797450

À VENDRE

La Chaux-de-Fonds
Rue du Parc

Surfaces industrielles et commerciales pour artisans

Dans bel immeuble totalement rénové, très éclairé, avec accès faciles, excellente situation.

Diverses surfaces à disposition

Exemple «local D» surface 272 m²

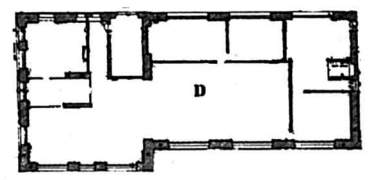

«Prix à discuter»

Notice à disposition, visite sur rendez-vous renseignement sans engagement

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07
UNPI

IMMOBILIER

A vendre ou à louer
atelier de mécanique
très bien équipé de centres d'usinage JALL + TAVANNES à la fabrication de pendulettes, boîtes de montres, bracelets, etc.
Tél. et fax ✆ 032/931 56 59

132-799148

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds/Les Bulles
BELLE VILLA
6½ pièces, cuisine, 2 salles d'eau, cheminée, orientation plein sud, emplacement calme, chauffage central au mazout, parcelle de 538 m².
Fr. 490 000.–, affaire à saisir!

espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76

132-799012

FIDUCIAIRE ERARD & LANOIR

À VENDRE
au centre des Ponts-de-Martel
grande maison
comprenant 2 appartements de 3 pièces, 2 ateliers de 165 m² et 112 m² dont 1 avec accès camion, 1 garage, 1 grange.
Volume total 3588 m³.
Chauffage central.
Idéal pour artisan indépendant.
Fr. 500 000.–.

28-66875

Rue Saint-Honoré 3 2001 Neuchâtel
Tél. (032) 724 37 93

IMMOBILIER

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS
Dans quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave, ascenseur.
Rue Fritz-Courvoisier 34c-e
5½ pièces, 110 m²
Libre tout de suite ou à convenir.
3½ pièces, 84 m²
Libre à partir du 1er janvier.
Rue Fritz-Courvoisier 36a
3 pièces, Fr. 675.– + charges
Libre pour date à convenir.

28-66251

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 032/731 90 31

IMMEUBLE À VENDRE
La Chaux-de-Fonds
Entrée ouest de la ville
Comprenant: 16 appartements, un local commercial, 6 garages, 14 places de parc.
Loyers raisonnables.
Les appartements sont tous loués.
Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
✆ 032/913 78 33. Fax 032/913 77 42

132-798505

Feu: 118

Le match Berne – HCC vous est présenté par VAC

Hockey sur glace Le HCC dans la fosse aux ours

C'est reparti pour un tour, le quatrième de la phase qualificative. A peine le temps de savourer la victoire sur Ambri-Piotta que le HCC se retrouve au-devant d'une échéance délicate, convié qu'il est sur la glace du leader. Désormais débarrassés de la lanterne rouge, les gens des Mélèzes ne se livreront pas en victimes expiatoires dans la fosse aux ours. Mieux: ils entendent faire trembler sur ses bases une équipe de Berne qui carbure à plein régime et qui vient de signer trois victoires en l'espace de quatre jours.

La plus romande des équipes alémaniques face à la plus bernoise des équipes romandes: ainsi pourrait être résumée la rencontre de tout à l'heure entre Berne et le HCC. La visite des gens des Mélèzes dans le temple de l'Allmend recèle un côté tout particulier. «Cela me fait vraiment plaisir d'aller là-bas, convient Riccardo Fuhrer. Je garde de très nombreux souvenirs de cet endroit. Ce soir pourtant, il n'y aura pas de place pour les sentiments...»

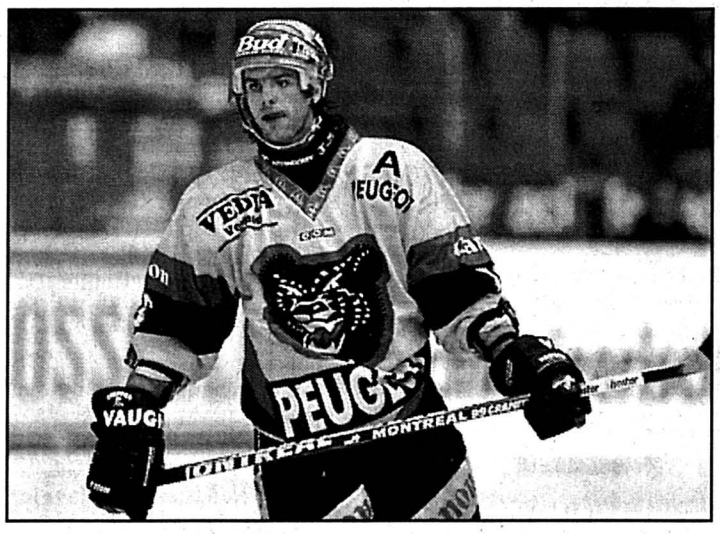

Le HCC entend bien faire trembler Sven Leuenberger et ses camarades sur la glace de l'Allmend. photo McFreddy

Comme cela avait été le cas il y a une dizaine de jours à Zoug, le HCC se mesurera au leader. «De toute évidence, Berne mérite du respect en fonction de ses derniers résultats. Toutefois, je considère que nos chances sont intactes, ne serait-ce qu'en fonction de la loi des séries. Il suffit de se remémorer l'exemple de Zoug: depuis que nous l'avons tenue en échec, cette équipe a concédé cinq défaites consécutives. Cela étant, reprend Riccardo Fuhrer, nous n'aurons rien à perdre ce soir et si nous parvenons à garder le score serré, la frustration s'installera vraisemblablement dans les rangs bernois. Le cas échéant, nous saurons alors saisir notre chance.»

Classé neuvième depuis dimanche soir, le HCC entend bien conserver une place qui constitue une forme d'exploit. «Le plus sûr moyen de demeurer devant Rapperswil c'est de nous imposer à Berne» glisse malicieusement un druide des Mélèzes qui n'aura pas besoin d'user de longs discours pour motiver ses gens ce soir. «Quatre joueurs du HCC proviennent de Berne, rappelle-t-il. A l'instar de toute l'équipe, ils seront donc animés d'une folle rage de vaincre.»

Dans la fosse aux ours, Riccardo Fuhrer sera une fois encore privé de Jan Alston. Par ailleurs, c'est le jeune Nicolas Herren qui assumera le rôle de gardien remplaçant en lieu et place de Jean-Luc Schnegg opéré avec succès dimanche soir. Côté bernois, Timo Jutila manquera à l'appel. Touché face à Lugano, le Finlandais sera indisponible pour une durée indéterminée.

JFB

VAC
LA CHAUX-DE-FONDS
2 MAGASINS
1 CATALOGUE
132-794569

En chiffres

LES «COMPTEURS» DE LNA

(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Orlando (Berne)	47	(15,32)
2. Yaremchuk (Davos)	40	(20,20)
3. P. Lebeau (Zurich)	39	(23,16)
4. McDougall (Zoug)	38	(23,15)
5. Hodgson (Davos)	36	(21,15)
6. Kvartalnov (Ambri)	36	(19,17)
7. Bykov (FR Gott.)	36	(14,22)
8. Khomutov (FR Gott.)	35	(13,22)
9. Chibirev (Ambri)	33	(11,22)
10. Nylander (Lugano)	32	(6,26)
11. Gaudreau (HCC)	31	(14,17)
12. Sjödin (Lugano)	30	(13,17)
13. Miner (Zoug)	30	(10,20)
14. Howald (Berne)	27	(15,12)
15. Jenni (Lugano)	27	(14,13)
16. Petrenko (Davos)	27	(12,15)
17. Petrov (Ambri)	27	(11,16)
18. Jaks (Ambri)	26	(12,14)
19. Fuchs (Berne)	26	(11,15)
20. Johansson (Kloten)	26	(..9,17)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Cowie	19	(11, 8)
Anderson	18	(9, 9)
Diener	16	(8, 8)
Schümperli	16	(8, 8)
Cantoni	12	(5, 7)
G. Dubois	10	(7, 3)
Andenmatten	9	(3, 6)
Alston	8	(3, 5)
Leimgruber	8	(3, 5)
Bourquin	8	(2, 6)
Reber	7	(2, 5)
Pont	4	(1, 3)
Elsener	3	(2, 1)
D. Dubois	3	(1, 2)
Wicky	3	(1, 2)
Ott	1	(1, 0)
Sommer	1	(0, 1)

PÉNALITÉS (en minutes)

1. Ambri-Piotta	*247
2. Kloten	*296
3. Lugano	*309
4. Davos	310
5. Rapperswil	*319
6. FR Gottéron	*341
7. Berne	*380
8. Zoug	*435
9. Zurich	*439
10. La Chaux-de-Fonds	*485

*Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Elsener	85
2. Anderson	78
3. Bourquin	60
Cowie	60
5. Gaudreau	32
6. Pont	26
7. Reber	18
8. Leimgruber	16
9. Diener	14
D. Dubois	14
Schümperli	14
Sommer	14
13. Alston	12
14. Andenmatten	10
15. Wicky	6
HCC*	6
17. G. Dubois	4
Murisier	4
Ott	4
20. Cantoni	2
Chappot	2
Meyer	2
Schnegg	2

*surnombre

À l'affiche

LNA

Ce soir

20.00 Ambri-Piotta - Kloten
Berne - La Chaux-de-Fonds
Rapperswil - Zoug
Zurich - Davos

Classement

1. Berne	26	18	0	8	112-74	36
2. Davos	26	17	0	9	110-89	34
3. Kloten	26	15	3	8	93-67	33
4. Zoug	27	15	2	10	109-82	32
5. Zurich	27	13	1	13	94-104	27
6. Gottéron	25	12	2	11	94-76	26
7. Lugano	27	10	3	14	87-98	23
8. Ambri-P.	27	9	2	16	89-105	20
9. Chx-de-Fds	27	8	1	18	81-139	17
10. Rapperswil	26	7	2	17	76-111	16

LNB

Top-LNB

Ce soir

20.00 Langnau - Herisau
Martigny - Grasshopper
Thurgovie - Lausanne

Classement

1. Thurgovie2	1	0	16-4	19	(17)*
2. Langnau2	2	0	07-2	17	(13)
3. Grasshopper2	0	0	22-8	17	(17)
4. Herisau2	1	1	05-3	16	(13)
5. Lausanne2	1	1	07-4	15	(12)
6. Martigny2	0	0	24-10	13	(13)

***entre parenthèses points de la qualification**

Tour Espoir

Ce soir

20.00 GE Servette - Bienne
Lucerne - Coire
Olten - Ajoie

Classement

1. Bienne	2	2	0	0	6-3	15 (11)
2. Coire	2	1	0	1	6-5	15 (13)
3. Servette	2	1	0	1	8-7	11 (9)
4. Olten	2	1	0	1	6-8	9 (7)
5. Ajoie	2	1	0	1	7-7	6 (4)
6. Lucerne	2	0	0	2	4-7	6 (6)

entre parenthèses points de la qualification

Franches-Montagnes Victoire impérative

A la recherche de précieux points pour participer aux play-off, Franches-Montagnes se devra impérativement de comptabiliser en rendant visite à la lanterne rouge, le HCP Fribourg.

«Même si notre adversaire reste sur un cinglant revers (réd.: 0-11 face à Star Lausanne), souligne Hugo Lehmann, nous ne devons pas crier victoire pour autant. Nous devrons demeurer lucides.

»Nous aussi, nous connaissons certains problèmes.»

Ce soir, l'entraîneur franc-montagnard disposera d'un effectif au complet.

Le Jurassien pourrait effectuer certaines rocades dans ses paires défensives.

FAZ

A l'affiche

Première ligue, groupe 3

Ce soir

20.00 Sierre - Moutier
Villars - Viège

20.15 Saas Grund - Yverdon

20.30 HCP Fribourg - Franches-Montagnes

Demain soir

20.15 Star Lausanne - Tramelan

Classement

1.Sierre	13	10	2	1	67-32	22
2.Villars	13	10	0	3	63-38	20
3.Saas Grund	11	8	2	1	48-26	18
4.Viège	11	6	2	3	46-33	14
5.Yverdon	13	6	2	5	41-36	14
6.Star Laus.	12	4	3	5	50-52	11
7.F. Morges	12	5	1	6	40-52	11
8.Tramelan	13	5	1	7	52-55	11
9.Moutier	12	4	2	6	47-49	10
10.Fr.-Mont.	12	4	0	8	43-55	8
11.Fleurier	13	2	3	8	44-67	7
12.Fribourg	13	1	0	12	21-67	2

Deuxième ligue, groupe 5

Ce soir

20.15 Star Chaux-de-Fonds - Sarine FR

SANS-GRADE

3e ligue, groupe 9

Fr. Mont. II - Courrendlin 7-5
Delémont - Court 6-0
Reuchenette - Sonceboz 7-4
Courtételle - Tramelan II 6-4
Moutier II - Corgémont 6-1

Classement

1. Delémont	7	7	0	0	46-10	14
2. Fr.-Mont. II	7	6	0	1	49-22	12
3. Courtételle	7	5	2	0	42-25	12
4. Court	7	3	1	3	18-19	7
5. Reuchenette	6	3	0	3	17-23	6
6. Corgémont	7	2	2	3	25-30	6
7. Tramelan II	6	2	0	4	26-25	4
8. Moutier II	7	2	0	5	22-38	4
9. Courrendlin	7	1	1	5	25-39	3
10. Sonceboz	7	0	0	7	12-51	0

Groupe 10

Couvet - Le Landeron 4-6
Le Locle II - Les Brenets 6-3
St-Imier II - Couvet 8-6
Star Chx-Fds II - Uni NE II 2-12
Serrières-P. - Bösingen 2-8

Classement

1. Uni NE II	7	6	0	1	61-24	12
2. Bösingen	5	5	0	0	38-14	10
3. Le Landeron	6	4	0	2	38-18	8
4. St-Imier II	7	3	1	3	31-47	7
5. Le Locle II	4	3	0	1	28-11	6
6. Couvet	6	3	0	3	35-39	6
7. Star Chx-Fds II	6	1	1	4	22-43	3
8. Les Brenets	7	1	0	6	36-53	2
9. Serrières-P.	6	0	0	6	11-51	0

4e ligue, groupe 9a

Crémines - Court III 13-0
Courrendlin II - Orval 1-9
Delémont-V. II - Fr.-Mont. III 11-5
Enfers-Monf. - Bassecourt 5-2

Classement

1. Crémines	7	5	1	1	56-13	11
2. Bassecourt	6	5	0	1	34-21	10
3. Orval	6	4	1	1	39-27	9
4. Enfers-Monf.	5	3	1	1	18-18	7
5. Courtételle II	6	3	1	2	41-25	7
6. Delémont-V. II	6	2	0	4	31-37	4
7. Court III	6	1	0	5	28-47	2
8. Fr.-Mont. III	6	1	0	5	24-49	2
9. Courrendlin II	6	1	0	5	13-47	2

Groupe 9b

Cortébert - Crémines II 1-4
Val-de-Ruz II - Orval II 1-12
Les Breuleux - Courtelary 5-2
Corgémont II - Reconvilier 1-11

Classement

1. Orval II	6	5	0	1	44-11	10
2. Reconvilier	6	5	0	1	42-17	10
3. Les Breuleux	6	4	0	2	44-23	8
4. Courtelary	6	3	1	2	34-23	7
5. Crémines II	6	3	1	2	25-24	7
6. Cortébert	6	2	0	4	18-38	4
7. Val-de-Ruz II	6	1	0	5	21-59	2
8. Corgémont II	6	0	0	6	20-53	0

Groupe 10a

Val-de-Ruz - Pts-Martel II 2-7
Anet - Marin 6-1
La Brévine II - Pl. de Diesse 1-3

Classement

1. Pts-Martel II	5	5	0	0	33-9	10
2. Anet	5	4	0	1	33-12	8
3. Marin	5	2	1	2	31-31	5
4. Pl. de Diesse	6	2	1	3	18-41	5
5. Val-de-Ruz	5	2	0	3	29-20	4
6. La Brévine II	4	1	0	3	12-24	2
7. NE Y.S. II	4	0	0	4	14-33	0

JUNIORS

Elite A: Ambri-Piotta - Berne 3-1. Uzwil - FR Gottéron 4-2. Zoug - Davos 3-3 a.p. Lugano - Kloten 5-4 a.p. Langnau - Grasshopper-Küsnacht 3-5. Kloten - Uzwil 2-6. Langnau - Lugano 1-4. Berne - Grasshopper-Küsnacht 2-7. FR Gottéron - Zoug 3-2.

Classement: 1. Berne 21-29. 2. Kloten 21-27. 3. Davos 19-25. 4. Grasshopper-Küsnacht 21-25. 5. Langnau 21-24. 6. Lugano 19-22. 7. FR Gottéron 20-14. 8. Zoug 21-14. 9. Ambri-Piotta 20-13. 10. Uzwil 21-11.

Elite B, groupe ouest: Ajoie - Langenthal 2-2 a.p. GE Servette - Bienne 5-8. Lausanne - Viège 8-2. Sierre - Olten 7-3. Bienne - Sierre 3-1. Viège - GE Servette 5-3. Langenthal - Lausanne 2-4. Olten - Ajoie 3-4.

Classement: 1. Lausanne 16-28. 2. Servette 16-28. 3. Bienne 17-22. 4. Ajoie 16-16. 5. Sierre 16-14. 6. Viège 17-12. 7. Langenthal 16-8. 8. Olten 16-2.

Juniors A1: Neuchâtel YS - La Chaux-de-Fonds 5-0. Tramelan - Fleurier 11-3. Star Lausanne - Forward Morges 6-3. La Chaux-de-Fonds - Meyrin-GE Servette 8-1. Villars - Neuchâtel YS 1-3.

Classement: 1. La Chaux.de.Fonds 12-18. 2. Neuchâtel YS 13-18. 3. Villars 12-17. 4. Fleurier 11-14. 5. Tramelan 12-11. 6. Star Lausanne 11-10. 6. Star Lausanne 11-10. 7. Meyrin 8-7. 8. Martigny 11-3. 9. Forward Morges 10-2

.Juniors A2: Franches-Montagnes - Bulle 7-5. Moutier - Vallée de Joux 4-3. Sion - Val d'Illiez 8-5.

Classement: 1. Moutier 6-12. 2. Franches-Montagnes 7-9. 3. Val d'Illiez 6-6. 4. Vallée de Joux 5-5. 5. Sion 4-4. 6. Bulle 5-3. 7. Renens 6-3. 8. Anniviers 3-0.

Novices A1, groupe 1: Star Lausanne - Ajoie 4-3. Neuchâtel YS - La Chaux-de-Fonds 5-3. Fribourg - GE Servette 5-2. La Chaux-de-Fonds - Star Lausanne 4-3. Ajoie - FR Gottéron 3-4. GE Servette - La Chaux-de-Fonds 4-3.

Classement: 1. FR Gottéron 9-18. 2. GE Servette 9-12. 3. Ajoie 9-8. 4. Star Lausanne 9-6. 5. Neuchâtel YS 9-6. 6. La Chaux-de-Fonds 9-4.

Novices A2, groupe 1: Franches-Montagnes - Saint-Imier 8-6. Moutier - Neuchâtel YS II 10-2. Le Locle - Tramelan 5-21. Le Locle - Neuchâtel YS II 4-5.

Classement: 1. Tramelan 9-18. 2. Moutier 9-14. 3. Franches-Montagnes 10-12. 4. Saint-Imier 8-6. 5. Neuchâtel YS II 10-4. 6. Le Locle 8-0.

Minis A1, groupe 1: Neuchâtel YS - Franches-Montagnes 7-4. Star Lausanne - La Chaux-de-Fonds 5-8. FR Gottéron - Ajoie 3-9.

Classement: 1. Ajoie 10-18. 2. La Chaux-de-Fonds 10-15. 3. FR Gottéron 10-14. 4. Neuchâtel YS 10-9. 5. Star Lausanne 9-2. 6. Franches-Montagnes 9-0.

Minis A2, groupe 1: Saint-Imier - Tramelan 8-2. Fleurier - Moutier 16-6. Les Ponts-de-Martel - Yverdon 4-9.

Classement: 1. Tramelan 10-17. 2. Fleurier 10-11. 3. Yverdon 9-10. 4. Saint-Imier 10-10. 5. Moutier 9-5. 6. Les Ponts-de-Martel 10-5.

Moskitos A1, groupe 1: Meyrin - GE Servette 3-5. Ajoie - GE Servette 5-6. Star Lausanne - Meyrin 1-4. La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel YS 16-1.

Classement: 1. GE Servette 10-18. 2. La Chaux-de-Fonds 10-16. 3. Ajoie 10-14. 4. Meyrin 10-6. 5. Star Lausanne 9-4. 6. Neuchâtel YS 9-0.

Moskitos A2, groupe 1: Fleurier - Neuchâtel YS II 0-8. Franches-Montagnes - Tramelan 1-3. Neuchâtel YS II - Saint-Imier 3-3. La Chaux-de-Fonds II - Franches-Montagnes 6-3. Tramelan - Fleurier 9-4.

Classement: 1. Saint-Imier 10-18. 2. Neuchâtel YS II 10-14. 3. Tramelan 10-13. 4. La Chaux-de-Fonds II 10-11. 5. Franches-Montagnes 10-4. 6. Fleurier 10-0.

Moskitos B, groupe 1: Le Locle - Franches-Montagnes II 8-2. Moutier - Saint-Imier II 12-1. Ajoie II - La Chaux-de-Fonds III 1-2. Neuchâtel YS III - Tramelan II 5-1.

Classement: 1. Delémont 4-8. 2. Moutier 5-8. 3. Ajoie II 4-6. 4. Le Locle II 2-4. 5. La Chaux-de-Fonds III 3-4. 6. Neuchâtel YS III 3-2. 7. Tramelan II 3-0. 8. Saint-Imier II 4-0. 9. Franches-Mon-

BRÈVES

Handball
Emrich s'en va

L'entraîneur allemand Armin Emrich, qui n'a pas réussi à qualifier l'équipe de Suisse masculine pour les championnats du monde 97 au Japon, a décidé de ne pas viser une prolongation de son contrat qui arrive à échéance à la fin de cette année. / si

Ski alpin
A Val Gardena

La descente masculine annulée samedi à Whistler Mountain a été reprogrammée le vendredi 20 décembre à Val Gardena. / si

Tomba, le retour

Alberto Tomba, qui s'était blessé il y a deux mois à l'entraînement, reprendra la compétition la semaine prochaine en Italie, au slalom de Madonna di Campiglio comptant pour la Coupe du monde. / si

Divers Pérec après Indurain

La Française Marie-José Pérec, double championne olympique sur 200 m et 400 m à Atlanta, a reçu le Grand prix international de l'Académie française des sports pour 1996, succédant au palmarès au cycliste espagnol Miguel Indurain. / si

Football
Grasshopper: trois opérations

Les joueurs de Grasshopper Georgios Nemtsoudis, Murat Yakin et Massimo Lombardo, blessés, seront opérés durant la pause hivernale. Ils devraient être aptes à reprendre l'entraînement pour le championnat de Suisse en salle, qui commencera le 5 janvier 97. / si

Nul et vierge

Angleterre. Premier League: Nottingham Forest - Newcastle 0-0. **Classement:** 1. Arsenal 17-35. 2. Wimbledon 16-31. 3. Liverpool 16-31. 4. Newcastle 16-30. Puis: 19. Nottingham Forest 16-10. / si

Supporter arrêté

Un supporter de la Lazio a été arrêté par la police pour jet d'un puissant pétard avant le match du Championnat d'Italie Lazio - AS Rome (0-0). / si

BANCO JASS

♥ 9, V ♦ 8, 10, D, R, A
♣ 10, R ♠ 10, A

Course à pied A Genève, les Neuchâtelois ont fêté l'Escalade

Avec 16.066 coureurs inscrits et 13.948 classés, la 19e édition de la course de l'Escalade a fêté un nouveau record de participation, samedi à Genève. Au sein de la foule, on a dénombré 306 Neuchâtelois. Le meilleur d'entre eux, Jean-Michel Aubry, a pris la 31e place de la course des élites.

Deuxième l'an dernier de l'Escaladélite (épreuve réservée aux meilleurs régionaux n'ayant pas eu la chance de se voir inviter à la course principale), Jean-Michel Aubry a décroché une méritoire 31e place (sur 62 classés) pour sa première participation à la course de l'élite. Le Chaux-de-Fonnier, qui portera les couleurs de l'Olympic la saison prochaine, a terminé à 1'49'' du vainqueur, le Kenyan Paul Koech. Côté jurassien, Olivier Petitjean (Courtelary) s'est classé 27e, Skender Fuga (Bassecourt) vingt-huitième.

Côté féminin, aucune Neuchâteloise n'avait été conviée à l'épreuve principale, au terme de laquelle Fabiola Rueda-Oppliger (13e) et Nelly Glauser (14e) ont pris les deux dernières places. En revanche, dans l'Escaladélite, Dora Jakob (Cormondrèche) s'est faite l'auteur d'une très bonne performance en se classant quatrième, à 23 secondes de la gagnante, l'Alémanique Andréa Etter.

Les Neuchâtelois aiment toujours autant l'Escalade: samedi au Parc des Bastions, ils ont été 306 à franchir la ligne d'arrivée. Une mention spéciale à la Chaux-de-Fonnière Josette Montandon, qui s'est imposée dans la catégorie des dames âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'à la Jurassienne Mariette Gogniat, deuxième de la catégorie des 40 à 50 ans. Voici les rangs obtenus par les meilleurs régionaux:

Messieurs

Elites: 31. Jean-Michel Aubry (La Chaux-de-Fonds).

Escaladélite: 33. Yvan Perroud (Neuchâtel). 43. David Juncker (Boudry). 45. Yvan Jeanneret (Le Locle). 63. Claude Billod (Colombier). 81. Claude Robert (Peseux). 96. Christophe Méroz (Villeret). 97. Jean-Charles Froidevaux (Le Bémont). 130. Philippe Ruedin (Cressier). 144. Patrick Daina (Neuchâtel). 157. Fabrizio Castellani (Fleurier). 170. Pierre-Alain Chételat (La Chaux-de-Fonds). 195. Alain Montandon (Les Bois). 246. Philippe Waelti (Valangin). 250. Nicolas Dubois (La Chaux-de-Fonds). 269. Robert Garcia (Boudry). 295. Christian Flückiger (Travers). 325. Bernard Chabloz (Travers). 344. Marco Morelli (Colombier).

Hommes I (1967-1976): 63. Jean-François Schmitter (Corcelles). 95. Michel Kottelat (Saignelégier). 23. Laurent Schupbach (Montmollin). 150. Vincent Rappo (Le Locle). 164. Olivier Viatte (La Chaux-de-Fonds). 259. Alain Pochon (Auvernier). 302. Romain Brahier (Lajoux). 315. Paul Lang (Cormoret). 344. Yannis Vuilleumier (Les Breuleux). 390. Olivier Babaiantz (Saules). 473. Raphaël Vonlanthen (Fontaines). 493. Laurent Marguet (Le Locle).

Hommes II (1957-1966): 23. Yves Schleppi (Lignières). 55. Marcel Dubois (Les Breuleux). 62. Yves Willemin (Saignelégier). 66. Damiao Paiva (Couvet). 83. Michel Gonella (Fenin). 115. Thierry Ray (Fleurier). 122. Léon Willemin (Les Breuleux). 199. Eddy Schwarb (Le Locle). 210. Alfred Wittmann (Neuchâtel). 231. Jean-Michel Reymond (Saint-Sulpice). 239. Fernando Dos Santos (Boudry). 269. Anton Khlebnikov (Neuchâtel). 272. Franco Giaccari (Neuchâtel). 273. François-Xavier Bordera (Neuchâtel). 296. Roland Gentsch (Hauterive). 299. José-Manuel Pina (La Chaux-de-Fonds). 310. Gérard Kubler (La Chaux-de-Fonds). 330. François Girardin (Thielle-Wavre). 418. Philippe Furger (Neuchâtel). 466. Pascal Rohrer (Cormondrèche). 485. Fausto Salvi (Neuchâtel).

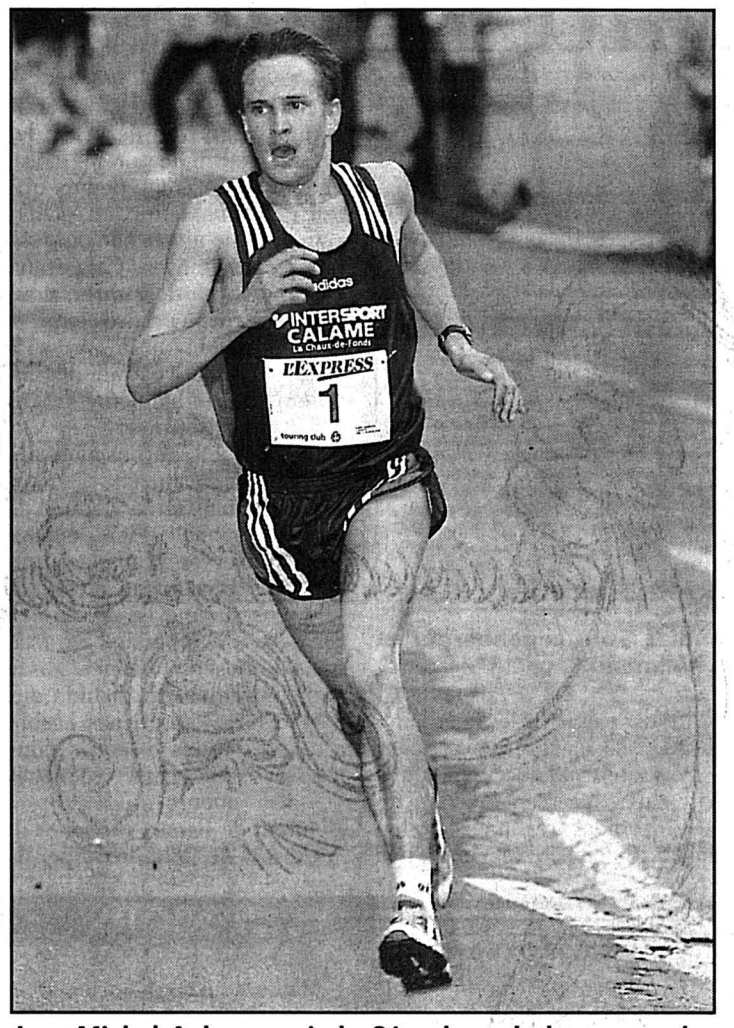

Jean-Michel Aubry a pris la 31e place de la course des élites. photo a-Galley

Hommes III (1947-1956): 14. Joao-Manuel Da Silva (Cressier). 15. Yvan Yerly (La Chaux-de-Fonds). 29. Marc Guillaume-Gentil (Hauterive). 57. Daniel Rebetez (Les Genevez). 61. Gérard Morard (Neuchâtel). 66. Sergio Rossi (La Chaux-de-Fonds). 77. Alain Sester (La Chaux-de-Fonds). 88. José-Manuel Remelgado (Marin). 129. Jacques Locatelli (Saint-Aubin). 136. Thierry Mora (Colombier). 178. Antonio Remuinan (La Chaux-de-Fonds). 185. Hubert Gnaegi (Corcelles). 237. Fernando Di Paola (Saint-Blaise). 256. Alain Chautems (Montmollin). 283. Michel Tripet (La Chaux-de-Fonds).

Hommes IV (1937-1946): 15. Marcel Graf (Les Planchettes). 66. Marcel Jaccard (Travers). 77. Charles Doninelli (Saint-Blaise). 83. Stefano Pegorari (Le Landeron). 87. Pierre-André Künzi (Bôle). 109. Christophe Kitsos (La Chaux-de-Fonds). 149. Pietro Corradini (Neuchâtel).

Hommes V (1936 et avant): 17. Charles Schlunegger (La Chaux-de-Fonds). 18. Danilo Meyrat (Muriaux). 35. Fred Siegenthaler (Fleurier). 45. Eric-Bernard Buschini (Boudry). 47. Paul Schlichtig (Peseux).

Juniors (1977-1978): 23. Philippe Kitsos (La Chaux-de-Fonds). 110. Xavier Moser (Areuse).

Cadets A (1979-1980): 19. Daniel Haldimann (Saint-Blaise).

Cadets B (1981-1982): 16. Frédéric Chautems (Montmollin). 55. Baptiste Rollier (Valangin).

Ecoliers (1983-1986): 59. Léonard Gogniat (Lajoux). 94. Cédric Guelpa (Colombier). 112. Grégory Schaller (Colombier). 148. Lionel Rollier (Valangin). 188. Johan Hofer (Les Hauts-Geneveys). 233. Pavel Khlebnikov (Neuchâtel). 278. Nicolas Chautems (Montmollin).

Poussins (1987-1990): 45. Dmitrij Khlebnikov (Neuchâtel). 69. Noé Rollier (Valangin). 160. Martin Heinis (Montezillon). 161. Maël Chételat (La Chaux-de-Fonds). 224. Kevin Schaller (Colombier). 244. Jonas Vautravers (Les Hauts-Geneveys). 272. Mathieu Mora (Colombier).

Dames

Escaladélite: 4. Dora Jakob (Cormondrèche). 32. Elisabeth Vitaliani (Cressier). 53. Catherine Guillod (Lamboing). 98. Monique Denys (Fleurier). 117. Marie-Claire Cand (Neuchâtel). 144. Liselotte Gasser (La Chaux-de-Fonds). 178. Claudia Schaller (Colombier). 214. Christine Weber (Peseux). 233. Delia Fankhauser (La Chaux-de-Fonds). 238. Marlies Reber (Cernier). 259. Nicole Boichat (La Chaux-de-Fonds).

Femmes I (1967-1976): 41. Geneviève Frésard (Neuchâtel). 86. Nathalie Fahrni (Neuchâtel). 123. Sylvie Pirotta (Neuchâtel). 152. Catherine Monnin (La Chaux-de-Fonds). 161. Sarah Chanel (Neuchâtel). 196. Sandrine Bachmann (Les Hauts-Geneveys). 198. Sonia Roth (Boveresse).

Femmes II (1957-1966): 15. Cosette Virgilio (Fleurier). 17. Martine Dupan (La Chaux-de-Fonds). 41. Sylvie Gossauer (Boudry). 67. Astrid Yerly (Les Verrières). 85. Michèle Sester (La Chaux-de-Fonds). 87. Nadine Babaiantz (Saules). 104. Brigitte Montandon (Les Bois). 109. Laurence Augsburger (Villiers). 125. Margit Bernasconi (Cernier). 126. Miou Schaller (Neuchâtel). 138. Marie-Claude Locatelli (La Chaux-de-Fonds). 143. Romana Chételat (La Chaux-de-Fonds). 145. Denise Jacques (Boudry). 176. Nicole Weber (La Chaux-de-Fonds). 189. Catherine Gobat-Uehlinger (Neuchâtel). 197. Claudia Genne (La Chaux-de-Fonds).

Femmes III (1947-1956): 2. Mariette Gogniat (Lajoux). 9. Silvana Ferrari (Couvet). 15. Charlotte Wyss (La Chaux-de-Fonds). 71. Gabrielle Mélichar (Cortaillod). 79. Jocelyne Willemin (Les Breuleux). 90. Simone Schwab (Neuchâtel). 162. Christine Chautems (Montmollin). 185. Manon Vautravers (Les Hauts-Geneveys). 188. Fotini Kitsos (La Chaux-de-Fonds). 193. Marinette Méroz (Villeret). 196. Françoise Amstutz (Les Verrières).

Femmes IV (1937-1946): 132. Eliane Künzi (Bôle).

Femmes V (1936 et avant): 1. Josette Montandon (La Chaux-de-Fonds). 19. Monique Schlichtig (Peseux).

Juniors (1977-1978): 27. Sandrine Rohrer (Corgémont).

Cadettes A (1979-1980): 35. Vanina Di Paola (Saint-Blaise). 61. Joëlle Mühlemann (Neuchâtel).

Cadettes B (1981-1982): 7. Sylvie Rohrer (Corgémont). 115. Marie-Eve Streit (Neuchâtel). 121. Stéphanie Streit (Neuchâtel).

Ecolières (1983-1986): 19. Alexandra Khlebnikova (Neuchâtel). 43. Valérie Willemin (Les Breuleux). 56. Elena Bonanomi (Marin). 58. Anita Di Paola (Saint-Blaise). 99. Laure Thorens (Saint-Blaise). 173. Camille-Laure Blum (La Chaux-de-Fonds). 180. Camille Rollier (Valangin).

Poussines (1987-1990): 101. Fanny Hofer (Les Hauts-Geneveys). 246. Tania Dubois (Les Breuleux).

ALA

Natation Première réussie pour les nageuses chaux-de-fonnières

Marquée par quatre records de Suisse, dont trois par le sociétaire d'Uster Adrian Andermatt, la finale du championnat suisse des clubs a clôturé une bonne année de natation suisse. Le Zurichois Andermatt a pulvérisé le record du 200 m quatre nages en 2'01''76 (ancien Stephan Widmer en 2'03''10), celui du 400 m quatre nages en 4'22''39 (ancien Maxime Leutenegger en 4'23''29), Stefan Volery étant lui aussi dépossédé de son record du 200 m libre pour cinq centièmes par le même Andermatt (1'50''10).

Grâce à ces exceptionnelles performances, le Schwimmclub Uster s'est largement imposé, tant chez les garçons que chez les filles, et ceci pour la quatrième fois d'affilée. Le Genève Natation prend la deuxième place hommes et dames, emmené par un Philippe Meyer en pleine condition, qui a pour sa part battu le vieux record du 100 m dos en 56''10, dépassant ainsi Patrick Ferland de 78 centièmes.

Presset satisfait

Dans l'ambiance si particulière de cette manifestation, les nageuses du CNCF ont obtenu une méritoire quatrième place pour leur première participation en finale A. «Je suis très heureux, commentait Simon Presset, l'entraîneur chaux-de-fonnier, qui s'est lui-même jeté à l'eau pour son équipe. Mes meilleurs éléments, soit Valia Racine, Carine Montandon et la triathlète Magali Messmer, ont parfaitement tiré l'équipe tout au long du week-end, entraînant dans leur sillage leurs camarades, en particulier la jeune Fanny Schild (83) qui a réalisé un très bon 200 m dos (2'28''74).»

Magali Messmer a établi un nouveau record cantonal du 800 m libre en 9'32''40. Valia Racine, pour sa part, aura bien une nouvelle occasion de battre le record suisse du 200 m brasse qui était son but avoué pour ce week-end. «La très bonne surprise vient de nos garçons, poursuit Presset. Ils ont pris la neuvième place du général et ce malgré l'absence de Lionel Voirol blessé. Didier Surdez a été l'homme en forme du week-end en compagnie de David Zanfrino et Jacques Herren. Avec un chrono de 2'02''38 sur 200 m libre, Didier m'a fait particulièrement plaisir. Je relève également les bons chronos de David, qui a su motiver son équipe. Tous ces résultats sont très encourageants pour l'avenir.»

Lenoble confirme

Du côté du Red Fish, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Une nouvelle fois privés de Maxime Leutenegger (malade), les garçons ont tout de même remporté la petite finale. A relever les bons chronos de Lanval Gagnebin sur 100 m libre (54''17) ainsi que les 5'00''09 de Sébastien Gautsch.

Les filles, dont le cadre s'est rajeuni, ont pris la deuxième place de la petite finale. Julie Lenoble a confirmé ses bonnes dispositions tant sur 100 m brasse (1'15''80) que sur 100 m libre (1'02''43), tout comme Anouk Robert et Noémie Duvanel qui, pour leur première participation, ont fait bonne figure. Marie-Noëlle Haeberli est «enfin» passée sous 1'20 au 100 m brasse (1'19''97) et a réalisé un bon temps sur 400 m quatre nages (4'38''65). Annick Vautravers a pour sa part assuré beaucoup de points à son équipe, avec en évidence un 100 m libre en 1'00''24 et un 100 m dos en 1'07''34.

AVA

Classements

Messieurs

Finale A: 1. Uster 19 112 pts. 2. Genève Natation 18 469. 3. Bâle 16 253. 4. Vevey Natation 16 223. 5. Langenthal 16 129. 6. Limmat ZH 14 059.

Finale B: 7. Red Fisch Neuchâtel 14 350. 8. Lausanne Natation 14 015. 9. CN La Chaux-de-Fonds 13 952. 10. Kriens 13 737. 11. Berne 13 683. 12. Nuoto Bellinzone 12 709.

Dames

Finale A: 1. Uster 17 490 pts. 2. Genève Natation 16 812. 3. Lausanne Natation 16 059. CN La Chaux-de-Fonds 15 149. 5. Spiez 14 961. 6. Kriens 14 223.

Finale B: 7. Wittenbach 14 768. 8. Red-Fisch Neuchâtel 14 417. 9. Bâle 14 259. 10. Emmen 14 197. 11. Berne 13 203. 12. Oberwil 12 039.

Athlétisme Nelly Sébastien va haut

Samedi, deux athlètes de l'Olympic étaient invités au gala d'athlétisme en salle de Champagnole, à savoir Nelly Sébastien et Nader El Faleh. Bien que non officielle et pas contrôlée par la Fédération française, cette réunion rassemblait les meilleurs sauteurs de France à la perche avec le champion olympique Jean Galfione, Alain Andji (finaliste olympique) et Gérard Baudoin. C'est Alain Andji qui a été le meilleur avec 5,80 m contre 5,65 m à Jean Galfione.

S'agissant du saut en hauteur, la Chaux-de-Fonnière Nelly Sébastien a remporté la victoire en maîtrisant 1,87 m à son deuxième essai. Il convient de rester prudent sur l'exactitude de cette performance, mais l'athlète de l'Olympic a assurément passé une hauteur de l'ordre de 1,83 m et échoué de fort peu sur une barre annoncée à 1,90 m.

Chez les hommes, Christophe Damien s'est imposé avec 2,25 m, alors que le junior de l'Olympic Nader El Faleh confirmait ses belles dispositions en maîtrisant 2,00 m. Dans la perspective des prochaines échéances en salle, les deux Chaux-de-Fonniers ont fait un excellent test devant un public nombreux et chaleureux où différents orchestres entretenaient une ambiance surchauffée.

RJA

BRÈVE

Volleyball Le NUC joue ce soir

Au repos le week-end dernier, l'équipe féminine du Neuchâtel Université-Club jouera contre l'équipe de Suisse féminine junior (NATZ), ce soir dès 20 h à la Halle omnisports, pour le compte du championnat de LNB. Une belle occasion pour les Neuchâteloises d'engranger deux points supplémentaires face à une formation qui n'a engrangé qu'une victoire en six matches jusqu'ici. Jeudi dernier, en 16es de finale de la Coupe de Suisse, le NUC avait été éliminé par Schaffhouse (LNA) sur le score sans appel de 3-0 (15-4 15-9 15-5). / réd.

Notre grand concours

«Ligne directe» avec le Père Noël

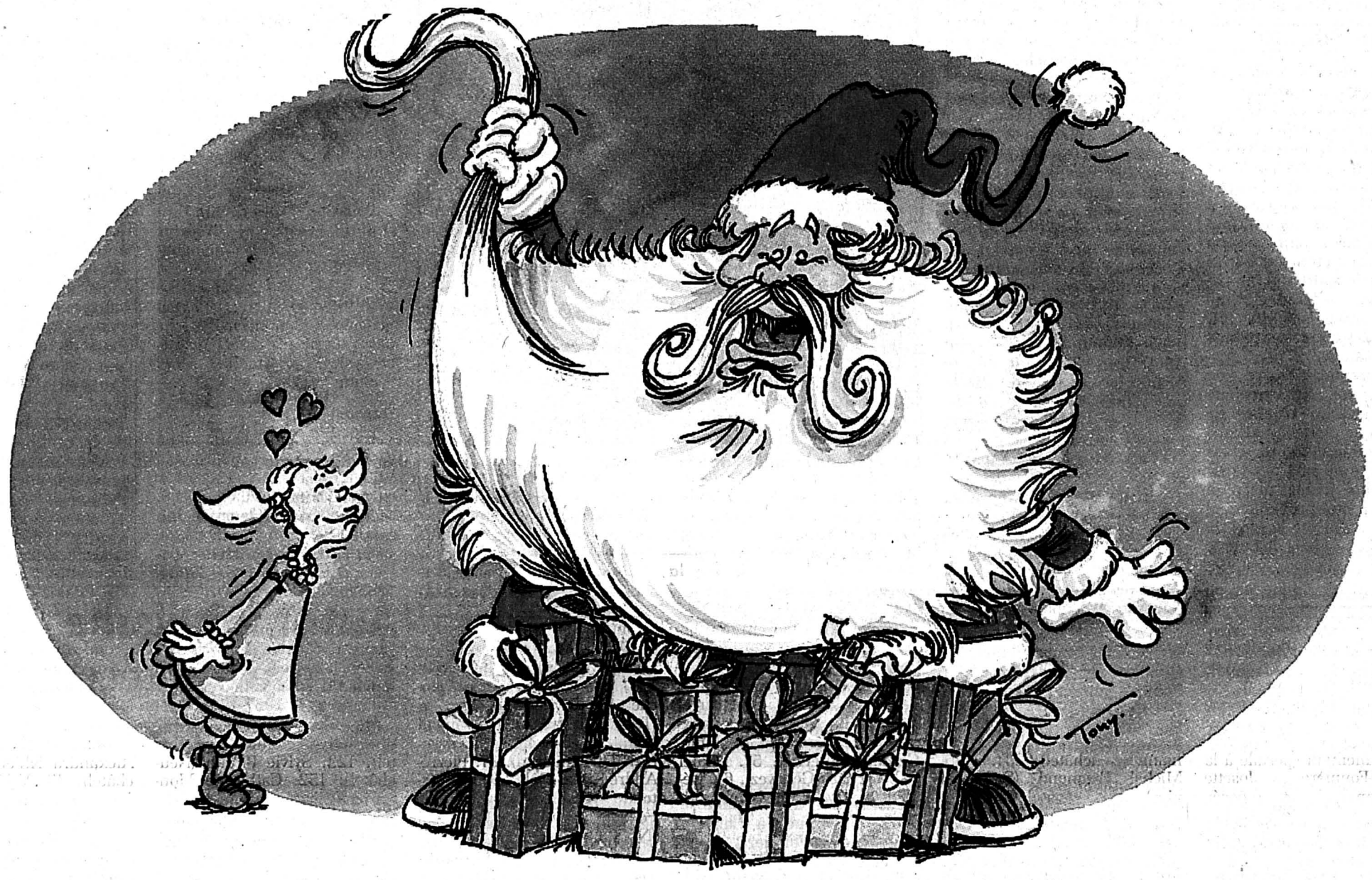

«Dis-lui comment tu l'aimes!»

Tu as moins de 12 ans et tu te réjouis déjà de recevoir des cadeaux?
«Téléphone en ligne directe avec le Père Noël et dis-lui comment tu l'aimes!». Ton message doit être court (1 minute 30 au maximum).Tu as jusqu'à mardi 10 décembre à minuit pour le faire parvenir.

1er prix: un baptême de l'air pour deux sur l'avion McPlane
2e et 3e prix: McDonald's t'offre ta réception d'anniversaire
4e au 10e prix: un menu Happy Meal

Pour participer au concours: appeler le **157 1240**, sélection **7505**.

Un jury de cinq personnes désignera les lauréats. Les résultats du concours paraîtront mardi 24 décembre.

Le contact avec la «Ligne directe» s'établit en composant le **157 1240** (86 centimes la minute) et en suivant les instructions (votre sélection **7505**). Nous enregistrons les appels, puis nous les écoutons. C'est très simple. Essayez! Les enfants qui ont trop peur du téléphone peuvent envoyer un message sur carte postale à: Concours Père Noël, case postale 930, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Hotelplan

L'EXPRESS

McDonald's™

L'Impartial

Restaurants:
McDrive, bd des Eplatures 62, La Chaux-de-Fonds / McDonald's, rue de l'Hôpital 20, Neuchâtel / McDrive, Marin-Centre

Zoom sur... Yann Fer, vainqueur du Trophée romand de karting

Un petit doué, Yann Fer? Tout porte à le croire à travers ses brillants résultats obtenus lors de la saison de karting qui vient de s'achever. Pour sa deuxième année de compétition, le Chaux-de-Fonnier s'est tout simplement adjugé le Trophée romand. Rien que ça.

Gérard Stegmüller

- Yann Fer, comment en êtes-vous venu au karting?

- J'ai toujours été intéressé par les sports motorisés. Au lendemain de la mort accidentelle d'Ayrton Senna, j'ai lu un article qui retraçait sa vie, sa carrière. J'ai alors appris qu'il avait débuté au volant d'un karting. J'en ai parlé à mon père, qui m'a emmené à Lyss où se trouve un des rares circuits de kart du pays. J'ai immédiatement été séduit.

- Racontez-nous vos débuts en compétition.

- Ma première saison, en 1995, s'est soldée par une cinquième place au Trophée romand. Cette année, j'ai mis tout le monde d'accord. Dans le milieu, je ne suis pas le pilote le plus jeune, mais en deux ans, je suis probablement celui qui a effectué le plus de progrès dans ce laps de temps.

- Prometteur. Au fait, comment progresse-t-on en kart?

- Il faut rouler, rouler et encore rouler. Je m'entraîne souvent sur le circuit de Levier, en France. C'est vraiment une belle piste. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, j'apprécie lorsque la piste est mouillée. Autrement, pour progresser dans notre sport, il n'y a pas de miracle. Tout est question de moyens.

- Quels sont donc les moyens de Yann Fer?

- En tant qu'étudiant, j'ai de la chance de posséder des parents qui me soutiennent à fond. Mon père est aussi motivé que moi. Ça se comprend: c'est un ancien pilote de course de côte. C'est lui qui s'occupe de la mécanique. Le coût d'une saison de kart avoisine les 10.000 francs. Un bon karting coûte 3900 francs, sans moteur. Celui-ci vaut 2500 francs. Il faut encore ajouter la préparation moteur, soit 1000 francs. Avec les frais, les inscriptions aux courses, le compte est bon.

- Le karting, un sport dangereux?

- Il ne faut pas avoir froid aux yeux pour s'adonner à cette discipline. C'est sûr que c'est plus dangereux que le golf (réd: rires). N'exagérons pas. Au volant d'un kart, on tourne en moyenne entre 80 et 90 km/h. Mais il est clair qu'on peut aller plus vite. J'ai déjà effectué des pointes à 150 km/h. Avec un engin de 30 chevaux pour 100 cmc, c'est pas mal, non?

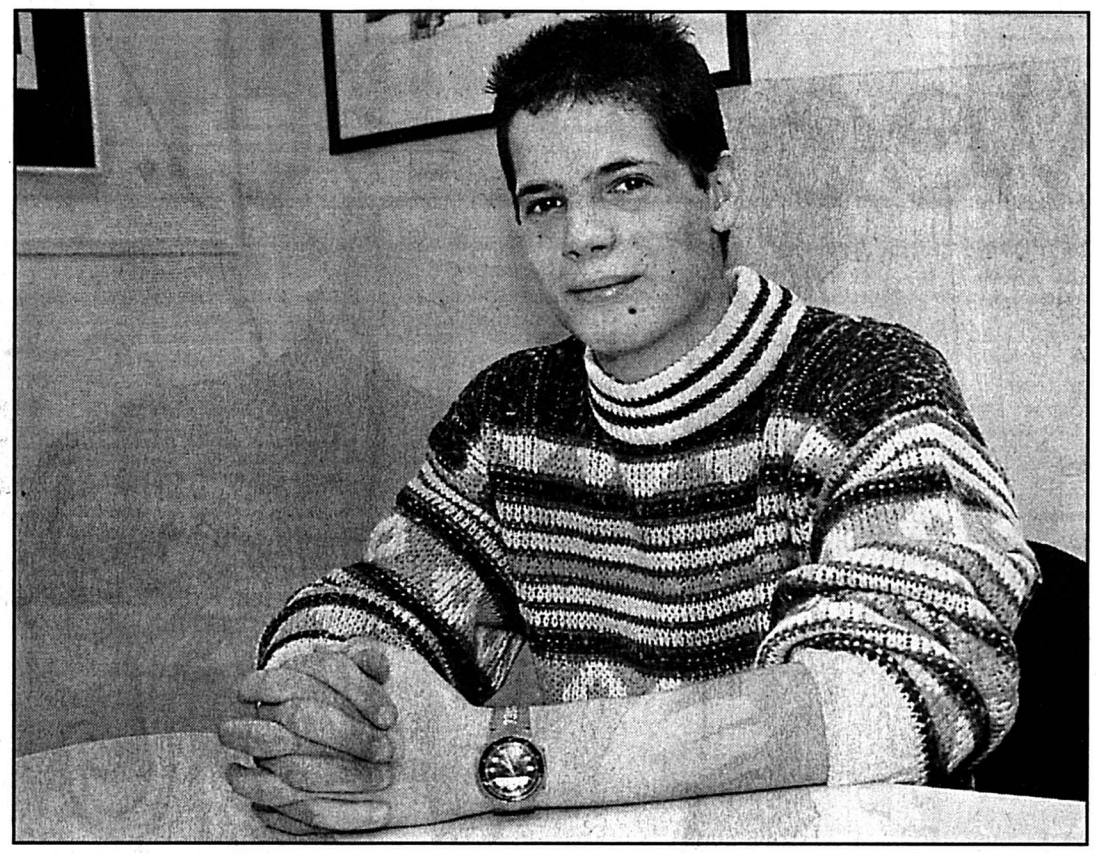

Le Chaux-de-Fonnier Yann Fer a énormément progressé en deux ans. photo Leuenberger

- Votre but pour la prochaine saison?

- Tout d'abord le championnat suisse. Si j'entends progresser, je dois me frotter aux pilotes suisses alémaniques, de loin les meilleurs et les plus nombreux. Cette saison, au championnat suisse, j'ai terminé 31e sur 80 inscrits. Ensuite, je compte prendre part à deux ou trois courses du championnat d'Europe.

- Où reverra-t-on Yann Fer dans quelques années?

- Je vois loin, c'est certain. Bien sûr pas jusqu'en Formule 1, car il faut vraiment avoir de la chance. Je n'ai pas envie de m'arrêter au karting. L'étape suivante, c'est la Formule Ford.s **GST**

Fiche signalétique

Nom: Fer.
Prénom: Yann.
Date de naissance: le 16 août 1978.
Domicile: La Chaux-de-Fonds.
Taille: 173 cm.
Poids: 60 kg.
Profession: étudiant.
Loisirs: le surf sur neige.
Palmarès: vainqueur du Trophée romand 1996 de karting.

LES ÉCHOS DU WEEK-END

Un assist et une sélection

Sans être présent samedi dernier à Kloten, le Chaux-de-Fonnier Loïc Burkhalter a eu droit à la citation. Le speaker du Schluefweg lui a en effet attribué dans un premier temps un assist sur l'ouverture du score de Michael Diener, avant de corriger son erreur et de rendre à Rob Cowie le point qui lui revenait. Beaucoup plus sérieux: le prometteur junior des Mélèzes a été retenu avec l'équipe suisse des moins de 17 ans qui se rendra durant les Fêtes de fin d'année à Calgary où elle disputera un tournoi. Le Franc-Montagnard David Jobin figure aussi sur la liste des joueurs retenus par le coach Richard Jost.

D'ores et déjà bon voyage!

Qui dit mieux?

La venue du HCC n'a pas attiré la foule des grands soirs au Schluefweg. Ils n'étaient en effet que 3307 à s'être déplacés alors que la moyenne avant ce match était de 5317. Il est vrai que les supporters de Kloten étaient soumis à un dur régime en fin de semaine passée: Berne jeudi soir, le HCC samedi et Zurich dimanche.

Trois matches en quatre jours: qui dit mieux?

Avantage HCC

Samedi soir, Kloten et le HCC s'affrontaient pour la 60e fois dans une rencontre de LNA. Malgré la défaite concédée, les gens des Mélèzes gardent l'avantage sur ceux du Schluefweg, avec 32 victoires contre 23 défaites, cinq matches s'étant terminés sur un score nul. On précisera que la dernière victoire du HCC remonte au 25 novembre 1978. Ce soir-là, Kloten s'était incliné 2-4 sur sa glace. Depuis, les Zurichois se sont imposés neuf fois...

Gageons que les Chaux-de-Fonniers sauront inverser la tendance le 18 janvier prochain lors de la venue des champions suisses aux Mélèzes. **JFB**

Ceresa sélectionné

Patrick Ceresa a été sélectionné pour participer au camp d'entraînement de l'équipe nationale, en vue de la rencontre comptant pour les éliminatoires de l'Euro 97 France - Suisse. Cependant, le Fleurisan ne pourra pas évoluer sur le parquet de Besançon mercredi 18 décembre. La raison? La FSBA ayant épuisé son quota de joueurs pouvant évoluer lors desdites qualifications, l'Unioniste ne pourra pas affronter Bonato et consorts. «La saison dernière, Mario De Sisti m'avait déjà approché, narre le Vallonnier, brandissant sa lettre de sélection. Même si je ne jouerai pas, ce camp m'offrira la possibilité de progresser en participant à plusieurs entraînements.»

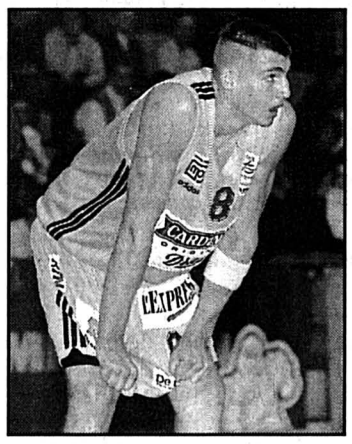

Patrick Ceresa a été sélectionné en équipe de Suisse. photo McFreddy

Eisenrich en spectateur

Surprise dimanche à la Salle omnisports. Parmi le millier de spectateurs présents, on a reconnu derrière l'un des deux panneaux, Pete Eisenrich. L'Américain, remplacé il y a trois semaines par Eric Traylor, était venu assister à l'une des rencontres de ses ex-partenaires avant de s'en retourner au pays. «Après avoir quitté Neuchâtel, Pete a décidé d'effectuer un mini tour d'Europe avant de rentrer aux Etats-Unis, expliquait Michael Polten, pour justifier la présence de l'Américain. Mais en aucun cas Pete ne réintègre le contingent.»

Le passé, c'est le passé...

Match des premières

Nouveau venu à Union Neuchâtel, Nicolas Bize a fêté sa première apparition en LNA, en évoluant lors des 96 dernières secondes de la rencontre face à Lugano. Autre première: Ian Forrer a signé ses premiers points dans sa nouvelle catégorie de jeu, après huit tentatives infructueuses. S'il a comptabilisé deux points face à Lugano, l'ex-Chaux-de-Fonnier s'est également signalé par une excellente prestation défensive.

Ravano reste à Neuchâtel

Spectateur attentif de la rencontre de LNB masculine entre La Chaux-de-Fonds et Pâquis-Seujet, Angelo Ravano aurait très bien pu disputer ladite rencontre sous le maillot du BBCC. N'évoluant que rarement, le troisième distributeur unioniste avait émis le désir d'évoluer en LNB. Un droit qui lui a été refusé par les dirigeants unionistes, Len Stevens devant déjà composer avec une équipe privée de quatre joueurs.

Bilan intermédiaire

En s'imposant face à Pratteln, les filles du BBCC ont bouclé les matches allers du championnat de LNB féminine. L'occasion pour Stefan Rudy de tirer un premier bilan: «Il est négatif, souligne d'emblée l'entraîneur chaux-de-fonnier. Nous avons perdu à Arlesheim de deux points après prolongation et d'un à Berne face à Femina. Si nous avions remporté ces deux rencontres, le bilan me satisferait beaucoup plus. Par rapport à Pratteln et Arlesheim, nous ne comptons que deux longueurs de retard. A mon avis, nous avons largement les moyens de terminer au dixième rang, place qui nous assurerait du maintien.» Côté individualités, le Neuchâtelois se montre satisfait de la progression de plusieurs jeunes éléments. «Carcache, Widmer et Taramarcaz ont réalisé une excellente progression», conclut-il réjoui.

Le coup de sang de la présidente

Lionnella Berretta-Asticher a connu un joli moment de frayeur, samedi, en se rendant compte que le Pavillon des sports n'avait pas été réservé mercredi soir pour la rencontre de Coupe de Suisse masculine La Chaux-de-Fonds - Saint-Prex. Fort heureusement pour la sympathique présidente du BBCC, la rencontre de juniors dames entre les deux phalanges de La Chaux-de-Fonds a pu être anticipée d'une demi-heure, permettant ainsi à Butikofer et consorts d'évoluer, demain soir, face aux banlieusards genevois. **FAZ**

L'avant et l'après

A l'occasion de chaque match du FC Sion à Tourbillon, notre confrère «Le Nouvelliste» publie un supplément – de belle facture – dans lequel figure notamment une interview de l'entraîneur de l'équipe visiteuse. Dans l'édition précédant le match Sion - Neuchâtel Xamax, répondant au doute du journaliste sur la possibilité d'un nouveau renvoi, Gilbert Gress rétorquait: «Tant mieux! Qu'on nous donne un point chacun et basta. Avec une défense décapitée (Rueda, Bonalair et Martin absents), je suis preneur...» Chacun a bel et bien reçu un point, mais Gress n'en a pas été satisfait pour autant. C'est qu'entre-temps, son équipe avait montré qu'elle était en mesure de se surpasser. Une fois de plus.

Club formateur

Gilbert Gress a fait le calcul: onze joueurs de son groupe actuel ont fait leurs débuts de LNA à Neuchâtel Xamax. Voilà qui va à l'encontre de l'idée toute faite selon laquelle le club neuchâtelois ne donne pas sa chance aux jeunes. Les noms? Corminboeuf, Delay, Rothenbühler, Vernier, Jeanneret, Martin, Moret, Perret, Wittl, Gigon et Kunz. «Depuis quelque temps, il y a un trou, mais la formation est à nouveau en bonne voie» se réjouit l'entraîneur xamaxien. C'est ainsi qu'à Sion, on a pu voir à l'œuvre Roman Friedli (né le 13 mars 1979) et Nedeljko Perovic (né le 3 février 1979). **FPA**

Automobilisme
L'heure des récompenses

Tout vient à point pour qui sait attendre. Récemment, tous les participants au Championnat neuchâtelois 96 ont pu le vérifier. L'heure des récompenses avait en effet sonné et tout le petit monde de l'automobilisme régional a tenu à rendre hommage aux vainqueurs des trois catégories, Grégoire Hotz chez les licenciés, Philippe Vuilleumier en non-licenciés et Etienne Calame pour ce qui est des navigateurs.

Au terme d'une soirée marquée du sceau de l'austérité, tous les participants se sont donné rendez-vous dès le printemps prochain pour une troisième édition qui s'annonce plus ouverte encore que les deux précédentes. **JFB**

Grégoire Hotz, Philippe Vuilleumier et Etienne Calame: trois vainqueurs heureux. photo Galley

GAINS

Sport-Toto

0 x 13 jackpot	Fr. 552 438,50
8 x 12	9030,-
118 x 11	459,20
1098 x 10	49,30

Somme approximative au premier rang du prochain concours: un million de francs avec une dotation supplémentaire de la Société du Sport-Toto.

Toto-X

0 x 6 jackpot	Fr. 159 998,30
10 x 5	2089,90
847 x 4	2,80

Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 220 000.-

Loterie à numéros

0 x 6 jackpot	Fr. 3 072 160,80
7 x 5 + compl.	85 263,30
195 x 5	7307,20
11 071 x 4	50,-178
039 x 3	6,-

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 4,5 millions de francs.

Joker

2 x 6	Fr. 226 343,10
5 x 5	10 000,-
70 x 4	1000,-
594 x 3	100.-2x
6122 x 2	10,-

Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 500.000.-

Bijoux Gea, une ligne toute dédiée à la pureté des pépites d'or

Avec Gea, nom générique de sa nouvelle collection, le designer Eric Bonnet fait alliance avec la terre. Une alliance en or, mythique et chargée d'un lourd poids émotionnel. Et comme elle le fut jadis pour les Scythes légendaires ou les Helvètes, une fois encore la fascination du métal précieux est au rendez-vous.

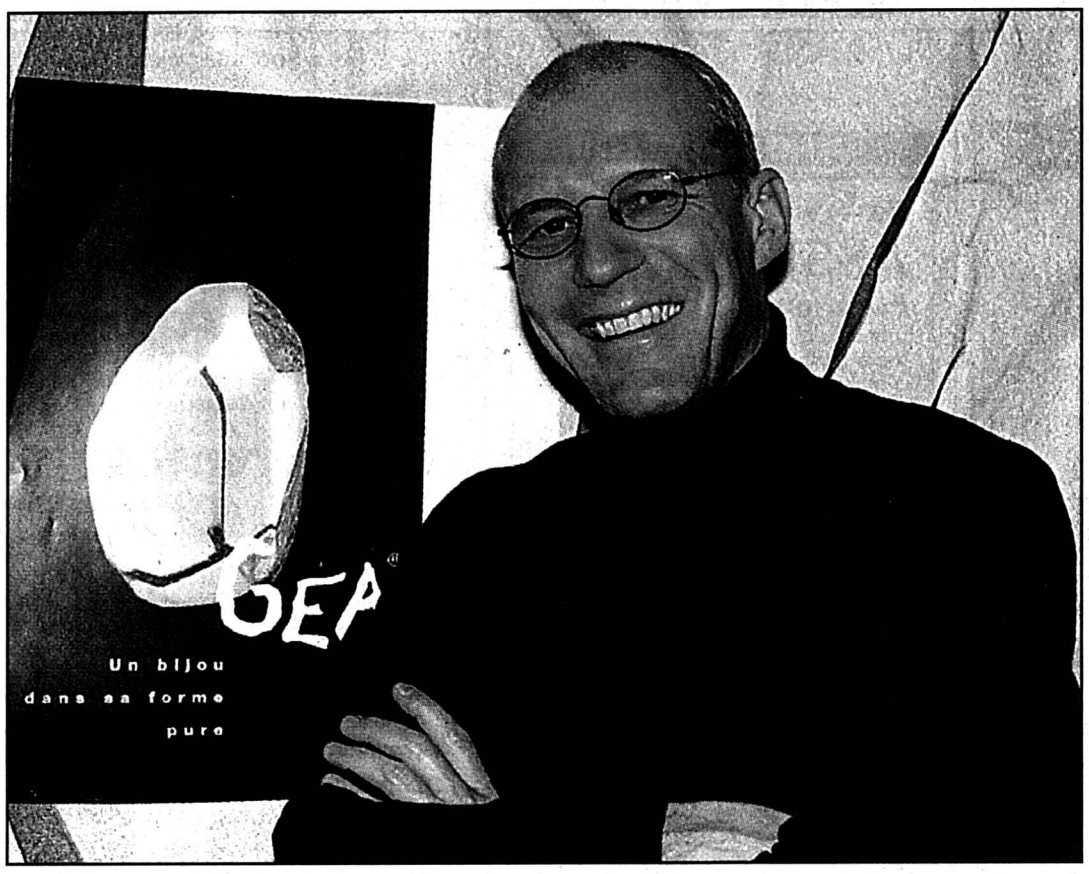

Eric Bonnet. Le designer chaux-de-fonnier lance sa nouvelle collection Gea. photo sp

Après ses célèbres Gordiens et autres Totems, Eric Bonnet – l'entreprise s'est restructurée dans la douleur après l'euphorie des années 80 –émerge aujourd'hui enrichi d'une nouvelle philosophie, qui prend la forme de pépites d'or. Des pépites lourdes de symboles, pour le sportif de premier plan qui couvrait le ski nautique suisse de médailles d'or à la charnière des années 60-70 et qui ont trempé un caractère.

A la recherche de nouvelles valeurs, de beauté permanente et de sensations originelles, Eric Bonnet a été séduit par l'Islande et les marques récentes – au niveau géologique – qui y lacèrent par endroits la croûte terrestre. Celles-ci lui ont donné l'impression d'assister à la naissance du monde. Failles mystérieuses, elles se retrouvent, discrètes et délicatement travaillées, dans les pépites polies à porter autour du cou ou aux doigts.

Poussant plus loin la réflexion quant à l'origine de la planète, à ses éléments constitutifs, tel un conquistador des temps modernes, il a tout naturellement buté sur... l'or, métal précieux et intemporel. Ainsi s'est matérialisée la nouvelle collection Gea, hommage sous forme de pépites à la Terre nourricière, à la pureté du métal, à sa haute valeur intrinsèque, à sa perfection nimbée de lumière et qui se rit du passage du temps.

Un an de travail préparatoire a précédé la présentation de la collection évolutive Gea. Composée actuellement d'une quarantaine de pièces pour mettre en valeur cou, mains et oreilles, accessibles tant aux petites bourses qu'à celles pesant un peu plus lourd.

«Pour moi, ce lancement signifie un nouveau départ», déclare le bijoutier chaux-de-fonnier. Celui-ci sera plus visible encore au printemps prochain, lorsqu'il aura quitté ses présents locaux, pour se rapprocher du centre ville, ainsi qu'en 98, lorsqu'il se présentera sur la 5th Avenue de New York. La suite des opérations? Selon Eric Bonnet, le marché du bijou accélère son rythme; ce n'est plus tous les cinq ans, mais tous les deux ans qu'il faut se renouveler. «J'ai déjà le thème de la collection suivante, toujours basée sur une approche ethno-nature, concept que je souhaite transposer dans le bijou».

Sonia Graf

Traversée du désert

Dans les années 80, Eric Bonnet s'était senti pousser des ailes; il avait beaucoup investi dans une perspective d'expansion et de diversification, encouragé par la conjoncture et les sentiments du sportif qu'il fut: prendre des risques et repousser, toujours plus loin, les limites de l'exploit. Or, la crise, vivement ressentie dès 89, en a décidé autrement. Aujourd'hui, l'entreprise EB n'occupe plus qu'une dizaine de collaborateurs. Entre-temps, Eric Bonnet avoue avoir accompli sa traversée du désert, au propre et au figuré, géré la déconfiture et assaini sa situation. «J'ai assumé ma descente aux enfers, un processus de destruction, jusqu'au bout», précise-t-il, comparant sa situation à celle de son grand-père lorsque, juste avant la révolution russe, celui-ci dut laisser ses précieux produits sur place et prendre la poudre d'escampette sans en ramener les kopeks escomptésl L'entreprise redéfinie, il lui reste maintenant le départemenent bïjoux.

SOG

La saga de l'or

Bijou helvète remontant à plus de 2500 ans. photo sp

Voici plus de 6000 ans que le précieux métal jaune fascine les hommes, définit l'art des civilisations et en transmet des quantités d'informations quant aux valeurs, aux dieux, au savoir-faire, aux heurs et malheurs de ceux qui l'ont approché, orfèvres anonymes ou célèbres, ou alchimistes malheureux. Des Helvètes nous sont parvenus des exemplaires de bijoux à l'étonnante finesse, ainsi qu'en témoigne le sensationnel trésor d'Erstfeld découvert en 1962. Et pour que l'or en barres emplisse nos réserves nationales ou que les montres brillent à nos poignets, des travailleurs de force continuent de peiner au Brésil et en Afrique australe, entre autres mines...

SOG

● **«L'or», Hermann Sülberg, Editions Mondo, Vevey.**

Vacances séjours plus attractifs

Les familles qui passent leurs vacances en Suisse (ici à Bruson, en Valais) sont pour la plupart originaires de Suisse. photo sp

Il faut rendre les vacances en famille en Suisse plus attractives. Fortes de ce constat, des stations ont lancé l'Association «Stations familiales suisses» et le label de qualité «Familles bienvenues». Dès 1997, parents et enfants pourront bénéficier d'offres spécifiques.

Les directeurs des offices du tourisme de Beatenberg (BE), Bettmeralp (VS), Grächen (VS), Hasliberg (BE), Riederalp (VS) et du Toggenbourg (SG) ont été les premiers à recevoir le certificat et le label «Familles bienvenues». Une dizaine d'autres localités ou régions, dont Anzère, Haute-Nendaz et le Val d'Anniviers (VS), ont également manifesté leur intérêt.

Les stations intéressées doivent notamment être en mesure d'offrir des logements pouvant accueillir petits et grands de manière adaptée, des réductions, des alternatives en cas d'intempéries, des places de pique-nique, des promenades à thèmes, des possibilités de babysitting. Ce label de qualité est attribué pour une durée de deux ans.

Trois-quarts des vacanciers étrangers viennent en Suisse sans enfant. L'image selon laquelle la Suisse est un pays cher est probablement en cause. Pourtant, la Suisse offre aux familles un meilleur rapport qualité/prix que sa grande concurrente, l'Autriche. Les familles qui passent leurs vacances en Suisse sont pour la plupart originaires de Suisse même, d'Allemagne ou du Bénélux. / ats

Pharmacie de ménage Pour qu'elle soit bien équipée

Chaque foyer devrait disposer d'une pharmacie de ménage bien équipée. Elle doit contenir de quoi soigner les petites blessures, les symptômes et les affections de moindre gravité, mais aussi les médicaments de premier secours ou d'urgence. En voici un exemple.

Pansements, instruments

- Désinfectant liquide
- Compresses stériles
- Bande de gaze élastique
- Pansements rapides
- Bande élastique
- Pincettes
- Ciseaux pour pansements
- Thermomètre

Médicaments contre...

- Les douleurs
- Les refroidissements, la fièvre
- Le rhume
- Le mal de gorge
- La diarrhée
- Les nausées, les vomissements
- Les piqûres d'insectes
- Les coups de soleil
- Les contusions, les entorses
- Des médicaments personnels

Il est important de conserver les médicaments au frais, au sec et à l'abri de la lumière. La salle de bains n'est donc pas l'endroit adéquat. Important aussi de contrôler régulièrement la date d'échéance des médicaments ou de les faire contrôler par le pharmacien au moins une fois par an. Les médicaments trop vieux peuvent être également apportés à la pharmacie pour les éliminer (ne pas les jeter à la poubelle!).

Si vous avez de petits enfants à la maison, placez votre pharmacie de ménage si possible à une hauteur de plus d'1m50 m du sol. La fermer à clé et enlever cette dernière est une mesure de sécurité supplémentaire. Si vous vous trouvez confronté à des symptômes inconnus dont la cause n'est pas évidente, ne prenéz pas un médicament «probablement adéquat» dans votre pharmacie de ménage, mais appelez plutôt votre pharmacien ou votre médecin.

Ne laissez pas traîner des médicaments pendant le traitement, mais remettez-les dans leur emballage et dans la pharmacie de ménage. Conservez encore la notice jusqu'à épuisement du contenu.

CTZ

● **Source: «Mon guide de santé», éditions Documed.**

EN BREF

Livre Bonsoir mes victimes

Passionné d'humanitaire, le Neuchâtelois Laurent Marti, 67 ans, dédicacera son ouvrage «Bonsoir mes victimes» à la librairie Payot du chef-lieu ce prochain jeudi. Journaliste, délégué au Comité international de la Croix-Rouge, créateur du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de Genève, il fait le récit de ses différentes missions sur le terrain des conflits qui ont marqué les années 60 à 80. En filigrane, des portraits que l'histoire retiendra, mais aussi une réflexion sur les tenants et aboutissants des ambiguïtés et des urgences de l'humanitaire, sur les victimes de la guerre.

SOG

● **«Bonsoir mes victimes», Laurent Marti, Editions Labor et Fides, Genève.**

Cosmétiques Une touche de lumière

La fatigue, les attaques de la pollution, la déshydratation brouillent et ternissent le teint. Pour aider les femmes à retrouver leur luminosité naturelle, les laboratoires Guerlain viennent de créer un fluide unificateur, muni d'agents réflecteurs qui accrochent la lumière tout en maintenant la matité souhaitée de l'épiderme. A adapter à la carnation, du beige pâle au ton soleil doré, huit nuances composent la palette du nouveau produit, embellisseur en même temps que raffermissant et protecteur.

SOG

Guerlain. Perfect Light. photo sp

OFFRES D'EMPLOI

Coop Emploi

Grande entreprise du commerce de détail de l'Arc jurassien avec siège à La Chaux-de-Fonds, nous comptons 1200 collaborateurs. Nous attachons une importance particulière à la formation de notre personnel et au développement individuel.

Afin de compléter notre effectif, nous recherchons un

BOULANGER QUALIFIÉ

Horaire de nuit (19 h à 3 h - 4 h)

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Nous offrons d'excellentes conditions salariales et sociales, de nombreuses autres prestations telles que cinq semaines de vacances par année (six semaines dès cinquante ans), rabais sur les achats, etc.

En cas d'intérêt, vous voudrez bien prendre contact avec M. Ruchat, responsable du service boulangerie, au ✆ 032/925 42 70 ou envoyer votre dossier complet à Coop Neuchâtel-Jura, département personnel/formation, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-799290

Coop Neuchâtel - Jura
Jura bernois

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons

HORLOGER/ÈRE ET EMBOÎTEUR/EUSE

Nous offrons une place stable pour personnes sérieuses désirant se créer une situation intéressante.

Discrétion assurée.

Adressez vos offres manuscrites sous chiffre R 132-799126 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-799126

OFFRES D'EMPLOI

Cherchons pour notre secrétariat

ASSISTANT(E)

(temps partiel)

- langue maternelle allemande
- comptabilité, intérêt pour la gestion
- maîtrise des outils bureautiques (Windows)
- flexibilité
- motivation

Dossier avec lettre manuscrite à:
FXM Traduction à S.à r.l.
case postale 28
2036 Cormondrèche

28-67150

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL — Instruction publique et affaires culturelles

MISE AU CONCOURS

En vue de l'achèvement du Jardin botanique, de son ouverture au public et aux écoles et afin de participer à son développement, un poste de

conservateur/conservatrice

à temps partiel (50%)

est à pourvoir au Jardin botanique de l'Ermitage

Exigences:
- doctorat ès sciences avec spécialisation en botanique ou titre jugé équivalent
- aptitudes et goût pour la recherche tant appliquée que fondamentale
- qualités de gestionnaire
- goût pour la vulgarisation scientifique et la pédagogie
- disponibilité et entregent
- dynamisme, sens de l'initiative

Obligation et traitement: légaux.

Entrée en fonction: dès que possible.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Michel Rodriguez, président de la commission de gestion du Jardin botanique (✆ 032/718 10 30).

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à la direction administrative de l'Université, avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel, **jusqu'au 6 janvier 1997.**

28-67047

Répondez s.v.p.
aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Weinig

Michael Weinig SA

Route de la Combe-à-l'Ours 2
2301 La Chaux-de-Fonds
✆ 032/926 95 95-96

Nous cherchons à temps partiel tout de suite ou à convenir une

SECRÉTAIRE TRILINGUE français, allemand, anglais

- la préférence sera donnée à une candidate de langue maternelle allemande (la connaissance parfaite de la langue française n'est pas exigée)
- des connaissances sur Windows (Excel, Word) sont souhaitées

Nous offrons:
- une bonne rémunération
- un travail varié
- les avantages sociaux d'une grande entreprise

Vos offres avec curriculum vitae sont à adresser à M. J.-P. Augsburger.

Des renseignements téléphoniques peuvent être obtenus auprès de la même personne.

132-799252

OFFRES D'EMPLOI

Bar-Restaurant La Cheminée
Charrière 91, La Chaux-de-Fonds
✆ 032/968 62 87

cherche

barmaid-serveuse

Se présenter ou téléphoner.

132-799070

OFFRES D'EMPLOI

L'ESCALE

Home simple pour personnes âgées
Numa-Droz 145
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche à engager:

UNE INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE

Nous demandons:
- expérience dans le domaine de la gériatrie
- sens des responsabilités
- faculté d'intégration au sein d'une petite équipe

Nous offrons:
- travail varié et riche en contact humain
- conditions de travail et salaire selon les normes ANEMPA

Date d'entrée en fonction: à convenir.

Les postulations manuscrites avec curriculum vitae, copies de diplômes, certificats et références sont à adresser à l'adresse ci-dessus.

132-799096

PME du haut du canton cherche pour renforcer son équipe

un contrôleur technique

La connaissance du cadran et l'expérience dans ce domaine sont indispensables.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre avec curriculum vitae sous chiffre C 132-799192 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-799192

Entreprise implantée aux Franches-Montagnes cherche un

collaborateur administration et finances

Age idéal: 30-35 ans.

Si vous êtes au bénéfice d'une formation en comptabilité, gestion administrative et également en comptabilité analytique, GPAO; nous vous invitons à nous faire parvenir votre dossier de candidature complet, lequel sera traité de manière confidentielle.

Ecrire sous chiffre P 14-793990 à: Publicitas, case postale 832
2800 Delémont 1

14-793990

OFFRES D'EMPLOI

Jannik, 3 ans, cherche

FILLE AU PAIR/ BONNE D'ENFANTS

(de 20 ans au minimum)

à partir de mi-janvier 1997. Possibilité de suivre des cours d'allemand.
Envoyer curriculum vitae avec photo à Roswitha Briand, Glattalstr. 188, 8153 Rümlang.

144-757947

Affinage, recyclage et récupération de métaux précieux — TRAIMET

EXPERTS EN LA MATIÈRE

Nous recherchons pour notre département «Plastic», un

PLASTICIEN

Nous aimerions engager un collaborateur expérimenté, habitué à travailler dans l'industrie.

Nous sommes à même d'offrir un travail agréable et varié à toute personne hautement qualifiée et compétente.

Les personnes intéressées, en possession d'un permis valable, sont priées de se présenter.

TRAIMET S.A.
Bd des Eplatures 42
CH - 2304 La Chaux-de-Fonds
Suisse
Tél. 032/924 02 77
Fax 032/924 02 87
E-Mail pxholding@access.ch

PX HOLDING

132-798943

Portescap

Portescap occupe une position prédominante dans le domaine de la conception et de la fabrication de moteurs, actuateurs et systèmes d'entraînement à hautes performances.

Nous cherchons pour notre bureau de méthodes un(e)

AGENT(E) DE MÉTHODES

qui sera chargé(e) des tâches principales suivantes:
- gestion et organisation de lignes de production
- études de postes de travail, mesure et analyse du temps, élaboration de gammes de fabrication, études d'implantation, analyse de rentabilité, réalisation de documents sur PC

Votre profil:
- CFC de mécanicien ou électricien, complété par un diplôme d'agent de méthodes; à défaut en avoir occupé la fonction durant trois à cinq ans
- bonne capacité d'analyse et de synthèse; rigoureux et méthodique
- à l'aise dans la communication et le dialogue
- maîtrise de l'outil informatique

Venez rejoindre une petite équipe sympathique dont les défis font partie du quotidien! Nous attendons avec un vif intérêt votre dossier de candidature, accompagné des documents usuels, adressé au chef du personnel de Portescap. Avec notre totale discrétion.

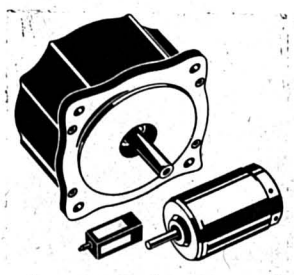

PORTESCAP
Rue Jardinière 157
2301
La Chaux-de-Fonds 1
✆ 032/925 61 11

escap® du concept au mouvement

132-799263

EVITEZ L'INCENDIE SURVEILLEZ LES BOUGIES

La flamme des bougies vous réchauffe le cœur? Veillez à ne pas laisser le soir de fête devenir nuit du drame.

ETABLISSEMENTS CANTONAUX D'ASSURANCE

290-35483

Home médicalisé **LA LORRAINE**
2022 Bevaix

cherche pour le 1er janvier 1997 ou à convenir

UN(E) ANIMATEUR(TRICE) DIPLÔMÉ(E)

(poste à temps partiel (75%)

Profil souhaité:
- formation IES Genève, ESP Lausanne, AVDEMS ou équivalente
- intérêt pour la gériatrie
- disponibilité (horaires irréguliers)
- sens des responsabilités et esprit d'équipe

Veuillez adresser votre dossier de candidature à la direction du home.

28-671153

Réservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds – Tél. 032/911 24 10
Le Locle – Tél. 032/931 14 42
PUBLICITAS

PERSONAL SIGMA
KADERSELEKTION • DAUERSTELLEN • TEMPORÄRSTELLEN

Un nouveau défi pour une personnalité aux talents multiples!

*Notre client est un leader dans sa branche et fabricant d'un produit de pointe pour le **secteur des pièces détachées pour l'automobile.** Pour la région de Neuchâtel et environs, nous recherchons pour lui un*

CHEF DE SUCCURSALE

*dynamique de 27 à 35 ans. Dans cette fonction, vous dirigez la succursale d'après des objectifs convenus en matière de production et de rendement. Vous conseillez personnellement vos clients réguliers et partenaires commerciaux, vous gagnez des nouveaux créneaux et vous coordonnez l'acquisition de nouveaux clients au sein d'une petite équipe. **Vos atouts:** en plus d'un certain flair pour la vente et de votre habileté dans les négociations, vous disposez d'une formation commerciale avec de bonnes connaissances techniques, ou vous êtes un carrossier spécialisé avec un perfectionnement correspondant dans le domaine commercial. Vous êtes bien entendu **bilingue français/allemand.** Les intéressés domiciliés dans la région de Neuchâtel sont priés de nous envoyer leur dossier de candidature complet avec photo à **Monsieur S. Gerber,***
PERSONAL SIGMA LANGENTHAL AG,
Jurastrasse 18, im Haus zum Turm, 4900 Langenthal, téléphone 062/923 03 13. Discrétion assurée.

P.S.
PERSONAL SIGMA®
VERBINDET MENSCH UND ARBEIT

150-49179

MONTREMO SA

Cadrans soignés
Emancipation 55, 2305 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate:

UNE DÉCALQUEUSE

sur machines manuelles ou automatiques
Les candidates doivent être expérimentées et connaître parfaitement le cadran.
Nationalité suisse ou permis B, C.
Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au 032/968 38 88 pour prendre rendez-vous.

132-799190

Société suisse cherche
pour renforcer son service externe

3 collaboratrices

Profil désiré:
– une présentation soignée;
– le goût du contact et de l'entregent;
– le désir de l'indépendance;
– une voiture personnelle.

Nous offrons:
– une formation assurée par nos soins (débutantes acceptées);
– un travail varié et agréable;
– tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne;
– **salaire fixe** très élevé + primes.

Entrée en fonctions:
– dès que possible ou à convenir.

Pour un premier contact, appelez le **032 725 44 82.**

22-465940/4x4

Mon partenaire emploi. MANPOWER

PARLONS DE VOTRE AVENIR DANS LES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Si vous voulez approfondir la communication, la négociation et le management auprès du leader d'une branche d'activité très prometteuse, nous vous offrons le soutien et la formation pour réussir.

Vous êtes issu de l'INDUSTRIE (CFC), âgé de 28 à 35 ans et souhaitez donner une autre orientation à votre carrière. Idéalement vous avez déjà une expérience de la vente externe. L'activité de

CONSEILLER EN PERSONNEL

RESPONSABLE INDUSTRIE

vous permet de mettre en valeur vos talents de négociateur, vous êtes convaincant et persévérant, mais aussi créatif, flexible et rapide.

Vous connaissez bien le tissu économique de votre région, recherchez les contacts à tous les niveaux et savez écouter pour mieux servir. Si le fait d'influencer votre revenu par vos résultats est une motivation supplémentaire et que le travail en équipe vous attire, nous devons nous rencontrer pour parler de votre avenir.

Envoyez votre dossier complet à **Edio Calani,**
rue de l'Hôpital 20, 2000 Neuchâtel. (Discrétion assurée).

28-66763

Publicité intensive, Publicité par annonces

ASULAB S.A.

ASULAB SA Laboratoires de Recherche du Groupe SMH, à Marin cherche pour compléter son groupe Microtechnique un

ingénieur ETS en qualité de constructeur horloger ou constructeur microtechnique

La maîtrise du logiciel AUTOCAD est un atout.

Connaissances des langues: F, E, D.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature à:

ASULAB SA
rue des Sors 3,
2074 Marin,
à l'attention
de M. J.-P. Brodard.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous! SMH

296-734008

IMMOBILIER

A LOUER - LES BOIS
Appartement sympa de
2 PIECES : Fr. 580.– charges incl.
... INTERESSE ?
Tél. 9100.111

PROCITÉ
Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds

132-799048

Petite entreprise à remettre dans les Montagnes neuchâteloises

Pour raison d'âge, fabrique de boîtes – métal-argent et acier – avec atelier de guillochage cherche repreneur sérieux.

Spécialisée dans la petite série, chronographe, squelette, pendentif, réveil, etc.

Très bonne clientèle. Possibilité d'association.

Pour tous renseignements supplémentaires, prière d'écrire sous chiffre **X 132-799231 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.**

4x4

IMMOBILIER

A vendre au Locle

MAISON FAMILIALE

avec 1200 m² de terrain. Cinq pièces et cuisine, salle de bains, WC. Vue imprenable. Quartier tranquille à 12 min à pied de la ville. Prix: Fr. 399 000.–
✆ 032/931 83 25 ou 077/37 54 51

132-798997

DIVERS

Ing.dipl. **Fust** 30 ANS
ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC CD
BOSCH Electrolux AEG
NOVAMATIC Bauknecht Miele

- *Toutes les grandes marques*
- *Prix bas*
- *Conseil professionnel • Service de réparation*
- *Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans*
- *Livraison à domicile et raccordement*

UN APPAREIL ELECTROMENAGER EN PANNE? Conseil par téléphone et échange ultra-rapide pour toutes les marques. Tél. 0800 559 111

Machine à café automatique
Jura Impressa Evolution
Ce modèle de première classe vous prépare un café exquis. Réservoir d'eau et récipient de café extrêmement grands.
Rabais Jubilé 400.–
Loc./m. as incl. 144.–
~~2390.–~~ 1990.–

Lave-vaisselle
Bosch SMU 2026
12 couverts. Conso. d'eau 20 l. Conso. d'énergie 1,5 kWh. Durée des programmes 69 min. **H 82-88, L 60, P 57 cm.**
Rabais Jubilé 300.–
Loc./m. as incl. 58.–
~~1450.–~~ 1150.–

Lave-linge
Novamatic WA 18.1 S
Capacité 5 kg. Essorage 800 tours/min. 19 progr. Conso. d'eau 61 l. **H 85, L 59,5, P 52 cm.**
Rabais Jubilé 500.–
Loc./m. as incl. 50.–
~~1450.–~~ 950.–

Congélateur
Electrolux EU 1931 C
190 l. Conso. d'énergie 0,75 kWh/24 h. 40 h de conservation en cas de coupure de courant. **H 140, L 59,5, P 60 cm.**
Absolument sans CFC + HFC
Rabais Jubilé 200.–
Loc./m. as incl. 43.–
~~1020.–~~ 890.–

Cuisinière Bosch HES 522 indépendante. 4 zones de cuisson vitrocéramique. Four avec chaleur supérieure et inférieure. Gril. **H 85, L 50, P 60 cm.**
Loc./m. as incl. 49.–
Rabais Jubilé 480.–
~~1470.–~~ 990.–

• Nous éliminons vos anciens appareils • Livraison contre facture • Abonnement service compris dans les mensualités • Livraison immédiate de toutes les grandes marques à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants pour toutes les normes • Offre permanente de modèles d'exposition et d'occasion • **Garantie du prix le plus bas!** (remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas).

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust bd des Eplatures 44	032 926 11 50
Bienne, Hyper-Fust Vendredi ouverture nocturne jusqu'à 21 h, route de Soleure 122	032 344 16 00
Bienne, rue Centrale 36	032 322 85 25
Marin, Marin-Centre	032 753 48 48
Neuchâtel, Fust/Torre rue des Terreaux 7	032 725 51 51
Neuchâtel, chez Globus (Armourins)	032 724 16 00
Porrentruy, à l'ex-Innovation	032 466 80 20
Réparation rapide toutes marques	0800 559 111
Service de commande par téléphone	1555666

05-374035/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

ENSEIGNEMENT

CIFOM
Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises

ESCOM
EPC
EPPS EDD
AP

Séances d'information à l'intention des élèves et des parents

Mercredi 11 décembre 96 de 17 à 22 heures	Possibillité de visiter plusieurs écoles
ESCOM Ecole supérieure de commerce	La Chaux-de-Fonds, Collège Beauregard, 1er-Août 33 Le Locle, Collège Jehan-Droz
EPC Ecole professionnelle commerciale	La Chaux-de-Fonds, Serre 33
EPPS EDD **Ecole de préparation aux formations paramédicales et sociales AP Classes de préapprentissage**	La Chaux-de-Fonds, Centre professionnel de l'Abeille, Jardinière 68

Directions et enseignants seront à disposition des élèves et des parents pour fournir tout renseignement sur les formations dispensées dans ces écoles.

132-799348

Devenez donneur!
★
Donnez de votre sang
Sauvez des vies

Police-secours: 117

pour la **VENTE RAPIDE** de votre **APPARTEMENT** ou **MAISON**
Une nouvelle dynamique à votre service pour résoudre tous vos problèmes immobiliers.
Nous vous assurons : -efficacité & confidentialité
-professionalisme
-résultat et prix optimums
Venez nous rencontrer ... nous vous aiderons !
...ETES-VOUS CONCERNE ?
Tél. 9100. 111

PROCITÉ
Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds

132-799198

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds
Crêtets 120
A louer dès le 1er avril 1997
Appartement de 2 pièces au 4e étage
Fr. 433.– + Fr. 60.– de charges
Pour tous renseignements complémentaires veuillez vous adresser à:

MEMBRE UNPI
Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 032/910 92 30

132-799275

À VENDRE

Quartier nord à proximité du Bois du Petit-Château
Dans immeuble entièrement rénové

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES AVEC 2 BALCONS

Hall d'entrée avec placard, cuisine agencée, grand salon-salle à manger, 2 chambres à coucher, coin bureau, salle de bains-WC.

Prix non spéculatif.
Notice à disposition.
Visite sur rendez-vous.

espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76 132-798485

Ronflements L'enfer du lit conjugal

Ron... ron... ron. Ah, les ronfleurs! Ce n'est pas une sinécure pour les voisins de couette. A tel point que bon nombre de couples font chambre séparée, sans compter que c'est souvent le non-ronfleur qui prend ses quartiers ailleurs. Si les hommes sont des ronfleurs hors pair, les femmes travaillent aussi du ronron, mais dans un style moins trompette. Qui sont les ronfleurs types et que peut-on faire pour mettre leurs concerts nocturnes en sourdine? Enquête au pays du sommeil.

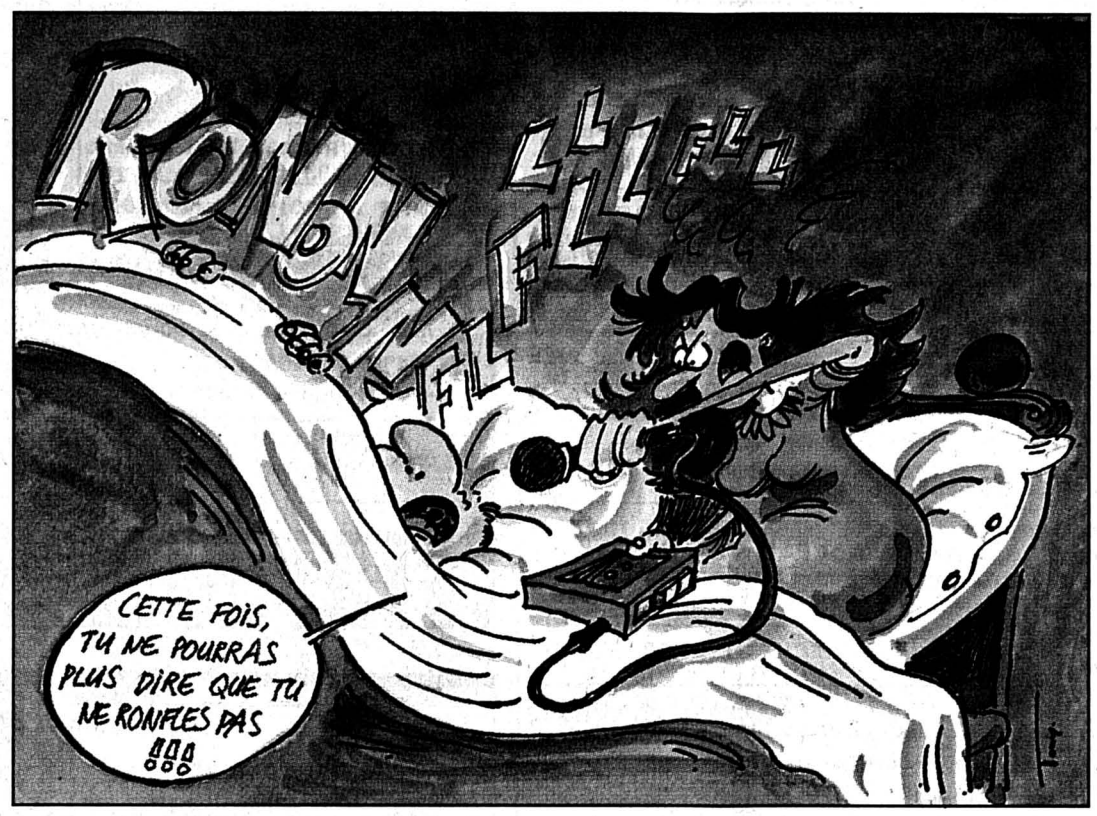

En Suisse, la palme du ronflement est détenue par les hommes et largement. Les statistiques montrent que 60% de ces messieurs se mettent à ronfler de manière épisodique ou régulière à partir de 50 ans, contre 40% seulement chez les dames, ces dernières étant semble-t-il protégées jusqu'à la ménopause. Certes, toute forme de ronflement indispose, pourtant il en existe différents types, dont un particulièrement ennuyeux pour le ronfleur puisqu'il a des retombées sur sa santé et nécessite le plus souvent une intervention chirurgicale.

Le ronfleur du dimanche

En premier lieu, nous trouvons le ronfleur simple, celui qui scie du bois, tout simplement, et qui dérange son conjoint. Dans ce cas de figure, pas de retombées physiques, mais un agacement certain de sa douce moitié, qui prend son oreiller et s'en va dormir dans une autre pièce. «*C'est affreux; je le secoue, je le tapotte, mais rien n'y fait; il ronfle de plus belle*», raconte cette Neuchâteloise, contrainte de supporter les ronflements de son époux depuis de longues années. «*Il a commencé à ronfler autour de la trentaine, mais les années passant, le phénomène s'est accentué et aujourd'hui, je ne peux plus partager le même lit que lui; il m'est même arrivé d'avoir des envies de meurtre...*». Pour sûr que les ronflements constituent un handicap dans l'intimité d'un couple et que si l'on fait le poing dans sa couette lorsqu'on est jeune mariée, vient un jour où la patience perd ses plumes. Et souvent les ronfleurs ont de la peine à admettre qu'ils ronflent. «*Rendez-vous compte de la mauvaise foi... Je suis allée jusqu'à enregistrer les ronflements de mon mari; le lendemain, quand je lui ai passé la cassette, il m'a répondu: «Ce n'est pas moi!»*, confie encore cette épouse de ronfleur.

Obèses, fumeurs et buveurs visés

Outre l'âge, le ronflement dit «banal» est dû à l'obésité, au tabac et à l'alcool, bref à une hygiène de vie pas forcément très saine. «*A ce niveau, les femmes sont un peu plus protégées que les hommes*», note Philippe Pasche, chef de clinique en service d'oto-rhino-laryngologie au CHUV, à Lausanne.

En parallèle au ronfleur «banal», on trouve le ronfleur symptomatique, celui qui ronfle beaucoup, qui a un mauvais sommeil, qui se réveille plusieurs fois durant la nuit et qui se lève le matin fatigué et grognon. «*Ces gens-là souffrent certes d'une petite traumatologie, mais ne sont pas encore considérés comme des malades*», relève Philippe Pasche.

Le pharynx qui vibre

Dans ce cas de figure, les causes dépendent également d'une hygiène de vie précaire, mais la personne peut par ailleurs souffrir d'une déformation anatomique de son gosier, être doté de grosses amygdales ou d'un voile du palais (la luette) qui gonfle, «*car le ronflement n'est rien d'autre qu'un bruit inspiratoire créé par une vibration des tissus du pharynx* ». Si la vibration se passe au niveau de la luette, vous entendrez un ronflement nasal; en revanche, si ce sont les parois latéro-pharyngées qui s'activent, vous obtiendrez un son guttural.

Le syndrome de l'apnée du sommeil

Troisième type de ronfleur, celui qui est carrément victime d'arrêts respiratoires — pas plus de 10 secondes — durant son sommeil (certaines personnes en vivent jusqu'à 600 par nuit!), bien souvent sans s'en rendre compte; dans la plupart des cas, c'est en effet le conjoint qui décèle ce grave problème. Dès le moment où le ronfleur fait plus de dix arrêts respiratoires durant une heure de sommeil, on parle alors du syndrome d'apnée du sommeil, une maladie dont on ne meurt pas, mais qui consiste en une fatigue chronique, des pertes de vigilance, des somnolences au volant ou sur le lieu de travail, ou encore en un manque d'oxygène et une hausse de la tension artérielle. En Suisse, entre 3% et 5% de la population souffre de cette affection qui, si elle touche une proportion d'obèses, peut aussi viser des gens jeunes et bénéficiant d'une saine hygiène de vie.

Dans ces cas-là, très handicapants pour le ronfleur et plus seulement pour son voisin d'oreiller, on a souvent recours à l'opération. Il en existe deux types:

● **L'Uvulo-pharyngo-palacto-plastie (UPPP)** consiste en une ablation des amygdales et de la luette. L'intervention nécessite une anesthésie générale et trois jours d'hospitalisation. «*Nous obtenons de bons résultats; toutefois, des cas de récidive peuvent se présenter dans un délai de six ans si la personne se remet à fumer ou reprend du poids; ainsi sur le long terme, nous déplorons 20% d'échecs*», relève Philippe Pasche. Signalons par ailleurs que cette opération comporte des effets secondaires: «*De nombreux patients éprouvent une sécheresse dans la bouche, des picotements dans le fond de la gorge et des sensations de cicatrice au niveau de la luette.*»

Coût de l'opération en milieu hospitalier et en chambre commune: env. 3500 francs.

● **Le traitement au laser** s'applique dans des cas bien déterminés, à savoir sur des personnes ayant par exemple un petit voile du palais. Cette intervention se pratique en anesthésie locale ou même en cabinet et consiste à inciser au laser chaque côté de la luette. Pour obtenir un bon résultat, l'opération peut se répéter deux à trois fois, à six semaines d'intervalle. «*Cette intervention permet d'élargir le pharynx, donc de mieux respirer, et peut s'appliquer à des ronfleurs symptomatiques, mais aussi à des personnes souffrant du syndrome d'apnée du sommeil*», ajoute Philippe Pasche.

Coût de l'intervention: env. 1000 francs.

L'UPPP et le traitement au laser sont uniquement remboursés par les caisses-maladie pour les cas de syndrome d'apnée du sommeil.

Corinne Tschanz

● Demain soir, sur la TSR à 20h05, la première partie de l'émission «Check up» sera consacrée au ronflement.

Gadgets médicaux pour dépanner

Pour le ronfleur du dimanche, il existe quelques trucs qui peuvent éviter à son conjoint de l'entendre scier du bois à nuit faite.

● **Le harnais:** le ronfleur, c'est bien connu, ronfle surtout lorsqu'il se trouve sur le dos. Dès qu'il manifeste cette intention durant son sommeil, le harnais le tire sur le côté, l'empêchant ainsi de se mettre dans cette position favorable au ronflement. Prix: env. 100 francs.

● **Les prothèses dentaires:** elles se fixent uniquement durant la nuit, luxant ainsi la mâchoire en avant, ce qui a pour effet d'atténuer les ronflements. Ces prothèses dentaires sont idéales pour les moyens, voire gros ronfleurs. Fabriquées sur mesure, elles doivent être adaptées à la forme de chaque mâchoire. Prix: env. 1000 francs.

● **Les bandes adhésives:** il s'agit de sparadraps sophistiqués que l'on colle sur les ailes du nez, ce qui contribue à faciliter la respiration de ceux qui inspirent beaucoup par cet orifice. A noter que de nombreux footballeurs en utilisent lors des matches. Prix: env. 8 francs la boîte.

CTZ

Point vert Le houx, un fidèle de la Nativité

Le houx est incontestablement doté d'une bonne santé puisque, même en décembre, on le trouve habillé d'un feuillage impeccable, alors que les autres arbres n'ont que leurs branches nues à ronger. Donc, le houx ne craint pas les froides saisons, et cela tombe plutôt bien puisque cet arbuste est de surcroît un fidèle de la Nativité. Tout cela lui fait la meilleure des réputations.

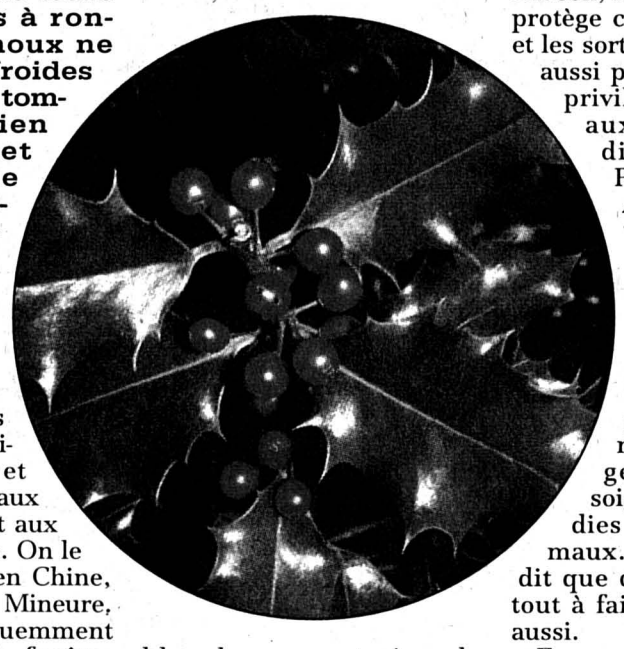

Le houx pousse spontanément dans toute l'Europe méridionale, centrale et occidentale, jusqu'aux îles Britanniques et aux côtes de la Norvège. On le trouve également en Chine, en Perse et en Asie Mineure. On lui tombe fréquemment dessus dans nos forêts. Arbuste très ramifié à feuilles persistantes, coriaces, aux bords lobés portant des épines raides et acérées, le houx supporte aisément la taille et peut donc jouer le rôle parfait de haie protectrice autour d'un jardin.

A l'aisselle des feuilles se développent, au printemps, des groupes de petites fleurs blanches composées de quatre pétales, quatre étamines et un ovaire. Mais parfois, l'ovaire avorte, et certains pieds se retrouvent uniquement mâles, raison pour laquelle, à notre grand désespoir, on trouve des houx qui ne portent jamais de fruits, ces jolies petites baies rondes d'un rouge vif et brillant.

Opend volontiers dans la maison; la légende veut qu'il protège contre les maladies et les sortilèges. Le houx fait aussi partie des feuillages privilégiés qu'on bénit aux Rameaux, le dimanche avant Pâques. En Auvergne et dans les Pyrénées-Atlantiques, on peut par ailleurs tomber sur des branches de houx protecteur suspendues aux poutres des bergeries ou à la mangeoir du bétail. Il soigne alors les maladies cutanées des animaux. En Limousin, on dit que quand le houx est tout à fait sec, le mal l'est aussi.

En appartement, le houx est très décoratif et apporte une note sympathique en cette période de Noël.

Corinne Tschanz

Eurêka Pour que dure votre sapin de Noël

C'est bientôt Noël. Voilà donc venu le temps de choisir son sapin de fête. Quelques trucs pour qu'il dure le plus longtemps possible.

Si vous l'achetez **avec ses racines**, installez-le dans un grand pot rempli de terre assez fine, puis arrosez-le tous les deux jours. L'humidité lui permettra de mieux affronter la chaleur de l'appartement et donc de vivre un peu plus longtemps. Petit truc pour que ses aiguilles tombent moins vite: vaporisez votre sapin avec de la laque pour cheveux.

Si c'est un **arbre en pot,** n'oubliez pas les arrosages et replantez-le vite dans votre jardin dès que les fêtes seront terminées, en pensant toutefois qu'un sapin, ça grandit; déconseillé donc de lui faire prendre place trop près de la maison et sous la fenêtre de votre cuisine, au risque de ne plus avoir de vue plus vite que prévu.

Si vous achetez votre sapin de Noël **sans ses racines,** installez-le dans une pièce bien fraîche et pensez à le vaporiser tous les jours.

Si vous n'avez pas l'intention d'acheter un sapin, une plante d'intérieur, comme le *ficus benjamina*, peut tout aussi bien jouer ce rôle. Une fois ornée de guirlandes et de boules, l'effet est surprenant. Des branches de houx décorées de rubans et autres petits objets sont aussi très originales.

Un sapin de Noël a besoin d'humidité.
photo asl

Pour les accros d'aiguilles à l'année, sachez qu'il existe un vrai sapin d'intérieur, *l'araucaria*.

CTZ

Recette de grand-mère La pomme au four

Les jours se font plus courts; dehors, il fait froid et sombre, un temps idéal pour passer de douillettes soirées au coin du feu. Et quand un parfum de pomme et de cannelle se répand dans le salon, le sentiment d'un parfait bonheur s'installe.

Pourquoi alors ne pas adoucir la soirée avec une pomme au four comme léger dessert ou comme petit entremets? Une recette simple, vite faite et savoureuse.

Préparation

Lavez une pomme, à l'aide d'un ustensile adéquat, videz son centre. Mélangez l'équivalent de deux cuillères à thé de raisins secs à deux cuillères de rhum, puis ajoutez une cuillère de noisettes ou d'amandes moulues.

Remplissez la pomme avec ce mélange et parsemez-la de flocons de beurre. Glissez-la ensuite au four (200°-220°C) préalablement chauffé durant 30 minutes.

Bon appétit.

CTZ

La mini

Prenez-la au mot!

● immobilier

A louer, La Chaux-de-Fonds: **SPACIEUX STUDIO MEUBLÉ** avec cuisine, salle de douche. Ascenseur. Plein centre. Fr. 500.–, charges comprises. M. René Prétat, rue de la Paix 19. ✆ 032/913 67 72 28-66460

3½ PIÈCES, Le Locle: attique, 79 m², entièrement refait. Galetas, cave, parking, jardin. Fr. 550.–, plus charges. **VENTE POSSIBLE.** ✆ 032/857 25 30 28-66792

A louer au cœur du village des Brenets, dans très bel immeuble du siècle passé (1848): **APPARTEMENTS RÉNOVÉS DE 2½, 4½ et 5½ PIÈCES.** ✆ 032/932 13 58, Mme Robert. 132-797453

A louer, Le Locle: **APPARTEMENT 3 PIÈCES.** Fr. 730.–, charges comprises. Libre dès 1er janvier 1997. ✆ 032/931 54 41 132-797811

A louer au Locle, rue des Cardamines: **BEL APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES.** Prix intéressant. ✆ 032/853 52 51 132-798707

Skieurs! Pour avoir un abonnement aux Bugnenets à Fr. 12.–/saison, louez au Pâquier **UN 2 PIÈCES** avec cuisine habitable, bain, satellite, etc Fr. 450.–, charges comprises. ✆ 032/853 66 28 132-798717

A vendre à Villers-le-Lac: **APPARTEMENT F5.** ✆ 0033/3 81 68 04 19, après 19 heures. 132-798762

A louer, Bois-Noir 15-23: **APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES** à loyers modérés. Libres tout de suite ou à convenir. ✆ 032/913 26 55 132-798794

A louer, Bel-Air 3: **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES RÉNOVÉ** avec cuisine agencée et balcons. Libre tout de suite ou à convenir. ✆ 032/913 26 55 132-798796

A louer, boulevard des Eplatures 46e: **LOCAUX COMMERCIAUX** de 301 m². Libres dès le 1er février 1997 ou à convenir. ✆ 032/913 26 55 132-798817

A louer tout de suite **APPARTEMENT 3 PIÈCES** avec balcon. ✆ 032/926 78 53 132-798837

A louer, Jardinière 107: **APPARTEMENTS DE 4 ET 5 PIÈCES** avec cuisines agencées. Appartements rénovés, grandes pièces, parquets d'origine. Libres dès le 1er janvier 1997 ou à convenir. ✆ 032/913 26 55 132-798862

A louer au Locle, Progrès 15: **APPARTEMENT 2½ PIÈCES,** cuisine agencée. ✆ 032/913 19 35 132-798864

NOUS ENCHAINONS LES PRIX

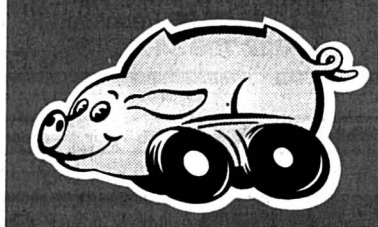

Chaînes à neige avantageuses

Migrol Auto Service La Chaux-de-Fonds, Rue du Locle 64, 032/926 59 26

MIGROL

A louer, Numa-Droz 149: **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES,** grandes chambres, jolis parquets, balcon. Poste de conciergerie à repourvoir. Libre tout de suite ou à convenir. ✆ 032/913 26 55 132-798872

A louer, rue du Locle 3b: **4½ PIÈCES,** lave-vaisselle, tapis tendu. Fr. 1200.–, charges comprises, plus garage: Fr. 100.– ✆ 032/926 94 01 132-798917

A louer **APPARTEMENT 2½ PIÈCES,** centre ville, pour le 1er avril. ✆ 032/914 33 37 132-798944

PLACE HIVERNAGE, hangar: auto, bus, caravane. Peut sortir. ✆ 032/926 77 10 132-798994

CHAMBRE ET STUDIO à louer au centre ville. ✆ 032/968 28 32 132-799013

Saint-Imier. A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES,** cuisine agencée, dès le 1er janvier 1997. Fr. 550.–, charges comprises. ✆ 032/941 49 02 132-799054

LOUE-MOI

Tél. 032/926 40 50

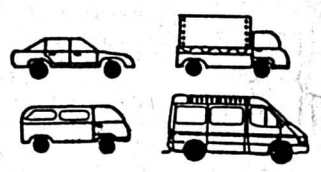

Service de location de véhicules, machines-outils et motos

Avenue Léopold-Robert 165, La Chaux-de-Fonds 132-779951

A louer pour début 1997: **CAFÉ DU CERF,** La Sagne-Eglise. ✆ 032/931 21 36 132-799264

A louer **APPARTEMENT 4½ PIÈCES,** cuisine agencée. Collège 15. Fr. 1167.–, plus Fr. 150.– charges. Libre 1er février 1997 ou à convenir. ✆ 032/968 22 13 132-799304

La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT 2½ PIÈCES,** 70 m². Ascenseur. Proche centre ville. Libre fin décembre. Fr. 579.–, charges comprises. ✆ 032/914 25 58, dès 18 heures, ou message répondeur: ✆ 026/663 48 01 132-799329

Cherche à louer pour 1er avril 1997 ou date à convenir: **GRAND 3½ PIÈCES OU PLUS,** cuisine agencée, balcon. Sud-est La Chaux-de-Fonds ou centre Val-de-Ruz. Dans quartier tranquille. Maximum: Fr. 1100.–, charges comprises. ✆ 032/853 50, 19 heures, repas. 132-799346

A vendre, début 1997 ou à convenir, La Chaux-de-Fonds: **BEAU 3 PIÈCES,** 75 m². Equipement haut de gamme (vitrocéram, double four, lave-vaisselle, granit, parquet, balcon et cave). Dans petit immeuble en PPE. Offres sous chiffre S 22-464331 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 22-464331

A louer à Renan: **STUDIO** avec cuisine et salle de bains séparées. Au rez-de-chaussée, dans petit immeuble. Libre tout de suite. Fr. 360.–, charges comprises. Possibilité de l'avoir meublé. ✆ 032/963 12 50 6-141745

A louer à **SAINT-IMIER:** appartement de 3 pièces. Grandes chambres, cuisine habitable, cave, galetas. Libre tout de suite. Loyer: Fr. 500.–, plus charges. Loyer du mois de janvier gratuit. ✆ 032/954 20 64, heures de bureau. 14-794112

A louer au centre ville du Locle: **GRANDS APPARTEMENTS DE 5 PIÈCES,** cuisine agencée, cheminée de salon. ✆ 032/931 54 48, M. Dubois. 132-797443

VERCORIN, VALAIS, 1350 m: chalets et appartements. BAT, ✆ 027/455 82 82 36-371919

CRANS-MONTANA: 2½ PIÈCES, balcon, 54 m². Près du centre. Refait à neuf. Fr. 250000.–. ✆ 027/481 04 80 ou 079/418 64 74 36-370755

A louer **GARAGES** dans parking collectif. Rue du Locle. ✆ 032/926 87 84 132-799184

Couple, avec bouviers, cherche **FERME OU MAISON,** avec espace, à louer ou à vendre. Vallon de Saint-Imier. ✆ 032/342 64 01 132-799185

A louer, Soleil 9: **APPARTEMENT CONFORTABLE 4 PIÈCES,** 96 m². Fr. 1290.–. ✆ 077/37 10 19 132-799205

A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES,** mansardé, boisé, rénové. Fr. 610.–, charges comprises. Libre début janvier. ✆ 032/914 31 79 132-799225

A louer **PLACES DE PARC** dans garage collectif. S'adresser à Gérance Métropole. ✆ 032/968 16 28 132-799230

A louer aux Brenets: **GRAND APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES** complètement rénové, dans immeuble résidentiel. Cuisine agencée, salle de bains, cave. Situation calme, en bordure de forêt. Jardin. Possibilité de louer un garage. Libre dès 1er janvier 1997. ✆ 032/931 83 49 132-799237

● petits travaux

NETTOIE: appartements, cuisines, usines, shampooing tapis, débarras. ✆ 032/968 98 22 132-796059

Dame (concierge) **CHERCHE HEURES DE MENAGE** dans bureau. Ecrire sous chiffre Q 132-798902 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-798902

Dame **CHERCHE HEURES DE MÉNAGE.** ✆ 032/913 01 75 132-799221

● vacances, voyages

ANZÈRE: Confortable chalet moderne, 5 pièces. Aussi studio. Location hebdomadaire. ✆ 021/312 23 43. Logement City: 300 logements de vacances! 22-463892

ANCIEN CHALET RÉNOVÉ, confort. Crans-Montana Lens. Janvier. Fr. 490.–/semaine. ✆ 021/617 89 31 22-466876

● autos

OPEL ASTRA CARAVAN 1.8 16V SPORT, options, 25000 km, première mise en circulation octobre 1995. Fr. 21800.–, à discuter. ✆ 032/968 96 50 132-799133

● divers

ANIMATEUR DJ: toute soirée, grand choix musical, jeux et magie. ✆ 032/725 35 26 28-56792

L'ÉDUCATION DE VOS ENFANTS vous préoccupe. Parents Information vous écoute, vous renseigne. Lundi: 9 à 11 heures; 18 à 22 heures. Mardi et mercredi: 9 à 11 heures. Jeudi: 14 à 18 heures. Vendredi: 9 à 11 heures. ✆ 032/913 56 16 28-66570

BESOIN D'UNE VOITURE? d'un transport, d'un chauffeur? ✆ 077/31 72 33 (7/7) 132-799062

BATTERIES A PRIX ELECTROCHOC

Batteries avantageuses

Migrol Auto Service La Chaux-de-Fonds, Rue du Locle 64, 032/926 59 26

MIGROL

● amitié, mariage

JACQUELINE, 25 ans, infirmière, sincère, affectueuse, rencontrerait compagnon fidèle. ISP, ✆ 021/616 28 90 22-467335

● vente

SUPER RABAIS pour lave-linge, frigos, sèche-linge, lave-vaisselle, etc. Toutes grandes marques. Neufs avec garantie usine. Livraison, installation et réparations toutes marques. ✆ 032/853 21 11 28-64213

MIEL DU VAL-DE-RUZ à Fr. 18.–/kg. ✆ 032/853 35 62 28-67111

CONGÉLATEUR-BAHUT, 290 litres. Fr. 300.–. ✆ 032/931 38 21 132-799216

ANCIENNE ARMOIRE, 2 portes. Bas prix. ✆ 032/937 12 84 132-799239

● achat

Nous achetons **TAPIS ANCIENS,** minimum 50 d'âge, de préférence grands et clairs. Paiement comptant. ✆ 021/320 10 50 132-798369

Privé: Fr. 1.– le mot, TVA en sus
Commercial: Fr. 2.- le mot, TVA en sus
(minimum 10 mots)

CHUTE DES PRIX

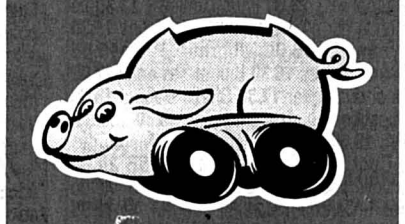

Pneus d'hiver avantageux

Migrol Auto Service La Chaux-de-Fonds, Rue du Locle 64, 032/926 59 26

MIGROL

144-755721

IFREC
Informatique Formation et Conseils

Léopold-Robert 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 968 60 28 Fax: 032 968 62 38

132-798273

L'informatique à votre rythme...

Formation
Vente
Maintenance
Conseils

Des prix intéressants tout en assurant un service après vente de qualité !!!

Le professionnalisme, clé de la qualité

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

- Pour être bien exécutés, les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir ***par écrit, quelques jours à l'avance***, s.v.p.
- ***Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.***
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- ***Pour l'étranger***, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- ***Frais:*** ***– Pour la Suisse Fr. 2.50*** par changement
  – Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
  – Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
  – Avion: prix suivant le pays.
- ***Paiement:*** en timbres-poste ou par bulletin de versement.

Nom et prénom:
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse:

Rue:

NP/Localité:

Nouvelle adresse:

Hôtel/Chez:

Rue:

NP/Localité:

Pays/Province:

du au inclus

A expédier sous enveloppe affranchie au
Journal L'IMPARTIAL, service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

77

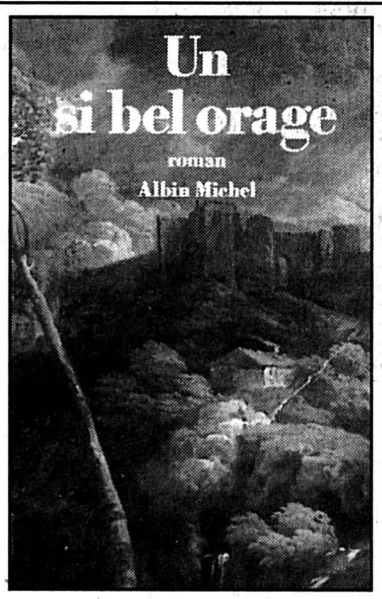

Un si bel orage

ROMAN – Pierre Moustiers

Droits réservés: Editions Albin Michel SA Paris

«Le fer n'a touché ni vaisseau ni tendon. Apparemment, je ne crois pas qu'il ait lésé, non plus, quelque nerf considérable. C'est miraculeux.» Il approcha son nez aquilin de la plaie assez près pour la renifler, déclara que l'odeur lui paraissait bonne et que c'était un signe encourageant, puis enleva les caillots noirâtres à l'aide d'un mouchoir de soie sur lequel Cyprien versait goutte à goutte l'eau d'arquebuse. Il se félicita ensuite de constater que les lèvres de la blessure viraient au rose et recommanda à Théréson de ne pas recouvrir l'épaule tout de suite: «Laissez-la respirer. Dans une heure ou deux, vous pourrez consolider la lésion avec un linge enduit de baume agglutinatif. Si elle commence à suppurer, au troisième jour comme de juste, vous la panserez avec du vin cuit et un cataplasme de farine d'orge.» Antoine éprouvait quelques embarras devant Aurélie qui le couvait des yeux, les pommettes colorées. Cela faisait deux fois, déjà, qu'elle lui demandait s'il avait mal et qu'il répondait: «Pas du tout!» en évitant de croiser son regard. Sa sollicitude complice le gênait d'autant plus que le mari paraissait consentant. Félicien Gaillard savait, en effet, qu'elle avait du goût pour les jeune gens, mais il ne s'en formalisait pas, estimant qu'on ne pouvait médicalement empêcher une honnête femme d'être garce et qu'il était préférable, en l'occurrence, de passer pour un homme averti. Aurélie eut le tort, en parlant, d'agiter ses doigts lourds sous le nez d'Antoine qui ferma les yeux avec colère au souvenir des mains de Claire, de ses doigts si fins, si déliés qu'il avait aimés au point de les couvrir de baisers sans cesse et de les garder parfois dans la bouche. Aurélie s'imagina qu'il souffrait et conseilla à son époux de mettre du baume émollient sur la blessure, mais le chirurgien-barbier répliqua avec autorité qu'elle n'y entendait rien, que la douleur faisait partie de la guérison et que le plus sage, pour l'instant, était d'évacuer la chambre afin de permettre au malade de se reposer. Tout le monde obéit à cette proposition, à l'exception de Cyprien qui, arrivé devant la porte, revint sur ses pas pour s'asseoir auprès du lit. Antoine, attendri par son air méditatif, attendit patiemment qu'il se décidât à parler. Après avoir hoché la tête et toussoté, Cyprien se plaignit de la chaleur répandue dans la pièce et ajouta d'une voix enrouée: «M. Renaud de Saint-Pons avait tant de peine hier soir, à votre sujet.»

(A suivre)

TV 5 Europe

8.05 Journal télévisé canadien **8.30** Le cercle de minuit **9.50** L'espace francophone **10.20** Sidamag **10.30** TV5 Minutes **10.35** Thalassa **11.30** Enjeux/Le point **12.33** Journal FR3 **13.00** Paris Lumières **13.30** Le monde est à vous **15.00** Francofolies **15.30** Pyramide **16.00** Journal TV5 **16.15** Gourmandises **16.30** Bibi et ses amis **17.05** Fa si la chanter **17.30** Studio Gabriel **18.00** Questions pour un champion **18.30** Journal TV5 **19.00** Paris Lumières **19.25** Météo des 5 Continents **19.30** Journal TSR **20.00** Envoyé spécial **21.30** Perfecto **21.55** Météo des 5 Continents **22.00** Journal A2 **22.35** Bouillon de culture **23.45** Viva **0.30** Journal Soir 3 **1.00** Journal RTBF **1.30** Reprises

Eurosport

8.30 Triathlon **9.30** Sportsfun **10.00** Speedworld. Formule 1 - Formule 3 **12.00** Eurogoals **13.00** Boxe: poids lourds: John Ruiz (Esp.)/Vince Feeney (Irl.) **14.00** Snowboard: indoor à Innsbruck **15.00** Bobslegh **16.00** Tir, finale de la «White Gold Cup» **17.00** Fléchettes. Speed Challenge **18.00** Automobile: courses sur glace **18.30** Motors **19.00** Courses de camions **20.00** Snooker: Masters 1996 **21.00** Boxe, poids lourds: Larry Donald (USA)/Richard Mason (USA) **22.00** Body Bulding **23.00** Football: World Cup Legends **24.00** Pétanque.

Canal +

7.00 CBS Evening News **7.25** Cyberflash **7.35** Le dessin animé **8.05** T.V.+ **9.00** Hold-Up en l'air. Film **10.35** Flash **10.40** Surprises **10.45** Le journal du cinéma **10.50** Ne nous fâchons pas. Comédie policière **12.30** La grande famille **13.30** Le journal de l'emploi **13.35** Quartier libre. A la vie, à la mort. **15.20** Le vrai journal **16.05** Meurtre par intérim. Thriller américain **17.35** Surprises **17.45** Le dessin animé **18.15** Jungle Show **18.20** Cyberflash **18.35** Nulle part ailleurs **20.30** Le journal du cinéma **20.35** Les petits géants. Comédie américaine **22.15** Flash **22.20** Surprises **22.35** Nell. Comédie dramatique américaine **0.25** Le grand voyage. Document **1.20** Le journal du hard **1.25** Le désir dans la peau. Film X.

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.12, 19.24, 19.44, 20.30, 20.50, 21.00, 21.30, 21.50 Journal régional. **19.36, 20.42, 21.42** Neuchâtel région. **20.01, 22.30** Découvertes: Afrique du Sud, 20.000 carats sous la mer **21.00, 22.00, 23.00** A bâtons rompus. Avec Samuel Jaccard: directeur de l'Ecole d'ingénieurs du Locle.

R.T.L.

8.55 Derrick **9.55** Le Renard **10.55** Lassie **11.20** Happy days **11.55** Le juge et le pilote **12.45** La vie de famille **13.05** Top models **13.30** Derrick. Un cierge pour l'assassin **14.30** Le Renard **15.30** Texas police **16.20** Lassie **16.45** Le juge et le pilote. Série américaine **17.40** Doublé gagnant **18.10** Top models **18.35** Les incorruptibles de Chicago **19.30** Happy days **19.55** La vie de famille **20.20** Rire express. Caméra cachée **20.30** Karaté Kid. Film de John G. Avildsen. Un adolescent devient la tête de turc de ses camarades de lycée **22.40** Allée sanglante. Film de William A. Wellman. Un vieux loup de mer fait une escale dans un village chinois et rencontre la fille du médecin américain assassinée par des communistes **0.30** Poil de carotte. Film de Julien Duvivier (1932). Avec Harry Baur. François, à cause de ses cheveux roux est surnommé poil de carotte. Il est le souffre douleur de sa mère **1.55** Compil RTL 9

Monte Carlo

9.00 Mont-Royal **10.20** Planète Terre: Kennedy, destin tragique d'une dynastie (2/3) **11.25** Roc **11.50** Haine et passions **12.30** Récré-Kids. Sailor Moon. Dragon Ball Z **13.35** Animalier. Sur les traces de la nature **14.00** Téléshopping **14.30** Michel Strogoff (4) **15.25** Vivement lundi **16.00**. Mont-Royal **16.50** Maguilla le gorille. Dessin animé produit par Hanna Barbera (1964) **17.00** Superboy **17.20** Sacré famille. Plus dur sera la chute **17.45** Corky. La chambre **18.40** Météo. **18.50** Télé TV **19.20** Flash Eurosud **19.30** Vivement lundi. **20.00** Roc. Les voisins **20.30** Drôles d'histoires **20.35** Dutch, sacré sale gosse. Film **22.20** Météo **22.25** Sud **0.00** Michel Strogoff (3) **1.00** Mont-Royal.

tve Espagne

10.50 Empléate a fondo **11.05** Bricomania. **11.30** Mañanas de primera **14.00** Noticias. **14.25** Plaza Mayor. **15.00** Telediario. **15.45** Telenovela. **18.00** Plaza Mayor.**18.30** Noticias **18.45** Preparando ¿Qué apostamos?. **19.45** Gente. **21.00** Telediario. **21.40** Cruz y Raya. Estamos de cuelta. **22.20** Tal cual. **23.45** Dossier especial. **0.35** Serie dramàtica **1.30** Telediario 3. **1.40** Página de sucesos.

Allemagne 1

5.30 Morgenmagazin **9.03** Dallas **9.45** Télégym **10.03** Ausslandjournal **10.45** ZDF-Info Gesundheit **11.00** Heute **11.04** Der Kinoerzähler **12.40** Umschau **12.55** Presseschau **13.00** ZDF-Mittagsmagazin **13.45** Wirtschafts-Telegramm **14.03** Kali Yug **15.35** Reiseland Jordanien **16.03** Fliege **17.00** Tagesschau **17.10** Brisant **17.40** Regionale Information **17.50** Tagesschau **17.55** Verbotene Liebe **18.25** Marienhof **18.49** Tageschau **18.54** Grossstadtrevier. Krimiserie **19.53** Das Wetter **20.00** Tagesschau **20.15** Adelheid une ihre Mörder. Krimiserie **21.05** Pleiten, Pech une Pannen **21.35** Globus **22.05** Mit einem Bein im Grab **22.30** Tagesthemen **23.00** Bouvelard Bio **0.00** Bakersfield P.D. Krimiserie **0.25** Nachtmagazin **0.45** Der Letzte angriff **2.15** Nachtmagazin **2.35** Fliege **3.35** Schönsten Bahnstrecken **3.45** Globus **4.15** Bilderbuch Deutschland.

ZDF

5.30 Morgenmagazin **9.03** Dallas **9.45** Télégym **10.03** Ausslandjournal **10.45** ZDF-Info Gesundheit **11.00** Heute **11.04** Der Kinoerzähler **12.40** Umschau **13.00** ZDF-Mittagsmagazin **13.45** Gesundheit **14.10** Kinderprogramm **14.38** Pur **15.00** Logo **15.10** Pinocchio **15.35** Dalli dalli **16.00** Heute **16.05** Ein Heim für Tiere **17.00** Heute/Sport/Wetter **17.15** Abendmagazin **17.55** Wie Pech und Schwefel **19.00** Heute/Wetter **19.25** Unser Lehrer Doktor Specht **20.15** Versteckte Kamera **21.00** Frontal **21.45** Heute **22.15** Das Schlachtfeld der Zukunft **23.20** Ein Fal für zwei. Krimiserie **0.20** Heute nacht **0.35** Eichmann und das Dritte Reich **1.55** Mulligans Ruckkehr **3.40** Heute Nacht.

Portugal

10.45 Falatorio. **11.45** Noticias. **12.00** Praça da Alegria. **14.00** TJ. **14.45** Em Jogo. **15.00** Pais Real. **15.45** Cinzas. **16.15** Sem Limites. **16.45** Junior. **17.30** Clips **17.45** Em Jogo. **18.00** Noticias. **18.15** Canal Aberto. **19.15** As Liçoes do Tonecas. **20.00** Cidade Aberta. **20.15** Primeiro Amor. **21.00** TJ. **21.40** Tempo **21.45** Contra Informaçao. **21.50** Financia. **22.00** Vidas de Sal. **22.45** Remate. **23.00** Segunda Parte **0.15** Show Eu **0.20** Acontece **0.30** Jornal da 2 **1.00** Praça da Alegria **3.00** Remate

TNT

6.00 Starky George. **6.30** Spartakus. **7.00** The Fruitties. **7.30** Omer and the Starchild. **8.00** The Mask. **8.30** Tom an jerry. **8.45** World Premiere Toons. **9.00** Dexter's Laboratory. **9.15** Down wit Droopy. **9.30** Yogi's Gang. **10.00** Little Dracula. **10.30** Casper and the Angels. **11.00** The Real Story of... **11.30** Thomas the Tank Engine. **11.45** Tom and Jerry. **12.00** Dynomutt. **12.30** Captain Planet. **13.00** Popeye's **13.30** The Jetsons. **14.00** ScoobyDoo. **14.30** Wacky Races. **15.00** Fangface. **15.30** Thomas the Tank Engine. **15.45** The Bugs and Daffy Show. **16.15** 2 Stupid Dogs. **16.30** Droopy **17.00** Toons. **17.15** Tom and Jerry. **17.30** Hong Kong Phooey. **17.45** The Mask. **18.15** Dexter's Laboratory. **18.30** Jonny Quest. **19.00** The Jetsons. **19.30** The Flinstones. **20.00** World Premiere Toons. **20.30** Jonny Quest. **21.00** Tom and Jerry. **21.30** Top Cat. **22.00** Cat on a Hot Tin Roof. Film de Richard Brooks (1958) **0.00** The Prize. Film de Mark Robson (1963) **2.20** Napoléon. Film de Sacha Guitri. (1954) (v.f.) (185')

RAIUNO Italie 1

6.30 TG **6.45-10.20** Uno mattina **7.00, 7.30, 8.00, 9.00** TG1 **7.35** TGR Economia **8.30, 9.30** TG1 - Flash **10.25** Film. Edoardo mio figlio **11.30** Da Napoli TG1 **12.25** Che tempo fa **12.30** TG1 - Flash **12.35** La signora del West **13.30** Telegiornale **13.55** TG1 Economia **14.05** 40' con Raffaella **15.00** Il mondo di Quark: Fiumi della vita e della morte **15.45-17.50** Solletico **16.10** Zorro, telefilm **16.40** Jonny Quest **17.30** Gargoyles **18.00** TG1 **18.10** Italia Sera **18.50-20.00** Luna Park **19.35** Che tempo fa **20.00** Telegiornale **21.30** TG1 Sport **20.35** Il fatto **20.45** La zingara **20.50** Speciale Luna Park **23.05** TG1 **23.10** Film TV. In viaggio nel tempo **0.00** TG1 - Notte **0.25** Agenda - Zodiaco **0.30** Prometeo **1.00** Sottovoce **1.15-6.00** Ma la notte... **1.15** Film. Le due vit di Mattia Pascal **2.45** TG1 **3.15** Noi no **4.20** Musicale. Mi ritorni mente replay **4.45** Nero Wolfe

Cinque

6.00 Prima pagina **8.45** Maurizio Costanzo show **11.30** Forum. **13.00** Tg5. **13.25** Sgarbi quotidiani. **13.40** Beautiful. **14.10** Uomini e donne. **15.30** TF-Sisters. **16.00** Cartoni. Widget; Bim Bum Bam; Spank tenero rubacuori; the Mask **17.30** Supervicky **18.00** Verissimo. **18.45** Tira & molla. **20.00** Tg5. **20.30** Strisci la notizia **20.50** TV Film. Dio vede e provvede **22.45** Tg5. **23.15 et 8.45** Maurizio Costanzo Show. **0.00** Tg5-Notte.

Planète

8.00 Les hauts lieux spirituels français **8.30** L'opéra sauvage, tout est amour **9.25** Transcontinentale Grœnland Canada **10.20** Rêves d'Icare **11.15** Sauvetage des bébés baleines **11.55** Prenez-les vivants **12.25** Le bouclier de Guyane sanctuaire de la vie **13.20** Au bonheur des jeux vidéos **14.10** Karakash la rivière de jade noire **15.05** Puissances en devenir, Brésil **16.05** L'espace du possible **16.30** Albanie, autopsie d'une dictature **17.25** André Malraux, le monde sans dieux **18.15** Mains de femmes, femmes architectes **19.05** Lisbonne africaine **20.10** Une histoire photographique **20.35** Les ailes de France: l'écureuil **21.30** Portrait de Bob Wilson **22.25** C'était hier, le dégel **23.20** Sazanikos les derniers donmeh **0.20** Le partage des eaux **1.10** Pakatakan.

RAIDUE Italie 2

7.00 Quante storie! 7.25 Berenstein Bears 7.50 Heidi **8.15** Blossom **8.40** Popeye **8.45** TV Film. Il medico di campagna **9.35** Quando si ama **10.00** Santa Barbara **10.45** Perche? **11.00** Medicina 33. **11.15** TG 2-Mattina. **11.30** I Fatti Vostri. **13.00** TG 2-Giorno. **13.30** TG 2 Salute. **14.00** Telefilm. La clinica della Foresta Nera **14.45-16.40** Oggi, ieri... e domani **16.15** TG 2-Flash. **16.40-18.10** La cronaca in diretta **17.15, 18.15** TG Flash **18.10** Meteo 2. **18.20** TGS Sportsera. **18.40** In viaggio con Sereno variabile. **18.55** Telefilm. Wolff - un poliziotto a Berlino **19.50** Go-Cart. **20.30** TG 2. **20.50** Film. Al di là di ogni sospetto **22.30** Cronaca in diretto **23.20** TG 2-Notte. **23.50** Neon-cinema.**0.00** Oggi al Parlamento **0.10** TG Notte sport **0.25** La congiura del silenzio **2.50** Diplomi universitari a distanza.

SÉLECTION SPORT

Suisse 4
22.40
C'est très sport
Hockey sur glace.

Canal + 20.30
Football
Coupe de la ligue. Seizièmes de finale: Marseille – Auxerre et Lyon – Paris Saint-Germain.

RTL D.

5.35 Reich und Schön **6.00** Aktuell **6.05** Paradise Beach **6.30** Aktuell **6.35** Gute Zeiten, schelchte Zeiten **7.00** Punkt Sieben **7.35** Unter uns **8.05** Springfield Story **9.05** California Clan **10.00** Reich und Schön **10.30** Golden Girls **11.00** Der Preis ist heiss **11.30** Familien Duell **12.00** Punkt 12 **12.30** Hör' mal, wer da hämmert! **13.00** Rockford **14.00** Bärbel Schäfer **15.00** Ilona Christen **16.00** Hans Meiser **17.00** Jeopardy! **17.30** Unter uns **18.00** Guten Abend **18.30** Exclusiv - Das Star Magazin **18.45** RTL aktuell **19.10** Explosiv - Das Magazin **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten **20.15** Doppelter Einsatz **21.15** Balko **22.10** Quincy **23.10** Miami Vice **0.00** RTL-Nachtjournal **0.30** Cheers **1.00** Golden Girls **1.30** Hör' mal, wer da hämmert! **2.00** Bärbel Schäfer **2.55** Nachtjournal.

SWF Allemagne 3

6.00 Wetterbilder mit TV-Tips **8.15** Tele-Gym **8.30** Mathematik **9.00** Deutsch in der Grundschule **9.15** Geometrie – Verschiebung **9.30** ZOOM – Your English Magazin **10.00** Himalaya **10.30** Auf-frischungskurs Englisch **10.45** Doppelclick – Multimedia und die Folgen **11.00** Fliege **12.00** Wetterbilder mit TV-Tips **12.15** Treffpunkt Saar 3 **12.45** Kulturspiegel **13.15** MuM Menschen und Märkte **14.00** Landesgeschichte(n) 14.30 Karriere mit Lehre **15.00** Träume unterm Hammer **16.00** Eisenbahnromantik **16.30** Länder – Menschen – Abenteuer **17.15** Früchte der Erde – Nutzpflpanzen für morgen **17.30** Sesamstrasse **18.00** Janoschs Traumstunde **18.25** Unser Sandmann **18.30** Nachrichten **18.35** Hallo, wie geht's? **18.50** Schau mal an! **19.20** Landesschau **20.00** Tagesschau **20.15** Blickpunkt Europa **21.00** Nachrichten **21.15** Das schwäbische Paradies **22.40** Die Teuflischen. Franz. Spielfilm (1954) **0.30** Hit-Clip **0.55** Schlussnachrichten **1.10** Non-Stop-Fernsehen.

PUBLICITÉ

TSR Région 4 NEUCHÂTEL

Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 45 et 19 h 30, en boucle.

Avec la collaboration de L'Impartial

GASTRONOMIE

Brasserie de l'Ancien-Manège
Famille L. Andric ✆ 032/968 62 02
Manège 19 La Chaux-de-Fonds
Menu du jour Fr. 14.–
Menu végétarien Fr. 13.–
Tous les samedis midi: côtelettes d'agneau, flageolets, salade Fr. 16.–
132-799282

Au Restaurant de l'Aéroport
Tous les soirs dès 17 heures:
fondue Fr. 10.–
+ carte habituelle
132-799118

Service des abonnements: Tél. 032/911 23 11

DIVERS

GRANDE LIQUIDATION DU STOCK
10 à 50 % de rabais sur les articles démarqués
Des centaines de pièces sacrifiées
H.Dubois Maroquinier
Maroquinerie du Théâtre
Avenue Léopold-Robert 27
La Chaux-de-Fonds
132-799227

Vous ne prenez aucune décision sans faire appel à une **voyante,** à un **médium** ou sans consulter votre **horoscope?**
Nous vous remercions de nous apporter votre témoignage au **022 708 95 90** (répondeur) ou **022 708 84 27,** TSR.
18-363564/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

Berlingo: Il va faire des jaloux.

Citroën crée le premier monospace utilitaire

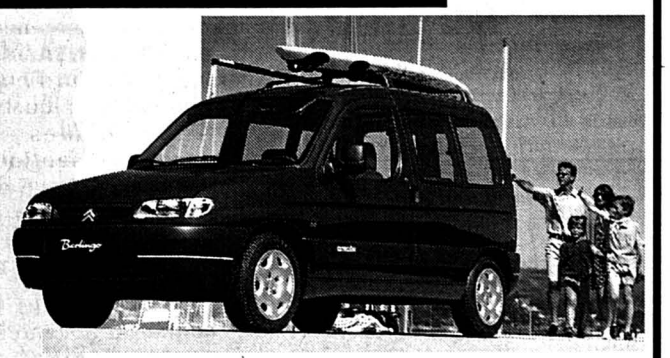

VOLUME DE CHARGEMENT DE 3m³, charge utile de 800 kg, espace de chargement polyvalent pouvant atteindre 2m10: le Citroën Berlingo est un utilitaire très pratique et polyvalent proposant le niveau de confort d'une berline et se distinguant par une sobriété remarquable.

LE NOUVEAU CITROËN BERLINGO existe en version fourgonnette avec vitrage partiel ou en version familiale 5 places avec vitrage complet. Il est disponible avec moteur essence 1,4 litre (75ch) ou diesel 1,9 litre (71ch). A partir de **Fr. 17'625.–***

Leasing: 4,9%** p.a. sur toute la gamme "utilitaires" Citroën.

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN.

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.

* TVA 6,5% incluse. **Offre valable jusqu'au 31.12.1996. Financement par Citroën Finance.

★ EURO NSCG

118-705763/ROC

Suisse romande

7.00 Euronews **8.30** TSR-Dialogue **8.35** Top Models **8.55** Temps présent. Ethiopie. Le bonheur partagé **10.15** Magellan. Les rescapés de l'emploi (6) **10.45** Les feux de l'amour **11.30** Une histoire d'amour **12.00** TSR-Dialogue

12.05 La vie de famille
12.30 Zig Zag café
12.45 TJ-Midi
13.00 Zig Zag café
13.45 Arabesque
Meurtre uniquement sur rendez-vous
14.30 L'as de la crime
La femme aux mille visages
16.10 Bus et compagnie
Les animaux du Bois de Quatre sous
Mission top secret
17.10 Corky
Le nouveau venu
18.15 Top Models
18.40 Rigolot
18.50 TJ-Titres/TJ-Régions
19.10 Tout sport
19.20 Les nouvelles Babibouchettes
19.30 TJ-Soir/Météo
20.05 A bon entendeur

20.35 L'impossible Monsieur Papa

Film de Denys Granier-Deferre

Avec Francis Huster, Eveline Bouix

Un chômeur se voit proposer par une jeune femme de lui faire un bébé puis de disparaître de sa vie.

22.10 NYPD Blue
23.00 La vie en face
Enfants du courage
Portraits de six enfants qui ne sont nés que pour survivre. 2. L'enfant de la nuit
23.50 TJ-Nuit

0.00 C'est très sport **0.30** Vendredi 13 **1.15** TSR-dialogue **1.20** Bulletin du télétexte

TF1 France 1

6.05 Intrigues **6.25** Passions **6.58** Météo **7.00** Infos **7.10** Toons **8.25** Météo **8.30** Télé shopping **9.00** Affaires étrangères **9.40** Cas de divorce **10.15** Le miel et les abeilles **10.40** Premiers baisers **11.10** Dingue de toi **11.40** La roue de la fortune.

12.10 Cuisinez comme un grand chef
Tartare de noix de Saint-Jacques à l'huile de vanille
12.15 Le juste prix
12.50 A vrai dire
13.00 Journal/Météo
13.38 Femmes
13.40 Les feux de l'amour
14.35 Côte ouest
15.30 Côte ouest
16.25 Une famille en or
16.55 Club Dorothée
17.35 Karine et Ari
18.10 Le rebelle
19.00 L'or à l'appel
19.50 Météo
20.00 Journal/Les courses/Météo

20.50 Le sac de nœuds

Film de Josiane Balasko

Rose-Marie est mariée à un gardien de la paix alcoolique et violent. Une de leur dispute se termine chez la voisine du dessous.

22.25 Le monde de Léa

0.10 TF1 nuit **0.25** Reportages **0.50** TF1 nuit **1.00** Cousteau **1.55** TF1 nuit **2.05** Histoires naturelles **2.35** TF1 nuit **2.45** Histoires naturelles **3.40** TF1 nuit **3.50** Histoires naturelles **4.45** TF1 nuit **4.55** Musique **5.10** Histoires naturelles

France 2

5.35 L'aigrefin **6.30** Télématin **8.35** Amoureusement vôtre **9.00** Amour, gloire et beauté **9.30** Matin bonheur **11.05** Flash info **11.15** Motus **11.45** Les Z'Amours.

12.15 Un livre des livres
12.20 Pyramide
12.55 Météo/Journal
13.45 Derrick
14.50 Le Renard
15.50 Tiercé en direct de Enghien
16.05 La chance aux chansons
16.55 Des chifffes et des lettres
17.25 Un livre, des livres
17.25 C'est cool
17.55 Hartley cœurs à vif
18.45 Qui est qui?
19.15 Bonne nuit les petits
19.24 Studio Gabriel
20.00 Journal/A cheval/Météo

20.55 L'homme au pistolet d'or

Film de Guy Hamilton

Avec Roger Moore, Christopher Lee, Lois Maxwell

James Bond à la recherche du fabuleux tueur Scaramanga.

23.05 Un livre, des livres
23.10 Taratata
Marc Lavoine

0.20 Journal/Météo **0.35** Le cercle de minuit **1.55** Histoires courtes **2.20** Au nom du père et du fils. Film **3.40** 24 heures d'infos/Météo **3.55** Studio Gabriel **4.30** Urti sauver Bruxelles. Doc. **4.50** La chance aux chansons

SÉLECTION

France 2 2.25 Au nom du père et du fils

Film de Patrice Noïa.

Le 13 juin 1978, un maçon italien émigré en France est assassiné. Douze ans plus tard, son fils veut exorciser ce passé dramatique.

Suisse 4 20.00
En appel

Les grands écrivains français racontés par Henri Guillemin.

France 3

7.15 Bonjour Babar **8.00** Les babalous **8.10** Arnold et Willy **8.40** Un jour en France **9.20** Miss Marple **10.20** Thalassa **10.50** Couleurs pays **11.20** Les craquantes **11.50** La cuisine des mousquetaires.

12.07 Le 12/13
13.31 Keno
13.35 Parole d'expert!
14.30 Faut pas rêver
14.48 Le magazine du Senat
14.58 Questions au gouvernement
En direct de l'Assemblée Nationale
16.10 Secrets de famille
16.40 Minikeums
17.45 Je passe à la télé
18.20 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
18.55 19/20
20.05 Fa si la chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Festival international du cirque de Budapest

Les meilleurs artistes de cirque en compétition.

22.25 Météo/Soir 3
23.15 Couleur pays

0.25 Saga cités **0.50** Sidamag **1.05** Capitaine Furillo **1.50** Musique graffiti

La Cinquième

12.00 Atout savoir **12.30** Défi **12.55** Attention santé **13.00** Aventures **13.30** Demain les jeunes **14.00** Les Maldives **15.00** Qui vive **15.55** La Cinquième, c'est à vous **16.00** La saga des Nobel **16.30** Le corps humain **17.00** Jeunesse: Cellulo; Alf **17.50** Musée d'Orsay **18.00** Littérature **18.15** L'œuf de Colomb **18.30** Animaux **18.55** Le journal du temps.

Emissions de mercredi matin: voir sous «Demain matin»

Arte

19.00 Don Quichotte
19.30 7½
20.00 Des souris et des hommes
20.30 8½

20.45 - 1.15 *Théma:* Heidelberg

L'ombre d'un rêve

20.45 Un mythe entre romantisme et philosophie
Documentaire allemand
21.45 L'ombre d'un rêve
Documentaire
22.50 Esprit vivant, esprit moderne
23.40 Le prince étudiant
Film d'Ernst Lubitsch

1.15 Qui a tué Bambi? Court-métrage **1.40** Dumas le romantique

M 6

9.15, 10.05, 16.05 Boulevard des clips **7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 10.00, 10.45, 11.45** M6 express **7.05, 7.35, 8.05, 8.35** Matin express **9.05** M6 boutique **10.50** Airport unité spéciale **11.55** Papa Schultz

12.25 La petite maison dans la prairie
Le raton laveur
13.25 Trois femmes, un été...
Téléfilm de Sharron Miller
15.00 Drôles de dames
Sabotage
16.55 Télécasting
17.10 Faites comme chez vous
18.05 Mission impossible, vingt ans après
Le serpent d'or (2)
19.00 Surfers détective
Un ami d'enfance
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Une nounou d'enfer
Les délices de la Saint-Valentin
20.35 E=M6 Juniors
20.55 Docteur Quinn, femme médecin
Lorsque l'enfant paraît (1-2)

22.45 Tailleur croisé et bas résille

Téléfilm de Jack Bender

Une veuve bourgeoise s'associe avec une prostituée, amante de son défunt mari pour retrouver l'assassin de celui-ci.

0.25 Capital
Les rois de la vente
2.15 Culture pub
2.40 Best of 100% français
3.45 Faites comme chez vous
4.30 Jazz 6
5.25 Boulevard des clips

AU PROGRAMME DEMAIN

France 2 20.55

L'instit Samson l'innocent

Rediffusion de l'épisode tourné à Fribourg, avec Gérard Klein, bien sûr, mais aussi Nicolas Rossier, merveilleux dans le rôle de Samson.

DEMAIN MATIN

7.00 Euronews **8.45** TSR-Dialogue **8.50** Top models **9.10** Vive les animaux **9.35** Mise au point **10.25** Vive le cinéma! **10.40** A bon entendeur **11.05** Les feux de l'amour **11.45** Une histoire d'amour **12.15** TSR-Dialogue.

6.05 Mésaventures **6.30** Côté cœur **6.58** TF1 info/Météo **7.10** Salut les toons **9.30** Club Dorothée matin **11.45** Masked rider. Le justicier de l'espace **12.10** L'avis des bébés.

5.35 L'aigrefin **6.30** Télématin **8.35** Amoureusement vôtre **9.00** Amour, gloire et beauté **9.30** Matin bonheur **11.05** Flash info **11.15** Motus **11.45** Les Z'amours

6.00 Euronews **7.15** Bonjour Babar **8.10** Les Minikeums: Widget; L'île au trésor; Princesse Starla et les joyaux magiques; Junior le terrible; Quasimodo; Tintin; Batman; Fais-moi peur **11.50** La cuisine des mousquetaires.

6.15 Demain le monde **6.45** Déclics **7.05** Jeunesse **8.00** Ça bouge **8.30** Alf **9.00** Etienne et mat **9.15** Net plus ultra **9.45** Musée d'Orsay **10.00** La révolution numérique **10.30** Ados **11.00** Surf attitudes **11.30** Animaux.

RADIOS

La Première

5.00 Le 5-9. **9.10** Le petit déjeuner. **10.05** Comédie. **11.05** Les dicodeurs. **12.05** Salut les P'tits Loups. **12.30** Le 12.30 **13.00** Zapp'monde. **14.05** Bakélite. **15.05** Marabout de ficelle. **17.10** Les enfants du 3e. **18.00** Journal du soir. **18.15** Journal des sports. **18.20** Forum. **19.05** Trafic. **20.05** Les sublimes. **22.05** La ligne de cœur. **0.05** Programme de nuit.

Option musique: Ondes moyennes 765 m

Suisse 4

6.00-10.00, 10.30, 14.30 Euronews **18.45** Genève Région/Neuchâtel région **19.25** Les femmes de sable **20.00** En appel. 8. Victor Hugo (1) **20.30** La vie en face: l'obsession meurtrière **21.20** Météo régionale/Tout sport/Genève Région/Neuchâtel Région **22.10** Tiramisù **22.40** C'est très sport. Hockey sur glace. Championnat de Suisse **23.10** CH magazine: 50 ans de la Chaîne du Bonheur **23.40** Euronews.

Suisse alémanique

8.00, 8.30 Wetterkanal auf SR DRS **9.00** Tierdorscher **9.55** Vorschau **10.00** Dallas **10.45** Risiko **11.45** Harry und die Hendersons **12.10** Gute Zeiten, schlechte Zeiten **12.35** TAFminigame **13.00** Tagesschau **13.10** TAFpflanzen **13.30** Die Fallers **13.55** Goldhelm. Film **15.45** TAFlife **16.45** Ein Wahnsinnskind **17.10** 1, 2 oder 3 **17.40** Gutenacht-Geschichte **17.50** Tagesschau **17.55** Marienhof **19.00** Schweiz aktuell. **19.30** Tagesschau **19.50** Meteo **20.00** Derrick. Krimiserie **21.05** Kassensturz: Geld und Arbeit **21.35** Brennpunkt **21.50** 10 vor 10 **22.20** Der Club **23.35** Slapshot. Eishockey. **0.05** Nachtbulletin/Meteo.

Suisse italienne

7.00 Euronews **8.05** Tempo in immagini **8.25** `Allo `Allo **8.50** Una storia del west **9.35** Il mistero dell'isola dei gabbiani. Film **11.10** Marilena **11.55** Wishbone. Telefilm **12.30** Telegiornale/Sport/Meteo **12.50** Tuttocalcio **13.00** Storie di ieri **13.15** Berretti blu **14.00** Amici miei **14.30** La donna del mistero **15.45** Ricordi **16.15** La scelta pilotata **16.50** Peo **17.20** Blossom. le avventure di una teenager **17.50** Madison **18.15** Telegiornale **18.20** Cosa bolle in pentola **19.00** Il quotidiano **20.00** Telegiornale sera/meteo **20.30** Era. Ora **22.10** Telegiornale **22.25** Sportsera **23.15** Videofashion **23.40** Telegiornale **23.45** The Album Show **0.35** Textvision.

Heidelberg Symbole de l'Allemagne romantique et intellectuelle

Heidelberg fête cette année le 800e anniversaire de sa fondation. Son université, née en 1386, est la plus ancienne d'Allemagne. Aujourd'hui, la ville et son château illustrent tous les guides de «L'Allemagne romantique». Ce soir, Arte se plonge dans l'histoire et la réalité actuelle de cet illustre centre des lettres et de la pensée allemandes.

A l'époque de Bismarck, le château en ruines de Heidelberg fut déclaré emblème national de la lutte contre l'ennemi héréditaire: la France. Les armées françaises avaient en effet tenté de le raser deux siècles plus tôt durant la guerre du Palatinat. Pourtant, c'est un émigré français, le comte Graimberg, qui a empêché la disparition complète de ces ruines dont les pierres commençaient à être revendues par certains citoyens de Heidelberg!

Avec le romantisme allemand, la ville se forge une image mythique: elle devient le symbole de la jeunesse et du premier amour, du bonheur et de la mélancolie. On associe à la ville et au château aussi bien la percée d'idées nouvelles que le sentiment romantique d'une délectable souffrance et des adieux éternels. Depuis cette époque-là, Heidelberg jouit également d'une réputation de capitale allemande de la belle vie d'étudiant.

Pourtant, s'il est vrai que de nombreux intellectuels et écrivains ont vécu dans cette ville, force est de constater que la plupart étaient seulement de passage ou en sont vite repartis. Même Achim von Arnim et Clemens Brentano, principaux représentants du « cénacle romantique », ne passèrent ensemble que deux ans dans la ville au bord du Neckar.

Aurait-on exagéré la réputation de Heidelberg? Après avoir été dévoyé par le national-socialisme qui voulait faire de la ville le berceau de l'esprit allemand, le mythe romantique est désormais commercialisé, réduit à un label de marque et mis au service de l'industrie touristique. /sp-dbo

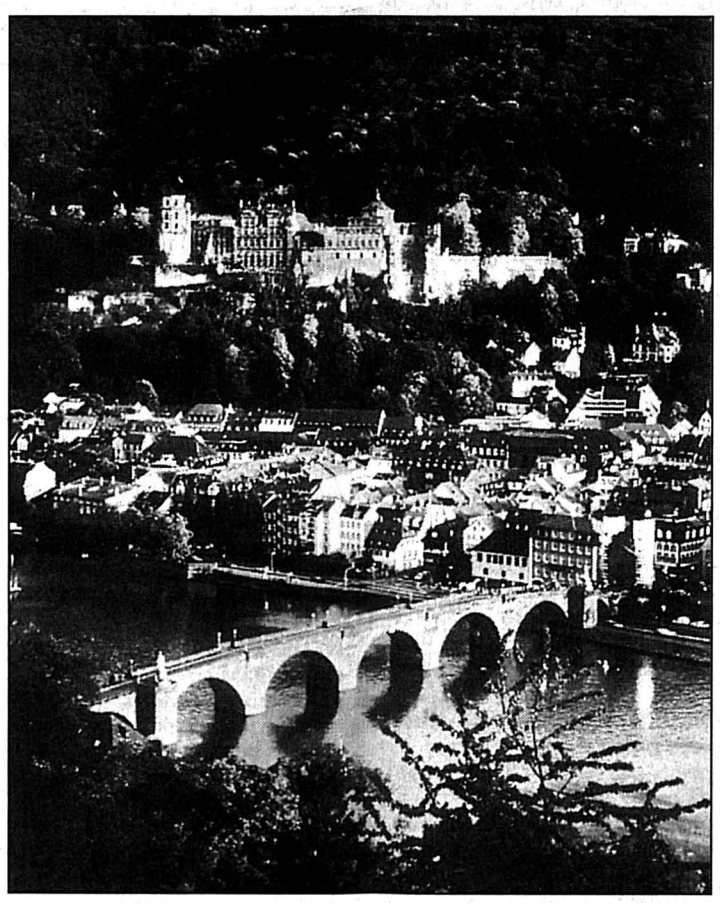

Heidelberg et son université jouissent d'une réputation prestigieuse. photo a

● «Heidelberg, un mythe entre romantisme et philosophie», ce soir à 20h45 sur Arte

Espace 2

6.10 Matinales. **9.00** Lune de papier. **9.15** Magellan. **9.30** Les mémoires de la musique. **10.30** Classique. **11.30** Souffler n'est pas jouer. **12.05** Carnet de notes. **13.00** Passé composé. **14.30** Concert.: Orchestre de la Suisse romande: Chausson; R. Strauss, Debussy, Strawinsky **17.10** Carré d'arts **18.00** JazzZ. **19.00** En quête de disques. **20.05** Le son des choses. **21.05** Fiction **22.30** Journal de nuit. **22.40** Lune de papier. **23.00** Les mémoires de la musique. **0.05** Notturno.

Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal/Sport. **6.30** Meteo. **6.40** Zum neuen Tag. **6.53** Regionaljournale. **7.00** Morgenjournal/Sport. **7.20** Presseschau. **7.30** Meteo. **7.50** Zum neuen Tag. **8.00** Morgenjournal **8.15** Espresso. **9.00** Memo. Gratulationen. **10.00** Etcetera. **11.10** Ratgeber: Recht, Geld, Arbeit. **11.45** KinderClub. **12.05** Regionaljournal. **12.22** Meteo. **12.30** Rendez-vous/Mittagsinfo. **13.30** MittagsHilts. **14.00** Siesta. Reisemagazin **16.00** Welle 1. **17.10** Sportstudio. **17.30** Regionaljournal. **18.00** Echo der Zeit **18.45** Sport. **18.50** Ihr Muskwunsch **19.30** SiggSaggSugg. **20.00** Siesta **21.00** Sport live **23.00** Musik **0.00** Nachtclub.

FM France Musique

7.02 La clé du jour **9.05** Au programme **9.30** Les mots et les notes. **11.30** Laser **12.35** Jazz midi. **12.45** En blanc et noir. **13.45** Concert. Ensemble vocal Alix-Bourbon **15.15** In extenso. **17.00** Musique mode d'emploi. **18.30** Jazz musique. Tendances hexagonales **19.05** Soliste: **20.00** Concert: En direct de l'Unesco: Schumann, Brahms, Mozart, Beethoven **22.30** Musique pluriel **23.07** Atout chœur. **0.05** Des notes sur la guitare.

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117. FEU: 118.

INTOXICATION: 01 251 51 51.

LA MAIN TENDUE: 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de service: renseignement au 111. Permanence médicale et dentaire: 724 13 13. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: Coop 1, Espacité 5, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 0913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: du Vauseyon, rue des Poudrières, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgenges, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD DU LAC.

HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BERNOIS.

CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson,953 15 15.

SAIGNELÉGIER. Pharmacie: des Franches-Montagnes,951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

AVENCHES. Grande salle du Théâtre: 11h30, noël des Aînés.
BOUDRY. Salle des spectacles: 20h30, «Les brumes de Manchester» de Frédéric Dard, par les amis de la Scène.
NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: extérieur 10h15-11h45/13h45-16h15 + hockey libre, intérieur 10h15-11h45/13h45-16h45.
NEUCHÂTEL. Musée d'art et d'histoire: de 12h15 à 13h15, les mardis du musée: exposition Clement Heaton - présentation des techniques inédites de l'artiste (le cloisonné Heaton et le papier repoussé Heaton) par Alain Fretz, André Page et Nicole Quellet-Soguel.
NEUCHÂTEL. Temple du Bas: 17h, Exposé-Agape: un témoin de la fin du XVIIe siècle: Le Notaire Jacques Sandoz par Jean-Pierre Jelmini.
NEUCHÂTEL. Au vieux Vapeur: 20h30, Markus Werner liest aus «Festland».
MALVILLIERS. Motel de La Croisée: 20h, conférence publique sur le thème de l'Expo 2001, par Francis Matthey, président du comité stratégique.
VALANGIN. Château: 20h, louvrée.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)
LE BOSSU DE NOTRE-DAME. Ma/je 14h45-17h-20h45. Me 14h-16h30-18h30-20h45. Pour tous. Première suisse. Film des studios Walt Disney.
OUI. 15h-18h15-20h30. 16 ans. Première suisse. Comédie d'Alexandre Jardin, avec Miguel Bosé, Chiara Caselli et Pierre Palmade.
CARLA'S SONG. 15h-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De Ken Loach, avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas et Scott Glenn.
CYCLE «WOODY ALLEN»/CRIMES ET DÉLITS. 18h (VO st. fr/all.).
ARCADES (710 10 44)
SLEEPERS. 14h - (17h VO st. fr/all.) - 20h15. 16 ans. Première suisse. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman et Brad Pitt.
BIO (710 10 55)
LOVE ETC... 15h-18h-20h30. 12 ans. Première suisse. De Marion Vernoux, avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal et Charles Berling.
PALACE (710 10 66)
FALLAIT PAS. 15h-20h30. 12 ans. 3me semaine. De et avec Gérard Jugnot et François Morel, Martin Lamotte et Jean Yanne.
BROKEN SILENCE. 18h15 (VO st. fr/all.). Pour tous. 7me semaine. De Wolfgang Panzer, avec Martin Huber, Ameenah Kaplan et Michael Moriarty.
REX (710 10 77)
LIENS D'ACIER. 15h-18h-20h30. 16 ans. Première suisse. De Kevin Hooks avec Laurence Fishburne, Stephen Baldwin, Salma Hayek.
STUDIO (710 10 88)
POURSUITE. 15h-20h15. 12 ans. 3me semaine. De Andrew Davis, avec Keanu Reeves, Morgan Freeman et Rachel Weisz.
PETITS MENSONGES ENTRE FRÈRES. 18h15 (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De et avec Edward Bruns, Cameron Diaz et Mike McGlone.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC (913 72 22)
HOLLOW REED. 20h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. De Angela Pope, avec Martin Donovan, Ian Hart, Joely Richardson.
CORSO (916 13 77)
POURSUITE. 20h15. 12 ans. 3me semaine. De Andrew Davis, avec Keanu Reeves, Morgan Freeman et Rachel Weisz.
CYCLE «WOODY ALLEN»/GUERRE ET AMOUR. 18h (VO st. fr/all.).
EDEN (91313 79)
LE BOSSU DE NOTRE-DAME. 16h30-18h30-20h45. Pour tous. Dessin animé des studios Walt Desney.
PLAZA (916 13 55)
SLEEPERS. 14h-17h-20h15. 16 ans. Première suisse. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman et Brad Pitt.
SCALA (916 13 66)
UN AIR DE FAMILLE. 20h30. Pour tous. 2me semaine. De Cédric Klapisch, avec Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui et Jean-Pierre Darroussin.
BROKEN SILENCE. 18h15 (VO st. fr/all.). Pour tous. 2me semaine. De Wolfgang Panzer, avec Martin Huber, Ameenah Kaplan et Michael Moriarty.
MAIS ENCORE...

BÉVILARD

PALACE (492 14 44)
LE BOSSU DE NOTRE-DAME. Ve/Sa/di 20h30 (sa/di aussi 16h). Pour tous. Dessin animé de Walt Disney.

LES BREULEUX

CAPITAINE CONAN. Ve/sa 20h30, di 20h. De Bertrand Tavernier. avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, claude Rich.

COUVET

COLISÉE (863 16 66)
LE DROIT DE TUER. 20h15. 12 ans.

LA NEUVEVILLE

LE MUSÉE (751 27 50)
BREAKING THE WAVES. Ve/sa/di 20h30. 14 ans. De Lars von Trier, avec Emily Watson, Jean-Marc Barr, K. Cartlidge.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (953 11 84)
LE TEMPS DES GITANS. Ma 20h30. De Emir Kusturica.
LA BELLE VERTE. Ve/di 20h30, sa 20h45. De et avec Coline Serreau, Vincent Lindon.

SAINT-IMIER

Espace Noir (941 35 35)
GUANTANAMERA. Je 20h30, ve 21h, sa 19h, di 17h30-20h30. De T. Gutierrez Alea et J. Carlos Tabio.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)
LA LANTERNE MAGIQUE. Me 14h.
LES VOLEURS. Me 20h, ve 20h30, sa 21h, di 17h. 16 ans. De andré Techiné.
PONETTE. Je/di 20h, sa 18h. 12 ans. De Jacques Doillon.
Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOSITIONS/ DIVERS

AVENCHES - Haras fédéral. lu-ve 8-11h30/14-16h30.
BOUDRY. Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.
LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.
LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.
LA CHAUX-DE-FONDS. Exposition «Energie et transport», Service de l'énergie, Collège 31d, jours ouvrables 8-12h/13h30-17h; sa/di fermé.
COLOMBIER - Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite).
LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. 10-17h30. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, 931 89 89.
MARIN - Papiliorama et Nocturama. Tous les jours 10-17h.
NEUCHÂTEL - Bibliothèque publique et universitaire. «Livres d'enfance en pays neuchâtelois» Exposition jusqu'au 11.1.97, lu-ve 8-20h, sa 8-17h. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.
NEUCHÂTEL - Bio-Source. Jean-Marie et Annick Maradan, artistes peintres de Cernier (NE). Ma-ve 7h30-18h30, sa 7-17h. Jusqu'au 31 janvier 1997.
NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hitschler, tél. 753 11 07.
NEUCHÂTEL - Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Philippe Boillat. Jusqu'au 28 février 1997.
NEUCHÂTEL - Temple du Bas. Exposition sur le Temple du Bas. 15-19h30.
NEUCHÂTEL - Villa Lardy. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Ma-ve après-midi 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.
LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.
SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.
SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.
TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.
VALANGIN - Château. Tous les jours de 10-12h/14-17h, sauf lundi toute la journée et vendredi après-midi.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.
AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.
BOUDRY - Musée de l'Areuse. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmes». Ouvert sur demande.
BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flacons». Jusqu'au 4 mai 1997. Ma-di 14-17h.
CERNIER - Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2 mars 1997.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h. «Nature d'artistes» jusqu'au 2.2.97.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Exposition temporaire «Les donateurs du Musée international d'horlogerie 1991-1996» jusqu'au 23.2.97. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. «Cuerpo a cuerpo», exposition jusqu'au 19 janvier 1997. Collections permanentes (artistes locaux- Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier - collections Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h . Dimanche matin gratuit.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médaillier. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.
LE LOCLE - Musée des beaux-arts. Les collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.
LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Ma-di 14-17h.
MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai 1997.
MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous.
MURIAUX - Musée de l'automobile. Lu-ve 10-12h/13h30-18h, sa/di 10-18h.
NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h. «Clement Heaton, une carrière en trois étapes: Londres, Neuchâtel, New-York», jusqu'au 9.2.97 et les collections du musée.
NEUCHÂTEL - Musée d'ethnographie. Ma-di 10-17h. Exposition «Natures en tête»; «A fleur de peau (bijoux touaregs)»; collections permanentes.
NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. «L'Air» jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.
NEUCHÂTEL - Musée cantonal d'archéologie. Ma-di 14-17h. Collections permanentes.
LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.
LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

ART/GALERIES

AUVERNIER - Galerie Numaga. Ethiopie chrétienne. Jusqu'au 24 décembre. Erik Koch, colourpoems. Jusqu'au 15 janvier 1997. Ma-di 14h30-18h30. (Fermé du 24 décembre au 5 janvier).
AVENCHES - À la cave chez R. Godel (rue Centrale). katharina Rüfenacht, sculptures, peintures et Friedrich Alexander Traffelet, peintures. Jusqu'au 2 janvier 1997.
AVENCHES - Galerie au Paon. «Petits formats». Je-di 14-18h. Jusqu'au 15 décembre.
BÔLE - Galerie L'Enclume. Philippe Wyser, peintures, Anne-Dominique Thiébaud, bijoux. Tous les jours de 15h à 18h30 sauf mardi, ou sur rendez-vous. Jusqu'au 15 décembre.
LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie Art-Cité. W. Brandner, G. Fauser, P. Lochmüller. Lu-ve 14-18h30, sa 10-12h30 et sur rendez-vous 968 12 08. Jusqu'au 20 décembre.
LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie des Arbres. Sylvie Aubry, peintures-gravures. Lu-di 14-17h. Jusqu'au 5 janvier 1997.
LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie du Manoir. Jean-Jacques L'Epée, peintre et Marie-Thérèse Froidevaux, céramiques. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 21 décembre.
LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier.
LA CHAUX-DE-FONDS - Villa Turque. Exposition Pascal Bourquin. Visites sur rendez-vous. Jusqu'au 25 janvier 1997.
CORTAILLOD - Galerie Jonas. Sylvia Huber-Gaensslen, peintures naïves. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 22 décembre.
HAUTERIVE - Galerie 2016. «Correspondances induites» peintures, dessins, sculptures avec Sandro Godel, Anne-Claude Rigo et Flaviano Salzani. Me-di 15-19h. Jusqu'au 22 décembre.
MARIN - Galerie Minouche. Minouche, peinture sur porcelaine, Dorine Schmied, peinture sur bois, Viviane Berchier, peinture sur soie. Tous les jours sauf lundi 14-19h, sa 10-12h/14-19h. Jusqu'au 24 décembre.
MÔTIERS - Galerie du Château. José Barrense-Dias, peintures, collages. Ma-di 10-20h. Jusqu'au 31 décembre.
NEUCHÂTEL - Galerie des Amis des Arts. André Bregnard, sculpture et Pauline Liniger, aquarelle. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 29 décembre (fermé le 24 et 25 décembre).
NEUCHÂTEL - Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.
NEUCHÂTEL - Galerie Ditesheim. Miklos Bokor, «L'homme». Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au 16 février 1997.
NEUCHÂTEL - Galerie MDJ. Nicole Hassler, fonds de teint - série illimitée. Me-di 14-18h ou sur rendez-vous 725 47 47. Jusqu'au 20 décembre.
NEUCHÂTEL - Galerie de l'Orangerie. Claude Loew, aquarelles et pastels; Danilo Pagnin, huiles. Ma-di 14-18h30 et sur rendez-vous 724 10 10. Jusqu'au 29 décembre.
NEUCHÂTEL - Galerie DuPeyrou. René Guerdat, huiles, aquarelles encre. Me-sa 14h30-18h30, di 15-17h30.
NEUCHÂTEL - Galerie du Pommier. Charles Wenker, peintures. Lu-ve 10-12h/14-18h. Jusqu'au 31 janvier 1997.
PESEUX - Galerie Coï. Carla Peairo et Manja Yersin, technique mixte, José Anton, sculpture, Nicole Siron, céramique et Antonio Coï, reliefs peints. Ma-di 15h30-18h30 et sur rendez-vous. Les dimanches, présence des artistes.
ROSSEMAISON - Centre culturel. Claire Cybelle, peintures. Ve 16-20h, sa 18-21h, di 15-18h. Jusqu'au 15 décembre.
LA SAGNE - Le Foyer. Francis Maire, peinture. Lu-di 10-18h. Jusqu'au 20 décembre.
VAUMARCUS - Galerie du Château. Klara Cserkêsz. Ma-sa 8-22h, di 8-18h. Jusqu'au 25 janvier 1997.

BIBLIOTHÈQUES

DISTRICT DE BOUDRY
AUVERNIER. Bibliothèque pour enfants, lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique, je 16-18h.
BEVAIX. Bibliothèque communale, ma 14-19h, je 14-18h.
BÔLE. Bibliothèque des jeunes (collège) lu/je 15h15-17h15.
BOUDRY. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 16-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse, ma 14-16h30, me 15h30-18h.
COLOMBIER. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 17-20h.
CORCELLES. Bibliothèque communale, lu 19-21h, me 16-18h, je 15-18h.
CORTAILLOD. Bibliothèque communale, me 14-18h, ve 15h30-19h.
GORGIER. Bibliothèque intercommunale de la Béroche, me/ve 15-19h.
PESEUX. Bibliothèque communale Jeunesse (collège des Coteaux), lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque communale adultes (maison de commune), ma 10-12h, je 17-20h.
DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS
LA CHAUX-DE-FONDS. Bibliothèque des Jeunes, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
ENTRE-DEUX-LACS. Bibliothèque publique du Landeron, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-18h, je 15-19h, ve 9-12h.
LE LOCLE. Bibliothèque de la Ville, lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes, lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9-11h.
NEUCHÂTEL. Bibliothèque publique et universitaire, (lecture publique ma-ve 10-20h, sa 9-17h), (fonds d'étude lu-ve 10-12h/14-18h, je jusqu'à 20h, sa 9-12h), (salle de lecture lu-ve 8-22h, sa 8-17h). Bibliothèque des Pasteurs, lu-ve 14-17h30. Bibliothèque Pestalozzi, lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Ludothèque, lu/je 15h-18h. Bibliomonde, livres en langues étrangères, ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 9-12h. Le Discobole, prêt de disques, ma/ve 14-18h30, me 14-19h15, je 9-12h/14-18h30, sa 9-11h30.
DISTRICT DU VAL-DE-RUZ
FONTAINEMELON. Bibliothèque communale, lu 19-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèque des jeunes, lu/je 15-17h30.
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Bibliothèque des Jeunes, je 15h30-17h.
DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS
FLEURIER. Bibliothèque communale, lu/ma 17-20h, je 15-18h.
JURA BERNOIS
SAINT-IMIER. Ludothèque + BJ, me/ve 15-18h. Bibliothèque municipale, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h.
TRAMELAN. Médiathèque, lu/ma/je/ 13h30-18h, me 13h30-20h, ve 13h30-17h. Ludothèque, ma/je 16-17h30.
VILLERET. Bibliothèque communale, lu/ma/ve 9-10h, me 9-10h/16h30-18h, je 9-10h/18-19h.
JURA - LES BOIS. Ludothèque, halle de gymnastique, premier lundi du mois, 14h30-17h30.
LES BREULEUX. Ludothèque, ancienne école primaire, 4me mercredi du mois, 13h30-16h30.
DELÉMONT. Bibliothèque de la Ville, lu/me/ve 14-18h, ma/je 14-20h, sa 9-12h.
LE NOIRMONT. Ludothèque, sous l'église, 3me mercredi du mois 14-17h.
SAIGNELÉGIER. Ludothèque, ma 15-16h30, je 16-17h30.

DISCOS/ NIGHT CLUBS

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS: Le Club 55, Les Caraïbes, Le Scotch (tous La Chaux-de-Fonds).
DISTRICT DU LOCLE: Le Memphis, La Crypte, Le Club (tous Le Locle), Le Butterfly (Les Brenets).
DISTRICT DE NEUCHÂTEL: Le Vieux-Vapeur, Le Red Club, L'ABC, Le George V, La Rotonde, Le Big Ben, L'Escale, Le Frisbee, Le Dauphin (tous Neuchâtel), Le Raisin (Le Landeron), Le Saloon (Le Landeron), Le Fun-Club et Extasy (Thielle).
DISTRICT DU VAL-DE-RUZ: Le Cotton's (Les Geneveys-sur-Coffrane).
DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS: L'Alambic (Fleurier), Le Pont (Couvet).

Ephéméride Le 10 décembre 1822 naissait César Franck

Né à Liège, César Franck fit ses études au Conservatoire national de musique de Paris et entreprit une carrière de pianiste virtuose à laquelle il renonça bientôt pour se consacrer à l'enseignement. Organiste de diverses églises parisiennes, il fut nommé titulaire de la tribune de Sainte-Clotilde en 1859. En 1872, il devenait professeur au Consevatoire, dans la classe d'orgue. Durant toute cette période, Franck fit également œuvre de compositeur, ne donnant que des œuvres sans grande originalité qui ne remportèrent d'ailleurs pas un très grand succès.

Ce n'est que dans les années 1870 qu'il commença à se faire connaître et apprécier avec «Rédemption», un poème symphonique, puis «Les Béatitudes», un oratorio en huit parties. Il y affirmait une personnalité certes marquée par le romantisme mais capable de bousculer les formes anciennes. Ses grands poèmes symphoniques, «Le chasseur maudit» (1882), «Les Djinns» (1884), «Psyché» (1887) achevèrent d'asseoir sa réputation.

César Franck s'illustre par la richesse de ses mélodies auxquelles des apports modaux donnent une couleur singulière. Devenu un chef d'école, ce grand pédagogue forma toute une génération de musiciens parmi lesquels Vincent d'Indy, Duparc, Chausson qui lui vouèrent un culte presque fanatique.

Cela s'est aussi passé un 10 décembre:

1993 — Le tunnel sous la Manche est terminé: «TML», qui a creusé les trois galeries entre la France et l'Angleterre, remet les clefs de l'ouvrage à Eurotunnel.

1991 — Maastricht: Accord des Douze sur l'Union politique et l'Union économique et monétaire prévoyant notamment de faire de l'ECU la monnaie unique avant le 1er janvier 1999.

1990 — Des tempêtes de neige s'abattent sur la Grande-Bretagne tuant dix personnes. Décès du milliardaire américain Armand Hammer, qui fut l'ami de Lénine et de Gorbatchev.

1988 — Célébration à Paris du 40e anniversaire de la déclaration des droits de l'homme avec Lech Walesa et Andrei Sakharov. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations Unies reçoit le Prix Nobel de la Paix.

1984 — L'évêque anglican sud-africain Desmond Tutu, militant anti-apartheid, reçoit le Prix Nobel de la Paix à Oslo.

1983 — L'épouse de Lech Walesa reçoit le Prix Nobel de la Paix au nom de son mari, qui a préféré ne pas quitter la Pologne.

1982 — La Convention sur le droit de la mer est signée par 117 pays.

1980 — Les pays occidentaux avertissent qu'ils riposteront par des sanctions économiques et diplomatiques à toute intervention soviétique en Pologne.

1978 — Le président égyptien Sadate et le premier ministre israélien Menahem Begin reçoivent le Prix Nobel de la Paix.

1976 — Après plusieurs autres pays, l'Union Soviétique porte sa limite des eaux de pêche à 200 milles.

1973 — L'Autriche ferme le centre de transit destiné aux Juifs qui quittent l'Union soviétique.

1967 — Une explosion thermo-nucléaire est utilisée pour la première fois à des fins pacifiques pour faciliter l'extraction de gaz naturel au Nouveau-Mexique (Etats-Unis).

1963 — Le Zanzibar devient indépendant au sein du Commonwealth britannique.

1948 — L'Assemblée générale de l'ONU vote une Convention sur le génocide et les Droits de l'Homme.

1945 — Formation du premier ministère de Gasperi en Italie.

1936 — Abdication du roi Edouard VIII, qui va épouser une américaine divorcée, Wallis Simpson, et qui prend le titre de duc de Windsor.

1913 — La Joconde est retrouvée deux ans après avoir été volée au musée du Louvre.

1898 — Le Traité de Paris, entre les Etats-Unis et l'Espagne, met fin à la guerre hispano-américaine: Cuba, Porto-Rico, Guam et les Philippines sont cédés aux Etats-Unis, contre 20 millions de dollars.

1896 — Décès de l'industriel et chimiste suédois Alfred Nobel, né en 1835.

1848 — Election de Louis-Napoléon à la présidence de la République française.

1810 — Napoléon annexe le Nord du Hanovre, Brème, Hambourg, Lauenbourg et Lubeck.

1520 — Luther brûle en public la bulle pontificale qui l'excommunie.

Ils sont nés un 10 décembre:

— Le compositeur et organiste français César Franck (1822-1895).

— La femme de lettres américaine Emily Dickison (1830-1886).

— L'actrice américaine Dorothy Lamour (1914). /ap

Pour traverser la nuit, comme une femme
Emporte son enfant endormie, ô Mon Dieu,
Tu me prendras, tu m'emporteras au milieu
Du ciel splendide en ta demeure où peu à peu
Le matin éternel réveillera mon âme.

Josiane et Raymond Droz-Voegtli, à Cernier
Olivier Droz
Nicolas Droz et Sylvie Bovet

Bernard et Mary-Jane Voegtli-Evard
Line et Fabrice Demarle-Voegtli
Michaël Voegtli

Madame et Monsieur Colette et Gérald Amez-Droz-Glauser
Eric et Anne-Laure Amez-Droz-Ramsbacher et leurs enfants
Aline, Steve et Gaëtan, à Bassecourt

Liliane et Pierre Grandjean-Voegtli et famille

Les descendants de feu Wilhelm Glauser
Les descendants de feu Adolf Voegtli

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marceline VOEGTLI
née GLAUSER

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie enlevée à l'affection des siens lundi, à l'âge de 71 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 9 décembre 1996, Charrière 101

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 12 décembre, à 10 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Bernard Voegtli-Evard
Ruelle de l'Aurore 18

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser
au Service de soins infirmiers à domicile, ccp 23-3622-4
ou
au Service d'aide familiale, ccp 23-660-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

Repose en paix.

Madame Laurette Wisard
Monsieur Hughes Wülser et ses enfants
Yann et Gaëlle

ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Gertrude WÜLSER

enlevée à leur affection mercredi, dans sa 97e année, après un très long déclin.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 décembre 1996.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Pour adresse: M. Hughes Wülser
Pont 17.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Der Herrgott hat Sie von Ihrem Leiden befreit und Sie zu Ihm zur ewigen Ruhe Gerufen.

Aujourd'hui est décédée

Olga VINZENS-SOLIMBERGO

dans sa 76e année.

Les familles en deuil.

SAINT-IMIER, le 6 décembre 1996, Route de Villeret 29.

La cérémonie funéraire aura lieu en l'Eglise catholique-romaine de Saint-Imier mardi le 10 décembre 1996, à 14 heures.

Le corps de la défunte repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres Niggli à Saint-Imier, au cimetière.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRES DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LES CLUBS DES LUTTEURS DU VIGNOBLE, DU VAL-DE-TRAVERS, LES ASSOCIATIONS CANTONALE ROMANDE ET FÉDÉRALE

ont le pénible devoir d'informer

leurs membres du décès de

Monsieur Marcel BAECHLER

membre honoraire et président d'honneur.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. Décembre 1996

28-67267

BÔLE

Il ne faut pas pleurer parce que cela n'est plus, il faut se réjouir que cela ait été.

La famille et les amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Germaine FAVRE
née ZAUGG

enlevée à leur tendre affection mercredi, dans sa 78e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 décembre 1996.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Denise et Charles Lambercier-Zaugg
Gare 14
2014 Bôle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ D'AVICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Albert ARM

membre d'honneur
et ancien président de la société.

Nous garderons de ce cher ami le meilleur souvenir.

132-799368

LE CLUB DE TENNIS DE TABLE - LA SAGNE

a la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Abel DUBOIS

père de Lucien, notre membre et ami à qui nous présentons nos sincères condoléances ainsi qu'à sa famille.

132-799350

Aujourd'hui Du gris au-dessus de la grisaille

Situation générale: liée à la dépression de Méditerranée occidentale, une vaste zone de nuages élevés se déplace de l'Italie en direction de notre région par-dessus les Alpes.
Prévisions pour la journée: près des trois lacs, le brouillard est omniprésent et il y a bien peu de chances de le voir se déchirer. Au-dessus de cette nappe dont la limite supérieure se situe vers 900 mètres, le gris est plus nuancé. Il est dû aux nombreux passages nuageux, souvent denses, mais qui laissent par moments distinguer le soleil par transparence. Les températures sont basses sous le brouillard, 1 à 2 degrés au maximum tandis qu'ailleurs, elles s'élèvent à 5 degrés.
Demain: assez ensoleillé hors de la couche de stratus.
Jeudi: une nouvelle zone de nuages envahit progressivement le ciel. Vendredi: c'est le retour des précipitations.

Jean-François Rumley

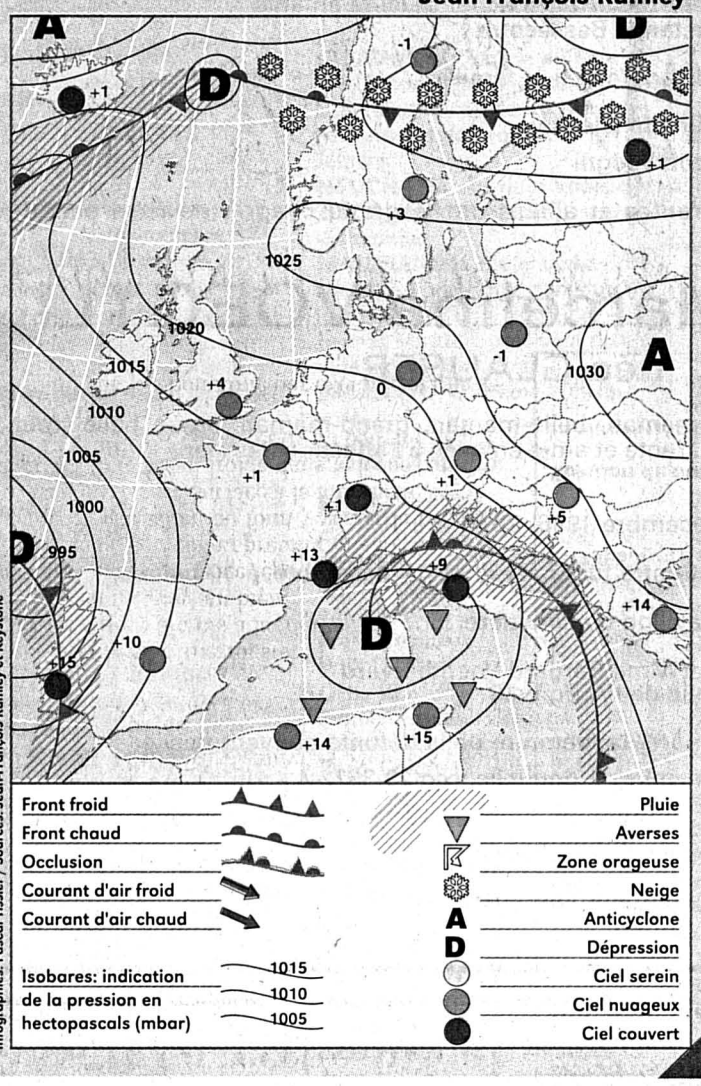

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley et Keystone

Fête à souhaiter
Eulalie

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 2°
Boudry: 2°
Cernier: 1°
Fleurier: 1°
La Chaux-de-Fonds: 5°
Le Locle: 5°
La Vue-des-Alpes: 5°
Saignelégier: 5°
St-Imier: 1°

Hier à 14 heures
En Suisse...
Bâle: très nuageux, 1°
Berne: très nuageux, -0°
Genève: très nuageux, 2°
Locarno: très nuageux, 6°
Sion: beau, 8°
Zurich: très nuageux, -1°

...en Europe...
Athènes: nuageux, 16°
Berlin: très nuageux, -1°
Istanbul: très nuageux, 8°
Lisbonne: beau, 16°
Londres: très nuageux, 5°
Moscou: très nuageux, 0°
Palma: très nuageux, 14°
Paris: très nuageux, 0°
Rome: pluie, 10°

...et dans le monde
Bangkok: beau, 28°
Le Caire: nuageux, 21°
Jérusalem: pluie, 14°
Johannesburg: nuageux, 23°
Miami: beau, 28°
New Delhi: beau, 22°
New York: nuageux, 8°
Pékin: beau, 8°
Rio de Janeiro: non reçu
San Francisco: nuageux, 18°
Sydney: nuageux, 20°
Tokyo: beau, 13°

Soleil
Lever: 8h08
Coucher: 16h42

Lune (nouvelle lune à 17h56)
Lever: 7h24
Coucher: 17h02

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,10 m
Température: 11°
Lac des Brenets: 751,02 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
tendance à la bise,
0 à 3 Beaufort

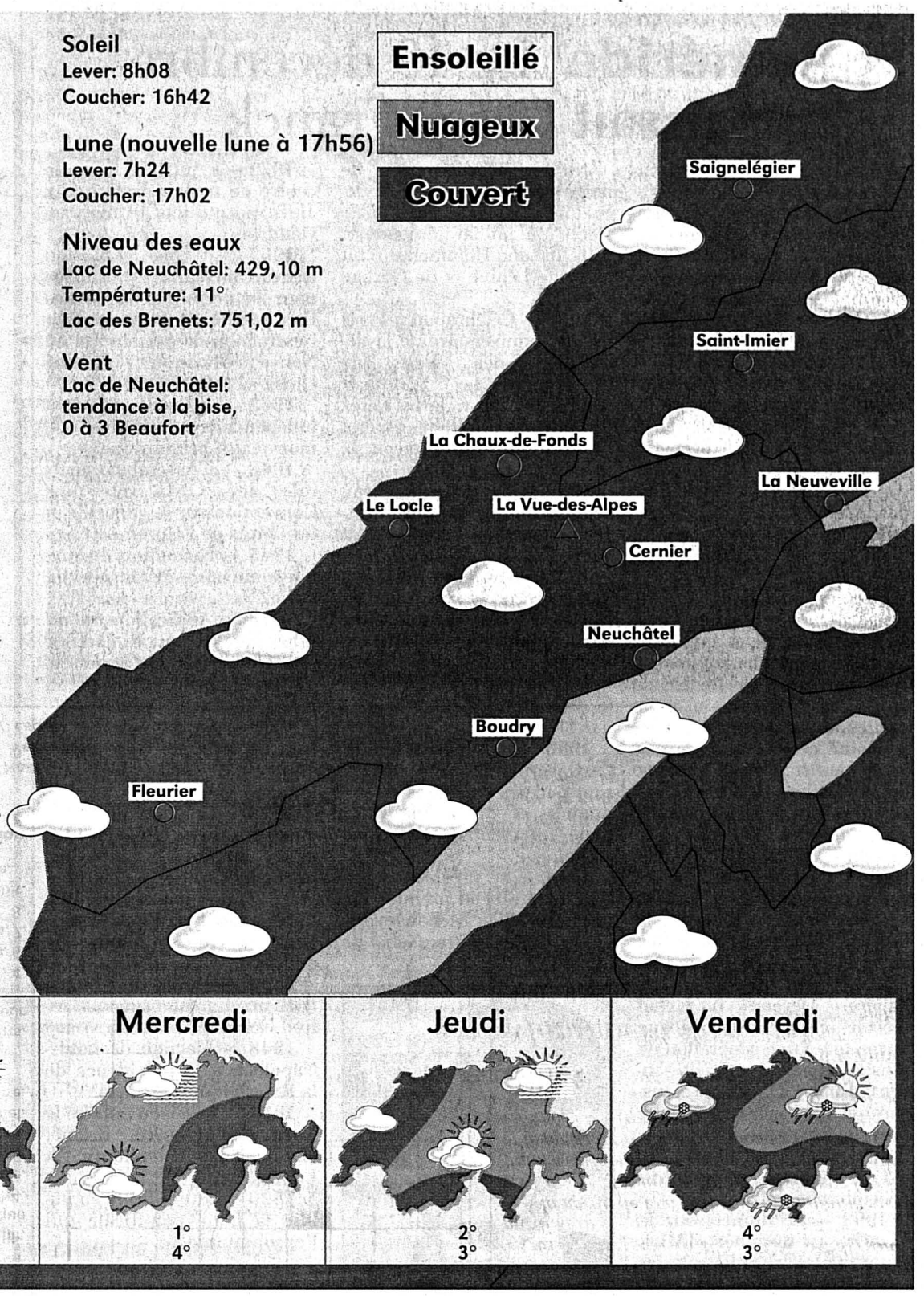

Cuisine La recette du jour

Entrée: Soufflé au fromage
Plat principal: FLAN DE CÉLERI-RAVE À LA CIBOULETTE
Dessert: Salade de fruits
Ingrédients pour 4 personnes: 700g de céleri-rave, 3 œufs, 1 bouquet de ciboulette, 30g de beurre, sel, poivre
Éplucher le céleri, le couper en gros morceaux. Les mettre dans une casserole d'eau salée, porter à ébullition et faire cuire 10 minutes à feu très doux. Egoutter.
Passer le céleri à la moulinette, ajouter la ciboulette hachée.
Préchauffer le four (thermostat 7).
Battre les jaunes d'œufs à la fourchette, les ajouter au céleri, en mélangeant bien.
Battre les blancs en neige légèrement salés, les incorporer délicatement au premier mélange.
Beurrer un plat allant au four, y verser la préparation, bien égaliser la surface à la fourchette.
Mettre 1 à 2cm d'eau froide dans le lêche-frites du four, y placer le plat et faire cuire au bain-marie pendant 30 minutes.
Servir avec du jambon fumé par exemple et une salade.

MOTS CROISÉS No 27

Horizontalement : 1. L'homme qui sait tout trahir, sauf ses émotions... 2. Débarrassé d'impureté - Flaque de taille. 3. A l'état pur - Modeste palais de glace. 4. Milliards de milliards. 5. Signe d'inflammation - Article. 6. Titre anglais - Prit la porte dans le bon sens. 7. Règle spéciale - Queue de rat. 8. C'est elles qui boutent le feu. 9. Plus il est grand, plus il en coûte - Pronom personnel. 10. Formule de fin de cérémonie - Forme d'être. 11. Petits sous, aujourd'hui... - Pas net.

Verticalement : 1. Le monde des arracheurs de dents. 2. On ne mesurera jamais sa force... - Formule pour raccourci. 3. Travailleur de la terre mais pas forcément paysan - Une bonne chose pour diminuer la peine. 4. Perçu du regard - Le tréfonds de l'être. 5. Bourgeons. 6. Cité française - Domaines parfois laissés aux piétons. 7. Réflexe téléphonique - Camelote - Coup de tambour. 8. Mouche des champs - Un qui connaît un certain débit. 9. On peut être sûr que c'est elle qui porte la culotte...

Solution dans la prochaine édition

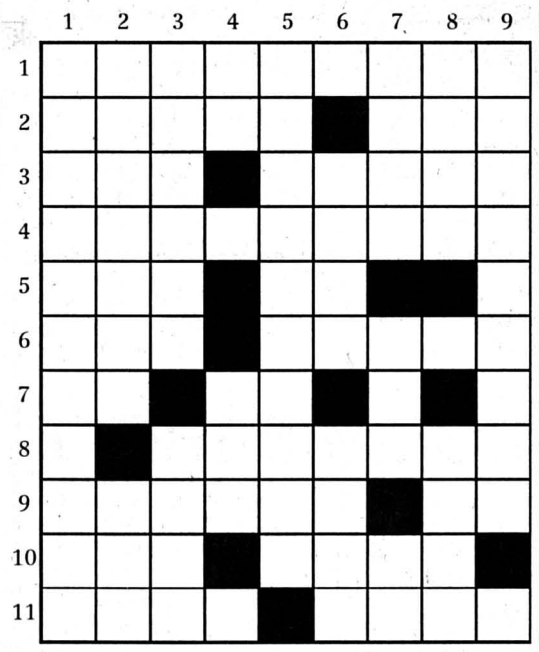

Solution du numéro 26

Horizontalement : 1. Cuistance. 2. Orgues - Ex. 3. Natte. 4. Traversée. 5. Rare - Epar. 6. Ame - Rut. 7. Ce - Frai. 8. Tuile - Tes. 9. Urgent - Ré. 10. Niées. 11. Liens - AVS. **Verticalement :** 1. Contractuel. 2. Ur - Rameur. 3. Ignare - Igné. 4. Suave - Flein. 5. Tête - Arènes. 6. Astre - Té. 7. Esprit - SA. 8. Ce - Eau - Er. 9. Expertisées. ROC 791

Billet

Monument de... simplicité

«Qui c'est ce monsieur, papa?» demande l'enfant.

«Eh bien, c'est Anderson, joueur du HCC, porteur du numéro 24» lui répond son père.

Le garçon et son copain commencent à jouer avec le grand Glenn qui s'amuse de la scène. Peu après, le pote de Gretzky salue amicalement ses petits compagnons de jeu et retourne aux vestiaires.

Tout simplement, ces petits veinards viennent de croiser la crosse avec un monument du hockey sur glace. Un monument de... simplicité en vérité.

Julian Cerviño

«Hey guys, let's have a game!» Traduction: «Hé les gars, on fait un match!»

Qui s'exprime ainsi? Glenn Anderson, pardi.

A la sortie de l'entraînement, l'homme aux six Coupes Stanley fait un petit tour sur la patinoire extérieure des Mélèzes, prend un palet et le passe à un garçon. Ce dernier le regarde, étonné.